

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE D'ORAN
FACULTE DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**



THESE DE DOCTORAT EN SOCIOLOGIE URBAINE

Présentée par Mme Radiya GHARBI-ABDELLILAH

**VILLE, ACTEURS SOCIAUX ET RAPPORTS
A L'ESPACE URBAIN**

Directeur de recherche : Professeur Ahmed LALAOUI

Membres du jury

MOULAÏ HADJ Morad	Professeur	Président	Université d'Oran
LALAOUI Ahmed	Professeur	Rapporteur	Université d'Oran
ICHEBOUDENE Larbi	Professeur	Examineur	Université d'Alger
MANCER M'Hand Amokrane	M.C.A	Examineur	Université d'Oran
MEZOUAR Bellakhdar	M.C.A	Examineur	Université Tlemcen
MADANI Mohamed	M.C.A	Examineur	Université USTO

2011/2012

REMERCIEMENTS

*Je tiens à remercier Mr le professeur Ahmed LALAOUI pour avoir
accepté la direction de ce travail et pour les conseils et les
encouragements qu'il m'a prodigué.*

*Mes remerciements s'adressent également à Messieurs les
membres du jury pour leur participation et pour avoir consacré de
leur temps à la lecture de cette thèse.*

« La ville est l'incontestable héroïne des temps nouveaux. Elle attire et effraie, c'est un rêve envoutant et mesquin. Un parfum, un regard. Une attente et un refus. Un cache-rien et une misère en or ».

Thierry Paquot

SOMMAIRE

INTRODUCTION	12
1. PROBLEMATIQUE ET OBJET DE LA RECHERCHE	19
Position du problème	19
Les Hypothèses énoncées	32
2. INSTRUMENTS ET METHODOLOGIE D'APPROCHE	34
2.1. La recherche documentaire	34
2.2. Les outils méthodologiques usités	36
- Les objectifs de l'enquête	39
1. L'Enquête ménage	39
- Le questionnaire	39
- L'échantillonnage	40
2. L'Enquête qualitative:	42
- La population cible : des catégories de jeunes	42
- Le guide d'entretien	43

CHAPITRE I

REFERENTS THEORIQUES ET CATEGORIES DE LA RECHERCHE

I.1 Les Théories à la base de notre recherche	45
1. La théorie du laboratoire social	45
2. La théorie des cultures publiques et savoirs communs	46
3. Les Théories du lien social	47
I.2 Les Catégories et notions d'analyse	48

I.2.1 La notion d'acteur social de /dans la ville	49
- L'activité sociale dans la société moderne	49
1. Le sujet social, acteur compétent	49
2. L'acteur social dans le conflit	51
3. L'acteur social et la ville	53
I.2.2. L'Espace urbain public en question	55
1. L'espace public à travers l'histoire	55
2. L'Espace public dans le monde arabe	57
3. L'Espace public : lieu du politique	58
4. L'Espace public : espace de rencontre des différences	61
5. L'Espace public dans la ville	62
I.2.3. Le quartier : La notion de quartier en devenir ou en Déconstruction ?	64
1- Le quartier : entrée sociologique privilégiée	65
2- La notion de Houma et la ville contemporaine	66
3- Le quartier : espace vécu et lieu référent	68
I.2.4. La notion de jeunesse	71
- Penser la jeunesse au pluriel	72

CHAPITRE II

L'UBANISATION EN COURS ET LE LIEN SOCIAL

II.1 Urbanisation-Acculturation	75
1.1 L'urbanisation et les modes de vie urbain : enjeu planétaire	76
1.2 La ville et l'urbain en Algérie	78
II.2 Le Lien social revisité	80

2.1	Dynamiques et changements dans les rapports entre les hommes	80
2.2	L'espace urbain algérien et la formation sociale	82
2.3	Urbanité et reformulation du lien social	83
2.4	L'apparition de nouvelles sociabilités	86
2.5	Le lien familial	87
II.3 Acteurs sociaux et politiques urbaines		88
3.1	Le quartier dans la ville d'Oran	88
3.1.1	Incidences des politiques coloniales	89
3.1.2	Les politiques publiques postindépendances	90
2. 1	Les modes d'occupation de l'espace urbain	90
2.2	La ville : une œuvre exogène à une société endogène	92
II.4 Oran, L'urbanisation et ses enjeux		94
4.1	Oran : site et histoire urbaine	94
4.2	Éléments d'histoire	97
4.3	Le mode de peuplement de la ville	98
4.3.1	La réinstallation des « autochtones »	98
4.3.2	Population et Repeuplement d'Oran après l'indépendance	100
4.3.3	L'occupation du centre ville	101
4.4	Les impacts de l'histoire et des politiques urbaines sur la mobilité de la population d'Oran	103
4.4.1	Les Etapes clefs	103
1-	La période 1962/1975	103
2-	La période 1975/1990	104
3-	La période 1990/2000	105

3.1 Evolution de la population de la ville aux différents recensements	106
4.5 L'urbanisation d'Oran et les contraintes socio-économiques : le besoin, la nécessité et la priorité	108
4.5.1 L'extension de la ville	109
4.5.2 Les nouvelles formes urbaines	110
4.6 De la multiplicité des études de planification	111
4.6.1 La planification urbaine coloniale	111
4.6.2 Les efforts de planification urbaine post indépendance	113
4.7 L'Infrastructure de production économique	114
4.7.1 La situation aujourd'hui	115
4.7.2 Les grands équipements	116
4.8 Une nouvelle politique : le renouvellement urbain	117
4.8.1 Le grand projet urbain pour Oran	118
4.8.2 Les résultats mitigés des réformes conjoncturelles	119
4.9 Les places publiques à Oran, entre l'usage et la temporalité : un exemple d'urbanité	120

CHAPITRE III

LES HABITANTS MORPHOLOGIE SOCIALE ET RAPPORT A L'ESPACE URBAIN

III.1 Hai Khémisti : Habitants et processus d'urbanisation	124
III.1.1 L'urbanisation de Hai Khémisti	124
5 Les étapes de l'urbanisation	124
III.1.2. La Cité des enseignants à Hai Khémisti	128
1.2.1 Composition sociodémographique de la population de l'enquête	129

1. Caractéristique des chefs de ménages et du ménage	129
- Des chefs de ménage relativement jeunes	130
- Prédominance de la catégorie professionnelle des fonctionnaires	132
1.2.2 Caractéristiques de l'espace résidentiel et des habitations	136
- Les locataires : une catégorie émergente	137
- La cohabitation	138
1.2.3 Chefs de ménage et mobilité résidentielle	139
III.1.3. Les Habitants de la cité des enseignants et leurs rapports aux espaces communs	140
1.3.1 La copropriété des parties communes : contradiction entre la loi et son application	141
1.3.2 La logique revendicative du droit à la ville	143
1.3.3 Les cages d'escalier : un espace commun particulier	145
III.2 Hai Dhaya : habitants et processus d'urbanisation	146
III.2.1 Hai Dhaya : des origines à nos jours	146
III.2.2 La morphologie sociale du quartier	150
2.2.1 Le peuplement du quartier	150
2.2.2 Hai Dhaya en dehors des nouvelles politiques urbaines	151
2.2.3 Activités et ambiances quotidiennes à Hai Dhaya	152
III.2.3. La morphologie urbaine de Hai Dhaya	153
2.3.1 L'Espace urbain public et l'infrastructure du quartier	153
2.3.2 Hai Dhaya aujourd'hui	154

III.2.4 La composition sociodémographique de la population de l'enquête	155
2.4.1. Caractéristiques des chefs de ménage et du ménage	156
1. Le chef de ménage	156
- Un âge avancé des chefs de ménage	156
- Un niveau d'instruction en deçà du seuil de tolérance	157
- Une population active de moindre importance	158
2. Le ménage	159
- Une taille des ménages relativement élevée	161
2.4.2 Caractéristiques de l'espace résidentiel et des habitations	164
- Ancienneté résidentielle importante	164
- Prépondérance du Statut de propriétaire privé	166
- Indice de cohabitation, élevé	170
- Prépondérance de l'acte de modifier l'habitation	174
III.2.5 Habitants : pratiques et usages des espaces urbains publics du quartier	175
2.5.1. Usages et fréquentation des espaces urbains publics dans le quartier.	175
1. Les modes d'usages des chefs de ménage	176
2. Jeunes et usages des lieux selon les chefs de ménage	177
2.5.2. Habitants et relations de voisinage	180
1. Le voisinage et les formes d'échange	180
2. Les liens en dehors du quartier	183
2.5.3. Habitants et modes d'implication / mobilisation dans le quartier	185

1. Les modes d'implication	185
2. Les formes d'organisation dans le quartier	189
SYNTHESE	192
- Une signification symbolique du quartier acquise	192
- Persistance du quartier comme unité sociologique observable	194
- Une demande de plus de ville et une recherche de mise à niveau	195
- Un processus de fabrication et de remodelage des espaces urbains	197
- Une persistance des valeurs anciennes	198

CHAPITRE IV

LES JEUNES ET LA VILLE

IV.1 La cité des enseignants : les jeunes à l'épreuve du quartier	203
IV.1.1 Les jeunes de la cité : catégories multiples	203
1.1.1 Activités et temporalités dans les espaces du quartier	203
1.1.2 Stratégies juvéniles et contournement des espaces urbains publics	204
1.1.3 L'emploi et l'activité des jeunes : entre la légalité et l'informel	206
IV.2 Les jeunes à Hai Dhaya : visibilité et pratiques spatiales	209
IV.2.1. Le travail informel dans l'espace urbain public	210
- La volonté de sortir de la relégation	210
2.1.1 Les types d'activité des jeunes dans l'espace urbain public	211
2.1.2 Le profil des jeunes du réseau de la brocante	212
IV.2.2. Le réseau de la brocante et l'organisation du travail	212
2.2.1 La collecte de la marchandise	212

- Les collecteurs-revendeurs	213
2.2.2 Les pourvoyeurs	216
- Les patrons	217
2.2.3 Les revendeurs	218
- Le partenariat avec d'autres réseaux	220
2.2.4 La temporalité dans le travail de groupe	221
IV.3. Les jeunes : Temporalité et espaces urbains publics	222
- La fin de la journée et le rencontre avec les autres	222
3.1 Espaces urbains publics utilisés et taux de fréquentation	223
3.1.1 Les espaces urbains publics utilisés	223
3.1.2 Les taux de fréquentations des espaces urbains publics	224
- La rue ; Le haouch, la khoucha	224
- La mosquée	224
- Le café	226
- Le terrain de football	226
3.2 Les autres lieux de sociabilité urbaine	227
- Les jeunes locuteurs : une sociabilité localisée	228
3.3 Le quartier, espace de sociabilités nouvelles	229
3.3.1 Le quartier, espace de loisirs et d'échanges codifiés	230
3.3.2 Organisations civiles et implication des jeunes	231
3.3.3 Ancrage, logique d'appartenance au quartier et mobilité	232
1. Mobilité liée au travail informel	233
2. Indicateurs d'ancrage au quartier	233

SYNTHESE	235
- L'espace urbain public et les pratiques en cours	235
- L'espace urbain public : un refuge pour les jeunes habitants	236
- Jeunes et centralité symbolique	239
CONCLUSION GENERALE	244
BIBLIOGRAPHIE	250
ABREVIATIONS	269
ANNEXES	271

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Notre travail et nos préoccupations de recherche porte essentiellement sur la ville d'Oran : « acteurs sociaux et rapport à l'espace urbain ».

La thématique générale dans laquelle nous inscrivons nos travaux, est le phénomène d'urbanisation en Algérie, en tant que processus en cours et les pratiques, les logiques et représentations sociales de différents acteurs sociaux, à l'origine de ce processus.

Dans ce champs de réflexion, la ville et la société sont dans un rapport de coexistence et d'interaction, la pensée sociologique définissant la ville comme :

- Le lieu de l'organisation sociale, à travers les conduites, les pratiques sociales, les appropriations de l'espace urbain, selon que l'on se trouve du côté du concepteur des espaces urbains subis ou de celui qui les produit et les utilise selon ses propres représentations et ses besoins
- Le lieu de l'exercice du pouvoir politique
- Le creuset des cultures
- Et enfin, les espaces où l'urbanisation se donne à lire, à travers le jeu de ses acteurs, leur rapport à l'espace urbain, leurs pratiques et les liens sociaux qui se produisent, se transforment ou se perpétuent.

C'est dans le souci de comprendre comment la société algérienne devient de plus en plus urbaine, que les travaux du philosophe Henri Lefebvre sur le phénomène urbain et le droit à la ville et ceux du sociologue R. Ledrut¹, sur l'espace social de la ville, nous inspirent.

En effet, c'est dans la production du cadre bâti et le développement de l'espace urbain, que l'on peut saisir l'importance et le contenu des pratiques sociales dans la ville.

¹ LEDRUT Raymond, *La sociologie urbaine*, 1973, Paris, La Découverte, pp. 144-145

Nos premiers travaux ont porté essentiellement sur les méthodes et les acteurs sociaux à l'épreuve de la ville et l'intermédiation des concepteurs entre les habitants et les décideurs dans le cadre de la réalisation d'un plan d'aménagement et d'urbanisme (Oran en a été l'illustration). Cette analyse sociologique des plans urbains dont a été l'objet la ville d'Oran et les logiques des institutions et des concepteurs de ces plans, a démontré combien le décalage est grand entre la ville conçue et la ville vécue.

Dans cette première recherche, nous nous sommes intéressés à ce qui est considéré comme espace vital, constitué essentiellement par le logement et les espaces extérieurs collectifs : les espaces d'accès au logement, la cage d'escalier, la place publique, l'aire de jeux, les espaces verts et enfin la rue.

Nous avons investi ces espaces urbains pour mesurer la dualité ville plan/ville vécue en interrogeant ceux qui l'habitent et qui forcément la subissent, tout en tentant de percevoir si, en référence aux travaux d'Henri Lefebvre, il émanerait de ces catégories sociales une revendication de la ville et du droit à vivre en ville,² La ville et l'urbain devant relever de la valeur d'usage.

Cependant, le qualificatif d'usager renvoyant aux services que la ville industrielle et l'Etat capitaliste ont créé et multiplié pour accompagner l'évolution de la société urbaine n'est pas celui que nous entrevoyons, il s'agit plutôt de la référence aux actes d'appropriation et d'utilisation, que développe l'habitant, l'acteur ordinaire, saisi par l'élévation matérielle et culturelle générale des sociétés urbaines.

L'articulation de deux processus, présents dans l'espace urbain en Algérie, qui se fondent dans sa conception et sa fabrication, que sont les impacts des politiques urbaines et les stratégies d'appropriation des espaces urbains vécus, forment un socle à toute tentative d'analyse du fait urbain. Cela permet de confirmer que

² LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, 1968, Paris : Ed. Anthropos, p.10

l'espace urbain: "modelé à partir d'éléments historiques, naturels et politiques est un produit social"³, celui des acteurs sociaux qui le façonnent.

Partant du fait que les modes de fonctionnement des structures urbaines et des institutions amènent les acteurs sociaux à développer des pratiques qui répondent à leurs propres logiques, nous soulignerons que cet espace, même objectivé sous des formes concrètes, des bâtiments ou des équipements, dans des rapports sociaux codifiés, ne peut être suffisamment défini." L'espace urbain n'est jamais totalement défini sans la prise en compte des pratiques des individus qui y vivent et qui, par leurs activités mêmes, le construisent continûment"⁴.

Dans cette perspective, nous nous attachons, à la manière de ces auteurs et dans le champ de la sociologie urbaine, à soutenir le fait que: "la ville apparaît comme un produit sans cesse recommencé de l'activité des agents et où ceux-ci, sont eux-mêmes un produit des conditions sociales et urbaines"⁵.

La ville est ainsi abordée comme un ensemble d'espaces produits qui peuvent être en même temps contraignants et créateurs, car ils sont le fruit de pratiques multiples de populations diverses. A ce titre, M. Clavel souligne que la sociologie urbaine ambitionne de « mieux comprendre les rapports entre une société et ses espaces, de mettre au jour le sens qui leur est attribué en les rapportant à la société ambiante, à ses valeurs, à ses perspectives..... construisant jour après jour une urbanité commune »⁶.

Par ailleurs, les individus sont également constitués par l'espace où ils habitent, et celui où ils travaillent. Il s'agit là de la dimension socialisante des espaces de la ville ; le sociologue Yves GRAFMEYER l'exprime ainsi : « Ce qui fait des hommes ce qu'ils sont, ce sont les espaces de socialisation, la ville étant un de ces espaces »⁷.

³ HESS Rémi, *Henri Lefebvre et la pensée du possible*, http://www.rechercher.me/fichiers/henri-Lefebvre_pdf_4881_48.html, octobre 2010

⁴ PINSON Monique et PINSON Michel, *Dans les beaux quartiers*, 1989, Ed. Du Seuil, Paris, pp. 17-30

⁵ LEDRUT Raymond, op. cit p. 150

⁶ CLAVEL Maité, *Lugares, d'un continent à l'autre*, in OSTROWETSKY Sylvia (dir) : *Perception et production des espaces publics*, 2001, Ed. L'Harmattan, Paris, 54-65

⁷ GRAFMEYER Yves., *Sociologie urbaine*, 1994, Ed. Nathan, pp. 14

La dimension symbolique de l'espace urbain est incontournable si l'on veut aborder le rapport à celui-ci, ce qui fait dire à Sylvia Ostrowetsky que : "L'espace urbain est une véritable expression symbolique, un langage qui paraphrase l'espace social"⁸

L'intérêt porté, dans notre recherche, aux rapports qu'établissent des catégories diverses d'habitants, jeunes et moins jeunes d'un quartier populaire d'Oran, avec les espaces offerts de leur quotidien, est suscité² par le sentiment d'appartenance exprimé par ces catégories. Cela apparaît dans la manière dont ils sont travaillés par leur Houma. Comment ils affirment, à travers leurs discours, une identité, des formes de sociabilités liées à l'espace urbain et au groupe d'appartenance.

Nous tentons de ce point de vue, d'aborder des différenciations spatiales et urbaines qui nous éclairent sur les rapports sociaux urbains qui se développent à travers un processus de dégradation de quartiers centraux dans la ville d'Oran, où la paupérisation et des formes d'exclusion sociale s'intensifient.

En parallèle, et à un tout autre niveau, une autre ville se développe, celle des quartiers, où sont regroupées de nouvelles catégories d'habitants.

L'extension d'Oran à la périphérie Est, zone d'étalement soutenue par les différents plans d'urbanisme et favorisée par les politiques urbaines et les disponibilités foncières, a permis l'émergence d'une population issue des mobilités résidentielles internes, mais également de migrations suprarégionales. Ce mouvement confère à ces nouveaux territoires une identité socio-spatiale à deux vitesses.

D'une part les habitants des logements collectifs (Les cités de logements de fonction ou programmes sociaux), d'autre part ceux des maisons individuelles, migrants fortunés, souvent investis dans l'économie de bazar (importateurs, gros commerçants), venus des villes de l'intérieur où des immigrants d'Europe, qui y ont bâti leurs résidences "secondaires". Il s'agit souvent de programmes de coopératives

⁸ OSTROWETSKY Sylvia, « *La ville, mosaïque sociale* », in PAQUOT Thierry s/d, *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris : Ed. La Découverte, 2000, p. 57

immobilières ou de lotissements individuels, issus des politiques de l'Etat "providence" des années 1980.

Paradoxalement, cette politique de redistribution par les mécanismes de l'Etat a concouru, également, à la cohabitation de catégories sociales "distinctes", dans les nouveaux espaces urbains. Des habitants de quartiers "populaires" ou pauvres, ont rejoint ces lieux, grâce à la solidarité familiale et au bénéfice des programmes spécifiques aux travailleurs des entreprises publiques. Cette politique a certes permis à ces catégories d'accéder au statut de propriétaire immobilier, mais elle a également favorisé d'autre part, la multiplication d'espaces résidentiels caractérisés par des pratiques de «L'entre soi ». Des auteurs comme Monique Pinson-Charlot et Michel Pinson, qui ont travaillé sur des quartiers de la bourgeoisie parisienne, montrent comment ces catégories choisissent de vivre ensemble adoptant un collectivisme pratique : « Les beaux quartiers permettent à la bourgeoisie de s'appuyer sur des réseaux et de les cultiver. Une classe sociale qui a conscience de ses limites (qui en est et qui n'en est pas) et de ses solidarités fondamentales vit « ensemble » tout naturellement ; pour elle, il n'y pas d'autre forme concevable de vie sociale »⁹.

Cette hiérarchisation des espaces dans la ville d'Oran, à travers l'appartenance sociale, la fonction, les politiques urbaines conjoncturelles et des marqueurs d'inégalités dans les formes sociales et architecturales, s'impose de plus en plus à la curiosité de l'observateur.

D'un côté, les grands ensembles et les coopératives et lotissements de maisons individuelles type « villas », dans la zone d'extension Est de la ville d'Oran, en prolongement de Hai Khémisti.

De l'autre, un quartier comme celui de Dhaia, au sud ouest, insalubre et dégradé à certains endroits, et qui, pourtant se trouve au cœur de la ville.

⁹ PINSON-CHARLOT Monique, PINSON Michel, op. Cit. p. 5 , In PAQUOT Thierry.

Cette répartition des groupes sociaux selon les types d'habitat, néanmoins classique, nous semble particulière dans le cas d'Oran. Si nous nous référons à l'histoire sociale de cette ville et au type de peuplement qu'elle a subi, centralisé pour les populations européennes et leurs corollaires, et excentré pour les populations autochtones dites « musulmanes », refoulées aux limites sud et sud ouest de l'ancienne agglomération.

Les groupes sociaux se répartissent aussi en fonction d'un social objectivé, auquel ils sont parfois familiers, parfois étrangers ; Comme le précisent, encore une fois, Monique et Michel Pinson : "Il s'agit alors d'apprentissages spécifiques du social, produits historiques de leur histoire, de leur "social objectivé"¹⁰.

L'entre-soi observé chez des catégories sociales, plutôt modestes ou pauvres, dans les périphéries, vivant souvent en cohabitation, comme par exemple, le quartier de Ain El Beida et le quartier informel en formation, dénommé: "El Virage", situés à proximité du cimetière de Ain El Beida au sud ouest de la ville; et des quartiers entiers d'habitat précaire dans les agglomérations de la périphérie Est, dont les habitants sont souvent dans un entre soi qu'ils n'ont pas choisi.

D'autre part, les politiques des coopératives immobilières, qui ont souvent opté pour une sélectivité des bénéficiaires, par l'obtention de grosses emprises foncières, ont donné une plus forte probabilité aux familles appartenant aux catégories privilégiées, d'être également avec leurs semblables (exemple de la coopérative Ennour à Bir El Djir).

Sous une toute autre forme, la cité des enseignants située dans le premier quartier de la périphérie Est, Hai Khémisti, réalisée dans le cadre de la politique des grands ensembles de logements collectifs (1985/87), met en présence des habitants issus de catégories socioprofessionnelles identiques (secteur de l'éducation nationale). Il faut noter que depuis, d'autres catégories y résident, mais les enseignants restent majoritaires (plus de 60%).

¹⁰ PINSON –CHARLOT Monique, PINSON Michel, *La ville des sociologues*, in PAQUOT Thierry s/d, *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Ed. La Découverte, 2000, p. 55-56

Dans cette cité, conçue à partir d'archétypes importés d'ailleurs, les habitants continuent d'apporter des modifications y compris dans les espaces privés et publics. Au travers de ces actes et du discours des individus enquêtés, les espaces urbains publics, communs, représentent un besoin à satisfaire. De ce point de vue, la représentation sociale se diversifie selon les catégories d'acteurs : Femmes, Hommes et jeunes vivant en ville.

A la lumière de cette synthèse introductive, les politiques et la réalité urbaine, revisitées, nous permettent de penser que la question urbaine aujourd'hui, en Algérie, chevauche encore, sur deux problématiques fondamentales: celle du droit à la ville et celle de la ville à l'œuvre, et dans le cas d'Oran : " centrée sur les ressorts de la métropolisation et de l'urbanité.¹¹

Nous nous sommes appliqués à cette brève présentation pour montrer en quoi l'espace urbain que constitue la ville d'Oran nous interpelle, par son histoire, son caractère métropolitain et particulièrement le processus d'urbanisation qui le qualifie.

¹¹ ISAAC Joseph, *La ville sans qualités*, 1998 Ed de l'aube, Paris, p106.

1. PROBLEMATIQUE ET OBJET DE RECHERCHE

Position du problème

Dans notre introduction, il apparaît clairement que la ville d'Oran, même si elle n'a pas connu une évolution classique (ville traditionnelle, ville industrielle et ville moderne et «post moderne»), connaît actuellement une forme d'éclatement sans précédent, qui lui confère le qualificatif d'urbain, caractérisé par le double mouvement d'explosion/implosion des centres et des périphéries, de tout le dérangement social et de toute la réorganisation sociétale qui l'accompagne. A ce titre, le droit à la ville, droit à une qualité de vie urbaine, doit être placé au rang de tous les autres droits essentiels.

Henri Lefebvre¹² souligne l'énormité du phénomène urbain et comment la société urbaine se forme en se cherchant. Il a constaté que partout il y'avait une dégradation de la ville, alors que l'urbain est l'avenir de l'humanité. Dans la ville industrielle, l'idéologie dominante est de construire pour loger, on ne prend plus en compte le social. Des conflits émergent entre les rationalités économiques et l'investissement improductif, la ville est devenue un grand laboratoire social. Ce processus, phénomène planétaire qu'est l'urbanisation, « quantitativement et qualitativement différente des évolutions urbaines passées, transcende tous les aspects de la société contemporaine et, notamment, le champ des représentations, celui des relations sociales et de pouvoir, celui de la culture et de l'art¹³.

Cette hypothèse d'une urbanisation complète de la société, reste centrale en sociologie urbaine; le référent, ce sont toujours les thèses de H. Lefebvre et particulièrement sa description du processus qui permet à la société urbaine de se généraliser et qui passe de l'éclatement de la ville traditionnelle à la progression

¹² LEFEBVRE H., *La révolution urbaine*, 1970, Paris, Ed. Gallimard, pp. 7-100

¹³ COSTES Laurence, *Le droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ?* In Revue n°140-141, 2010 : Espaces et Sociétés : Paradigme de la mixité sociale, p. 180

d'une logique de rentabilité qui détruit toute forme de créativité, de spontanéité, jusque dans la vie quotidienne.

Cette subordination envahit tout et procède à un double mouvement, éclatement vers la périphérie où prennent place les pavillonnaires, les grands ensembles et renforcement de la centralité.

La dimension fonctionnelle évolue au détriment du social, la valeur d'échange se substitue à la valeur d'usage, de l'appropriation par les habitants, de l'urbanité des lieux...

Continuant sa lecture d'Henri Lefebvre L. Costes décrit : « Dans tous les secteurs de la vie sociale, la ségrégation pénètre la vie urbaine. Les populations sont éparpillées ou projetées selon leur groupe social, leur ethnie, leur âge ; ainsi se constituent des « ghettos » ou des zones, ceux des intellectuels, des étudiants (campus), de la richesse (les quartiers résidentiels), des pauvres (bidonvilles), les populations ouvrières sont rejetées hors des centres villes, à distance des équipements, la « masse » est répartie dans les banlieues et les périphéries » ;¹⁴

C'est à partir de cette « crise », que l'on assiste partout à la prolifération de noyaux urbains, qui se traduit par l'expansion des bidonvilles dans les pays « sous développés » et de « secteurs résidentiels », dans les pays industrialisés.

Ce processus d'uniformisation des pratiques urbaines et des représentations, est défini par la notion de société urbaine en train de se constituer. C'est ce que H. Lefebvre entend par l'émergence d'une nouvelle réalité, « l'urbain ».

Les travaux de la sociologie urbaine confirment aujourd'hui, toutes ces hypothèses. Particulièrement, l'urbain qui supprime la ville, la fragmentation urbaine, les effets du mode de production capitaliste, l'extension du périurbain et la multiplication des violences urbaines.

¹⁴ COSTES Laurence, op. cit, p.180

A côté de ce droit à la ville qui a contribué à la prise de conscience d'un nouveau droit international, la pensée de H. Lefebvre se profile dans la majorité des approches actuelles, même s'il est relevé la différence de contexte, comme c'est le cas en Algérie et l'existence ou pas des deux classes sociales, bourgeoisie et classe ouvrière, qui ont été à l'origine de cette nouvelle configuration qu'a été la ville moderne.

Aujourd'hui, le cadre référentiel s'est élargi, et les thèses de Lefebvre se prolongent dans ce que Laurence COSTES désigne comme le caractère moderne du droit à la ville « une vision qui semble refaire surface à travers les réflexions contemporaines sur les conditions de production d'une ville vivable et durable pour ses habitants fondée sur une appropriation d'un milieu collectif de vie»¹⁵.

C'est en cela que nombre de chercheurs, parlent d'une réhabilitation actuelle des thèses d'Henri Lefebvre, émanant de sociologues et géographes anglo-saxons, notamment après la traduction en anglais de son ouvrage intitulé « La production de l'espace », et qui développe une idée centrale, à savoir que la vie quotidienne est l'équivalent de l'espace social.

Il reprend le concept d'appropriation et l'applique à des situations quotidiennes, pénétrant ainsi au cœur des actes et des représentations des gens ordinaires.

La recherche urbaine ayant progressé de façon remarquable en Algérie, les thématiques diverses nous ont permis non seulement de nous positionner mais également et surtout de nous rendre à l'évidence que la ville est une donnée incontournable et que l'espace urbain donne à réfléchir à une urbanité en émergence.

Nombre de spécialistes et de professionnels parlent de la fin de la ville (P.H. Chombart De Lauwe 1982). D'autres chercheurs en Algérie, décrivent le développement urbain comme une forme de rurbanification.

¹⁵ COSTES Laurence, op. cit. p.189

L'anthropologue A. Moussaoui, explique ce phénomène comme suit: « La concentration géographique de la population dans quelques villes du pays engendre un phénomène non pas d'urbanisation mais plutôt d'urbanification au sens où l'entendait G. Bardet, c'est-à-dire une concentration démographique et un développement spontané et mal maîtrisé du phénomène urbain »¹⁶ .

Décrivant la ruralisation de la ville d'Oran, H. El Jouneid précise: « Par une concentration rapide et massive d'une population d'origine campagnarde, paupérisée et fragilisée, en ville, on allait inmanquablement assister à l'apparition du phénomène de la ruralisation de la société, qui a très vite pris de l'ampleur.....subissant un processus pour le moins incontrôlé, désordonné, la ville en proie à une crise d'identité profonde a fini par perdre tout son sens ».¹⁷

H. Lefebvre propose par contre de prendre le risque en engageant un combat, à la fois social, scientifique et culturel. Il s'agit d'aller au-delà des apparences et des aprioris : « de mettre à jour les mécanismes cachés pour mieux servir la société urbaine en train d'émerger et la vie quotidienne qui s'y rattache »¹⁸

L'espace urbain est traversé par des formes spécifiques, des pratiques et des stratégies guidées par une quête de l'urbain et une revendication du droit à la ville sous formes d'actions des habitants.

Actes reflétant souvent des vécus et des conflits entre institutions et habitants. Cette mobilisation a fait l'objet de bon nombre de recherches qui considèrent que les habitants ont une capacité d'organisation et de négociation donc un savoir-faire permettant de faire porter leurs revendications et de se faire entendre.

¹⁶ MOUSSAOUI Abderrahmane Rapport de synthèse HDR, *Espace et Société : entre sacré et violence*, 2006 Université de Provence- aix- marseille p. 44

¹⁷ HAJIJ El Jouneid, « *Urbanification* » et *Appropriation de l'espace : le cas de la ville d'Oran*, 2002 thèse de doctorat

¹⁸ LEFEBVRE Henri, *Du rural à l'urbain*, Paris : Anthropos, réédition 2001, p. 66

Ces compétences permettent à I.Berry Chikhaoui (2007)¹⁹, de réfuter cette idée de ruralisation en la qualifiant de « non sens ». Car, elle participe d'une vision normative et idéologique de la ville dans le monde arabe.

Cela est dû à un point de départ « biaisé », qui considère que les habitants actuels des villes sont soit des « citoyens », natifs de plusieurs générations de la ville, soit des migrants qui le sont restés malgré leur longue présence dans la ville. Notons que nos populations d'enquête, sont là depuis au moins deux générations. Or, elles semblent encore gêner des politiques, des médias ou même des professionnels qui leur font porter la responsabilité de tout ce qui leur apparaît comme dysfonctionnements urbains : « La brutalité des transitions urbaines et des croissances démographiques des villes, en lien avec l'incapacité des autorités à faire face aux besoins nouveaux en logements, et la densification et la paupérisation des médinas ou des « vieilles villes », l'apparition des bidonvilles, des quartiers illégaux, parfois de meilleure facture, mais démunis d'infrastructure et d'équipements, ont été analysés comme une menace pour des villes pétries d'urbanité et abritant un fond de vieille culture citadine ».²⁰

Concernant le Maroc, Mohamed Naciri²¹, propose de réhabiliter les citoyens en creusant sur la compréhension des transformations qualitatives et d'interroger les recompositions socioculturelles politiques et spatiales des villes, non seulement dans leurs manifestations, mais aussi dans leurs mécanismes. Il refuse de qualifier de « citoyens », les nouveaux habitants réservant ce terme aux seuls citoyens de souche, il écrit : « l'un des paradoxes de l'urbanisation intense que connaît le Maroc réside dans le fait que plus la population des villes augmente, plus le nombre des citoyens tend à baisser. Les citoyens vivent quotidiennement cette réalité dans les vieilles cités marocaines. Leur impression d'être submergés n'est pas surfaite. Elle

¹⁹ BERRY CHIKHAOUI Isabelle, 2007, *Les notions de citoyenneté et d'urbanité dans l'analyse des villes du monde arabe*, essai de clarification, http://citeres.univ-tours.fr/p_emam

²⁰ BERRY CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, 2000, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe*, Ed. Karthala, Paris p.11

²¹ NACIRI Mohamed, *Espaces urbains et société islamique*, 1995, Hérodote n°16, pp.127-137

correspond à l'irruption continue de la population rurale dans des centres urbains »²².

La citoyenneté, a toujours été définie à l'aune d'un modèle daté de société urbaine. Jacques Berque (1974)²³, analyse les manifestations de la citoyenneté dans les villes du Maghreb (Alger, Tunis, Fès), dans leur dimension islamique et leur rôle trifonctionnel : l'étude, le commerce et l'artisanat.

Le biais ou la « fausse piste », idée que nous partageons avec I.B. Chikhaoui, est que le regard est plus porté sur la déstructuration (des sociétés et des économies traditionnelles) que sur les processus et les logiques de recomposition des sociétés urbaines et des espaces urbains, dans la ville arabe. On a plus focalisé sur l'opposition migrant/citadin, le migrant alors considéré comme un rural récemment installé ; il est perçu comme figé, ne pouvant pas construire, à travers sa nouvelle situation, de nouvelles expériences, étant en interaction avec les espaces de la ville.

Ainsi, les différentes écoles de sociologie urbaine attribuant à la ville des potentialités et des opportunités de changement social culturel et matériel, sont contredites par cette conception de la ruralisation, niant la capacité des « nouveaux » habitants à construire des savoirs et savoir-faire, des pratiques et des représentations liées à la ville et à la vie en ville, tout en les renouvelant. Autrement dit, « elle refuse de considérer qu'ils ont une capacité à construire, à développer ou à actualiser des compétences citadines, mais qui sont d'abord les compétences pratiques et cognitives de tout acteur social ».²⁴

Pour notre part, avant d'aller plus loin, il est prudent pour paraphraser Daniel Pinson de «nommer ces gens de la ville ». Se suffire au terme d'habitant pour se hasarder dans les dédales de la ville et des espaces urbains « publics » est chose impossible. Certes, le mot habitant désigne bien le double rapport à la maison et à la

²² NACIRI Mohamed, 1985, op cit. p. 127-137

²³ BERQUE Jacques, 1974, « Médinas, Villeneuve et bidonvilles », in BERQUE J. Maghreb, histoire et sociétés, pp.118-161

²⁴ BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, 2000, op. Cit. p 15

ville, aspect essentiel, mais « il reste trop restreint en regard de l'étendue des fonctions urbaines dans lesquelles l'habitant est désormais impliqué » (M. Bassand 1997).

Pour cela nous rejoignons ce dernier pour adopter également les qualificatifs d'acteur de l'urbain, dès lors que nous projetons de saisir le rapport plus global à la société urbaine et à sa culture.

Le terme « habitant » découlant du verbe « habiter » est riche et ne peut être limité à l'action d'être logé, il doit être élargi, l'habitation et l'être ne pouvant être pensés l'un sans l'autre.

A l'origine, le mot habitation, emprunté au latin « habitare » voulait dire rester ou séjourner, ce n'est que vers 1050, que « habiter » indiquait le fait d'occuper une demeure.

Cette notion a été introduite pour la première fois en sociologie urbaine par H. Lefebvre dans les années 1960 ; S'inspirant de Martin Heidegger, il écrit : « La terre est l'habiter de l'homme, cet « être » exceptionnel parmi les êtres.....L'être humain ne peut pas ne pas bâtir et demeurer, c'est-à-dire avoir une demeure où il vit, sans quelque chose de plus (ou de moins) que lui-même : sa relation avec le possible comme avec l'imaginaire...Si on ne lui donne pas une possibilité d'habiter poétiquement ou d'inventer une poésie, il la fabrique à sa manière.²⁵ »

Ainsi, L'habiter n'est pas le résultat d'une bonne politique de logement, d'une bonne architecture, d'un bon urbanisme, il doit être considéré comme source, comme fondement. C'est de lui que dépend la qualité de l'habitat, entendu comme le logement et tous les espaces urbains qui y mènent.

La polysémie de ce verbe est une source de débats, car il entremêle le temps et l'espace : « Explorer l'habiter revient à interroger l'histoire, la géographie, la sociologie..., sachant que l'humain est un être parlant et fabricant »²⁶.

²⁵ LEFEBVRE Henri, *La révolution urbaine*, op cit. p. 178

²⁶ PAQUOT Thierry, LOUSSAULT Michel, YOUNES Chris s/d, *Habiter, le propre de l'humain*, 2007, Ed. La Découverte, Paris, pp.7-16

Dans l'espace métropolitain d'Oran, des formes spécifiques et des stratégies guidées par une quête de l'urbain, se multiplient. Elles aboutissent parfois à des explosions brutales, des manifestations de rue. A titre d'exemple, celles revendiquant une servitude de transport en commun à El Hassi, périphérie ouest de la ville, ou l'organisation d'actions de protestation de la part de demandeurs de logements socio-participatif²⁷ (LSP) dans la zone USTO ou encore, les mobilisations d'habitants exigeant des agences de promotion immobilière une meilleure prestation dans la qualité de la construction et des espaces collectifs produits.

Aborder les transformations liées à l'urbanisation, en négligeant l'acte ordinaire qui participe à la fabrique de la ville et en le décrivant de rurbain, c'est reconnaître à la société l'incapacité à s'inscrire dans cette urbanité en marche, et dénier l'expérience citadine accumulée jusque là, par les habitants des grandes villes. Certes, ces villes à l'indépendance, sont devenues « un lieu à prendre.... un enjeu et le lieu de confrontations des groupes ».²⁸

Mais cette prise de la ville a également engendré des évolutions, la société a, depuis, vécu le phénomène urbain, non pas à l'instar de l'archétype urbain occidental, mais dans des rythmes, des formes et des rapports spécifiques.

Le rapport aux espaces offerts par la ville est certes conflictuel, mais il exprime aussi une urbanité en « marche »²⁹ ; Les usages et les comportements dans l'espace urbain, sont l'expression d'un jeu d'acteurs, que seule une analyse précise peut en déceler les contours.

Dans sa réflexion sur la nouvelle réalité urbaine, A. Lakjaa rappelle : « qu'il est de plus en plus confirmé aujourd'hui par l'analyse que les institutions et les formes de regroupement social qui leur correspondent ne puisent leur sens que des pratiques des acteurs »³⁰.

²⁷ Type de logement social au profit de salariés avec une aide de l'Etat

²⁸ MOUSSAOUI Abderrahmane, op. cit p.45

²⁹ MADANI Mohamed, *Une urbanité en marche*, Automne 1997 revue Insaniyat n°2, p. 125

³⁰ LAKJAA Abdelkader, *La ville : creuset d'une culture nouvelle*, Mai-Août 1998 revue Insaniyat n°5, p. 49

Espaces privés et espaces urbains publics, que partagent les citoyens, selon les contextes et les espaces temps sont le reflet de ces pratiques.

A ce propos, nous nous référons aux résultats d'une enquête que nous avons menée et dirigée sur des places publiques dans la ville d'Oran, dans le cadre d'une recherche sur les usages et les comportements des habitants dans l'espace urbain à Oran³¹.

Cette enquête a montré, pour le cas de deux places publiques, situées dans la ville « européenne » le centre ville d'Oran, que l'usage des lieux s'apparente à la figure du passant dans le contexte des espaces publics urbains accessibles à tous. Accessibilité qui favorise une fréquentation mixte (par tous) dans des situations de coprésence et de coexistence dans ces espaces de circulation et de communication, avec des conduites en situation et des normes de conjonction. Or l'intérêt que nous portons aux espaces urbains publics, est bien celui qui fait référence à « des communautés de projet ou de trajet »³² reposant sur des normes d'appartenance ou de rapports de communauté à l'espace social de la ville. Espaces élus par les habitants, favorisant un partage de l'identité.

Cet espace commun ainsi consommé, aurait de ce que l'on pourrait appeler une urbanité en émergence et serait un moyen pour les habitants de ces quartiers de se mettre à l'épreuve du passage à la citoyenneté, leurs activités citoyennes en marche (espaces publics ordinaires, acteurs urbains ordinaires).

Les catégories sociales en présence dans la ville sont aussi variées que leur degré d'accessibilité aux espaces urbains, leurs dispersions spatiales et leurs localisations sur la base de leurs trajectoires sociales et familiales.

L'activité économique, le revenu et les savoirs et savoirs faire peuvent être également des facteurs d'urbanité et d'ancrage spécifique à des catégories actives.

³¹ GHARBI-Abdellilah Radiya, D. BENCHEHIDA, F. TAHRAOUI s/d, *Villes en mutation, usage des lieux et comportement en milieu urbain en Oranie*, Division Villes et Territoires, CRASC Oran 2004/2005

³² BATTEGAY Alain, 2009, *L'espace commun mythe ou reconstructions*, Variations, Université Lyon II, pp. 7-37

Il faut noter que les jeunes habitants, en particulier dans certains quartiers de la ville d'Oran ont incité notre intérêt quant à leur rapport aux lieux collectifs communs au sein du quartier où ils habitent, lieux chargés, d'usages collectifs.

Les différences générationnelle, culturelle, marquent également ces espaces ; la notion de micro culture, trouve ici un écho, dès lors qu'elle concerne des expériences singulières concrètes.

Ces micro cultures ont certes, une extension sociale limitée, mais elles permettent aux gens d'aller et venir entre leurs expériences les plus immédiates et les plus concrètes, pas seulement dans leurs têtes mais avec le soutien de ce qui est vécu et connu collectivement (Ulf Hannertz, 1992)³³.

Nous questionnons, ces espaces collectifs communs, que ce soit les espaces matériels ou leurs différentes manifestations, à travers la manière dont ils sont vécus, comment ils sont appropriés par les jeunes selon des pratiques spatio-temporelles spécifiques, et les savoirs qui s'y développent.

Nous avons alors, entrepris de revisiter l'urbanisation en cours dans et à la périphérie d'Oran à travers des enquêtes portant essentiellement sur les habitants, selon leur rapport à l'espace urbain et leurs pratiques sociales. Ce rapport à l'espace urbain, nous l'abordons à l'intersection de la ville, de l'espace habité et des espaces partagés, collectifs, communs et publics. Ceux que l'habitant utilise sous des formes particulières d'appropriation, selon sa temporalité, sa catégorie sociale, sa classe d'âge, son appartenance culturelle, mais surtout selon le quartier qu'il habite.

Dans ce cas précis, nous distinguons ces espaces collectifs, communs, qui peuvent devenir des espaces publics dès lors qu'ils deviennent des espaces d'échanges, de négociations, de partage de conditions sociales communes ou simplement d'espaces où s'élaborent et se concertent des décisions pour des projets de vie, de survie ou les rêves d'un ailleurs idéal (le départ, " la Harga").

³³ HANNERTZ Ulf, *Cultural complexity, studies in the social organization*, Presses universitaires de Stockholm, 1992, p. 358

C'est bien, cette dimension de l'espace urbain partagé qui nous mène vers le choix de la notion "d'espace urbain public ". Espace commun, il favorise le partage et permet aux catégories sociales "usagères", de lui donner un sens.

Ces espaces sont pris par des ambiances qui changent (usages de consommation, de travail ...). Les formes, les temporalités, les fréquences des usages qui nous semblent des indicateurs significatifs d'une expérience de l'urbain, par les fonctions et le sens donnés à cet espace selon les catégories sociales, les catégories d'âge et le degré d'appartenance et d'ancrage au quartier.

Ainsi, les pratiques, les rythmes sociaux et les mobilités quotidiennes des jeunes nous ont interpellés, alors que nous menions une enquête en direction de toutes les catégories d'habitants.

Les jeunes, en leur qualité d'habitants dans un quartier donné, leur rapport au reste de la ville et leur quête de l'espace urbain avec ce qu'il semble pouvoir leur donner comme "avantages ou privilèges", sont pour nous, l'élément essentiel du puzzle.

L'action sociale sur et dans la ville est plurielle, décideurs, gestionnaires ou habitants ; mais dans cette complexité qui fait la ville et la défait, les pratiques des habitants, des jeunes habitants nous permettent de lire cet espace urbain en devenir, par leur quotidien intrinsèquement lié à l'espace et à l'urbanité en devenir, essentiellement au travers de leurs manières de la vivre.

Cette dimension dans l'approche des pratiques et des usages de et dans l'espace urbain implique évidemment tous les acteurs sociaux, la ville étant le fait de ses usagers, l'ampleur de la question nous a amené à circonscrire notre recherche sur :

- D'une part, les habitants de deux quartiers. Le premier est un quartier ancien situé au cœur de la ville, Hai Dhaya (ex. Petit Lac).

Le second, est une cité d'habitat collectif, comprise dans un grand ensemble d'habitat urbain dans la périphérie Est d'Oran, Hai Khémisti.

Cette cité, regroupe des copropriétaires avec des pratiques souvent conflictuelles dans les espaces communs.

-D'autre part, des catégories de jeunes habitants, très présentes dans l'espace urbain. Ces jeunes, qui dans leur quête du mieux habiter et du mieux vivre dans cette ville multiforme, s'adonnent à des pratiques sociales et livrent des compétences dans les espaces urbains.

L'Ampleur de leur demande et leur désir d'une ville « intégratrice » pourvoyeuse d'espaces de vie collective (espaces de travail, de savoir, de détente, de loisirs et de rencontre), nous ont interpellés.

Les comportements en question s'expriment par les capacités de ces jeunes habitants d'investir les espaces urbains publics, par divers moyens. L'occupation de la rue, de la place publique, du marché et plus précisément par le travail informel, qui leur permet de négocier une place au sein de leurs familles et des rôles ailleurs.

L'organisation de ce type de travail en réseau, les flux des individus, les conflits dans les espaces de vente, les tractations et la place du quartier dans la ville, en sont des indicateurs.

Le cas de Hai Dhaya, ancien centre de recasement des années 1950, situé dans la partie sud d'Oran, aujourd'hui intégré à la ville, nous a semblé significatif d'urbanité et d'un ancrage au territoire.

L'ancrage, semble dans ce cas épouser ce que Y. Barel (1990) qualifie de : « milieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens.³⁴

Dans ce quartier, s'est développé et se renforce un sentiment mitigé d'exclusion et d'appartenance à l'espace urbain oranais. Ceci est particulièrement fort eu égard aux représentations qu'ont les habitants de l'espace public et de l'exclusion urbaine (stigmatisation) dans laquelle est confiné leur quartier, mis à l'écart des politiques et des plans d'aménagement. Il a été peuplé, à l'origine, de familles déplacées

³⁴ BAREL Yves, *Territoires et corporatisme*, revue Economie et Humanisme, n°314, 1990

essentiellement de la région des Béni-Chougrane (Mascara et Relizane). Elles ont, pendant longtemps reflété une image de repli et d'enfermement.

Dans les représentations collectives, ce sentiment de mise à l'écart ne serait-il pas dû à l'histoire du quartier, à ce mouvement migratoire forcé,³⁵ non volontaire des anciens du quartier, ou encore au modèle de sociabilité et de lien social encore lié à l'appartenance originelle partagée ?

D'autre part, la vie quotidienne dans le quartier représente un indice révélateur du vécu urbain local et d'une expression d'urbanité.

Dans ses travaux sur les citadins et l'espace urbain au Maroc, Françoise Navez Bouchanine considère que le concept d'urbanité n'est pas neutre, car « il véhicule un lourd bagage en termes d'échelle de valeur, d'évaluation du comportement, en même temps qu'il fonctionne sur des critères de ségrégation et de rejet. »³⁶ C'est pour cela que l'auteure précise que la recherche en sociologie urbaine notamment, privilégie l'idée de convergence dans les transformations de la société, en particulier dans les modes d'appropriation et d'usage de l'espace.

A ce propos, rejoignant ce point de vue, nous dirions que ces dynamiques socio-spatiales montrent qu'il n'y'a pas de dualité entre ancien et nouveau, entre moderne et traditionnel, mais bien un syncrétisme ; une forme de ville subie, que seules les transformations en cours y donneront un sens. G. Balandier rappelle qu'une société se construit par des rapports dynamiques entre ce qui est intérieur et ce qui est extérieur.³⁷

Il importe donc de tracer les limites de cette notion, car si pour la géographie, l'urbanité désigne les caractères de l'espace urbanisé et les potentialités de l'espace urbain en termes d'interactions sociales, l'acception est tout autre pour la sociologie ;

³⁵ BOURDIEU Pierre, SAYAD Abdelmalek : *Le déracinement*, Ed. de Minuit, Paris 1964, chapitre I pp. 15-60

³⁶ NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, *Citadinité et urbanité, le cas des villes marocaines*, in Fascicules de recherche n° 29, URBAMA, Tours, p. 103

³⁷ BALANDIER Georges, *Sens et Puissance*, Paris : PUF, 1971, bibliothèque de Sociologie contemporaine

elle la définit comme « un mode d'être en ville, autrement dit, un système de représentation et une construction collective qui rend possible la convivialité ».³⁸

Les Hypothèses énoncées :

L'espace urbain est défini à partir des pratiques des individus qui y vivent.

Les formes d'organisation, de partage des espaces urbains et de leurs usages quotidiens par les différentes catégories d'habitants, les normes établies entre eux, les rituels de vie collective et les espaces dans lesquels ils se réalisent, sont des moyens pour nous de comprendre l'urbanité, telle qu'elle se développe et s'exprime dans l'espace urbain oranais.

La rue et les autres espaces publics sont des lieux privilégiés de relations et d'activités bravant pouvoirs publics, lois et normes. Des pratiques sociales coexistent et se mêlent dans le même espace.

Hypothèse 1:

L'espace urbain est traversé par des formes spécifiques, les pratiques et les stratégies des habitants sont guidées par une quête de l'urbain et une revendication du droit à la ville. Les sociabilités à l'œuvre, les mobilités quotidiennes, les usages de tous les espaces du quartier, publics et privés sont de plus en plus, l'expression d'une urbanité réelle.

Face à la pauvreté « urbaine », se forge des solidarités et des échanges relativement forts. Une mise à l'index des pouvoirs publics par la revendication des habitants de la ville d'Oran, de plus de ville et le refus de l'exclusion.

³⁸ DORRIER-APPRILL Elisabeth, *Vocabulaire de la ville, notions et références*, Paris : Ed. Du Temps, 2001, p. 114

Dans cette problématique, mêlant à la fois différents usages, l'attention portée aux usages des jeunes dans leur temporalité et leur spatialité, nous permettrait de les situer dans l'espace urbain « reformulé », sachant que c'est à travers eux que se reflète la société en train de se faire. Société et espaces se fondant l'un dans l'autre, et les jeunes une catégorie sociale active. Tout autant que les autres catégories sociales, ils participent aux dynamiques urbaines ; Ils produisent des lieux dans la ville. Ce sont également des acteurs ordinaires en quête d'espaces urbains « appropriés ». Souvent, leurs actions prennent la forme d'appropriations négociées à l'intérieur des quartiers. Nombre d'entre eux cohabitent avec leur famille. Ils prennent part, d'une manière ou d'une autre, à la fabrication de la ville, en s'appropriant les espaces urbains disponibles, notamment les espaces publics. Ils fabriquent aussi du « public politique » (les émeutes de Janvier 2011, se sont déclenchées au départ de Hai Dhaya, un de nos espaces d'étude.³⁹

Hypothèse 2

Les jeunes habitants de quartiers anciens et nouveaux ont des compétences qu'ils expriment, au fur et à mesure, dans l'espace urbain public. Leur visibilité est manifeste. Ils se posent en interface ; non seulement par leur présence, mais surtout par leurs manières d'être dans cet espace, plus apparente, plus fréquente, plus diversifiée. Ils occupent et transforment les espaces urbains publics selon des usages multiples : travail informel, tractation d'affaires, rencontre, convivialité, détente, contrôle et production de l'information.

Ces différentes formes, que revêt le rapport des jeunes à l'espace urbain "public", participeraient à comprendre leur sentiment d'exclusion du reste de la ville (chômage, précarité des quartiers, rapports aux institutions en charge de la ville).

³⁹ DIB Yazid, *Du sucre à de l'huile sur le feu*, Le Quotidien d'Oran, 13 Janvier 2011

2. INSTRUMENTS ET METHODOLOGIE D'APPROCHE :

2.1. La recherche documentaire :

A la fin des années 1990, lors de l'élaboration de notre mémoire de magistère, nous avons souligné, concernant les écrits sur la ville et l'urbain en Algérie, la production prolifique d'études de type institutionnel, aménagement urbain et urbanisme opérationnel surtout. Mais par contre, les travaux de recherche scientifique, de laboratoires de recherche, les revues et périodiques spécialisés étaient rares.

Aujourd'hui nous constatons une évolution sensible en la matière. Des thèses en sociologie, en histoire, en architecture et en géographie, des mémoires et des revues ont été d'un grand apport pour la réalisation de notre recherche présente. Des numéros spéciaux sur la ville, de revues, telles « Insaniyat », « Nagd » et beaucoup de travaux de chercheurs locaux et nationaux ont défriché les espaces urbains des villes d'Oran, Alger, Constantine, de villes du Sahara et toute une armature de moyennes et petites villes. La ville s'est érigée ainsi en objet de recherche, pluridisciplinaire et est devenu un axe de recherche prioritaire.

Par ailleurs, au plan plus large de la littérature internationale, les travaux sur l'urbain, en tant que phénomène planétaire, les tendances à la métropolisation et aux modes de vie de plus en plus urbains nous ont permis de comprendre les processus en cours, dans notre société urbaine en « marche », dont la configuration socio urbaine mouvante décline des changements. Cette documentation, notamment en sociologie et en anthropologie urbaines, a permis de positionner le problème urbain et les pratiques et usages des habitants des quartiers, investis par notre enquête. Les catégories et des concepts tels que les notions d'urbanité, d'espaces urbains publics, de quartiers, de sociabilité urbaine et de liens sociaux nouveaux proposés, même s'ils se sont produits dans des contextes temporels et sociétaux différents, nous ont permis de décrire et analyser notre société urbaine.

La faisabilité de ces catégories, nous l'avons également testée grâce à une expérience de terrain et de pratique qui nous est particulière.

La documentation historique et géographique sur la ville d'Oran est dense. Les données sur la genèse de la ville d'Oran, son histoire sociale, son patrimoine nous ont été utiles. Les études à caractère orientaliste de la « Société de géographie et d'archéologie » publiées dans ses bulletins et des travaux, plus récents d'historiens et de sociologues sur les spécificités du peuplement d'Oran nous ont éclairées sur le mouvement contradictoire qu'a toujours connu la ville, tantôt attractive, tantôt répulsive, selon les conjonctures de son histoire et du politique.

Nous avons diversifiés nos outils de recherche. Les matériaux rassemblés le sont également.

Pour Hai Dhaya, nous avons étayé les informations sur l'espace urbain public partagé, les usages des lieux et les manières dont ils sont vécus par les deux catégories d'habitants.

Pour Hai Khémisti, nous nous sommes beaucoup plus interrogé sur une préoccupation fondamentale des habitants de la cité des enseignants, celle des parties communes et les moyens mobilisés pour revendiquer plus de ville. Nous avons également interrogé le vécu de catégories de jeunes travailleurs de et dans la cité, leurs expériences dans l'activité qu'ils ont « choisi » et leurs liens aux espaces du quartier.

2.2. Les outils méthodologiques utilisés :

Notre recherche étant consacrée aux acteurs ordinaires que sont les habitants de la ville d'Oran et leur rapport à l'espace urbain, nos populations cibles sont représentées par deux catégories d'acteurs.

Les habitants de quartiers anciens et nouveaux, leurs discours et leurs pratiques de la ville et des espaces urbains publics, représentent une de nos catégories de recherche.

Dans les ménages enquêtés, ce sont les chefs de ménage, propriétaires ou locataires des habitations qui sont interviewés.

D'autre part la deuxième catégorie, est constituée de jeunes habitants des quartiers anciens et nouveaux leurs usages et leurs pratiques quotidiennes dans l'espace collectif urbain, lieu de nos enquêtes.

Ces jeunes constituent une catégorie multiple et variée. Catégorie intéressante, dans sa dimension habitante et active dans un espace urbain en recomposition. Souvent dans une position de fragilité et de précarité, elle se déploie avec ses moyens et ses stratégies propres.

Le choix des deux quartiers n'est pas fait dans le but d'une étude comparative, mais plutôt dans une problématique se voulant initiatrice d'une réflexion sur les différentes formes d'urbanités et la diversité dans la morphologie sociale et urbaine actuelle de la ville d'Oran. Véritable espace urbain, accueillant une mosaïque de groupes sociaux, d'individus, de trajectoires socio urbaines et surtout exprimant les processus en cours dans la métropole oranaise. C'est plutôt dans une posture alliant et démontrant l'adversité et non la comparant que nous nous plaçons.

Cette adversité concerne les caractéristiques différentes de ces deux quartiers. Leur ancienneté dans le tissu urbain, le type de constructions...etc.

C'est dans la nature même de ces deux entités de la ville que cela se reflète. Hai Dhaya, quartier de la ville coloniale et Hai Khémisti, quartier de la ville postcoloniale moderne, situé dans la zone des projets urbains récents et des projections futuristes. Ces quartiers regroupent aussi des catégories sociales et socioprofessionnelles différentes. En particulier des catégories de jeunes, les unes supposées privilégiées par rapport aux autres.

ORAN

LOCALISATION DES QUARTIERS HAI KHÉMISTI / HAI DHAYA



-Les Objectifs de l'enquête :

L'objectif attendu de la première étape de notre enquête est de revisiter l'urbanisation en cours et les pratiques sociales à l'œuvre dans ces quartiers distincts, de par leur configuration sociale et leurs morphologies socio-spatiales. Et les processus de refondation de liens sociaux sur fond d'urbanité en construction.

En second lieu nous réinvestissons ces espaces, afin de préciser les représentations et les pratiques locales de l'espace extérieur urbain « public », « commun » en tant que lieu de sociabilités, de partage et de conflit, pour ces jeunes habitants. De même que leurs manières de s'approprier la ville et d'occuper l'espace urbain, à travers le travail informel, et des stratégies propres liées à l'histoire et à la morphologie sociales des groupes habitant le quartier.

Nous nous attardons sur le rapport de catégories de jeunes habitants, à cet espace, leurs pratiques d'appropriation et leurs capacités de production et d'invention d'un espace urbain public. Les temporalités, les usages et les échanges de ces jeunes, dans l'espace urbain public, nous éclaireront sur les pratiques publiques à l'œuvre dans la ville.

Cette étude de micro milieux nous permet de voir comment des jeunes se côtoient et se regroupent dans les espaces urbains. Comment en tant qu'acteurs dans la ville, ils produisent des identités collectives avec des différences et des similitudes, sociales et individuelles et ce, à travers des cultures urbaines et des modes de vie.

1. L'Enquête ménage :

- Le questionnaire :

Notre enquête a été organisée en deux étapes, la première réalisée en 2010 est plutôt quantitative, c'est une enquête ménage avec passation d'un questionnaire par entretien, il comporte les rubriques suivantes :

- 1- Les caractéristiques des chefs de ménage et des ménages : situation familiale, professionnelle, mobilité géographique.

- 2- Le logement, la maison : taille, niveau de confort et éventuelles transformations
- 3- Les espaces communs et la question de la copropriété, la gestion et l'entretien.
L'organisation collective dans le quartier.
- 4- Les espaces de convivialité et de rencontre : types, niveau et formes de fréquentation/utilisation
- 5- Les relations de voisinage : la représentation sociale du voisin, les formes de sociabilité.

Le contenu du questionnaire consiste à :

- 1- identifier le ou les types de ménage résidents dans le quartier : variables démographiques et sociologiques, situation par rapport au travail rémunéré, l'ancienneté dans le quartier, l'expérience de la ville et particulièrement le discours sur les espaces urbains publics.
- 2- Décrire l'habitation (sa nature juridique, sa taille et le niveau de confort domestique), pour pouvoir déterminer la situation socio urbaine des habitants du quartier
- 3- Identifier l'espace urbain public tel que vécu et pratiqué par les habitants, les formes de rapports à l'espace urbain public du quartier.
- 4-Décrypter les types de liens sociaux dominants dans le quartier et la vie sociale dans le quartier : solidarité, bénévolat, associations, etc...

- **L'Echantillonnage :**

La base de notre échantillonnage est constituée par les données des statistiques du recensement de la population et de l'habitat d'Avril 2008.

Le degré de tirage est le quartier et le secteur urbain.

Pour le cas de Hai Dhaya:

Compris dans le secteur urbain Ibn Sinna, il a été organisé en 17 districts englobant dans leur ensemble 27 îlots.

Les données globales de 2008 sont :

Population totale 16263 habitants

Nombre de logements habités : 2562

Nombre de logements inhabités : 119

Logements à usage professionnel : 10

A partir de ces informations et sur la base d'un pourcentage de 10% des logements habités (au nombre de 2430), nous avons sélectionné un échantillon de 240 habitations avec 1 ménage par habitation, pour la passation de notre questionnaire. L'entretien a eu lieu avec le chef de ménage, il a concerné tout le ménage, le chef de ménage, son conjoint (époux, épouse), les enfants et toute personne vivant dans le ménage.

Les îlots choisis ont été soumis aux critères suivants :

- 1- Leur ancienneté et leur localisation dans la partie Sud-Est du quartier, premier noyau lors de la création du recasement du « petit lac », autour du marché, devenu centre du quartier.
- 2- Selon les deux modes d'implantation locale ancienne: la rue et le bloc. Nous avons mené notre enquête sur six (6) rues (de la n°1 à la n°6) et 8 blocs (n°2, 8, 9, 10, 11,12, 13 et 14).

Pour le cas de Hai Khémisti, « la cité des enseignants » :

La base de sondage est également le recensement de 2008 et le degré de tirage, le secteur urbain d'Oran-Est dénommé Essedikia.

Il a été organisé en plusieurs îlots dont le n°1 et le n° 2 qui nous intéressent.

Dans ces îlots sont distribués un ensemble d'immeubles en R+4.

Nous avons sélectionné 100 logements, ceux occupés, en 1987, par les premiers bénéficiaires, principalement des familles d'enseignants.

Ces immeubles sont composés d'un rez-de-chaussée + 4 étages. Ils sont implantés autour de petites places ayant la configuration d'une cour (voir photographies en annexe, p. 284 et 285).

Les logements sont compris dans des îlots, constitués de blocs.

Chaque bloc comprend un ensemble de 4 à 6 immeubles, avec deux entrées chacun.

Notre passage a été systématique, dans chaque cour. Nous avons procédé à une sélection correspondant à 10 logements par immeuble.

Nous avons constitué ainsi un échantillon aléatoire de 100 logements puisés dans les plus anciens bâtiments destinés aux cadres de l'éducation nationale.

3- L'enquête qualitative :

- La population cible : des catégories de jeunes dans le quartier

La seconde étape est une enquête qualitative. Nous avons ainsi, diversifié notre investigation sous forme d'entretiens guidés, auprès de jeunes habitants des deux quartiers. Le choix de ces catégories s'est fait de la façon suivante :

Nous avons choisi une population cible de 10 jeunes pour Hai Dhaya et 10 pour Hai Khémisti, que nous avons choisi dans les ménages enquêtés, disponibles pour ces premiers entretiens. Nous avons opté pour la tranche 18-40, en référence à la méthode d'Olivier Galland.⁴⁰

- a- Pour le quartier Hai Dhaya, le choix est fait selon le travail informel spécifique exercé dans la place publique. Cette activité de « brocante » et de travail de récupération, nous l'avons choisi en raison de sa singularité en tant que savoir faire expérimenté dès la création du quartier. Elle est liée à l'histoire socio urbaine de celui-ci et aux trajectoires particulières de ses habitants.

⁴⁰ Voir à ce propos le paragraphe sur la notion de jeunesse p.71

Ces trajectoires sont essentiellement issues de la politique coloniale du regroupement et de ses incidences, elles ont survécu au temps et aux différentes politiques sociales et urbaines de l'Etat Algérien indépendant.

- b- La deuxième catégorie de jeunes habitants a été investie dans un quartier opposé, de par sa morphologie, sa localisation dans la ville et le contexte historique et social dans lequel il est apparu.

La « cité des enseignants » située à Hai Khémisti, quartier, relativement nouveau issu des politiques post indépendance et constitué d'un habitat tout à fait différent, celui du grand ensemble urbain, le logement moderne.

Dans ces zones d'habitat urbaines nouvelles (ZHUN), des catégories de jeunes occupent et s'approprient des espaces, par le contournement et le détournement d'espaces en rez-de-chaussée.

Le guide d'entretien :

Trois axes principaux constituent les entretiens adressés aux jeunes :

- 1- Leurs Ressources puisées dans le quartier
 - Scolarité et niveau d'instruction
 - Activité et travail
- 2- Leur rapport à l'espace urbain public :
 - Situation résidentielle
 - Les espaces urbains publics les plus fréquentés
- 3- La vie sociale dans le quartier :
 - Les relations de voisinage
 - L'implication/mobilisation dans le quartier

Pour les commodités de la lecture, les jeunes habitants de la cité des enseignants et de Hai Dhaya et, dont le profil général figure en annexe, pages 250 et 251, nous les

désignons par la lettre J (pour le premier) et J' (pour le second) et le numéro d'ordre figurant sur le tableau.

CHAPITRE I
REFERENTS THEORIQUES ET
CATEGORIES DE RECHERCHE

CHAPITRE I

REFERENTS THEORIQUES ET CATEGORIES DE RECHERCHE

I.1 Les Théories à la base de notre recherche:

1- La théorie du laboratoire social :

Développée par l'école de Chicago, elle nous paraît opportune à plus d'un titre en ce qui concerne les effets socio-urbains du processus d'urbanisation que vit la grande ville algérienne. Apparition et densité de problèmes sociaux, paupérisation, exclusion et criminalité, qui ont fait le socle des grandes enquêtes et observations directes, menées par les chercheurs de cette école de sociologie urbaine.

Ce référent, définissant l'urbanité comme un mode de vie⁴¹ (urbanism as a way of life) ; Il reprend ainsi les conclusions de Georges Simmel qui définit la grande ville (métropole), à la différence de la ville-usine, comme un espace d'expression et de rayonnement qui vit un triple processus d'attraction, d'incorporation et de renforcement cumulatif. Elle multiplie les types professionnels, élargit l'éventail des métiers, diversifie les opportunités ; Non seulement elle tolère les différences, mais elle les récompense.

D'autre part, ce qu'a montré l'école de Chicago, c'est la capacité du lien social à se déployer. Dans le vocabulaire de la sociologie américaine, c'est ce qui marque le passage des « groupes primaires » aux groupes secondaires », à savoir, la perte de la sociabilité d'interconnaissance, le glissement de la communauté aux réseaux.

⁴¹ WIRTH Louis, *la ville un ou des modes de vie*, in Yves GRAFMEYER, ISAAC Joseph, 1990, *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Aubier Montaigne, 3^{ème} Ed., p. 370

2. La théorie des cultures publics et savoirs communs :

Le caractère problématique de l'espace commun, apparaît comme une construction qui s'impose. Ce qui nous amène à nous interroger sur les conditions sociales des espaces que nous étudions. Conditions qui vont permettre l'émergence de cet espace commun, et par là même, la production d'une culture partagée.

Nous pouvons d'ores et déjà parler de micro cultures dans le sens décrit par le sociologue Alain Battégay : « une micro culture est le lieu d'un jeu entre des expériences concrètes et personnelles, des dispositions et des significations plus générales vis-à-vis desquelles, elles servent de base de pertinence »⁴². C'est bien pour cette raison qu'Ulf Hannertz souligne l'imprécision du terme sous culture qui peut signifier qu'on a affaire à un segment d'une culture plus large.

La théorie des cultures publiques et savoir local, que l'on entrevoit dans l'espace urbain public grâce aux travaux de l'anthropologue, Ulf Hannertz⁴³; permet de cerner les formes à travers lesquelles s'expriment ces cultures publiques quand elles se développent dans les espaces urbains. Cette approche, nous la développons dans l'aspect traitant l'investissement des territoires et de différentes parties de la ville d'Oran, par des acteurs sociaux, tels des jeunes brocanteurs résidents dans le quartier Eddaya quand ils se déplacent pour la collecte de produits et marchandises destinés à la revente.

Nous abordons la question des savoirs locaux communs qu'ils développent avec les autres habitants de la ville. Ceux chez qui ils achètent leur marchandise, la ressource de leur travail. Ils leur communiquent ainsi des savoirs contenus dans leur manière de négocier, de communiquer avec eux, la manière d'échanger, le respect, le non respect de l'activité, prise au sérieux...etc.

⁴² BATTEGAY Alain, *L'espace commun entre mythe et reconstructions*, variations CNRS, Université Lyon 2 p.10

⁴³ HANNERTZ Ulf, *Complexité culture et culture publique*, traduit par A. BATTEGAY, Paris : Ed. L'Harmattan, Paris 2010

Ainsi, ces micro cultures naissent à partir de systèmes d'interaction entre des individus qui s'organisent autour d'échanges, de négociation, de projets susceptibles de prendre une forme plus ou moins définitive : « Elles ressemblent à des chantiers qui se forment autour de rêves, de désirs, d'aventures mais aussi de crises existentielles, de déprimés parfois ».⁴⁴

3 – Théories du lien social :

L'urbanisation et la recomposition du lien social :

Nos populations d'enquête dans leur discours et leurs pratiques semblent expérimenter et vivre, au quotidien, deux formes de relations sociales. La première inhérente aux relations communautaires, telles que traduites par la notion de Communalisation par Max Weber (F.Tönnies 1887)⁴⁵ . Ce sont des relations sociales fondées sur le sentiment subjectif, traditionnel ou émotionnel, d'appartenir à une même collectivité⁴⁶.

La seconde forme, sociétaire, traduite par la notion de sociétisation, est par contre, fondée sur des relations d'intérêts, motivés rationnellement (en valeur ou en finalité). Notre intention est justement, de montrer comment des habitants d'Oran et particulièrement les jeunes sont animés par ce sentiment d'appartenance à une communauté de destin ; partageant des vécus similaires, et comment ils sont liés par la filiation, la force de la tradition, les héritages culturels ; et comment ils construisent des liens dans d'autres espaces que le voisinage et la famille. Liens dictés par la nature de leurs activités quotidiennes et leur rapport aux espaces de la ville vie, désormais plus diversifiés, plus nombreux.

⁴⁴ ROULEAU-BERGER Laurence, *La ville intervalle, jeunes entre centre et banlieue*, 1993, Paris : Ed. Méridiens Klincksieck, p. 130

⁴⁵ TONNIES Ferdinand, *Communauté et Société*, Ed. Retz, Paris, 1977

⁴⁶ SCHREKER Cherry, 2006, *La communauté, histoire critique d'un concept de la sociologie anglo-saxonne*, Paris : Ed. Sociologie de la connaissance, pp. 24-25

Le processus de rationalisation, relation historique entre deux grands types de socialisation que développe Max Weber, le lien communautaire et le lien sociétaire,⁴⁷ peut être repris dans le cas des effets de l'urbanisation en Algérie, si l'on s'en tient aux formes d'organisation développées et inventées par les jeunes dans le quartier Hai Dhaya précisément. Leur redéploiement dans la ville, les types de contact et de tractation entre eux, nous permettent de parler de nouveaux liens qui se tissent entre les jeunes et de l'évolution de leurs regards sur la ville. Leurs discours sur le rapport au quartier et leurs représentations des habitants du reste de la ville, en attestent.

I.2 Catégories et notions à la base de notre recherche :

Mots clefs: ville, quartier, urbanité, espace urbain public, jeunesse, acteur social, lien social, compétences et savoirs urbains

Ainsi, sommes-nous partis de la question de l'urbanisation en cours dans la ville d'Oran, les formes qu'elle prend dans deux quartiers différents, et particulièrement les représentations et les discours des habitants de ces quartiers. Ceci nous a révélé trois entrées différentes, mais complémentaires, pour la compréhension des processus en cours dans l'espace urbain à Oran:

- 1- Les habitants et leurs pratiques concourant à l'urbanisation
- 2- Les formes de lien social et les sociabilités qui se construisent dans le quartier
- 3- La catégorie des jeunes habitants (sous-groupes) et son rapport à l'espace urbain public dans le quartier. Leurs manières de s'approprier ces espaces urbains et les moyens dont ils se dotent pour créer leurs propres ressources d'acteurs urbains.

Cet intérêt que nous portons aux jeunes dans l'espace urbain oranais, s'aiguise pour nous en tant que chercheurs en sciences sociales, soucieux de la nécessité de cerner les catégories que nous étudions.

Nos disciplines définissent la catégorie "jeune" sous différents aspects et "angles d'analyse". Notre propos n'est pas de nous attarder sur les différents contours théoriques que revêt cette notion, il relève simplement de l'idée que la jeunesse est plurielle. Les catégories objet de notre recherche, nous les avons puisés dans une réalité qui s'est imposé à nous par l'acte quotidien et la visibilité dans l'espace urbain « public ».

I.2.1. La notion d'Acteur social de / dans la ville.

L'acteur social est celui qui modèle, façonne et donne une image à l'espace et, en même temps, lui attribue un contenu; le signifiant et le signifié, l'image et la symbolique des espaces urbains privés et ou publics.

- *L'activité sociale dans la société moderne*

Max Weber souligne que les contraintes sociales et les déterminismes ne sont pas des lois absolues, mais des tendances qui laissent place à la décision individuelle. C'est l'action des individus qui agissent en fonction des valeurs, de motifs et de calculs rationnels qui fonde la société. L'activité sociale est triple dans les sociétés humaines: elle est traditionnelle, liée à la coutume (façon de manger, de saluer), affective (passions, jeux), rationnelle instrumentale axée sur des valeurs ou un but utilitaire, c'est cette dernière qui caractérise les sociétés modernes ; selon Max Weber, l'entrepreneur capitaliste, le savant, le consommateur ou le fonctionnaire agissent selon cette logique.

1. Le sujet social, acteur compétent :

La pensée sociale considérant le fait social comme un processus qui se construit dans le cadre de situations concrètes ; Nous sommes tentés de citer à ce propos Anthony

Giddens⁴⁸ a réfléchi sur les cadres logiques et méthodologiques dans lesquelles les sciences sociales doivent penser la société et les comportements humains. Il propose de dépasser les oppositions traditionnelles, individualisme/holisme et adopte une grille d'analyse qui tient compte des contraintes sociales déterminant les actions des individus. Pour lui, il existe un dilemme, à dépasser, entre l'objectivisme et le subjectivisme, entre les théories de la contrainte sociale (E. Durkheim) et celles de l'acteur social : « Il y'a aujourd'hui, pour les sciences sociales, difficultés à conduire le changement social, le problème majeur de nos sociétés est d'apprendre à gérer les risques plutôt que de chercher et vouloir tout maîtriser..... L'acte social n'est pas banal, il ne se fait pas de façon automatique, car le « sujet social » est un acteur compétent ; les sujets se comportent en fonction des connaissances qu'ils ont de la situation ; chaque décision que prend «l'acteur social », fait partie d'un processus dynamique de construction de soi »⁴⁹.

Il rejette également le fonctionnalisme qui considère que les structures sociales ont une essence différente de celles des individus qui les composent et font peser sur eux un ensemble de contraintes. Il voit différemment les choses ; pour lui, les acteurs sociaux, même s'ils sont contraints par les systèmes sociaux, agissent à leur tour sur ces derniers par ce qu'il appelle le : « structurel, à la fois contraignant et habilitant, fait de règles et de ressources ».⁵⁰ Cet auteur se place dans une posture de compréhension de l'acteur ; Il intègre deux dimensions dans son approche, le temps et l'espace.

Puisant dans les apports de la géographie, il s'attache également à comprendre le rôle des espaces centraux ou périphériques, dans le comportement des acteurs. Il a un regard sur le changement social et le définit comme : « un processus de

⁴⁹ GIDDENS Anthony, *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, 1987, Michel Audet, trad., Paris : Ed. PUF., 1987

⁵⁰ NIZET Jean, *La sociologie d'Anthony GIDDENS*, 2007, Paris : Ed. La découverte/Repères

reproduction/production d'institutions sur la longue durée, du fait des actions menées par les individus ». ⁵¹

Ce regard étudie les systèmes sociaux et les modes par lesquels ces systèmes s'ancrent dans les activités d'acteurs doués de savoirs et de savoirs faire, situés dans le temps et l'espace et faisant usage des règles et des ressources dans une panoplie de contextes d'actions ; sont reproduits dans l'interaction des acteurs et par elle. A. Giddens finit par affirmer que : « connaissance savante et connaissance ordinaire ne sont sans doute pas identiques, mais elles ne sont pas séparées, et elles ne peuvent pas l'être ». ⁵²

Ainsi « la praxis », entrevue comme une série continue d'activités de fait, est reprise par l'auteur pour désigner les pratiques sociales, il rejoint Karl Marx dans sa fameuse formule « Faire et ce faisant se faire ».

Le préalable à l'apport d'A. Giddens est que la société est auto organisée, elle émerge de façon autonome, en comportements propres, mais non contrôlés et non contrôlables par les acteurs car elle est trop complexe. Il en résulte que : « Les activités sociales des acteurs sont récursives et recrées sans cesse par eux, en faisant usage des moyens qui leur permettent de s'exprimer en tant qu'acteurs. Les agents produisent et reproduisent les conditions même qui rendent leurs activités possibles ».

Ce qui est particulier à la théorie d'A. Giddens, c'est qu'elle attribue à la spatialité et à la temporalité une dimension incontournable. L'action est contextuelle, elle ne se conçoit que si elle est placée dans le temps et dans l'espace, en tant que durée ; comme « un flot continu de conduites, ...d'expériences vécues et dans le cadre de contextes dans lesquels elle s'insère continuellement et qui la mettent en forme ». ⁵³

⁵¹ NIZET Jean, op cit p. 51

⁵² NIZET Jean, ibid p. 55

⁵³ PICHERE Pierre, La socio-d-Anthony-Giddens., <http://www.melchior.fr/6542.0.html>, p.1-2

2. L'acteur social dans le conflit :

Alain Touraine⁵⁴ reprochant à la sociologie classique (E. Durkheim, M. Weber) d'être foncièrement évolutionniste, hantée par le problème de l'articulation entre l'ordre et le mouvement et une société en constante modernisation avec des mécanismes d'intégration et de régulation, postule pour une opposition tranchée entre l'acteur et le système.

La sociologie critique a développé l'idée que l'évolution des sociétés du 20^{ème} siècle a dévoilé les rapports de pouvoir qui imprègnent le tissu social.

Reprenant ces thèses, Alain Touraine les qualifie de réductrices de la place de l'acteur social. Celui-ci est dominé, réduit au silence et n'a de rôle que dans les limites de ses jeux, ses stratégies. Faisant abstraction de son inscription dans le système social, ce courant de pensée définit la société comme un ensemble de règles et de conduites qui se dissout en une trame infinie de transactions et de compromis.

Il importe donc, de reconstruire un mode d'analyse qui puisse cerner les métamorphoses de la vie sociale, en redonnant une place à la catégorie d'action sociale.

C'est en cela que nous reprenons à la faveur des acteurs habitants dans nos lieux d'enquête, cette problématique d'Alain Touraine pour lequel, l'essentiel est que la séparation croissante entre l'acteur et le système soit remplacée par leur interdépendance.

La société serait alors, un réseau complexe de relations sociales, qui se définit par la capacité d'autoproduction, à savoir, une création incessante de modèles culturels et une transformation des normes sociales en pratiques.

Carol Levasseur, dans sa lecture d'A. Touraine précise : « En fait la méthode de Touraine est de tirer la conscience des acteurs vers les rapports en conflits

⁵⁴ TOURAINE Alain, *Le retour de l'acteur social*, 1984, Paris : Ed. Fayard

fondamentaux dans lesquels ils sont engagés quotidiennement,car les mouvements sociaux recouvrent des conduites dont le propre n'est pas le fait que des acteurs réagissent à des situations, mais qu'ils produisent les situations par leur action conflictuelle ». ⁵⁵

Il est vrai que la notion centrale de la thèse de Touraine est celle du mouvement social avec toute son ampleur mobilisatrice et organisée autour du « sujet producteur de son histoire ». Là n'est pas notre propos dans ce modeste travail d'interrogation de la « société » oranaise à l'épreuve de l'urbain, déployant des capacités à agir sur elle-même, dans un quotidien la mettant en phase du système de pouvoir réel caractérisé par le flou institutionnel et la multiplicité des réseaux d'intérêt autour de la gestion de la ville.

Ces micros actions du quotidien, ne constituent-elles pas ce qu'Alain Touraine⁵⁶ appelle l'action sociale qui va produire des situations ?

A ce niveau, nous portons l'acteur social comme élément de notre approche ; car nous retrouvons, à partir des terrains investis, en particulier chez les catégories de jeunes habitants de la ville d'Oran, des signes d'une volonté d'auto réalisation, de bien être matériel, d'attentes relationnelles en fonction de besoins.

Les propositions d'un passage difficile de l'individu sujet à l'individu acteur social faites par Guy Bajoit⁵⁷, inscrites dans tout un ensemble de contraintes structurelles, traduites dans une culture ambiante intériorisée, nous paraissent descriptives de l'état actuel des choses dans les quartiers investis.

⁵⁵ LEVASSEUR Carol, Lecture de l'ouvrage d'Alain Touraine : « *Le retour de l'acteur social* », in politique n°8, 1985, pp.133-143

⁵⁶ TOURAINE Alain, *op. cit.* p. 341

⁵⁷ BAJOIT Guy, *De l'individu sujet à l'individu acteur : un passage difficile, socioanalyse des raisons d'agir*, 2010, Presses universitaires Laval, Québec

3. L'acteur social et la ville

Aborder cette notion (acteur social) dans le champ de l'urbain, c'est induire à la notion de régulation sociale, que propose Pierre Signoles. Car les acteurs individuels et collectifs qui composent un système social « ne sont jamais réduits à des fonctions abstraites et désincarnées »⁵⁸.

Ce sont des acteurs à part entière, qui, à l'intérieur des contraintes imposées par le système, disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres. P. Signoles⁵⁹, explique la légitimité de l'action des citoyens des villes du Maghreb, dans le cadre de la négociation et de la transaction sociale. Il précise que l'approche en termes d'acteurs et de système d'actions, favorise un déplacement des objets de la recherche. Ce qui est important, ce sont les « modes de faire » de l'action et non les résultats : « La compréhension et l'interprétation des modes de faire, selon l'expression de Michel Foucault, ce que « Les hommes font et comment ils le font ».

Il est évident, comme le souligne P. Signoles, que là, il ne s'agit plus seulement des processus de décision des institutions et des pouvoirs organisés, mais également des individus, des acteurs de et dans la ville, des citoyens ordinaires en quelque sorte.

Pour autant, la question de savoir qui sont les « acteurs de la ville », de sa fabrication, fait débat entre ceux qui donnent plus de place aux acteurs institutionnels, que les décideurs, ingénieurs et techniciens de l'urbain et de l'urbanisme, ceux par qui, écrit P. Signoles : « la ville est faite et ceux qui considèrent que sont acteurs de la fabrique urbaine l'ensemble des habitants de la ville, tous les individus qui y vivent, y travaillent, s'y déplacent et la pratiquent et grâce auxquels, jour après jour, micro action par micro action, la ville « se fait ».⁶⁰

⁵⁸ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'Acteur et le Système*, Paris : Ed. Du Seuil, Paris 1977, pp.35-54

⁵⁹ SIGNOLES Pierre, s/d, *Projet FSP « Faire la ville en périphérie(s) Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb*, 2008.

⁶⁰ SIGNOLES Pierre, rapport de synthèse final des travaux du projet FSP, Tours 2010, p.7

Cette acception, qui attribue le qualificatif « d'acteur » aux « citoyens ordinaires » du fait qu'ils disposent de compétences et de savoirs, est également partagée par le collectif de chercheurs ayant travaillé sur le monde arabe, et qui décrivent les compétences des citoyens comme « Autant d'arts de faire contribuant matériellement et symboliquement à façonner, modeler et (re) qualifier l'espace urbain..... En d'autres termes, ceci revient à les placer « en situation non plus seulement de récepteurs de la ville, mais également de producteurs, d'émetteurs, d'utilisateurs et de fabricants de référents et de modèles urbains et sociaux »⁶¹ .

I.2.2 L'Espace urbain public en question :

Avant de présenter les résultats de notre enquête sur les pratiques sociales dans l'espace urbain public ; plus particulièrement celles de la catégorie jeunes habitants des quartiers Hai Dhaïa et Hai Khémisti. Nous nous arrêtons sur la notion d'espace public, afin d'en définir les contours, utiles à notre analyse des espaces en question. Les pratiques des différentes catégories d'usagers dans des espaces urbains de quartiers ont montré des différences et des ressemblances selon les situations et les lieux. La diversité des usages, ceux des jeunes en particulier, est révélatrice de rapports aux lieux spécifiques.

Comme le précise Anne Querrien (urbaniste et chercheuse CNRS), l'espace public découle de : « l'affirmation d'un droit public, droit de visite et droit de regard, soit l'accès à un espace, la liberté de circuler offre de l'espace à la liberté d'imaginer »⁶².

Les sciences sociales utilisent la notion d'espace public soulignant son évolution à travers l'histoire, sa polysémie et son rattachement à une multitude de disciplines.

La sociologie définit, généralement l'espace public comme un espace de sociabilité problématique car l'espace public n'est pas prédéfini une fois pour toutes, il est l'objet d'une construction sociale ; il est toujours en cours de production. Issac Joseph écrivait en 1984 : « Lieu de réglages et d'ajustements incessants de la distance et de la

⁶¹ BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, 2000, op. cit. p. 17

⁶² QUERRIEN Anne, *Espaces publics en villes*, in Les Annales de la Recherche Urbaine n° 57-58, p.5

proximité, de la présence et de l'absence à autrui, de l'interaction sociale concertée, l'espace public interroge le processus même de production de la vie sociale. ⁶³»

1. L'Espace public, à travers l'histoire :

La rue dans les villes grecques et romaines :

De la Mésopotamie au monde gréco romain, la rue a toujours été présente, pas d'établissement humain sans réseau viaire. Les chemins précèdent l'apparition l'homme, ils sont tracés par les animaux, les hommes ont trouvé sur les passages des animaux, l'eau, le gibier, les places de pâturage et de culture.

Dans la cité grecque : l'endroit le plus caractéristique est l'**agora** (qui signifie se rassembler, réunion des citoyens), elle est généralement conçue à l'image de l'organisation politique, égalitaire, d'accès difficile, elle est réservée au corps des citoyens et préservée de la bassesse du travail manuel et du négoce. Les rues sont réduites à un rôle utilitaire, une seule fonction, la circulation, elles sont étroites et en pente selon le relief.

Les romains accordent plus d'intérêt aux voies publiques, et aux édiles: personnes qui s'occupent des édifices sacrés et privés, et le magistrat municipal, membre de l'édilité, qui pénalise tout particulier qui ne s'acquitte pas de l'entretien de la partie de la voie publique qui lui incombe.

La rue dans les villes occidentales :

Le Moyen âge : la ville a deux traits caractéristiques, la clôture et l'accessibilité. Sphère domestique et sphère privée sont brouillées, l'espace urbain y est un espace de contact qui informe et fait coïncider les voies de la circulation et de l'information. Selon l'architecte urbaniste F. Choay dans son ouvrage « Espacements », 2003 : " dans la ville médiévale coïncident toutes les activités, rurales, artisanales, commerce, le

⁶³ ISAAC Joseph, *La ville sans qualité*, 1998, La tour d'Algues, Paris, p. 23

stockage des grains, les déchets, les excrémentsLes rues médiévales ont un statut mitigé, aux usages multiples ce qui crée des litiges entre les habitants"⁶⁴.

La renaissance introduit le principe de composition urbaine, depuis la rue on entrevoit la place; la rue doit être à la fois belle et pratique, mettre en spectacle la ville et faciliter la circulation.

La rue dans la ville contemporaine

On pourrait l'appeler la rue des urbanistes, elle est aimable, revêche, accueillante, animée, déserte, triste.

La ville de la modernité est magique, elle est en perpétuel mouvement : « Traversée par des flux incessants, les transports, la métropole déploie en Europe et aux Etats-Unis, ses gares en fer, ses grands magasins, ses parcs et jardins publics, ses théâtres et ses cafés...Elle n'a pas de limites, elle est cosmopolite et attire de plus en plus ".

En 1867, l'architecte Idelfonso Cerda publie, à Barcelone, sa théorie de l'urbanisation. Il est à l'origine du mot *urbanisme*, terme qui désigne « l'ensemble des principes et règles qu'il faut appliquer pour que les constructions et leur regroupement loin de réprimer et affaiblir les facultés physiques, morales et intellectuelles de l'homme social, puissent contribuer à favoriser son développement, son bien être individuel et le bonheur public ». Pour Cerda la rue est nécessaire pour l'homme pour se mouvoir et se reposer, il la conçoit plutôt large, vu tous les modes de circulation. Il propose des passages couverts, des voies urbaines avec des arbres, des bancs publics pour le repos des piétons, des toilettes publiques...Au même moment, à Paris le baron Haussmann (1809-1891), sous Napoléon III, procède à la percée des avenues et des boulevards et crée des parcs et des squares. Le confort de la ville devient une préoccupation des services municipaux, la rue, à cette époque est un lieu de vie et même de survie pour de nombreux citadins.

⁶⁴ CHOAY Françoise, *L'évolution de l'espace*, in *Espacements*, 2003, Milan : Ed. Skyra, p. 27

2. L'espace public dans le monde arabe :

Thierry Paquot (2009),⁶⁵ philosophe de l'urbain, fait une synthèse de ce qu'est l'espace public dans le monde arabe. Si l'on s'en tient à la ville traditionnelle arabe proprement dite, une terminologie spécifique s'impose : pour désigner l'espace on dit El makan (le lieu) ou **Al-fada** (l'étendue d'un terrain).

André Raymond (1999)⁶⁶ estime que l'expression espaces publics n'existe pas dans la ville arabe. Sociologues et juristes constatent plutôt l'extension du domaine privé (el **fin**a, qui signifie: cour, extension). Cet espace protège la vie privée des citoyens, il représente l'espace additionnel qui s'étend autour des constructions et dans les impasses et est considéré par les habitants comme espace semi privé, possédé collectivement (usage privé d'un morceau d'une parcelle commune).

Se constitue ainsi des espaces de horma (la maison est inviolable), elle ne s'ouvre pas directement sur la rue, la **skifa** est l'espace de passage du privé au public, souvent même on intègre une portion de rue à cet ensemble qui constitue le quartier (la **hara**) selon Kaddour Zoulai⁶⁷.

La hara est comme un village dans la ville, c'est en fait un espace intime, où un étranger est vite repéré et invité à quitter cette zone de horma. L'emboîtement des horma réserve le quartier aux familiers.

Dans le monde musulman contemporain, un ensemble de travaux montrent que des espaces publics dans la ville du monde arabo-musulman sont en fait les lieux fréquentés par une population diversifiée, qui s'y rend sans se les approprier de manière privative (hammam, souk, marché, café, mosquée), et beaucoup de ces lieux cumulent aspect public et « débat politique ».

Cela est vrai notamment pour les «diwaniya », au Koweït ou les «mafraj » au Yémen. Dans la ville marocaine précise la sociologue F. N. Bouchanine, l'espace public comporte des rues, des espaces festifs, des souks ; il est polyfonctionnel, socialement hiérarchisé. Les espaces centraux sont symboles de liberté ; il y'a consensus sur les

⁶⁵ PAQUOT Thierry, *L'Espace public*, Paris : Ed. PUF, 2009

⁶⁶ RAYMOND André, *Les grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris : Ed. Sindbad, 1999

⁶⁷ ZOULAI Kaddour *Des Voiles et des serrures. De la fermeture en Islam*, Paris/ Ed. L'Harmattan, 1990

règles d'usages, notamment sur la sexuation des espaces. Modèle présent à Oran, dans des quartiers qualifiés de "populaires", Hai Dhaya, lieu de notre enquête, en est un exemple.

3. L'Espace public: lieu du politique

Jürgen Habermas⁶⁸ définit l'espace public comme un lieu du politique. Selon lui, la genèse de la sphère publique bourgeoise est liée à l'extension du capitalisme marchand, le passage à l'économie commerciale permet le contrôle des marchés, l'accroissement des richesses, l'innovation. J. Habermas précise que la bourgeoisie, devenue une catégorie sociale régulatrice et concurrente en même temps, elle a eu besoin de s'informer et de connaître le fonctionnement de l'Etat et donc de rendre public ce qui concerne les mécanismes même de son enrichissement : « au sein de cette classe, la première à être concernée par la politique mercantiliste dont elle est également le présupposé, le pouvoir a provoqué une prise de conscience qui révèle au public, à ce vis-à-vis abstrait de l'Etat, sa nature d'adversaire social et sa place spécifique dans le cadre de la sphère publique bourgeoise naissante. Cette sphère se développe dans la mesure où l'intérêt d'ordre public porté à la sphère privée qu'est la société bourgeoise n'est plus défendu par le seul pouvoir, mais pris en compte par les sujets qui y voient leur affaire propre⁶⁹. A la fin du 17^{ème} siècle, la bourgeoisie est à la fois dans l'espace public (salons littéraires, club, théâtre, loge maçonnique, concert presse) qui façonne l'opinion publique et dans son espace privé restreint et fermé.

Thierry Paquot, souligne « l'ambivalence de la famille bourgeoise ; à la fois tournée vers le domaine privé et vers le marché, qui lui assure ses gains, son indépendance et sa reconnaissance sociale et politique⁷⁰.

Au fur et à mesure, cette ambivalence attribue au bourgeois deux visages, celui du propriétaire et celui du citoyen, l'honnête homme du siècle des Lumières cumule ces

⁶⁸ HABERMAS Jürgen, *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, 1998, Paris : éd. Payot

⁶⁹ PAQUOT Thierry, *L'espace public ou la fabrique des opinions*, in *L'espace public*, op cit. p. 11

⁷⁰ PAQUOT Thierry, op cit. p. 12

deux attributs au détriment des femmes et des démunis. Et l'Etat gendarme veille aux grains en se contentant de donner plus de considération à la propriété individuelle, au libre échange, à la liberté d'entreprendre et de la concurrence.

Mais très vite, le déclin de la sphère publique bourgeoise, a permis à la sphère publique d'acquérir son sens et son utilité avec la séparation Etat/société civile, l'Etat n'hésite pas à intervenir perturbant le marché, touchant les intérêts des particuliers, nationalisant des activités économiques et administrant des services en concurrence avec les entreprises privées. En même temps l'Etat a privatisé des pans entiers de sa gestion des services publics, a instauré la sous-traitance et facilité la constitution de monopoles touchant ainsi à l'égalité d'accès au marché.

J. Habermas le résume comme suit « la surface de résonance que devait constituer cette couche sociale cultivée, et éduquée pour faire de sa raison un usage public, a volé en éclats, le public s'est scindé d'une part en minorités de spécialistes dont l'usage qu'ils font de leur raison n'est pas public, et d'autre part en cette grosse masse des consommateurs d'une culture qu'ils reçoivent par l'entremise de médias publics »⁷¹.

Oscar Negt, persuadé que la société n'est pas le système des systèmes tel que le préconise Habermas, propose une théorie de l'alternative, celle de l'espace public oppositionnel ; d'un côté l'espace public désigne certaines institutions, dispositions, activités, la presse, l'opinion publique, le public, les relations publiques, des rues et des places ; alors que de l'autre, l'espace public se présente comme un champ d'expérience de la société, et qui comprend tout ce qui est important pour ses membres.

Il précise que J. Habermas ne s'est intéressé qu'au seul espace public bourgeois qui, pour se constituer a balayé tous les obstacles pour la mise en place du nouvel ordre, en les réduisant à des aspects privés (les privilèges, les droits acquis, les survivances...).

⁷¹ HABERMAS Jürgen Habermas, op cit.

Par contre, cet auteur, l'espace de l'alternative, ne fonctionne pas selon un seul et même mécanisme, car : « il naît d'expériences revendicatives, contestataires, organisationnelles, c'est une forme d'expression distincte de la fiction citoyenne (neutre et générale) du bourgeois au service de la « société civile »⁷².

Empruntant à K. Marx, l'impératif de mettre fin à toutes les situations où les êtres humains sont réduits à des êtres humiliés asservis et méprisés, O. Negt (2007) pense que la dialectique entre l'espace public bourgeois et l'espace public prolétarien se trouve dans l'effort de construction d'une société émancipée.

4. L'Espace public, espace de rencontre des différences

Contrairement à Habermas, les tenants d'un espace non homogénéisant dont Anne Querrien, présentent l'espace public comme carrefour des différences, espace de coexistence des différentes couches sociales. Au fur et à mesure glissement de l'espace physique où s'opère la rencontre dans la différence, vers l'espace public d'expression, de rassemblement et ensuite de négociation. Dans cet espace l'étranger est toléré. On n'a pas besoin d'être semblables pour participer à un espace public commun.

Si l'on s'en tient au concept lui-même, en dehors de tout contexte, la distinction entre la notion d'espace public au singulier et celle, au pluriel est à faire. De façon générale, deux dimensions lui sont attribuées, politique et géographique « L'a-territorialité du premier est irréconciliable avec l'aspect, en général géographiquement déterminé des seconds ; pour autant, une autre notion les rassemble et les rend inséparables : la communication, dans son sens premier d'« être en relation avec »⁷³. Ceci ne peut se réaliser que dans un vivre ensemble construit, autour de la rencontre dans la quotidienneté.

⁷² NEGOT Oscar, *L'espace public oppositionnel*, 2007, Paris: Ed. Payot, p.56

⁷³ BALLARINI Loïc, <http://Lectures.Revues.org/970>, Septembre 2010

Dans le cas de notre recherche, le mobile premier de l'usage de l'espace urbain public est bien celui de la rencontre, que ce soit pour les « affaires » ou des échanges de tout genre d'information, les jeunes en particulier, le font au quotidien. Ce qui permet, en référence à E. Goffman, des « frottements et des interactions » et peut également donner vie et sens à ces espaces.

Ouverts à tous, ils se caractérisent par : « les rites interpersonnels qui les organisent, les rituels positifs entraînent des « échanges confirmatifs », signes de reconnaissance, salutations et adieux, conversations, et des « rituels négatifs ».

Ceci permet de dire que l'espace est chose publique accessible à tous, appartenant à la collectivité sociale. Ce sont dans ce cas des espaces de coexistence, caractérisés par l'indifférence polie des passants, et des conduites, faisant référence à des codes communs.

Cependant, ces mêmes espaces ne sont pas uniformes ; certains habitants peuvent s'y sentir mal à l'aise, pas à leur place, tandis que d'autres s'y sentiraient « presque » chez eux. Alors on pourrait comprendre que ces espaces peuvent être spécifiques aux groupes sociaux auxquels ils s'adressent.

Ainsi, sans propriétaires, les espaces publics peuvent donc être appropriés au point où les usages des habitués tendent au fur et à mesure à en limiter ou en interdire l'accès aux autres.

Les pratiques sociales peuvent ainsi, contredire le fait de considérer l'espace urbain public, comme simple passage ou rencontre fortuite. Ces principes sont dépassés par ce que l'on observe dans la place publique de Hai Dhaya par exemple, ou dans les allées de promenade et les bas d'immeubles à la cité des enseignants, Hai Khémisti.

C'est ce que Yann Tanguy a observé dans un tout autre contexte, celui de la place du commerce dans la ville de Nantes : « Les étals des commerçants, les terrasses de café, les occupations des trottoirs par les files d'attente dans les cinémas, les marchés

temporaires et réguliers, etc. ,autant d'appropriations privées d'une place publique ».74

5. L'espace public dans la ville :

Tel que proposé par les professionnels de la ville, l'espace public est destiné à accomplir une fonction déterminée (rencontre, récréative, repos, détente...) et pour un usage collectif. Dans ce cas, il est imposé, aucune modification n'y est tolérée ; c'est cela qui donne naissance à ce que R. Cattedra appelle la « confrontation »75 et qui oppose les logiques des concepteurs à celles des usagers (Les habitants), ces derniers n'étant pas de simples récepteurs, sont porteurs d'un capital culturel, un habitus (P. Bourdieu 1964, 1970 et 1979), des prédispositions acquises par la socialisation, et les nouvelles sociabilités de l'urbain et qui s'adaptent aux nécessités du monde social. Elles sont à l'origine de leurs actions et de leurs pratiques sociales dans le quartier.

Par ailleurs, aujourd'hui il semble que c'est toute la ville qui est devenue un espace public ; le centre ville « moderne » maintient et renforce sa capacité d'attraction par l'ensemble des habitants de la ville, toutes couches sociales confondues ; notamment pour les loisirs et la rencontre.

Ce centre comme le montre R. Cattedra pour les villes marocaines, « affiche une plus value d'ordre patrimoniale ».76 Alors que de gros quartiers périphériques se développent, en véritables quartiers urbains (voir travaux sur les périphéries des villes du Maghreb chapitre 2), le centre demeure l'espace urbain public le plus attractif de la ville d'Oran. Cette centralité symbolique est également confirmée par les usages dans les places publiques, que nous évoquons plus loin (chapitre 2).

⁷⁴ TANGUY Yann, *Domaine public, usages privés. La place du commerce à Nantes*, 1993, Ed. Les Annales de la recherche urbaine, n° 57-58

⁷⁵ CATTEDRA Raffaele, « *De la symbolique monumentale à l'invention d'un espace public* », in. Berry-Chikhaoui.L. Duboulet A. s/d, op. cit.

⁷⁶ CATTEDRA Raffaele, « *Les métamorphoses de la ville. Urbanités, territorialités et espaces publics au Maroc*, 2002, in *Géo carrefour*, vol.77, Lyon p. 259

Ceci permet aux habitants d'évoluer dans leur environnement urbain, en déployant leur savoir faire « contribuant ainsi, matériellement et symboliquement à façonner, modeler et (re)qualifier l'espace urbain »⁷⁷ ; Cette formule révèle une autre dimension de l'espace public, celle d'un espace inventé par la société. C'est donc cette double dimension, à la fois matérielle et symbolique qui caractérise l'espace public qui nous intéresse.

L'appropriation et l'usage d'un espace donné (public ou privé) ne relèveraient pas seulement de la survie ou d'un besoin économique, de revendications sociopolitiques mais d'une compétence sociale construite au fil des trajectoires.

A cet effet, nous privilégions l'entrée par l'image de désordre comme création que rapporte R. Cattedra au sujet des villes du monde arabe : « La création permanente des espaces publics, au sens à la fois de leur « invention » (vocabulaire de Michel de Certeau 1980) et de leur fabrication perpétuelle au quotidien.....Dans les souks, les rues et les espaces de commerce en général, que ce soit dans les médinas ou les centres-villes modernes, ce qui prime le plus souvent, c'est l'intensité de la foule, l'enchevêtrement des moyens de locomotion et des piétons, le désordre....

Désordre comme création, libre accès, comme ruse et concurrence pour l'occupation temporaire de l'espace. »⁷⁸

Là intervient la dimension de l'espace public comme concept, interpellant le sens et pas seulement la matière.

Les usages des habitants du quartier Hai Dhaya, auprès desquels nous avons enquêté, illustrent cela.

Pour eux, il n'y a pas de séparation entre l'espace domestique privé (la maison) et l'espace public (la rue), car non seulement nul n'est étranger dans cet espace, tout le monde se connaît, mais aussi, la temporalité dans l'usage de cet espace est organisée socialement entre toutes les catégories sociales.

⁷⁷ BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DUBOULET Agnès, op cit p.11

⁷⁸ CATTEDRA Raffaella, op ; cit p. 552

I.2.3. Le quartier : la notion de quartier en devenir ou en déconstruction?

La recherche en sociologie est fortement variée dans la définition de la notion de quartier. Espace de proximité spatiale et de relations sociales. Espace de socialisation, noyau de la vie urbaine, de la sociabilité et de l'identité individuelle et collective.

Cette diversité, montre tout l'intérêt à bien délimiter notre approche de cette catégorie.

Les travaux sur le quartier peuvent être scindés en deux problématiques bien distinctes, celle qui estime que cette notion avec ce qu'elle porte, comme organisation sociale, relations et pratiques de proximité, liens sociaux, demeure et constitue le maillon fort de toute agglomération urbaine, de toute ville, quelle que soit sa taille, sa forme et sa nature. La deuxième, par contre, estime que le quartier avec ses fonctions, ses attributs et ses types d'organisation a disparu. Cette forme de vie dans l'espace urbain moderne et post moderne n'a plus raison d'être; car la ville est faite de réseaux relationnels qui dépassent le cadre circonscrit du quartier, les individus et les groupes sociaux vivent plutôt dans l'anonymat et les échanges extra locaux. Le voisinage et les échanges quotidiens se limitant à la rencontre fortuite dans l'espace extérieur et sont dénués de toute forme de sociabilité.

Les écrits de Simmel sur la vie sociale dans la métropole (Simmel 1903) et les travaux de Max Weber sur la ville bourgeoise du 18^{ème} ne dénie pas pour autant, l'existence d'une vie de quartier, en particulier dans les quartiers dits populaires et les quartiers bourgeois.

1. Le quartier : entrée sociologique privilégiée :

Comme le souligne le sociologue Yves Grafmeyer, pour aborder un certain nombre de phénomènes qui se produisent dans la ville, aujourd'hui plus que jamais, le quartier est une entrée privilégiée, il précise que " cette entrée est surtout celle des sociologues de l'urbain, qui travaillent sur trois grandes orientations thématiques:

- 1- La distribution et le mouvement des populations dans l'espace
- 2- Les pratiques et les attitudes des individus vivant en milieu urbain

- 3- Les actions publiques ou privées qui prennent part à l'organisation de la ville, à son fonctionnement et à ses transformations".

La sociologie urbaine a évolué, mais elle continue à tenir compte des travaux de l'école de Chicago et de l'écologie urbaine. R.E.Park⁷⁹, considère le quartier comme un microcosme contenant tout l'héritage culturel du groupe résidentiel, un lieu privilégié des sociabilités urbaines.

Elle se base également sur l'école durkheimienne et ses disciples, Maurice Halbwaks pour ses études de morphologie sociale et Marcel Mauss pour son approche ethnologique des phénomènes sociaux.

Les faits morphologiques identifiés par E. Durkheim, sont bien les dispositifs matériels, les structures sociales et les institutions qui forment la ville.

Le quartier est donc l'échelon, de mesure des différenciations sociales au sein de la ville. Celle-ci étant à la fois milieu de vie pour les habitants et espace d'intervention du politique.

Il est aussi qualifié de "portion de ville" dans la mesure où il constitue un espace "repérable", chaque quartier ayant son individualité propre, on distingue les quartiers centraux, les quartiers périphériques, les nouveaux quartiers des anciens...etc.

Il est indéniable que cette distinction prévaut dans la ville en Algérie; Elle est bien marquée à Oran, où tout habitant s'identifie au quartier dans lequel il réside, ou, à défaut à son ancien quartier. Référence symbolique, il a valeur de refuge, la « houma » est un des référents. Car il faut toujours, se sentir de quelque part pour agir et être reconnu (P. Tizon 1997).⁸⁰

Les individus en même temps qu'ils réfèrent au quartier, ils lui donnent également un visage, une couleur, l'espace acquiert ainsi quelque chose du caractère et des

⁷⁹ PARK Robert Ezra, *La communauté urbaine, un modèle spatial et un ordre moral*, in Explorer la ville, Ulf Hannertz, traduction de Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, pp. 88

⁸⁰TIZON Philippe, *Qu'est ce que le territoire ?* in DI MEO G. (dir), *Les territoires du quotidien*, 1997, Paris : L'Harmattan, collection Géographie sociale, p.207

qualités de ses habitants. C'est justement, dans la perspective du sentiment d'appartenance à la houma, que Kaj Noschis (1998) le décrit comme un lieu privilégié sur le plan affectif.

2- La notion de Houma et la ville contemporaine :

De nombreux travaux ont repris, à la défaveur du quartier urbain de l'Algérie d'aujourd'hui, la notion de Houma, en l'abordant dans son contexte historique.

Le sociologue Larbi Icheboudène, dans sa communication au colloque international⁸¹ : « Alger, Lumières sur la ville » a précisé que la Casbah, à l'époque ottomane regroupait à elle seule 50 « houmettes » et chacune d'elle avait sa typologie propre et sa fonction :

- Le centre de la ville, noyau de l'activité politique, administrative et religieuse
- La partie haute, zone de l'habitat dense
- La zone d'activité artisanale et industrielle située aux portes de la ville
- La zone du port

Il fait remarquer que les limites géographiques de ces zones étaient marquées par leurs activités et les catégories sociales qui y résidaient.

Aujourd'hui, la Houma reste dans l'imaginaire collectif, en tant qu'espace communautaire idéal de la ville. Elle constitue nous dit N. Bouaouina: « une composante de la mémoire du tissu urbainLa Houma n'a pas disparu des mécanismes de fonctionnement des liens sociaux dans l'espace public ». ⁸² Cette description rejoint un peu ce que nous avons retrouvé dans le quartier Hai Dhaya en particulier. Le fait que la Houma est encore pratiquée comme une appartenance à une identité collective.

⁸¹ ICHEBOUDENE Larbi , *De la Houma à l'espace cité, une évolution historique de l'espace social algérien*, colloque international 2002, Alger EPAU

⁸² BOUAOUINA Noria, *Alger à travers ses Houma : formation et déformation des espaces identitaires communs identitaires de quartiers*, <http://www.Esprit critique.fr/1001/esp.>, p.2

Tous les écrits sur ce quartier urbain lui attribue la particularité d'un espace en même temps privé et public, car le mot lui-même : « signifie à la fois garder son espace privé et s'insérer dans une identité commune créée par la sacralité de la relation ».⁸³

En effet la Houma est une structure urbaine de grande sociabilité (A. Adam 1972). Dans la mesure, où elle représente un lieu de production et de reproduction de la forme sociale de la société, la définition finale qu'en donne N. Bouaouina peut s'apparenter à notre cas d'étude (Hai Dhaya) : « C'est un espace social bâti et sa population se caractérise par une activité, l'origine ou la fonction de ses occupants ou tout simplement par une histoire commune ».⁸⁴

Car souvent l'identité collective est mise en adéquation avec la symbolique historique du lieu.

Nora Bouaouina (2007), à propos d'Alger, a retenu que le sentiment d'appartenance à la Houma s'est renforcé avec la colonisation : « La présence d'une société maîtresse de la ville a fait de la Houma le lieu de sauvegarde de la valeur sociale de la médina, l'entraide et la solidarité face à l'exclusion des musulmans de l'ordre urbain nouveau »⁸⁵ C'est donc à la faveur des ruraux déracinés que s'est produite l'intégration à la ville par la Médina, du moins pour Alger, Tlemcen et Nédroma.

Le renforcement des effectifs de la population musulmane dans les houmattes, leur concentration vont produire deux villes, la ville française et la ville « indigène ».

Oran, par contre, ville de création hispano-française, n'a pas eu sa médina. Seule une petite casbah située en contrebas du djebel Murdjajo sur la rive de l'oued Erreghi a été retrouvée en 902, à l'arrivée des espagnols. L'occupation ottomane, deux siècles plus tard s'est installée dans la ville espagnole. Le bey Mohamed El Kébir, gouverneur de la ville, s'est limité à la confortation du bâti et à une urbanisation de voirie et de circulation.

Aussi, le renforcement du peuplement et des effectifs dans la ville, s'est produit essentiellement grâce aux politiques coloniales de cantonnement et de recasement

⁸³ N. BOUAOUINA, op cit. p. 1

⁸⁴ N. BOUAOUINA, op cit. p. 2

⁸⁵ N. BOUAOUINA, op cit. p. 5 et 6

(voir chapitre II). De cette manière, la ville d'Oran a, elle aussi créé sa ville indigène, dont les habitants vont développer des stratégies de cohésion et de solidarité en réponse au pouvoir urbain des colons. C'est ce qui s'est produit à Hai Dhaya (un de nos espaces d'enquête), un quartier de recasement qui a participé à l'accueil massif de migrants, ce qui lui a conféré un rôle d'avant-garde dans la guérilla urbaine, durant la guerre de libération.

Même si les Houmattes ont disparu, elles ont enraciné un sentiment d'appartenance au lieu qui persiste. L'entraide et des formes de solidarité demeurent.

L'une des raisons les plus probables est, à notre sens, due au fait que, dans certains cas, ces quartiers sont restés ce qui est désigné par l'école de sociologie urbaine de Chicago comme des « aires de ségrégation », R.E.Park (1929).

A ce titre, notre intérêt pour les pratiques sociales dans des quartiers oranais, permettra de comprendre la nature ambivalente des rapports des habitants aux espaces urbains et de leur spécificité.

3. Le quartier : Espace vécu et lieu référent

Le quartier a souvent été abordé par l'observation des pratiques sociales de ses habitants et les modes d'organisation de l'espace domestique. Les travaux de Paul Henri Chombart De Lauwe, en sont les pionniers⁸⁶.

Les sociabilités à l'œuvre, les mobilités quotidiennes, les usages de tous les espaces du quartier, publics et privés sont de plus en plus l'objet d'intérêt.

Notre propos s'inscrit dans cette problématique, la ville d'Oran présente à notre sens, le type même d'une ville, où les territoires sont bien marqués dans leur morphologie sociale et spatiale. Une personnalité collective semble marquer certains espaces à Oran, elle s'exprime par un nom caractéristique d'un lieu dit (à Oran on est de St Eugène, de Gambetta, d'El-Hamri ou encore de Belgaid, de Chteibo...etc...). Malgré

⁸⁶ CHOMBART DE LAUWE Paul Henri, *Famille et habitation*, 1959-1960, Paris : Ed. CNRS, 364 p.

la diversité de leurs configurations spatiale et sociale, habitat et catégories sociales, ces ensembles disposent d'une certaine autonomie.

Nos travaux sur différents quartiers à Oran, nous ont permis de relever la persistance de la « sociabilité spontanée » fondée sur la proximité et les liens traditionnels de solidarité et d'entraide. Ces liens coexistent avec des formes de sociabilités tout à fait différentes, réseaux professionnels, associatifs...etc.

Cela conforte l'idée que, le quartier n'a pas perdu de son sens premier, les solidarités et le voisinage. Il vit également les changements inhérents à la métropolisation de la ville d'Oran et à la mobilité physique et sociale des habitants dans celle-ci. Il n'en joue pas moins, comme le précisent F. Dansereau et Y. Germain un : « rôle important dans les sociabilités et la transmission des normes, en tant qu'espace d'interconnaissance où se déploient d'efficaces réseaux d'entraide, voire de contrôle social ».⁸⁷

Le quartier est avant tout, un espace de proximité et de rapprochement car c'est là où on habite, où l'on a des relations de voisinage et des liens, spécifiques. L'individu y vit selon une temporalité, y noue des liens attachés à ses représentations et images des lieux. Il y inscrit des pratiques et des relations sociales, développées à partir d'expériences locales et en puisant également du reste de la ville.

Aujourd'hui, selon certains chercheurs, la forte mobilité urbaine semble remettre en cause la référence au quartier, les politiques urbaines faisant du quartier un simple périmètre administratif.

En France, les travaux dirigés par Jean Yves Authier⁸⁸, dans le cadre d'une étude d'urbanisme, ont bien montré que le quartier demeure un espace de référence dans les pratiques sociales des habitants.

Même si, dans la ville contemporaine, les habitants vivent une mobilité résidentielle plus fréquente, beaucoup de chercheurs insistent sur la permanence de l'attachement et l'ancrage aux espaces du quartier : « L'ancrage dans le quartier et la

⁸⁷ CHOMBART De LAUWE P.H, op cit. p. 1

⁸⁸ AUTHIER Jean Yves s/d, *Rapports résidentiels et contextes urbains, rapport de recherche pour le ministère du logement*, 1999, Paris : Direction de l'habitat et de la construction

mobilité dans l'espace métropolitain ne répondraient pas à des logiques contradictoires, bien au contraire⁸⁹.

D'autre part, la définition du quartier urbain comme une traduction territoriale de la diversification des groupes sociaux produite par la division du travail (Yves Grafmeyer 1998)⁹⁰, nous paraît opérationnelle pour Oran. La mosaïque urbaine, proposée par l'école de Chicago, se ferait, non pas à partir des ethnies, des nationalités et des races, mais plutôt, selon les catégories sociales et les degrés de participation à la vie urbaine. Le quartier est ainsi une construction sociale, un espace à géométrie variable « investi de façons diverses selon le statut social des habitants »⁹¹. Il est donc vécu de différentes manières. Souvent, comme dans le cas de nos quartiers étudiés, c'est un espace approprié selon la nature des activités et les temps de la vie sociale. On verra plus loin comment l'organisation et le vécu des jeunes interviewés, dans le quartier, sont rythmés par la configuration morphologique des espaces urbains. Comment l'histoire des lieux, leur localisation dans la ville, par rapport à la centralité et le type d'organisation institutionnelle, peuvent le reléguer ou le considérer comme intégré à l'ensemble du système urbain.

I.2.4. La notion de jeunesse :

La jeunesse est définie de façon générale par le passage de l'enfance à la vieillesse ; c'est l'âge de l'énergie vivante, de la force et de l'espoir, de l'ambition et de l'entreprise.

Selon Olivier Galland, sociologue spécialisé dans les recherches sur la jeunesse, dans la société traditionnelle on passe directement de l'enfance à la vieillesse, sans traverser l'étape de la jeunesse proprement dite. Alors que dans la société moderne, le critère de l'âge est important, la période jeunesse pouvant aller jusqu'à 40 ans.

⁸⁹ DANSEREAU Francine, GERMAIN Annick « Fin ou renaissance des quartiers ? Les significations des territoires de proximité dans une ville pluriethnique », Espace Modes d'Emploi, in Espaces et sociétés 1-2 /2002 n°108-109, p. 12

⁹⁰ GRAFMEYER Yves, *Logement, quartier, sociabilités*, in M. Ségaud, C. BONVALET, J. Brun s/d, Logement et habitat. L'état des savoirs, 1998, Paris : Ed. La Découverte, p. 409-417

⁹¹ DANSEREAU Francine, GERMAIN Annick, fin ou renaissance des quartiers? Op cit. p. 12

Pour Karl Mannheim, une génération peut se définir comme le regroupement des hommes qui sont nés au même moment dans un même espace historico social. Néanmoins ils ne créent pas forcément une génération unie. Pour créer un ensemble générationnel il faut que les individus qui le composent se trouvent plongés dans un contexte de bouleversements et de mutations. Ce rapport entre une génération et les événements est dialectique, puisque une génération est le reflet d'un contexte et que simultanément une génération influence un contexte. C'est ce que K. Mannheim appelle « l'esprit du temps »⁹². Mais cela serait plutôt le résultat de la lutte entre les courants politiques et intellectuels au sein desquels peuvent apparaître une unité générationnelle. Unité qui produira : « l'expression de leurs expériences propres de la vie et du monde. »⁹³

L'histoire sociale nous apprend que la jeunesse, en tant que phénomène socialement constitué, est apparue vers la fin du 18ème siècle en Europe avec le développement de la société bourgeoise. Auparavant, la jeunesse ne bénéficiait pas d'une reconnaissance sociale spécifique. C'est le processus d'individualisation qui a permis la constitution de la jeunesse en tant que catégorie sociale⁹⁴. Afin de maîtriser l'économie et le politique, la bourgeoisie dut développer des facultés propres. L'instruction des enfants fut le principal instrument qui devait lui permettre d'exercer ce contrôle. Le système scolaire a permis l'émergence de la "jeunesse" en tant que catégorie sociale par la qualification et un processus d'autodétermination.

Penser la jeunesse au pluriel : La jeunesse ne représente donc pas un groupe homogène : « unifié dans ses pratiques et ses représentations aussi bien morales que symboliques et doté d'intérêts communs⁹⁵. Il convient donc de la penser au pluriel.

⁹² MANNHEIM Karl, 1990, *Le problème des générations*, Paris : Ed. Nathan (1ère éd. 1928) p. 101

⁹³ MANNHEIM K., op cit. p. 115

⁹⁴ GIRARD Youssef. 2005, *Jeunesse et politique en Algérie*, mémoire de maîtrise d'histoire, Paris : université Diderot

⁹⁵ GIRARD Youssef, op cit. p. 41

La jeunesse ne peut donc être le seul angle d'analyse des jeunes. Ainsi la jeunesse des villes, son rapport aux espaces urbains et comment elle se constitue en catégorie "urbaine", dans le contexte d'une urbanité qui se développe, à la faveur de comportements nouveaux ou en recomposition, pourrait être un indicateur de changement. Cette réorganisation passe par des stratégies, des accommodations et des raccords entre différentes catégories de jeunes qui tendent à ne plus reproduire les mêmes rapports. Dans leurs lieux de vie, ils élaborent des ajustements selon leur appartenance sociale, culturelle et générationnelle et les ressources du marché du travail. Ils contribuent ainsi à recomposer du lien social.

A la lumière de ce qui précède, vouloir absolument définir ce qu'est la jeunesse serait inutile. Notre propos, ne réside pas dans la définition de ce qu'est un jeune, autant que de construire cette catégorie à partir d'un terrain précis. Et ce terrain qui nous paraît opaque, se profile au fur et à mesure que nous entrons dans ce monde des jeunes et de leur quotidienneté. Dans le cas de la ville d'Oran, la multiplicité des catégories rencontrées, les manières dont elles expriment leurs vécus, sont révélatrices de changements. Ils sont souvent fragilisés par une sorte de brouillage des frontières entre les catégories de l'emploi et du chômage.

Ce brouillage, précise L. Roulleau Berger : « affecte singulièrement les individus en âge d'être des premiers entrants sur le marché du travail et participe à l'élaboration, à l'élargissement, à la réorganisation de cette période d'entre deux âges, la jeunesse »⁹⁶. Mais dans le cas de nos enquêtés, nous avons été surpris, que malgré tous les engrenages, ils s'inscrivent dans une perspective de changement car ils valorisent des activités y compris quand elles ne sont pas liées à un travail stable.

⁹⁶ ROULLEAU-BERGER Laurence, *La ville intervalle, Jeunes entre centre et banlieue*, 1993, Collection Réponses Sociologiques, Ed. Méridiens Klincksieck, p. 19

CHAPITRE II
L'URBANISATION EN COURS ET
LE LIEN SOCIAL

CHAPITRE II

L'URBANISATION EN COURS ET LE LIEN SOCIAL

II. 1 : Urbanisation - Acculturation :

La spécificité algérienne remonte au fait urbain colonial du centre de regroupement autour et dans la ville européenne.

Cette politique est à l'origine du déracinement de toute une société, Population et système social, et son corollaire, le phénomène d'acculturation. Ce qui explique les actions et pratiques d'adaptation à l'espace urbain que nous rencontrons encore aujourd'hui dans la ville en Algérie.

Dés le début de la colonisation, la société Algérienne a été mise dans une situation de confrontation culturelle, d'acculturation. L'adaptation forcée ou voulue à cette nouvelle culture que représente le modèle de la ville proposée continue, aujourd'hui à produire ses effets. Les transformations continues des espaces privés et publics dans les centres urbains le démontrent.

A ce propos, A. Lakjaa insiste sur le «caractère éminemment acculturateur de la ville et d'autre part, la dynamique profonde de l'adaptation qui est en même temps création».⁹⁷ Il poursuit, à propos des acteurs habitants des anciennes villes coloniales : « Contraints à s'adapter, ceux-ci sont amenés à improviser, c'est-à-dire à créer pour se loger, travailler, en mettant au point des stratégies de survie dans un système de contraintes qui leur est imposé. Tout ceci ne pouvant se réaliser ex nihilo, les migrants en ville se réfèrent à leurs propres repères culturels, à leurs représentations de soi et des autres. »⁹⁸

⁹⁷ LAKJAA Abdelkader, « *La ville : creuset d'une culture nouvelle* », *Insaniyat* n°5, 1998, p. 39-59, p.47

⁹⁸ LAKJAA A., op cit. p. 48

1.1 L'Urbanisation et les modes de vie urbain : enjeu planétaire :

La question urbaine en Algérie ne fait pas exception, la société dans le sillage de la dynamique d'urbanisation et de modernisation, s'inscrit dans ce processus qui a envahi la planète et qui a engendré un ou des modes de vie, recherchés par tous les habitants des villes, depuis plusieurs siècles.

La notion d'Homo urbanus proposée par T. Paquot⁹⁹, nous renseigne sur l'ampleur du phénomène urbain et de la tendance à la généralisation des modes de vie urbains, dans le monde.

Les résultats de l'enquête dirigée par J. Damon¹⁰⁰, le confirment. Ils rejoignent la thèse de l'envahissement et de l'étendue de l'urbain à l'humanité entière, de Henri Lefebvre¹⁰¹.

A titre indicatif, nous reprenons les résultats de cette enquête de l'observatoire mondial des modes de vie urbains, menée en 2008. Elle concerne 14 agglomérations urbaines, ayant chacune une population de plusieurs millions d'habitants ; choisies sur les cinq continents. L'échantillon représentatif de 8608 individus enquêtés, se représente la ville comme lieu de tous les possibles. Ils sont conscients des possibilités de contacts qu'elle présente, mais craignent l'isolement, l'anonymat, l'indifférence, « ils listent avec plaisir les mérites de leur ville et en même rêvent de s'installer ailleurs, dans une ville moins peuplée, disposant d'un environnement plus naturel ». ¹⁰²

Les pistes que propose T. Paquot, à la lumière de cette enquête sont l'urbanisation des mœurs, la généralisation de l'esprit de la ville, l'adoption de certains comportements et le respect de certaines valeurs : « l'urbanisation des mœurs est une formule qui regroupe aussi bien des pratiques alimentaires, vestimentaires,

⁹⁹ PAQUOT Thierry « *Le monde comme ville ? Les territoires de l'homo urbanus* », in *Vivre en ville*, enquête de l'Observatoire Mondial des modes de vie urbains, s/d Julien Damon, Paris 2008/9

¹⁰⁰ PAQUOT Thierry, op. cit.

¹⁰¹ LEFEBVRE Henri, 1970, *La Révolution Urbaine*, Ed. Gallimard, Paris

¹⁰² PAQUOT Thierry , op cit p. 57

éducatives, sexuelles, religieuses, culturelles que des comportements individuels et collectifs »¹⁰³.

Toutes les contributions sur le phénomène d'urbanisation le considèrent comme phénomène planétaire. Un processus unique engagé au 19^{ème} siècle en Occident, avec la Révolution industrielle, processus qui a valorisé la modernité, c'est à dire, un nouveau rapport à l'espace et au temps. A ce propos, il est important comme le souligne T. Paquot., de souligner que l'urbanisation se manifeste sous des formes et des temporalités diverses. Les sociétés s'urbanisent selon des décalages.

Ce processus qui a commencé en Occident, au 12^{ème} siècle, s'est manifesté par la montée en puissance de l'individu urbain, dont les indicateurs ont été : « Le nom de famille, la signature, le testament et l'héritage, le portrait, l'autobiographie, le journal intime, l'échange épistolaire, autant de signes qui marquent une singularité, qui distinguent l'individu de son lignage et de sa parenté large ».¹⁰⁴

L'urbanisation est certes planétaire, mais elle s'est produite de façons diverses d'un continent à l'autre, elle a été fortement liée au processus d'industrialisation en Europe (H. Lefebvre 1970)¹⁰⁵, et marquée par les politiques urbaines et foncières des jeunes pays indépendants, qui ont subi l'urbanisation coloniale inégalitaire, de la fin du 19^{ème} siècle et de la première moitié du 20^{ème}. Ces deux processus en décalage par rapport au temps et à l'espace, ont néanmoins concouru à l'apparition et à la consolidation de cet « être hybride »¹⁰⁶, qu'est l'Homo-urbanus.

¹⁰³ PAQUOT Thierry, op. cit.p. 71

¹⁰⁴ PAQUOT Thierry, *Homo urbanus : Essai sur l'urbanisation du monde et des mœurs*, Ed. du Félin, France 1990

¹⁰⁵ LEFEBVRE Henri, *La Révolution urbaine*, op cit.

¹⁰⁶ PAQUOT Thierry, op. cit. p. 82

1.2 La ville et l'urbain en Algérie :

Les contours et les manifestations de la ville et de l'urbain sont longtemps restés, en Algérie du moins, l'apanage des professionnels et des techniques et n'ont interpellé la recherche en sciences sociales que tardivement¹⁰⁷.

Les travaux sur l'urbain dans le monde musulman de Méditerranée sous la direction de Jean Luc Arnaud¹⁰⁸, témoignent plus que jamais de la nécessité du changement d'échelle dans la lecture de ce qui se passe dans les villes de cette région et de

« S'affranchir de l'organisation matérielle et des institutions pour porter un regard renouvelé sur la ville et les pratiques des citoyens »¹⁰⁹. Le processus d'urbanisation, reste donc lié aux décalages entre les cultures et se rattache aux spécificités du processus historique. La multiplicité des approches a montré la difficulté d'une définition unique et précise du phénomène urbain et propose que celui-ci varie avec le temps et en fonction des lieux dans lesquels il se développe. Ainsi : « une définition est valable pour un contexte, une période donnée, un lieu ou un espace culturel donné »¹¹⁰

Ce mouvement mobilise des actions et des stratégies qui mettent en présence pouvoirs publics, institutions, professionnels et habitants. Cette interaction entre intérêts spécifiques, objectifs politiques et revendication du droit à la ville nous interpelle, au vu des réalités qu'elle engendre.

Nous nous intéressons aux processus en cours, à savoir la ville faite par des catégories sociales différentes, ceux que l'on pourrait appeler " les acteurs ordinaires", à travers leurs pratiques et usages quotidiens dans leur espace de vie collective.

L'urbanisation et le phénomène urbain sont des catégories qui sont restées longtemps inexploitées, dans leur dimension humaine. Souvent attribuées aux

¹⁰⁷ GHARBI-ABDELLILAH Radiya, *Processus d'urbanisation, instruments de planification urbaine et logiques d'acteurs, le cas d'Oran*, mémoire de magistère Université d'Oran 2001, 200 p.

¹⁰⁸ J. L. ARNAUD s/d, *L'Urbain dans le monde musulman de Méditerranée*, IRMC, Ed. Maisonneuve et Larose, 2005, 220 p.

¹⁰⁹ J.L. ARNAUD s/d, op cit. p 91

¹¹⁰ J.L.ARNAUD, op cit.p.91

actions des politiques et des professionnels, elles partent d'un postulat qui porte sur l'uniformité des villes.

Tel est le cas des études sur les villes du monde arabe, selon J.L.Arnaud : « L'uniformité dont est qualifiée la ville arabe, toile de fond, en fait un espace neutre, sans incidence sur le déroulement du temps et des activités.

Ce postulat sur l'espace urbain élimine d'entrée de jeu les questionnements relatifs à sa construction et, surtout, ceux sur sa capacité à informer les pratiques. Il élimine aussi la question des échelles spatiales d'observations et leur pertinence.....Il est remarquable à cet égard que les travaux sur l'espace public urbain soient récents¹¹¹

Cet espace occulté, dans un premier temps, reste souvent en friche dans la ville planifiée. Il est ensuite la proie des institutions en charge de gérer la ville et de leurs intermédiaires publics et privés.

L'action des décideurs

Il est évident que l'autre face de l'action, celles des décideurs par l'entremise de politiques urbaines et d'interventions à caractère opérationnel, accompagne ce processus. Ce sont des interventions, par des plans et des projections, qui participent d'une logique de régulation économique. L'exemple de la politique de la ZHUN (zone d'habitat urbaine nouvelle) et plus récemment celui de la ville des promoteurs immobiliers sont éloquent. Ces opérations sont réalisées, en grande partie, dans les périmètres et les zonings planifiés pour les extensions futures. Dans le cas d'Oran, il s'agit principalement de la partie Est, exemple de la zone d'habitat urbaine nouvelle « ZHUN Khémisti 1980/1990) et plus tard, les cités El Akid Lotfi et El Yasmine. Ces dernières sont comprises dans le programme d'envergure de promotion immobilière, entamé à la fin des années 1990 et qui a vu son apogée, grâce à la politique d'encouragement de la construction du logement promotionnel et suite au désengagement de l'Etat dans la réalisation des grands ensembles urbains.

¹¹¹ ARNAUD, Jean Luc, op. cit. p. 95

II.2.: Le lien social revisité :

2.1. Dynamiques urbaines et changement dans les rapports entre les hommes :

Ces dynamiques socio urbaines, subies ou voulues, engendrent des liens de type nouveau, un lien social en "mutation". Des acteurs ordinaires développent des pratiques résidentielles spécifiques, reflétant des changements dans leurs rapports à l'espace matériel et dans les relations sociales qui s'établissent entre les individus et les groupes.

Ces rapports à l'espace et ces liens émergents, seraient-ils ceux décrits par G. Simmel et par les thèses de l'écologie urbaine de l'école de Chicago? Distance sociale, étrangeté, réseaux de liens supra familiaux, mosaïque socio-spatiale constituée sur la base de l'appartenance ethnique, religieuse, de langue ou géographique.

S'agit-il de liens sociaux, produits dans l'espace familial, où prévalent encore des relations de type traditionnel ? Ce serait dans ce cas, la coexistence du social objectif et du lien communautaire. Quelles seraient donc les formes qu'elle prendrait, comment se combinent-elles dans l'espace urbain oranais et comment on pourrait identifier, les nouvelles sociabilités qui se développent avec les phénomènes d'urbanisation en cours? La formation socio-urbaine est- elle encore et seulement en construction, alors que la densification et l'étalement des villes semble gagner sans cesse du "terrain", la ville surgit de partout. La "société urbaine" de la ville en Algérie est-elle différente de celle proposée par G. Simmel, va-t-elle à l'encontre de celle préconisée par Henri Lefebvre, ou est-elle en phase de le devenir ?

Dans une autre perspective, peut-on se limiter à la définir comme une forme sociale qui n'a pas connu une forme moderne.

Celle que propose Ferdinand Tönnies¹¹² (1887), oppose la communauté à la société. La première étant une construction sociale traditionnelle issue de liens familiaux et la seconde est une transformation de la communauté en société avec la généralisation

¹¹² TONNIES Ferdinand , *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie* (1887), traduction par J. Leif, Paris,Ed. PUF, 1944

du statut de l'individu indépendant et le développement des grandes villes où les liens sociaux se transforment par la substitution d'un principe spatial à l'ancien principe temporel et indivisible basé sur les liens du sang, comme le souligne F. Farrugia (1993).

Cet auteur, se référant aux travaux de F. Tönnies, qui voyait la transformation de la communauté en société, comme une condition pour le développement du capitalisme, analyse les transformations par la coexistence, dans un premier temps des deux formes. Ensuite, progressivement : « l'association contractuelle remplace le lien familial, l'économie de marché remplace le partage communautaire, la volonté rationnelle remplace la coutume".¹¹³

Ces mutations sont propres à une société capitaliste, engendrée par une histoire inhérente à l'organisation sociale dominante. E. Durkheim, analysant la complexité croissante de l'évolution du mode de production capitaliste, de la division du travail, en souligne les grands traits. Il rejoint en ce sens F. Tönnies, en désignant la transformation des liens familiaux, en faveur de l'individu indépendant comme un aspect des changements liés à la modernisation.

L'ancienne solidarité mécanique s'incline devant la solidarité organique et, dans ce contexte ; les hommes ne peuvent pas rester séparés ; ils vont, afin de pouvoir coopérer entre eux, créer de nouvelles opportunités¹¹⁴ .

Hormis le fait que l'organisation sociale algérienne est soumise à cette division du travail social, au mode de production qui s'est mondialisé, imposé par l'histoire commune des sociétés colonisées, qui se sont vues au lendemain des indépendances politiques soumises à un ordre économique international, il n'est plus d'actualité de se poser des questions sur leurs choix politiques, mais sur ce qu'elles sont devenues aujourd'hui.

¹¹³ FARRUGIA Francis, in « *la crise du lien social* », Ed. L'Harmattan, Paris 1993, p. 71

¹¹⁴ DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, Ed. PUF, Paris 1930

2.2. L'espace urbain algérien et la formation sociale :

Nous plaçant dans le champ de l'urbain, sachant qu'il est, comme l'a si bien défini H. Lefebvre, le présent et l'avenir des sociétés humaines, nous ne pouvons échapper à cette question fondamentale qui est de savoir si nous avons atteints cette société urbaine, avec le développement en profondeur de la personne et des individus, cimentés par les institutions civiles et politiques.

Comme nous l'avons précisé, les thèses du chaos dans la ville, de la rurbanisation identifient les transformations et la crise qui s'opère dans les formes de sociabilités engendrés par l'espace urbain, à des comportements « ruraux », ces derniers étant perçus de façon négative.

Cette approche subjective du monde urbain, nous amène à penser que l'espace urbain en Algérie, reste tributaire d'une formation sociale encore emprise de liens traditionnels, y compris dans les espaces publics.

La question du lien social et ensuite des sociabilités qui vont s'imposer dans une société urbaine, nous interpelle.

Si l'on s'en tient aux travaux des spécialistes du lien social, dans les sociétés modernes et postmodernes (cette forme n'ayant pas encore raison d'être dans le cas de la formation sociale en Algérie), que ce soit Durkheim dans la division du travail social où le Suicide, ou l'approche marxiste du lien social par rapport au procès de production capitaliste, ou les tenants de l'école de Frankfurt, la pensée scientifique a montré comment les sociétés construisent des liens, selon leur propres mutations et dynamiques.

Pierre Bouvier note : " les dispositifs spatiaux et les conditions de réalisation tendent à empêcher tout lien social autre que celui imposé à l'avantage des hiérarchies présentes et contrôlant par la sanction le travail humain »¹¹⁵. L'auteur développe cette idée en précisant qu'il s'agit de la prédominance des facteurs économiques sur les variables sociales et de leurs oppositions matérielles et idéelles. Les liens sociaux

¹¹⁵ BOUVIER Pierre 2005, *Le Lien social*, Paris Ed. Gallimard, p. 175

s'expriment toujours avec un avantage évident aux classes dominantes. Elles ne sont pas astreintes, retenues et attachées par des liens contraignants; il poursuit « Ces liens sociaux pourraient s'inverser, revenir à une posture, non plus d'anomie et de repli, mais d'action ». Ils deviendront, selon lui, partie prenante non seulement de l'expressivité de l'autonomie de l'individu, mais collectivement de l'historicité s'ils font l'objet d'une prise de conscience de leur « réification » initiale et des processus révolutionnaires de transformation sociétale.

Cependant, P. Bouvier (2005), nous rappelle que la généralisation croissante au 20^{ème} siècle de l'organisation taylorienne de la production, travestit la solidarité organique prônée par E. Durkheim, mais aussi plus tard, la mutation des rapports sociaux en liaison avec des changements organisationnels. Les capacités du travail humain à opérer des mutations dans les liens sociaux, deviennent insuffisantes.

La pensée en sciences sociales va alors donner plus d'importance aux sociabilités du plus grand nombre.

2.3. Urbanité et reformulation du lien social :

Nos travaux sur des quartiers urbains différents, dans leurs formes urbanistiques, architecturales et dans leur morphologie sociale nous ont permis de constater la diversité des variables en présence, et surtout des liens et des rapports à l'espace urbain. Il s'agit de se rappeler cette formule chère à Maurice Halbwachs (1909) définissant la ville comme une cristallisation des sociétés elles mêmes.

A ce propos, les nouvelles approches socio-anthropologiques, quand elles font de la ville un objet, elles montrent qu'en vérité l'espace est partout. De façon simpliste, on dirait que ce sont les formations sociales et leurs régimes de propriété qui devraient, à priori donner le ton des rapports sociaux (Sylvia Ostrowetsky 2005). Mais nous dit cette dernière les choses ne sont pas aussi simples, car si l'on veut cerner « cet air de

la ville qui rend libre », cela relève d'un découpage spécifique : « l'urbanité à sa manière est consubstantielle du lien social ». ¹¹⁶

Dans ses travaux sur l'urbanité et la citadinité, Isabelle BERRY CHIKHAOUI (2007) ¹¹⁷, reprenant les définitions du dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, précise que « l'urbanité » procède du couplage de la densité et de la diversité des

objets de société dans l'espace, ainsi que des configurations spatiales de ce couplage (dictionnaire p. 966). L'urbanité serait donc, d'autant plus grande que la densité et la diversité « des objets de société » seraient fortes et leurs interactions importantes.

Ce qui paraît important précise l'auteure : « C'est de regarder les interactions entre espaces et individus, d'appréhender la place des identités territoriales,....., des lieux de vie, dans cette construction à différentes échelles (le quartier, la ville, l'agglomération..).....Les transformations, les renouvellements des pratiques à partir des héritages, le tout dans le but d'identifier et d'analyser des appropriations, des jeux entre des valeurs ou des normes qui s'enracinent diversement, des métissages ainsi que les compétences qui s'y construisent, s'y actualisent ou s'y renforcent ». ¹¹⁸

La sociologue, Françoise NAVEZ-BOUCHANINE (1997), a elle aussi contribué à la remise en cause de cette représentation normative et idéologique de la ville et de la citadinité.

Pour autant, cette auteure renvoie à la notion d'urbanité qu'elle estime mieux inscrite dans la sociologie urbaine et plus suggestive d'une urbanité plurielle dans la ville. Elle y associe, la notion d'appropriation, fondamentale pour la compréhension de l'urbanité dans les villes arabes.

¹¹⁶ OSTROWETSKY Sylvia, op. cit p. 77

¹¹⁷ BERRY CHIKHAOUI Isabelle, 2007, Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du monde arabe, essai de clarification, http://citeres.univ-tours.fr/p_emam

¹¹⁸ NAVEZ BOUCHANINE Françoise, in BERRY-CHIKHAOUI Isabelle : op cit

Cela permet de dépasser les deux constantes souvent avancées pour expliquer la nature des liens dans les villes arabes, la ruralisation et l'intégration.

Vision qui nous renvoie toujours au modèle mystifié de la ville historique et à celui de la ville planifiée.

Mais la ville est en perpétuel transformation et, comme nous l'avons précisé, l'habitant, y compris dans ses pratiques ordinaires, est co-acteur de la ville. Cette dernière, ne constitue pas un système fermé et figé dans le temps et dans l'espace.

Elle se transforme en interaction avec ses habitants.

C'est bien, ce rapport actif et interactif entre les individus et les espaces qui nous intéresse, processus de co-construction de la ville et des urbanités.

Dans notre cas, à propos de la ville d'Oran et son agglomération, de récentes rencontres et débats ont eu lieu sur les grandes villes du Maghreb, autour de la fabrique urbaine et la question de la cidadinité et de l'urbanité.¹¹⁹

Ces rencontres ont plus focalisé sur les processus d'urbanisation en cours dans les nouvelles périphéries, elles ont conclu que les villes ont connu des changements fondateurs de nouvelles reconfigurations socio spatiales, la métropolisation, le desserrement et l'étalement urbain.

En même temps, ces mouvements s'accompagnent de stratégies d'ancrage aux lieux, d'intégration sociale, d'appropriation spatiale et développent des sentiments d'appartenance au monde urbain.

En faisant un détour de la ville d'Oran à travers plusieurs quartiers, le centre de notre intérêt est bien celui qui rejoint ces constats.

A titre d'exemple, lors de ces rencontres, ont été présentées des situations analogues à celle du quartier Dhaya, lieu de notre propre enquête, où les habitants ont des

¹¹⁹ Séminaires et colloques internationaux de Khenchela, Skikda et Aix en Provence, 2006, 2008 et 2010. Organisés conjointement par : l'EMAM Tours, le CREAD Alger et GESTER Montpellier autour de l'urbanisation et de la fabrique urbaine dans les grandes villes du Maghreb.

pratiques de fabrication d'espaces et d'interactions avec les autres qui se font en grande partie dans le quartier. Ils veulent le mettre à niveau.

2.4.. L'Apparition de nouvelles sociabilités:

L'étalement des agglomérations et le développement des métropoles, ont des incidences sur les liens sociaux. De nouvelles sociabilités se déploient suscitant des reconfigurations des relations de voisinage. Cela concerne la totalité de la ville, du moins pour le cas oranais ; car le changement est partout, y compris dans les espaces urbains anciens.

Le quartier, vit une double situation. D'une part, en tant que référent aux appartenances originelles et d'autre part comme une recomposition des liens et des solidarités. Comme le souligne Henri Lefebvre (1974), les sociabilités se recomposent selon « l'ordre proche du voisinage, au détriment de l'ordre lointain de l'Etat ».

Cette recomposition, à la fois au niveau des pratiques de solidarité de voisinage et au niveau symbolique est mise en évidence par N. Semmoud : « Dans le processus de territorialisation dans la périphérie, le quartier change de sens et se recompose. La notion traditionnelle de « haouma » et les solidarités quasi communautaires auxquelles elle renvoie, laissent place à d'autres formes de sociabilités et de solidarités »¹²⁰.

Ces nouveaux liens traduisent un changement, une tension entre liens communautaire et liens sociaux. Cette tension est constitutive de liens urbains particuliers.

Aujourd'hui, la recherche en sciences sociales, montre de plus en plus, la nécessité de dépasser la problématique qui insiste sur la résistance du communautaire pour parvenir à imbriquer le communautaire et le sociétal.

Dans le cas de notre travail, il est clair que nous ne sommes pas dans un nouveau processus de territorialisation auquel fait référence N. Semmoud, car Hai Dhaya

¹²⁰ SEMMOUD Nora, 2009, Nouvelles significations du quartier, nouvelles formes d'urbanité : La périphérie sud-est d'Alger, Tours, Les cahiers d'EMAM, n°18 pp.45-54

s'inscrit dans l'histoire coloniale et Hai Khémisti a vingt ans d'âge. Mais les processus en cours puisent justement de l'expérience de la ville, celle des anciens quartiers et de ceux créés par les politiques urbaines post indépendance.

Ces observations sur les nouveaux quartiers, ne sont autres que le prolongement de comportements de sociabilités, de solidarités existant déjà dans la ville ancienne.

A Hai Dhaya, Le communautaire prend toute sa place, dans des stratégies de mobilisation de ressources pour l'amélioration et la transformation de la maison familiale.

Les relations de voisinage demeurent une échelle pertinente pour l'étude des relations sociales. C'est là, où l'on peut retrouver, au plus près du terrain, comment se construit le lien social.

Solidarités ou conflits dus à la situation de proximité, la rue, l'immeuble ou le quartier vont refléter la nature des liens et leurs transformations.

Par ailleurs, une autre forme de sociabilité, celle du contact avec l'autre, l'étranger se construit par les déplacements quotidiens ou épisodiques vers le centre ville.

Cela pourrait participer au redéploiement du lien social grâce à la rencontre des espaces de l'altérité.

Attitude retrouvée au cours de nos enquêtes avec les habitants des deux quartiers, plus particulièrement, chez les jeunes où le centre ville, espace attractif, est le lieu de tous les « fantasmes ».

2.5. Le lien familial

La question de la famille en tant qu'institution autour de laquelle se structurent les relations entre individus et groupes sociaux partageant le même espace urbain : la famille, comme « vocabulaire » permettant des combinaisons d'appartenances multiples.

La famille ressort toujours comme une institution que les habitants des villes et autres placent au centre de leurs liens. Ces liens s'inscrivant souvent dans le quartier propre ou celui de la naissance. Les formes et manières de faire dans ce cas typique

sont les regroupements lors de fêtes familiales et religieuses, mais aussi par la solidarité entre les générations, en particulier l'accompagnement des malades et la prise en charge des personnes âgées.

II.3. Acteurs sociaux et politiques urbaines :

La typologie urbaine produite par les acteurs sociaux anciens, politique coloniale, concepteurs et habitants européens, a obéi à des normes, des techniques et des pratiques sociales déterminées, faut-il la décrier ou simplement la dépasser? Sachant qu'Oran, dans sa morphologie socio-spatiale, a été, depuis sa création, organisée en quartiers bien délimités et socialement distincts, quartiers centraux où résidaient les populations européennes des classes moyennes, quartiers périphériques dénommés faubourgs, réservés aux ouvriers, employés et petits métiers et plus loin, les quartiers des populations locales, souvent dénommés quartiers musulmans : El Hamri, Medioni, Médina El Jadida... et encore plus loin, les espaces de recasement tel Petit lac, actuellement Hai Dhaïa.

3.1. Le quartier dans la ville d'Oran:

A travers le processus d'urbanisation en cours, nous nous demandons si ce noyau, cette unité socio urbaine, telle qu'édifiée et vécue par et dans la ville d'Oran est encore présente, et sous quelles formes sociales et urbaines elle se déploie. Lors de nos enquêtes dans des quartiers de la ville d'Oran, certains habitants nous ont paru plus attachés, plus liés entre eux et à l'espace de leur quartier. Une sociabilité mêlée de liens subjectifs, de solidarités et d'actions qui caractérisent les urbains "jaloux" de leur "ville", et des avantages qu'ils peuvent en tirer.

Dans un espace urbain en mutation, une ville pour laquelle un effort de recherche est consenti et où, géographes, architectes et sociologues de l'urbain de l'université d'Oran et d'ailleurs, ont formulé une multitude de questionnements :

Comment qualifier la configuration socio urbaine en cours ?

Que sont devenus les anciens quartiers construits dans la ville historique et coloniale, ont-ils encore un impact dans le tissu urbain actuel ?

Quelles sont les nouvelles formes qui se dressent (s'imposent) maintenant, comment peut-on qualifier les "douars" qui ceinturent l'agglomération oranaise?

Autant de préoccupations de recherche que nous évoquons sans prétendre y répondre, simplement pour montrer que la connaissance en sociologie urbaine tend à développer de nouvelles pistes.

3.2.1. Incidences des politiques coloniales :

Les incidences de l'application de la politique coloniale du regroupement et du recasement, dans la ville d'Oran sont fortement ambivalentes, elles ont certes permis aux populations des bidonvilles de rejoindre la ville, en regagnant des constructions en dur accompagnées d'infrastructures rudimentaires, dans des conditions qui restent néanmoins ségrégatives, habitations exigües, avec des surfaces très réduites, sans équipements sanitaires et des matériaux de bon marché (Joelle-Deluz-Labruyère, 1980)¹²¹

Le cas du quartier "Hai Dhaya" à Oran, ex. "Petit lac", situé dans sa partie Sud est éloquent : particularité de son histoire socio-urbaine en sa qualité originelle de centre de recasement colonial. Sa stigmatisation par rapport au reste de la ville, persiste encore aujourd'hui, bien qu'il devienne de plus en plus, un espace vivant et une centralité dénotant de caractères urbains.

Ainsi, s'opère le passage d'un ensemble regroupant essentiellement des habitations issues du recasement colonial pour les populations « indigènes », à un espace urbanisé avec des caractéristiques et des comportements qui évoluent dans le temps.

¹²¹ DELUZ-LABRUYERE Joëlle, « *Les grands ensembles ou l'impuissance de l'utopie, L'exemple d'Alger* » in F. Dufaux, A. Foucaud s/d, *Le monde des grands ensembles*, Ed. Créaphis p.183-191, 1980

3.2.2: Les politiques publiques postindépendances :

2.1. Les modes d'occupation de l'espace urbain :

Les caractéristiques urbanistiques de Hai Khémisti, le premier quartier périphérique d'Oran post-indépendance, implanté extra muros, sont révélatrices d'une trajectoire de ce quartier, qui peut être considérée comme un indicateur des politiques urbaines "libérales".

De grandes surfaces foncières sont occupées par les coopératives immobilières, composées souvent, d'habitations pavillonnaires, avec une trame urbaine lâche et une aisance spatiale avec de grosses emprises au sol;

Une grande partie des propriétaires est constituée de catégories sociales privilégiées, gros commerçants, professions libérales, importateurs, concessionnaires divers, industriels et affairistes de tout genre.

L'histoire socio-urbaine de ce quartier est récente, elle est produite par les nouvelles politiques foncières visant la libéralisation du marché du foncier, par la création des agences foncières locales communales, au sein de chaque commune (Années 1990/2000). Progressivement ce processus de libéralisation a abouti à l'institutionnalisation de l'autonomie de ces agences foncières et le changement de leur statut juridique et financier. Elles sont ainsi devenues gestionnaires exclusives du foncier.

Toujours dans ce même quartier, Hai Khémisti, il a été créé une zone d'habitat urbaine, mitoyenne aux coopératives immobilières, sur le modèle des grands ensembles engendrés par les politiques publiques du logement social. Elle est constituée par la cité des 350 logements ou "cité des enseignants". C'est l'une des premières cités de logement social réalisée à Oran dans les années 1985/1990. Il s'agissait à l'origine de loger des fonctionnaires et employés d'entreprises et d'institutions étatiques dans des logements de fonction locatifs. Dans ce cas précis, les chefs de famille étaient pratiquement tous, des enseignants affiliés à l'éducation nationale.

Ces terrains d'investigation ont été choisis en fonction de leur position dans la ville, leur ancienneté urbaine et leurs caractéristiques: foncière, formes architecturales, formes sociales, en particulier par rapport à la mosaïque socio-urbaine particulière que revêt la ville d'Oran. Son histoire sociale et politique est un facteur agissant.

Cette mosaïque, est un signe de ségrégation socio urbaine, si l'on compare Hai Dhaya et les coopératives immobilières de Hai Khémisti, mais également ces dernières avec la cité des enseignants.

Plus que cela, elle est surtout l'expression de changements qui surviennent dans les politiques publiques et qui sont souvent dues à des actions volontaristes répondant à des conjonctures de traitement et de gestion de situations d'urgence. Cela révèle, l'importance de la question urbaine dans le gouvernement d'un Etat moderne. Faut il rappeler dans ce cas, que cette gestion urbaine, qui nous replace dans celle de la politique de la ville, reste tributaire, en Algérie, de mesures d'urgence qui ne permettent pas de mettre en place des mécanismes de régulation et d'équilibrage entre les différents acteurs de l'urbain, habitants, institutions et professionnels.

Elles participent, au contraire à l'exacerbation des contradictions dans l'action sur et dans la ville (R. Gharbi-Abdellilah, 2001).

L'industrialisation/modernisation :

La rencontre historique entre la société algérienne et la ville européenne, a fortement marqué la population des villes, dès la période coloniale. Est venue se rajouter à cela, le projet politique, concocté pour la société, celui de l'industrialisation et de la modernisation. L'Etat socialiste choisit alors de privilégier le patrimoine légué par la colonisation qu'il enrichit lui-même de ses propres réalisations. Ce patrimoine est donné qualitativement comme le plus adapté au procès de modernisation en cours de la société algérienne.

La ville industrielle future était vue comme espace de socialisation spécifique. Elle va amener les individus et les groupes sociaux à des liens différents, les libérant de la contrainte des liens subjectifs de sang. Cette socialisation était la seule possibilité entrevue pour la stabilité et la cohésion sociale. La ville va devenir ainsi, un milieu de contrôle et donnera les moyens à la domination légitime des groupes au pouvoir.

2.2. La ville : une œuvre exogène à une société endogène :

La période post coloniale a été déterminante et significative des modes d'occupation de l'espace urbain. A l'indépendance, la ville a été vécue par les nouveaux arrivants comme un fait accompli, le fait d'étrangers, comme le note J.Y. Toussaint:" les Romains, les Arabes puis les Turcs et pour finir les Français et les promoteurs de la société industrielle.....et en étendant les thèses d'Ibn Khaldoun, l'édification urbaine serait toujours exogène par rapport à une population endogène, appelée par les accidents de l'histoire à réinvestir la ville après l'avoir subie comme pôle de domination politique.....Les populations endogènes se trouveraient en situation d'utiliser des espaces construits par rapport aux règles de sociabilité d'un milieu d'urbanisation étranger ¹²².

D'emblée, ce dispositif matériel va poser problème. D'une part la société va en disposer comme elle peut, elle va en user. Mais elle doit y mettre l'art et la manière tout en étant extérieure à sa fabrication. Ce sont les acteurs du projet industriel qui en devaient être le moteur. Car pour le plus grand nombre de ces nouveaux urbains, l'art d'y habiter n'est pas encore soutenu. Le réseau urbain ; en grande partie, héritage de la colonisation est « inadéquat à la société algérienne urbaine en voie d'édification, cette société souvent, occupe les éléments du réseau, comme on occupe une position stratégique, sans s'y incorporer entièrement ». ¹²³

¹²² TOUSSAINT Jean Yves, 1993, « *Un Fragment de la Crise Algérienne* », thèse de doctorat en sociologie urbaine, université de Paris X, Institut d'architecture de Belleville, p. 546

¹²³ DUCHAC René, « *Les urbanisations au Maghreb. Homologies et disparités* », in ESCALIER Robert, ETIENNE Bruno s/d, *Villes et sociétés au Maghreb : Etudes sur l'urbanisation*, Paris : Ed. CNRS, 1974, p.7

Cela conforte tout esprit attentif à ce qui a été apporté par J. Berque¹²⁴, à propos des villes du Maghreb ; la rupture entre ce dispositif et ses occupants. La ville étant d'abord une structure d'accueil, une œuvre exogène à une société endogène.

L'Etat Algérien, depuis l'indépendance, n'a cessé de mettre en place des politiques urbaines, « rationnelles » et intégratrices. Ces mesures n'ont été en fait que des programmes de logement et d'habitat, inhérentes à la nature et aux objectifs des catégories au pouvoir. De la politique des zones d'habitat urbaines nouvelles (ZHUN) de l'option socialiste au lotissement pavillonnaire du libéralisme "sauvage", au logement social réalisé par les promoteurs immobiliers, et soutenu financièrement par l'Etat.

Il est incontestable que toutes ces politiques ont concouru à la fabrication d'un espace urbain, d'une ville qui s'est voulue intégratrice, si l'on se réfère à la stratégie de développement industriel et à son procès de modernisation. Cette problématique d'homogénéisation du modèle urbain a montré ses limites.

Cette volonté d'unifier le territoire, retrouvée dans les différents plans d'aménagement et d'urbanisme a mis la ville et la société dans un rapport de confrontation, y compris dans les plus anciens urbanisés, en particulier là où la médina a été un centre structurant un espace d'urbanité fort, face au centre urbain européen. Dans la confrontation « El Hadri » et « El ârbi », s'est tout de suite posée la question des comportements et des usages des lieux. D'autant plus que déjà, il fallait faire face à ce qui caractérisait déjà les villes de l'époque, et que les géographes ont qualifié de « villes fragmentées », issues d'une histoire en rupture : « La dualité de la ville algérienne, ainsi que je l'entends, qualifie une rupture, une dichotomie, impliquant un conflit entre une modernité réalisée par le transfert de modèles occidentaux et une tradition séculaire s'y opposant ».¹²⁵ S'est posée alors, toute la question de la consommation de cette nouveauté, élément exogène.

¹²⁴ BERQUE Jacques, « *Maghreb, Histoire et société* », Alger : SNED, 1979

¹²⁵ TOUSSAINT Jean Yves, op cit. p. 550

II.4 : ORAN : L'urbanisation et ses enjeux

4.1. Oran : site et urbanisation

Métropole et seconde ville du pays, Oran est, par excellence, une ville d'héritage colonial, multiculturel. Implantée depuis bientôt onze siècles, Oran a connu, au fil du temps, des transformations spectaculaires qui ont modifié sa morphologie et ses limites géographiques.

En effet, sa forme de plus en plus allongée vers l'Est est comme imposée par la nature de son site et ses contraintes naturelles.

Cette tendance s'exprime dès la mise en place du peuplement d'Oran par l'administration française. Dès lors, toute extension d'Oran ne pouvait se concevoir qu'à l'Est et au Sud du vieil Oran (Sid El Houari), bordé au Nord par la mer méditerranée (le port) et à l'Ouest par le flanc du Murdjadjo.

Sa position géographique du sud du bassin méditerranéen, lui vaut une attractivité exacerbée, toujours d'actualité. Les différentes études d'aménagement et d'urbanisme globales, le plan d'aménagement et d'urbanisme de 1998 (PDAU) et le Plan Bleu (étude spécifique concernant les grandes villes autour de la méditerranée); prévoient toutes la probabilité continuelle et à venir, de flux importants de capitaux étrangers et nationaux.

Le rôle polarisant d'Oran est indéniable, elle reste le seul hyper centre de la région, malgré l'existence d'un réseau urbain important à la périphérie. Son extension essentiellement vers l'Est et l'apparition de nouveaux centres urbains constitués par les zones d'habitat urbaines nouvelles : Hai Khémisti avec sa diversité urbaine et architecturale (grands ensembles lotissements individuels et coopératives immobilières), le grand ensemble d'habitat autour de l'université scientifique et technique d'Oran (USTO) et deux autres, plus récents, sur la Frange Littorale, les cités El Yasmine et Akid Lotfi).

La multiplication des nouveaux ensembles d'habitat collectif, continue avec les programmes en cours de construction sur le 4^{ème} boulevard périphérique, suite à la politique de la promotion immobilière, notamment. Tout cela, participe à la création de nouveaux centres urbains.

Comme précisé par le plan d'urbanisme:¹²⁶"Oran garde encore, malgré la prolifération de sites satellites, autour d'elle, son caractère métropolitain par rapport à des agglomérations de banlieue, périphériques essaimées, au delà du troisième et du quatrième boulevard¹²⁷.

Ce caractère métropolitain, Oran a tout intérêt à le garder selon les planificateurs. Le plan de maîtrise du développement de l'agglomération d'Oran et la maîtrise de la croissance de la métropole oranaise sont deux études, successivement élaborées par l'URBOR¹²⁸ (1989), pour la première et l'ANAT (1996), pour la seconde. Elles militent pour le renforcement de ce caractère en insistant sur l'évolution et la croissance de la ville, suite à l'encouragement de plusieurs opérations de développement urbain planifié, à savoir :

- l'investissement dans les trois zones industrielles qui dépendent de la Wilaya d'Oran
- le renforcement du pôle universitaire et de service
- La densification des cinq grandes zones d'habitat urbain (ZHUN), déjà existantes, Dar El Beida, Othmania, Seddikia, U.S.T.O, Khémisti, qui ont consommé à elles seules plus de 1000 hectares (2010).

Toutes les études, avant le plan d'urbanisme de 1998 ont montré que le taux de consommation foncière dans la ville et sa périphérie ont dépassé de loin les prévisions. Entre les disponibilités foncières accordées et celles

¹²⁶ Plan d'Aménagement et d'Urbanisme du groupement d'Oran (PDAU), URSA, Saida, mai 1998

¹²⁷ PDAU, op cit.

¹²⁸ URBOR, Centre d'Etudes urbaines d'Oran, rattaché au ministère de la construction, l'Habitat et l'Urbanisme

consommées, l'écart est immense, exemple en 1989 déjà : 1200 ha de surface urbaine consommée contre 450 prévus¹²⁹.

Les constructions non planifiées suivaient le même rythme que celles prévues. Le même bilan de l'URBOR note que de 1977 à 1988, on a délivré 3500 permis de construire pour des habitations individuelles à Oran ; il a été construit 3000 autres, sans le dit permis.

L'étalement d'Oran continue encore plus à l'Est. Elle se rapproche de plus en plus de la commune de Kristel, elle a fini par englober les centres périphériques de Belgaid et Sidi El Bachir. L'emprise de l'agglomération oranaise est aujourd'hui largement plus grande, car ces mêmes sites satellites, auxquelles fait allusion le plan d'urbanisme de 1998, cité supra, sont aujourd'hui, intégrés à la ville.

Le mouvement de desserrement et la quête de meilleures conditions d'habitat ou d'accession à la propriété du foncier, ont poussé les limites de la ville et ont permis à ces espaces périphériques de devenir les nouveaux quartiers d'Oran.

La particularité de la topographie de la ville d'Oran se situe dans les contraintes que lui impose la nature géomorphologique du terrain par la présence, à l'ouest du mont du Murdjadjo, du Ravin blanc, de celui de Ras-El-Ain et au Nord-est, la pointe de Canastel.

Paradoxalement c'est précisément le ravin de Ras El Ain « qui fut décisif de son implantation »¹³⁰

L'autre caractéristique qui échoit à la ville est la présence au Sud, de terres de haute valeur agricole et de la Daya Morsly (Sebkha). La singularité de cette dimension paysagère est due selon A. Bekkouche, à la dimension historique que revêt ce point nodal de la ville, qui a été le plus ancien faubourg d'Oran.

¹²⁹Op cit. étude URBOR

¹³⁰ BEKKOUCHE Ammara, « Aux origines d'Oran : le ravin de RasEl-Ain », *Insaniyat* n°5, 1998, p.93-102

4.2. Eléments d'histoire :

De son nom originel Ouahran, Oran a été créée, lors d'une expédition de marins andalous en 902, à partir de la rade de Mers El Kébir, sur un site, alors peuplé par des tribus berbères.

Elle a très vite constitué un point de liaison commercial, un débouché maritime pour les zones intérieures ; notamment pour la Médina de Tlemcen dont elle était un entrepôt de ravitaillement de produits en provenance de l'Europe. Elle a été une place forte, grâce à la présence de la rade de Mers El Kebir, qui a permis aux colons français d'ériger, plus tard, la base militaire sur la dite rade et le port d'Oran à partir du fort Lamoune.

La ville a ensuite, glissé en contrebas et son développement a réellement débuté à partir du XVIème siècle, avec la suppression du premier site ottoman et l'implantation d'une nouvelle organisation spatiale, par les premières fortifications espagnoles (1509).

L'occupation Ottomane (1708-1732), n'a procédé qu'à des aménagements.

A la reconquête espagnole (1732-1792), tout un réseau de fortifications a été érigé. Une véritable urbanisation a commencé par l'extension du périmètre de la ville vers l'Est, aux limites de l'oued Erregghi.

Au lendemain du séisme de 1792, le Bey Mohamed El Kebir prenait possession d'Oran, qui était alors une ville fortifiée, il commanda la construction de lotissements sur les surfaces libres en respectant les voies tracées par les espagnols.

Ainsi naquirent les premiers faubourgs :

- El Kalaa : actuel emplacement de Médina El Jedida.
- Kheng-Ennita (Kargentah) où fut construite une mosquée médersa avec un cimetière pour la famille beylicale.
- Ras El Ain: situé au sud du Fort St. Philippe, actuel quartier Cholet.

La période coloniale (1831-1962):

Dès l'arrivée de l'armée française, un processus de recomposition de la vieille ville et du réseau de fortification a été amorcé (1931). Le premier centre urbain naissait sur le plateau du faubourg Kheng-Ennita. Son extension vers l'Est et le Sud, avec des opérations de voirie et des travaux d'assainissement, était inspirées des modèles d'aménagement en usage en France.

Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, s'est développée la ville extra muros, par l'implantation de grands quartiers (Lamur, St Eugène...). Ces quartiers ceinturaient la ville et lui servaient de zones intermédiaires avec les villages environnants (Es-Sénia, Bir El Djir).

Les remparts d'Oran furent remplacés par l'actuel 1^{er} boulevard périphérique, pour faire la liaison entre l'ancienne ville et la nouvelle.

Un autre phénomène se produisait en même temps (début du 20^{ème} siècle), créant une forme de dualité au cœur de la ville; Les municipalités oranaises ont implanté des modèles urbains expérimentés en métropole. A cette période, le phénomène d'exode rural pris de l'ampleur ; suivie par la prolifération des bidonvilles (les Planteurs, Ras El Ain à l'ouest), et l'intégration des fermes environnantes sous forme de lotissements (La cité Petit, le quartier Maraval).

4.3. Le mode de peuplement de la ville

4.3.1 La réinstallation des «autochtones» :

Le retour des oranais qui avaient fui devant l'armée française, et l'installation de leurs campements aux abords de la vieille ville (Sid El Houari) et du quartier juif, a amené l'administration coloniale à adopter une stratégie pour une installation maîtrisée des "autochtones". Cette politique du regroupement urbain, pratiquée par le pouvoir français, dès l'occupation, a commencé, à l'origine, par une opération de rapprochement des tribus ralliées à l'armée française, contre l'émir Abdelkader.

Le général Bugeaud a ainsi ordonné en 1837 la construction de « villages arabes » fortifiés près d'Oran.

Ce qui va inspirer la politique de construction de villages indigènes avec la création du premier du genre à Oran en 1845, Médina Jedida (Saddek Benkadda 1998)¹³¹. Cette première étape a été suivie plus tard par celle des cantonnements des populations indigènes en milieu urbain (R. Lespes 1938)¹³².

Ainsi Médina Jedida, alors dénommé "village nègre"; était un cantonnement des tribus locales, les Douairs, les Zmalas et les Gherrabas), principales tribus de la région oranaise qui s'étaient soulevées contre la colonisation ; elles s'étaient installées auparavant sur le site de Kheng-Ennita.

Le village de Médina Jadida, était suffisamment éloigné du site du plateau, noyau central, qui était plutôt destiné à accueillir les populations de colons).

La stratégie coloniale consistait à peupler la ville, selon une stratification sociale. Tout en urbanisant et en aménageant le plateau, elle a tracé des voies principales et des axes (rue d'Arzew, rue de Mostaganem, front de mer ...), pour la création et la structuration d'un noyau digne d'une métropole, mais aussi, afin de drainer des populations privilégiées de colons : bourgeoisie française, ouvriers français, ouvriers espagnols et italiens ; et enfin population juive (israélite), essentiellement commerçante.

La tendance à repousser les villages des populations a engendré l'établissement de ces villages (toujours en extra-muros par rapport à la ville européenne), mais selon une orientation Est et Sud, dictée par la présence de routes menant vers des villes de l'intérieur (Tlemcen, Mostaganem, Mascara) et la capitale (Alger). De même, qu'elle a permis de renforcer certains lotissements (Lamur, Medioni, Gambetta).

¹³¹ BENKADDA SADDEK, « *La création de médina Jdida, Oran (1845) : un exemple de la politique coloniale de regroupement urbain* », *Insaniyat* n° 5 Mai-Aout, 1998, pp. 103-111

¹³² LESPESES René, 1938, *Oran, étude de géographie et d'histoire urbaine*, Paris : Ed. Carbonnel

Mais plus tard, l'évolution des effectifs des populations européennes et l'impératif de peuplement de la ville, ont permis le brassage de populations autochtones et européennes, tel que les quartiers de Gambetta, Bastié ou encore Saint Eugène, qui ont reçu particulièrement des ouvriers espagnols..

4.3.2 Population et repeuplement d'Oran après l'indépendance :

A l'indépendance les quatre « grandes villes » du pays, ont été particulièrement envahies par le mouvement d'exode rural massif sur une période d'histoire très courte (1950/ 1980) et leurs capacités ont été très vite absorbées, à l'exception d'Oran, dont le parc logement disponible, lui a permis de résister plus longtemps, ce qui lui a valu la réputation d'être épargnée par la crise de logement jusqu'à la fin des années 1960.

Ceci, a néanmoins porté préjudice aux quartiers populaires, qui n'ont jamais désemplis, de nouveaux occupants arrivent régulièrement, poussés par l'exode. Le dernier datant des années 1990.

Il faut noter que, historiquement, cet exode massif a concerné principalement les villes côtières, suite à l'économie coloniale extravertie qui s'est beaucoup plus implantée autour et dans les villes portuaires. Le littoral alors a constitué une formidable dépression où se précipitent les candidats à l'émigration.

Paradoxalement, ce mouvement a concerné également les populations européennes, qui ont délaissé, pour une grande part d'entre eux les propriétés agricoles de la campagne au profit d'une économie urbaine spéculative, dès le lendemain de la crise de 1929.

4.3.3. L'occupation du centre ville :

Au départ des européens, le centre ville a été occupé par des populations qui étaient retranchées dans les quartiers périphériques, les oranais des quartiers musulmans.

Un mouvement d'occupation spontané des immeubles et des habitations. S'est produit alors. Ce qui a été considéré comme une prise de la ville, en parallèle à la prise du pouvoir.

D'une part, une société qui voulait s'emparer de cet espace pour les avantages qu'il procure, le logement, l'emploi, l'école..., d'autre part un pouvoir jeune pour lequel la ville était l'espace qui va consacrer : le développement, la planification et la décision politique. Cela fait dire à H. Sanson « L'occupation de la ville s'est faite non sans hésitations ni précautions chez certains, sans esprit d'abandon ni de retour. Elle s'accompagnait d'une nouvelle image de la ville. »¹³³

Mais tout cela n'a pas créé de débordements, Oran arrivait encore à contenir cet apport relatif de population.

A propos de l'impact de l'exode post-indépendance, sur l'appropriation de l'espace à Oran, A. Lalaoui précise: « Au lendemain de l'indépendance, le logement a été considéré comme un bien à acquérir au moindre coût...La majorité des biens vacants ont été, après le départ des européens, occupés par des personnes étrangères à la ville d'Oran, même si par la suite une sélection s'est produite sur la base de la spéculation et d'intérêt financier dans l'échange ou l'acquisition de logements.¹³⁴

¹³³ SANSON H., « Prise de la ville, prise du pouvoir » in Villes et sociétés au Maghreb : Etudes sur l'urbanisation, op cit. p.24

¹³⁴ LALAOUI Ahmed, « Exode et mobilité des populations : le cas d'Oran », in Oran au pluriel s/d A. Lalaoui, Ed. El Rached, 2006, p 224

Mais, avec la promulgation, en 1966, des premières lois de l'Etat algérien sur la gestion du patrimoine immobilier, prévoyant le prélèvement de loyers sur les biens « vacants », Oran centre a été recomposée une seconde fois.

La pauvreté de la majorité de la population algérienne de cette période particulière ne lui permettait pas d'honorer tous les arriérés cumulés ; une partie des habitants des quartiers populaires est retournée dans les anciennes habitations, laissant place à une nouvelle classe de propriétaires, commerçants et professions libérales, et de franges de la bourgeoisie locale, venus en majorité des villes de la région oranaise ; principalement, Mascara et Mostaganem à l'Est, Tlemcen et Nédroma à l'Ouest.

Ils ont occupé le centre ville, souvent pour prendre les échoppes et locaux commerciaux des grandes artères déjà existantes.

Ce retour, a libéré le centre européen et aggravé la situation socio urbaine des anciens quartiers périphériques. Il même ravivé les bidonvilles.

Tous les quartiers sont réaffectés selon un processus complexe où interviennent entre autres, « l'origine sociale, les revenus et l'histoire citadine des individus ».¹³⁵

Cette distinction est souvent relatée quand on aborde la façon avec laquelle s'est distribuée la population oranaise, dans l'espace urbain : « Le phénomène de concentration des migrants dans la zone urbaine d'Oran ne doit pas être analysé simplement quantitativementLes déplacements des populations rurales dans les premières années de l'indépendance, se sont effectués des zones de moindre importance vers des zones de plus grande importance. Parallèlement à cet exode, se sont manifestés des déplacements centrifuges vers la ville selon un mécanisme complexe qui a abouti à une relégation des néo-citadins, des ruraux, pour la plupart sans emploi, vers les quartiers périphériques (Sanchédrian, Petit Lac, Victor –Hugo, les Glycines, etc... »¹³⁶

¹³⁵ TOUSSAINT Jean Yves, 1993, op cit. p. 640

¹³⁶ A.LALAOUI, op cit. p. 225

4.4. Les impacts de l'histoire et des politiques post indépendance sur la mobilité de la population d'Oran :

4.4.1. Les étapes clefs :

Dans la continuité de l'histoire et de ses impacts sur le peuplement de la ville et de ses différents quartiers, les périodes les plus marquantes et les plus significatives ont été :

1-La période 1962/1975 :

Période charnière, où a eu lieu un mouvement de mobilité extrême dans la ville d'Oran, des bidonvilles et des recasements vers le centre, c'était « la prise de la ville » dont les conséquences premières ont été le dépeuplement de ces quartiers et l'envahissement du centre européen.

Cette épisode a été rompu par les premières mesures de l'Etat, avec l'instauration du loyer sur le parc logement de toute la ville intra muros, en 1966 (voir p 127). Cela n'a pas manqué de décourager « les premiers preneurs de la ville », les plus démunis, dont un grand nombre s'est replié vers le quartier d'origine. Ainsi, pour beaucoup de familles, il fallait retourner vers les anciennes résidences.

Depuis nos premiers travaux dans les quartiers d'Oran, les années 1985/1990, nous avons pu voir que l'instauration des loyers est, non seulement une date charnière pour la récupération par l'Etat algérien du patrimoine urbain, mais elle est également le début de la spéculation immobilière dans la ville.

Tout le parc logement considéré comme « biens vacants », a joué un rôle moteur dans la répartition des biens immobiliers vidés à l'indépendance.

Ainsi, dès l'indépendance, la répartition des espaces urbains est inégalitaire. Ce sont différentes couches sociales en présence qui vont se bousculer et se partager la ville, non sans une lutte ardue pour les meilleurs emplacements (axes centraux : boulevard du front de mer, rue Khémisti et rue d'Arzew, boulevard Mâata et Emir Abdelkader,

la rue de Mostaganem.. etc...Le propos est dans le fait que c'est un véritable assaut sur la ville de la bourgeoisie traditionnelle, déjà possédante dans les médinas.

Car, dès « qu'une fraction des colons, fuyant la lutte armée commence à vendre ses biens, cette population aisée brigue les quartiers abandonnés par les plus riches colons : les lotissements de villas, les grands appartements des centres villes ou les immeubles de standing de l'après seconde guerre mondiale....La bourgeoisie traditionnelle est en position de force pour négocier les » « clefs » des nombreux biens vacants, dont les habitants ne sont pas en état de rembourser les arriérés des loyers ». ¹³⁷

C'est à partir de là, qu'un repeuplement des quartiers désertés s'est produit, en partie par les populations « délogées des biens-vacants » ¹³⁸

2 -La période 1975/1990

La réinstallation des anciens s'est accompagnée de l'agrandissement des familles, du mariage des enfants de la première génération et du début du phénomène de cohabitation. Désormais une espèce de ségrégation se réinstalle, dans cette dynamique d'appropriation/ réappropriation, les espaces commencent à se démarquer socialement. Les espaces » « vidés de leur population reprendront du sens, un autre sens, avec l'arrivée d'une nouvelle d'une nouvelle, d'une autre population.....La ville européenne en appelle à la liberté reconquise, au pouvoir retrouvé, à la maîtrise nouvelle du destin...Une autre hiérarchie des espaces urbains naît des cendres encore chaudes de la précédente, qu'elle ne reconduit pas malgré les apparentes homologies ». ¹³⁹

S'ajoute à cela l'inertie dont s'est caractérisée Oran, l'absence de constructions de nouveaux logements à l'exception de l'achèvement du plan de Constantine.

¹³⁷ TOUSSAINT Jean Yves, op. cit. p. 367

¹³⁸ TOUSSAINT Jean Yves, ibid p. 368

¹³⁹ TOUSSAINT Jean-Yves, ibid. p. 368

3- La période 1990/2000 :

Caractérisée, à Oran, par la réalisation des différents programmes projetés dans les années 1970/1980, plans sectoriels et de développement, mais qui n'ont pas profité à Hai Dhaya, ce qui explique le sentiment de mise à l'écart des politiques publiques, que nous avons retrouvé chez nos enquêtés.

Cette période est assez particulière, elle a connu un épisode particulier au sujet du patrimoine foncier de la wilaya d'Oran.

Il s'agissait d'une véritable confiscation du territoire par le premier magistrat de la ville (le wali) qui, s'appuyant sur une nouvelle législation et une conjoncture du « Laisser faire, laisser-aller », s'est octroyé des pouvoirs d'attribution d'emprises foncières y compris des terres agricoles en pleine exploitation à des programmes de lotissements individuels et des coopératives immobilières.

L'affectation de parcelles appartenant à des entreprises agricoles individuelles et collectives (EAC, EAI), situées à la sortie nord-ouest de la ville côtière d'Ain -Turck, en est un exemple. Il s'agit des emprises actuelles des différents complexes balnéaires qui ont vu le jour ces dernières années.

A ce propos un article du quotidien « La Voix de l'Oranie » du 21 septembre 2000, intitulé : « la mafia du foncier résiste toujours » en relate les faits.

Pendant cette période 1990/2000, les réformes dans les politiques urbaines, dans le cadre de la libre initiative, étaient garantes du prélèvement d'une rente foncière, par les acteurs décideurs et gestionnaires du foncier.

Ces mécanismes, devenaient de plus en plus flous, et les lois du foncier étaient sans cesse renouvelées, surtout avec l'arrivée tardive de la loi d'orientation foncière (1990).

La permissivité créée par une urbanisation institutionnelle « urgentiste et opportuniste », et en même temps l'absence du contrôle des institutions, par rapport à la mise en place de la législation urbaine et l'application des prescriptions établies

par l'arsenal juridique et technique mis en place dès les années 1990¹⁴⁰, ont occasionné des mécanismes de détournement du foncier et de l'immobilier jamais connu dans l'histoire de la ville d'Oran.

Un nouveau partenaire a pris de l'ampleur à ce moment, ce sont les agences foncières locales ¹⁴¹qui jusque là dépendaient de l'autorité du maire.

La promulgation de l'autonomie de gestion de cet organisme public, l'a placé dans le marché libre et a poussé un peu plus les inégalités entre les nouveaux quartiers installés dans les réserves foncières publiques et les « Poches » encore libres dans la ville.

C'est également, dès l'implantation du pôle d'Arzew et des grandes aires urbaines constituées par les zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN), que la population s'est multipliée.

3.1 Evolution de la population de la ville d'Oran aux différents recensements :

	1954	1959	1966	1977	1987	1998	2008
Volume	291.812	380.000	323.000	490.000	590.000	634.106	609.000
%	5.42	-2.22	3,80	1.80	0.45		-0.40

Source : données ONS

NB. Aux deux recensements de 1954 et 1959, Hai Dhaya n'est pas compris et Hai Khémisti n'existait pas encore.

D'autre part la population européenne était deux fois plus importante en nombre que la population musulmane : 210.000 individus pour 170.000.

¹⁴⁰ Loi n°90-11 du 1^{er} décembre 1990, portant plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme et plans d'occupation du sol

¹⁴¹ Loi n° Loi 86/04 du 17/10/1986, portant création des agences foncières locales : les A.F.L

Immédiatement après l'indépendance, en 1966, le taux d'accroissement est nécessairement négatif, avec le départ des européens, malgré le mouvement migratoire qui s'est massifié. L'accroissement positif du RGPH de 1977, ne pouvait être autre, les villes Algériennes, les métropoles précisément vivaient un exode rural sans précédent.

Les quartiers de notre enquête sont le fruit de ces migrations et mobilités qui ne se sont jamais arrêtées depuis. Elles ont réellement gonflé entre 1966 et 1977. Nous expliquons les causes et les effets de cet accroissement positif de la population du centre européen au chapitre 3, pages 141 et 142.

Oran avec sa périphérie demeure le pôle urbain le plus attractif, en particulier dans les périodes d'instabilité politique et économique. D'ailleurs les plus gros effectifs de migrants sont arrivés durant les années 1990.

Dans la période intercensitaire 1987/1998, 72226 individus ont migré vers Oran, venant de toutes les wilayas. Le solde migratoire est positif, 40.962 ; soit un taux d'accroissement de 64%.

C'est après une relative accalmie que l'effectif des résidents est passé à 590.800 en 1987. Or en 1997 les effectifs ont baissé, 634.100 habitants. Deux phénomènes se sont produits alors :

- 1- Le desserrement du centre historique, que nous qualifions de normal, car c'est le sort de tous les centres villes, quand s'amorce les processus d'étalement et d'urbanisation volontariste selon les politiques du logement social et promotionnel. Cet aspect, nous le détaillons également au chapitre 3, page .
- 2- L'apparition et le développement de la ceinture périphérique de l'habitat informel, allant de l'ouest de la ville (El Hassi), en passant par le sud (Ain El Beida) et à l'Est (Sidi Chahmi, Belgaid,) et au-delà Sidi Maârouf et douar Boujemaâ.

Le plan d'urbanisme de 1998, avait prévu une population de 890 000 habitants pour l'an 2000.

Au terme des échéances du plan d'urbanisme (an 2015), Oran regrouperait, 1.500.000 habitants.

En 2008, la population estimée pour la commune d'Oran est de: 609 014 habitants. Il s'agit en fait, de la ville actuelle avec le centre et les anciens quartiers aux limites du 3^{ème} périphérique.

- L'agglomération oranaise, par contre intègre la ville actuelle et les nouveaux quartiers, prévus par le plan du groupement d'Oran, Bir El Djir et Es Sénia. Elle atteint 860.000 habitants, selon les estimations de la direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya d'Oran.

Si on y ajoute toutes les agglomérations qui se sont, au fur et à mesure, intégrées et qui constituent la métropole oranaise (El Menzah, Belgaid, Sidi Maarouf, Sidi Chahmi, Nedjma (Chteibo), toute la zone de l'aéroport avec la ville d'El Kerma ; la population à Oran est actuellement, beaucoup plus importante en nombre. Les statistiques restent en deçà de la réalité du terrain.

4.5. L'Urbanisation d'Oran et les contraintes socio-économiques : *Le besoin, la nécessité et la priorité*

-Le taux d'urbanisation de la wilaya d'Oran:

Les données RGPH¹⁴² de l'office national des statistiques sur l'évolution du taux d'urbanisation sont comme suit de 1954 à 2008 :

1954 (25%), 1966 (31%), 1977 (40,4%), 1987 (49,6%), 1998 (59%) et au dernier recensement d'Avril 2008 : 62%.

¹⁴² RGPH : recensement général de la population et de l'habitat réalisé tous les 10 ans par l'office national des statistiques

A l'indépendance, comme nous l'avons déjà énoncé, avec le départ des populations européennes, le noyau colonial fut occupé par des catégories de populations algériennes, essentiellement constituées de commerçants et de fonctionnaires. Ces migrants venus de la périphérie et des villes de l'intérieur ont essentiellement occupé le centre de la ville et ont renforcé le peuplement de Medina El Jdida (pôle commercial et premier centre de regroupement de la ville d'Oran).

Ce mouvement de transfert de la population, n'a pas suscité immédiatement une extension de la ville; au contraire, à ce moment là, la ville s'est comme immobilisée, jusqu'aux années 1970.

En fait, Oran, durant ces premières années d'après guerre, s'est remodelée sur le plan humain. Sa structure spatiale ne s'est modifiée qu'avec les premières implantations industrielles (pôle d'Arzew notamment).

4.5.1 L'extension de la ville

A partir de ce moment, très vite l'urbanisation " par à coups", a arrêté l'accalmie et l'extension d'Oran s'est entamée avec une dynamique rompue, ça et là, par ce que l'on appelle communément, " les contraintes naturelles" (terres agricoles au delà des 2^{ème} et 3^{ème} boulevards périphériques et la Sebka au sud de la ville.

L'extension de la ville a commencé à porter préjudice à sa morphologie, et très vite le site d'Oran est arrivé à saturation et la demande foncière a largement dépassé l'offre. L'apparition et la prolifération de quartiers spontanés, Planteurs, El Hassi, Pont Albin, sur le flan Est du mont du Murdjadjo, a été une réponse à la forte demande.

Néanmoins, la configuration spatiale, apparente dès les années 1930, avec une forme radioconcentrique autour du centre ville et l'orientation vers le port, élément important de l'histoire d'Oran, domine encore la lecture du plan d'Oran constituée des trois ceintures formées par les trois boulevards,

marquant chacune une étape du développement d'Oran, est subitement rompue par une extension linéaire continue vers Bir El Djir.

Celle-ci s'imprègne aussi de la particularité du fuseau routier et aggloméré (disposition et organisation des constructions), de l'agglomération jusqu'aux limites du 2^{ème} boulevard et au-delà. Mais, comme le souligne le PDAU, à partir de là et aux limites des quartiers Ibn- Rochd et Omania (Gambetta et Carteaux), à l'est et El Othmania, (Maraval, Eckmul; St Hubert, les Palmiers) au sud, la ville vit une rupture brutale entre l'ancien et le nouveau. Zones d'habitat urbain nouvelles, lotissements, coopératives immobilières, habitat social, logements promotionnels et nouveaux projets de résidence privées de haut standing.

4.5.2. Les nouvelles formes urbaines :

Tout appelle à la création de nouvelles formes urbaines, destinées chacune à des catégories "sociales" distinctes, des franges de salariés, ou par contre, des catégories beaucoup plus solvables.

Les tendances de l'étalement d'Oran, expliquent et donnent raison aux planificateurs qui, avant même que la ville ne connaisse ce débordement, ont préconisé l'organisation et la planification d'un groupement urbain à Oran, institutionnalisé dès 1943 et reconsidéré par les plans d'urbanisme qui ont suivi (1959, 1975, 1998).

Dés les années 1970, La consommation de l'espace urbain s'est accélérée par l'implantation des ZHUN, qui a consommé plus de 700 hectares et s'est produite en couronne autour de la ville entre le deuxième et le troisième boulevard périphériques qui constituaient des ceintures autour de la ville, d'Est en Ouest. Cette organisation a été fortement rompue par le nouveau

type d'habitat des grands ensembles, par leur trame urbaine et leur structure et bien entendu par leur étrangeté pour la population habitant les lieux.

Une deuxième période a marqué l'urbanisation d'Oran, à la fin des années 1980.

Deux types d'urbanisation se sont alors développés:

- Les coopératives immobilières, sous forme de lots de terrain à bâtir individuels, implantés principalement à Bir El Jir, commune mitoyenne à l'Est de la ville, devenue l'espace privilégié pour la croissance spatiale d'Oran.
- La croissance démesurée des quartiers "spontanés" de la périphérie ouest (zone des Planteurs, Ras El Ain, Pont Albin, les Amandiers) que les urbanistes considèrent comme une plaie dans la ville d'Oran.

Cette zone évolue encore aujourd'hui à travers une forme urbaine par agrégats, alors que les projets, engagés par les pouvoirs publics pour restructurer et contenir les besoins de ces quartiers, existent.

La troisième période (années 2000 à aujourd'hui), est marquée par l'extension au-delà du 3^{ème} Bd périphérique, principalement dans la zone Est et tout récemment l'implantation du quatrième boulevard.

Cette extension se fait à la faveur de la maison individuelle, de la promotion immobilière et particulièrement, celle des grands ensembles de logement social, que l'on ne dénomme plus « cités » mais Hai, tels Hai El Akid Lotfi, Hai El Yasmine.....Il s'agit de programmes de grande envergure.

4.6. De la multiplicité des Etudes de planification :

4.6.1. La planification urbaine coloniale:

A la veille de l'indépendance, devant le risque d'une bidonvilisation généralisée de la périphérie, la nécessité d'une planification s'est imposée. Un

plan Régional privilégiant l'extension de la ville vers le sud malgré la fertilité des terres dans cette zone, a permis de réaliser de grands projets tels:

- Le quartier industriel de St. Hubert, avec sa grande zone d'activité (1960) et la gare routière sud.
- L'éradication des bidonvilles par : La construction des cités de recasement, la promotion de l'habitat musulman, la construction des cités HLM.
- L'implantation des premières coopératives immobilières (Castors, St Hubert, les Palmiers)
- L'Ouverture des travaux du 2^{ème} boulevard périphérique
- La finalisation des travaux du front de mer

En 1954, avec le nouveau code de l'urbanisme élaboré en métropole, le plan d'extension de 1945, inspiré par les politiques urbaines d'après deuxième guerre mondiale, fut repris pour procéder à des densifications (remplissage de la ville existante) qui ont touché essentiellement la partie Est de la ville par la création de deux quartiers centraux, Miramar et la Préfecture.

Tous les plans d'urbanisme d'Oran qui ont suivi (1959,1977 et 1998) ont repris cette orientation (extension Est).

L'urbanisation effective a été entamée dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, notamment par le transfert des équipements structurants et la constitution de la polarité urbaine du centre colonial.

Juste après l'occupation française, transfert de l'Hôtel de ville et implantation des grands équipements structurants : la Poste, la Chambre de commerce, les premières banques.....

L'urbanisation s'est accentuée dès le début du 20^{ème} siècle, pour connaître une véritable recrudescence, après la 2^{ème} guerre mondiale; par l'extension encore plus à l'Est (quartier Gambetta) et la densification des quartiers du Sud et du Sud-est (St Eugène, Eckmul, Lamur).

En fait la ville d'Oran avait déjà marqué son espace et adopté ses principales tendances morphologiques bien avant l'indépendance.

4.6.2. Les efforts de planification urbaine postindépendance :

Il faut noter que les efforts de planification n'ont pratiquement pas manqué à Oran, juste après le Plan de Constantine, a été élaboré le plan d'urbanisme directeur (PUD) de 1975, et l'étude du tissu urbain de 1977 qui ont permis de dresser un état des lieux de la ville.

Pour les pouvoirs publics, il fallait mettre en œuvre une urbanisation planifiée pour organiser et réguler la ville, mais aussi répondre aux besoins en infrastructures engendrés par l'urbanisation en cours.

Le bilan établi par ces deux plans, a été profitable aux nombreuses stratégies d'appropriation de l'espace urbain, en ce sens qu'elles ont eu le mérite de présenter un portefeuille foncier de la ville.

Le plan d'urbanisme directeur de 1975, a tenté une maîtrise de l'extension " anarchique" d'Oran, en procédant à une orientation "logique" vers l'Est, eu égard aux contraintes du site déjà énoncées. Contraintes qui n'ont pas empêché les implantations informelles qui se sont produites, au moment même où l'on insistait sur l'impossibilité d'urbaniser le flanc Est de la montagne du Murdjadjo.

Cette extension, se poursuit encore aujourd'hui, malgré la topographie du site.

Une enquête menée par l'URSA sur " l'habitat précaire" aux Planteurs, en 1995 a montré que les habitants s'accommodent avec l'espace qu'ils ont produit, leur seul désir c'est l'amélioration et la rénovation du bâti et la régularisation des titres de propriété.

La réglementation en matière d'urbanisme préconisée par la loi 90-11 du 1^{er} décembre 1990 a permis à la ville d'Oran, de bénéficier d'un Plan d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) en 1998.

L'ensemble de ces travaux et plans d'aménagement identifie les difficultés de la ville de la même manière :

- Une croissance discontinue de la ville.
- Une hyper centralité du noyau ancien, colonial.
- Un déséquilibre: centre-ville/quartiers périphériques
- Une densité de la population différenciée.
- Un flux migratoire important au sein et à la périphérie de la ville.
- Un déficit et une dépendance accrue en matière d'eau.
- Une dégradation du vieux bâti.
- Une dégradation de la qualité immobilière.
- Une absence de protection et de préservation du patrimoine historique.

Mais tous ces plans d'aménagement et d'urbanisme, se limitent à des orientations et des prescriptions, qui ne font aucune référence aux suggestions, désirs attentes, contenus pourtant dans les discours des habitants et des autres catégories d'usagers, lors des enquêtes ménages et des sondages menés auprès des populations d'Oran.

Toutes les extensions, favorisées comme nous l'avons déjà expliqué par les politiques publiques, ont également mis à jour un phénomène de ségrégation socio-spatiale et urbaine qui se produit au fur et à mesure entre deux parties distinctes, l'ouest et l'est de la ville. C'est dans cette dernière que se déploient tous les efforts d'urbanisation volontariste de modernisation et de prestige. Réalisation des grands projets urbains, suite à une logique de renouvellement urbain produite par des pouvoirs publics, engendrant d'autres formes de distribution spatiales et sociales.

4.7 L'Infrastructure de production économique :

Elle est caractérisée par la présence de multiples activités et entrepôts dans la ville et sa périphérie. L'infrastructure la plus dominante est bien celle de la présence de zones industrielles d'importance nationale :

- La zone industrielle d'Es-Sénia qui occupe une superficie de 293 ha qui regroupe 10 000 emplois dont 61% au profit de la ville d'Oran.
- La zone industrielle de Hassi-Ameur profite aussi à la ville d'Oran avec son assise foncière d'une capacité de 324 ha.
- L'imposante présence du pôle d'Arzew, à 40 km de la ville et les effectifs des populations actives de la ville d'Oran qu'il draine quotidiennement, structure plus fortement les liens entre un pôle industriel et technologique et une ville à vocation métropolitaine.

Une enquête réalisée par l'office national des statistiques en 2000, a recensé, pour la ville d'Oran, 3000 petites et moyennes entreprises dans le secteur privé (PME) et une trentaine d'entreprises publiques.

Toutes ont participé à la création de 16000 emplois. Les branches d'activités les plus en vue sont l'agroalimentaire, l'industrie du bois, le papier et liège, l'industrie du cuir, le textile, la confection et les matériaux de construction.

4.7.1. La situation aujourd'hui (2009/2010) :

Après la mise en œuvre de toutes les politiques de restructuration et de réformes du secteur public économique depuis le début des années 1990, l'état des lieux est différent et mitigé. Les opérations d'essaimage, de liquidation de nombre d'entreprises, et la libération d'aires foncières dans le tissu urbain, bouleversent certains quartiers ; soit par l'implantation de nouvelles habitations à la place des entrepôts et usines désaffectées dans le quartier, à l'exemple de Hai El Makkari (ex. St Eugène).

D'autres quartiers de la ville sont devenus des sites informels "illicites".

Des entreprises économiques informelles de production y prolifèrent. Ce sont des ateliers et fabriques de toute nature qui utilisent des machines et des produits toxiques, de fortes nuisances (bruit et pollution et rejets à ciel ouvert).

Ce sont en fait, des mini zones semi industrielles "clandestines", implantées au cœur de la ville.

L'exemple de Hai Badr (La Cité Petit, à l'origine), est éloquent quant à la prolifération d'ateliers de confection de la chaussure et toute la chaîne de production et de distribution qui les accompagne.

Oran participe également à l'activité commerciale mondiale et régionale, le quartier Médina El Jadida en est l'illustration la plus marquante. Ce dernier est depuis fort longtemps un poumon du commerce, qui s'inscrit dans la liste des marchés internationaux, où s'écoulent des marchandises de tout genre et de toute provenance et des liens entre individus et groupes internationaux (Maghreb, Moyen Orient, Afrique et Asie).

Ce commerce d'envergure attire une population étrangère migrante temporairement, en particulier Chinoise et Noire- Africaine.

4.7.2. Les grands équipements :

Oran est le chef-lieu de Wilaya qui regroupe également un ensemble d'activités à caractères administratif, culturel, scientifique et de service.

Cette position qui conforte le statut de métropole est également renforcée, par la présence de plusieurs universités, celle des sciences et technologies, l'USTO, implantée sous forme d'une technopole à l'Est de la ville et entourée par une zone résidentielle et de services. L'université d'Es-Sénia, aujourd'hui divisée en plusieurs sites, dont le plus important et le plus récent est celui situé dans l'agglomération de Belgaid (extension Est), devenue l'un des plus grands quartiers périphériques de la ville.

Des institutions publiques et privées d'enseignement supérieur sont essaimées dans ce qui est communément appelé, la zone des instituts, au sud de la ville sur la route menant à une autre agglomération périphérique, Es-Sénia, entièrement intégrée à la ville.

Ce niveau d'équipements est renforcé par des programmes importants, nouvellement réalisés ou en cours de construction:

- L'hôpital pédiatrique de Canastel
- La technopole dans la zone l'USTO
- Le palais des congrès
- La bibliothèque régionale

Les Extensions nouvelles, l'envers de la médaille :

Toutes ces extensions, favorisées comme nous l'avons déjà vu par les politiques publiques, ont également mis à jour un phénomène de ségrégation socio-spatiale et urbaine qui se produit au fur et à mesure entre deux parties distinctes, l'ouest et l'est de la ville. C'est dans cette dernière que se déploient tous les efforts d'urbanisation volontariste de modernisation et de prestige. Réalisation des grands projets urbains, suite à une logique de renouvellement urbain produite par des pouvoirs publics, engendrant d'autres formes de distribution spatiales et sociales.

4.8. Une nouvelle politique : le renouvellement urbain :

Depuis l'institution du gouvernorat d'Alger, la conception du grand projet urbain de la métropole algéroise et la création de la nouvelle ville de Sidi Abdellah et l'urbanisme de prestige dont a bénéficié la capitale, professionnels et décideurs de la ville d'Oran n'ont pas cessé de convoquer la réflexion des acteurs professionnels et concepteurs pour en faire de même. Une rencontre régionale autour du Grand projet pour Oran (2000), conduite

par le premier magistrat de la ville, a présenté un projet, pratiquement calqué sur celui d'Alger.

4.8.1 Le grand projet urbain pour Oran :

Ce projet qui devait répondre à une situation de crise et s'inscrire dans une politique de développement local, le président de l'assemblée populaire de la wilaya en a présente les objectifs comme suit:

4. Corriger les erreurs de l'urbanisme fonctionnel
5. Répondre à une demande sociale d'urbanité
6. Intégrer les quartiers marginalisés par la restructuration des espaces urbains et la revalorisation du vieux bâti
7. Optimiser les retombées sur l'emploi urbain

Ce projet qui était plus de l'ordre du volontarisme politique, n'a pas eu les effets attendus, surtout dans le milieu des professionnels de l'aménagement et encore moins dans celui des chercheurs. A. Bendjelid, dans une réflexion sur ces actions d'aménagement et d'urbanisme projetés pour Oran et calqués sur des expériences dont la ville d'Alger, a déjà fait l'objet, précise : « Ce type de projet nécessite à la fois une sérieuse réflexion adaptée aux problèmes concrets d'une ville, qui aujourd'hui n'arrive même pas à assurer correctement le fonctionnement le plus élémentaire des services dus à la collectivité (alimentation en eau potable, ramassage des ordures, entretien du mobilier urbain, protection des espaces verts et des espaces publics, réhabilitation d'immeubles dégradés, structuration du réseau de transport...)»¹⁴³.

Les premières années du 2^{ème} millénaire, ont vu naitre de grands équipements sanitaires, culturels, commerciaux, sportifs et l'infrastructure portuaire (port

¹⁴³ BENDJELID Abed, « Oran, face aux actions d'aménagement urbain d'Alger », in Oran une ville d'Algérie, 2004, revue Insaniyat n°23-24, p.105

d'Oran) et aéroportuaire (Aéroport d'Es-Sénia), sont également renforcés par de nouvelles infrastructures, l'hôpital civil universitaire dans la zone polaire de l'USTO et le grand établissement hospitalo-universitaire militaire, situé au sud ouest de la ville, sur le 3^{ème} boulevard périphérique.

4.8.2. Les résultats mitigés des réformes conjoncturelles :

La situation aujourd'hui (2009/2010), après la mise en œuvre de toutes les politiques de restructuration et de réformes du secteur public économique depuis le début des années 1990, est différente et mitigée.

Les opérations d'essaimage, de liquidation de nombre d'entreprises, et la libération d'aires foncières dans le tissu urbain, bouleversent certains quartiers ; soit par l'implantation de nouvelles habitations à la place des entrepôts et usines désaffectées dans le quartier, El Makkari (ex. St Eugène), par exemple, soit pour d'autres quartiers de la ville, devenus des sites "illicites" où sont implantées des entreprises économiques informelles (ateliers et fabriques divers de confection de toute nature); utilisant des machines et des produits toxiques est polluant. Ce sont en fait, des mini zones semi industrielles "clandestines", implantées au cœur de la ville.

L'exemple de Hai Badr (La Cité Petit, à l'origine), est éloquent quant à la prolifération d'ateliers de confection de la chaussure et toute la chaîne de production et de distribution qui les accompagne.

Oran participe également à l'activité commerciale mondiale et régionale, le quartier Médina El Jadida en est l'illustration la plus marquante. Ce dernier est depuis fort longtemps un poumon du commerce, qui s'inscrit dans la liste des marchés internationaux, où s'écoulent des marchandises de tout genre et de toute provenance et des liens entre individus et groupes internationaux (Maghreb, Moyen Orient, Afrique et Asie).

Ce commerce d'envergure attire une population étrangère migrante temporairement, en particulier Chinoise et Noire- Africaine.

Une nouvelle politique s'est profilée au fur et à mesure, celle de l'urbanisme de prestige que les acteurs institutionnels ont mis en place. C'est une politique de modernisation architecturale, qui emprunte ses modèles au monde international des affaires. Elle fait pousser des tours et des murs de façade en verre. Oran en dénombre quelques exemples (le bâtiment de Sheraton, les quatre tours sur le prolongement du front de mer..).

4.9. Les places publiques à Oran, entre l'usage et la temporalité : un exemple d'urbanité :

Nous ouvrons ici une parenthèse, sur l'enquête évoquée en page 27, dans deux places publiques d'Oran, la place d'Armes d'Oran et la place d'El Makkari.

Explorer les usages des habitants d'Oran des espaces urbains du centre ville, ceux créés par la ville européenne, est une manière pour nous d'apporter un éclairage sur les différents usages des espaces urbains publics à l'œuvre. Cela va permettre de comprendre comment les oranais, où qu'ils soient, selon les espaces qui leur sont offerts, se meuvent et se comportent. Le besoin et la nécessité de chaque moment de leur quotidien et leur position dans la ville les y orientent.

L'échantillon est constitué d'usagers selon des âges et de sexes différents. L'observation de la fréquentation de ces espaces, a montré que leurs usages sont liés à deux variables dépendantes, l'âge et la temporalité. A chaque tranche d'âge correspond un moment précis dans la fréquentation des lieux. Les motifs de ces usages sont multiples (convivialité, jeux, détente, activité de différentes natures et même marginalité).

La place du 1^{er} Novembre 1954 (ex. Place d'armes) :

Espace public par excellence, situé au cœur de la ville, cette place a une dimension historique par la présence de deux éléments urbains emblématiques, l'Hôtel de ville et l'opéra (le théâtre régional d'Oran).

Elle a également une dimension sociale par le regroupement et la rencontre de différentes catégories d'usagers : les personnes âgées, les enfants, les femmes, des marginaux (sans abri, prostitution...).

- Elle est locale : pour les habitants du quartier
- Elle est à l'échelle de la ville : pour tous les transitaires
- Elle est même à l'échelle plus générale du visiteur étranger, celui qui vient d'autres villes ou régions (du pays), où le touriste. L'anonymat y est forcément plus fort.

Les Différentes temporalités :

L'appropriation temporelle de la place publique se différencie d'une place à une autre. La localisation spatiale est aussi déterminante, selon que la place se situe au centre-ville ou dans un autre quartier.

8. Les personnes âgées : elles sont plutôt présentes la matinée pour rencontrer les voisins, les amis et même d'anciens collègues, passer le temps, sortir de l'appartement, dans beaucoup de cas exigü et pas ensoleillé.
9. Les enfants et les femmes, sont là surtout l'après midi et les jours de repos. Les raisons sont surtout le jeu et les échanges.

Selon des femmes âgées interviewées sur la place, elles préfèrent se rencontrer et s'asseoir sur les escaliers de la place pour la conversation et l'échange d'informations. Elles ont remplacé l'espace privé (la maison) par le public. Elles se disent plus à l'aise, profitant du soleil et ne s'imposant aucune obligation. C'est là une modalité sociologique importante.

Les « marginaux » sont aussi des usagers qui viennent régulièrement sur la place à des moments particuliers. Leur temporalité est spécifique, la fin de la journée et la nuit. Ce contenu historico sociologique attribue à la place d'armes, le statut d'emblème de la ville et lui confère la fonction d'un espace à appropriation différenciée selon les usagers et à forte connotation hyper centrale, c'est un repère dans l'espace urbain oranais.

La Place d'El Makkari (St Eugène) :

L'histoire de la place montre, en particulier que dès sa création (période coloniale), elle a servi d'espace public où se tenaient fêtes et cérémonies diverses, selon les traditions et la culture des habitants européens. Saint Eugène était un quartier à forte concentration européenne, composée socialement d'ouvriers et d'employés du secteur d'activité tertiaire.

Aujourd'hui, la place se restreint à l'usage local. Elle est fréquentée principalement par des habitants du quartier. Nos entretiens avec des usagers fidèles, des habitués de cet espace, ont montré le degré d'interconnaissance, de convivialité, notamment pour les hommes les plus âgés. Chacun parlant de l'autre, de son origine géographique, de son arrivée dans le quartier, sa trajectoire sociale. Ils ont relaté leur jeunesse partagée et leur vie actuelle (pour les plus vieux, revenus défavorisés, retraites ou absences de ressources).

Les formes d'usages dans la place, sont ici aussi liées à la catégorie d'âge et à des temporalités spécifiques.

Ceci ne manque pas de générer des conflits entre riverains et usagers, par rapport aux deux activités « contradictoires » que sont :

- Le jeu de société (personnes âgées) calme
- Le football (jeunes, enfants, adolescents) bruit, nuisance.

Cette brève présentation des usages de citoyens oranais de ces deux places publiques permet d'observer les modalités et les comportements urbains spécifiques aux habitants résidents dans des quartiers centraux à Oran. Quête de rencontre, de détente et de loisir L'expérience qu'ils ont acquise et qu'ils reflètent dans ces espaces urbains publics permet de les qualifier de citoyens et d'acteurs ordinaires.

CHAPITRE III
LES HABITANTS :
MORPHOLOGIE SOCIALE ET
RAPPORT A L'ESPACE URBAIN

CHAPITRE III

LES HABITANTS, MORPHOLOGIE SOCIALE ET RAPPORT A L'ESPACE URBAIN

Les acteurs ordinaires que sont les habitants de la ville d'Oran et leur rapport à l'espace urbain, représentent une catégorie incontournable pour saisir toutes les formes d'urbanisation en présence. Comme nous l'avons déjà précisé, nos populations cibles sont représentées par deux catégories : les habitants du quartier, à travers les chefs de ménage enquêtés et les jeunes et leur vécu dans le quartier.

III.1 HAI KHEMISTI : HABITANTS ET PROCESSUS D'URBANISATION

L'étalement urbain d'Oran fait pousser toujours plus loin les limites de la tâche urbaine, engendrant de vastes périphéries toujours plus lointaines par rapport au centre de la ville. Voulue ou subie, cette urbanisation est le fruit d'une politique publique volontariste post indépendance et d'une énorme demande de logements émanant de différentes couches de la population induisant différentes réponses : Zones d'habitat urbaines nouvelles (ZHUN), coopératives immobilières, lotissements, programmes sociaux de logements, promotions immobilières.

III.1.1 L'urbanisation de Hai Khémisti :

1.1. 1. Les étapes de l'urbanisation de Hai Khémisti :

- *1^{ère} étape : 1848, création de la zone éparsé :*

Créé sur un site agricole, il était constitué de quelques habitations éparses de type rural. Il s'agissait, en fait, de fermes coloniales implantées sur des emprises foncières considérables éparpillées. Une ancienne zone éparses, telle

Plan Hai Khémisti

année 2010

Echelle : 1/7500

LEGENDE

LOGEMENTS

EQUIPEMENTS

Lotissement
Hai Khemisti: Habitations
Individuelles



que désignée par les professionnels. Elle aujourd'hui constitue ce que l'on dénomme Oran Est, l'espace urbain le plus important, réalisé dans le cadre des politiques urbaines post indépendance et dont une partie infime est encore occupée par une exploitation agricole collective dont les membres s'opposent et résistent à son urbanisation.

- *2^{ème} étape : 1985, création de la commune de Bir El Jir :*

L'urbanisation effective du quartier a réellement commencé avec la création de la commune de Bir El Jir.

Hai Khémisti dépendait jusque là de la commune d'Es Sénia. A cette promotion administrative est venue s'ajouter la création des agences foncières communales et la promulgation de la loi d'orientation foncière¹⁴⁴. Toutes ces mesures ont été à la faveur d'une urbanisation très rapide de toutes les terres agricoles disponibles, situées sur le territoire de cette nouvelle commune. C'est là où L'extension vers l'EST sur la route des douars Belgaid et Sidi Maarouf s'est accélérée.

A ce moment (1985/1995), ont été érigés les grands ensembles en question, dans le cadre du programme des 6000 logements.

La zone urbaine de Hai Khémisti, est ainsi départagée entre des ensembles de logements collectifs (logement social et promotionnel), des lotissements individuels et des coopératives immobilières. Elle appartient à l'une des grandes concentrations urbaines d'Oran, constituées de fortes densités et contenant toutes les options initiées par l'Etat dans le cadre de la politique du logement social, mais également celle du logement promotionnel. Cette partie de la ville est comprise dans le grand projet 6000 logements (ZHUN Khémisti), départagée entre des ensembles de logements collectifs (logement social et promotionnel), des lotissements individuels et des coopératives immobilières.

¹⁴⁴ Loi d'orientation foncière n° 90-25 du 18/11/1990

C'est l'une des plus grandes concentrations urbaines d'Oran, constituées de fortes densités et contenant toutes les options initiées par l'Etat dans le cadre de la politique du logement social, mais également celle du logement promotionnel.

Ce gigantesque projet a déjà consommé tout le foncier disponible, à coups d'opérations de densification urgentes, décidées souvent lors des campagnes électorales. Il devait contenir, à long terme (en 2015), 50 000 habitants sur une surface totale de 120 Ha.¹⁴⁵ Emprise, qui a fortement augmenté depuis.

C'est l'entreprise de promotion du logement familial (EPLF), qui a commencé les travaux (années 1980). Mais très vite, cette entreprise s'est essouffée laissant place à des entrepreneurs et promoteurs privés qui ont, depuis, proliféré, encouragés par les nouvelles politiques urbaines et foncières.

Ceci a permis l'émergence de nouvelles formes de pratiques, des stratégies des multiples formes d'appropriation du marché du foncier et du secteur de la promotion immobilière par des acteurs divers (agences immobilières, promoteurs immobiliers publics et privés, entreprises de réalisation du BTP) et des habitants guidées par une quête de l'urbain, et une revendication du droit à la ville.

Des habitants demandant plus d'Etat et une gestion plus démocratique de la ville et de l'habitat. Cette demande se fait par des actes reflétant souvent des vécus et des conflits entre institutions et habitants.

Cette mobilisation a fait l'objet de bon nombre de recherches qui considèrent que les habitants ont une capacité d'organisation et de négociation donc un savoir-faire permettant de faire porter leurs revendications et de se faire entendre.

Notre intérêt a beaucoup plus porté sur les réactions des habitants à l'urbanisation volontariste de ces quartiers conçus sans eux et « offerts à eux » par le biais de projets urbains qui considèrent l'habitant comme un objet quantifiable et manipulable.

¹⁴⁵ Données de la direction de l'urbanisme et de la construction d'Oran, 2000

Cela a conforté l'hypothèse développée par S. Belguidoum (2009) : « les contradictions entre l'Etat (wilaya, APC) et la société dont les prérogatives trop étanches ne permettent pas d'entrevoir

les dispositions et capacités des habitants à s'impliquer, dans les projets et affectations de leur espace et face au clientélisme, passe droits et toutes les tractations en cours sur l'espace urbain oranais ». ¹⁴⁶

Dans ce même ordre d'idées, il conclue à propos de la question de la gouvernance urbaine : « Plus que jamais la question de la gouvernance de ces quartiers se pose avec acuité, gouvernance entendue comme un mode de gestion impliquant l'ensemble des acteurs y compris les habitants ¹⁴⁷.

III.1.2. La cité des enseignants à Hai Khémisti :

La cité des enseignants est située dans la zone d'extension Est d'Oran, au sein de la ZHUN Khémisti, située dans le grand projet des 6000 logements.

Considérée comme espace « phare » de la ville, en continuité du front de mer, face au tribunal d'Es Seddikia et à proximité de l'hôtel Sheraton. Elle est limitée au sud par le boulevard des 40 m, « le millénium », un des plus grands boulevards de périphérie de la ville.

Les immeubles investis dans ce travail sont les plus anciens, il s'agit de la première tranche d'un programme de 550 logements de type collectif (en majorité des F3). Nous avons sélectionné 100 logements, ceux occupés par les premiers bénéficiaires en 1987.

Il s'agit principalement de familles d'enseignants et de cadres de l'éducation nationale. Les chefs des ménages (100 ménages : voir échantillonnage) sont

¹⁴⁶ - BELGUIDOUM Said, MOUAZIZ Najet « *Pouvoir local et gouvernance urbaine en Algérie* », colloque de Rouen « gouvernement et gouvernance des espaces urbains », 14-16 mai 2009.

¹⁴⁷ Pour la notion de gouvernance en Algérie, voir N.Mouaziz-Bouchentouf, « le mythe de la gouvernance urbaine en Algérie, le cas d'Oran », colloque de Khenchella, « penser la ville, approches comparatives », 25-27 octobre 2008, et Said Belguidoum, Najet Mouaziz, 2009, op-cit.

représentés à 80% par une population active ayant entre 30 et 59 ans, et 10% de retraités et autres ayant 60 ans et plus.

La taille moyenne des ménages est de 5 personnes par ménage, la moyenne du nombre d'enfants par ménage est de 4 enfants par ménage.

Cette situation est conforme aux moyennes nationales constatées lors du recensement de 2008.

1.2.1. Composition sociodémographique de la population de l'enquête :

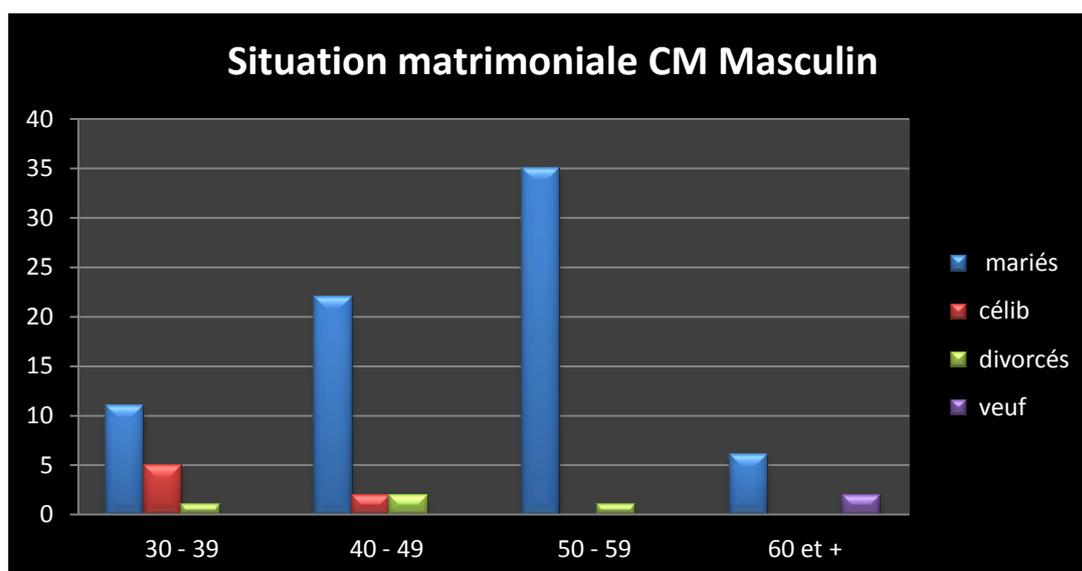
2.1. Caractéristiques des chefs de ménage et du ménage

Tableau n°1 : Situation matrimoniale

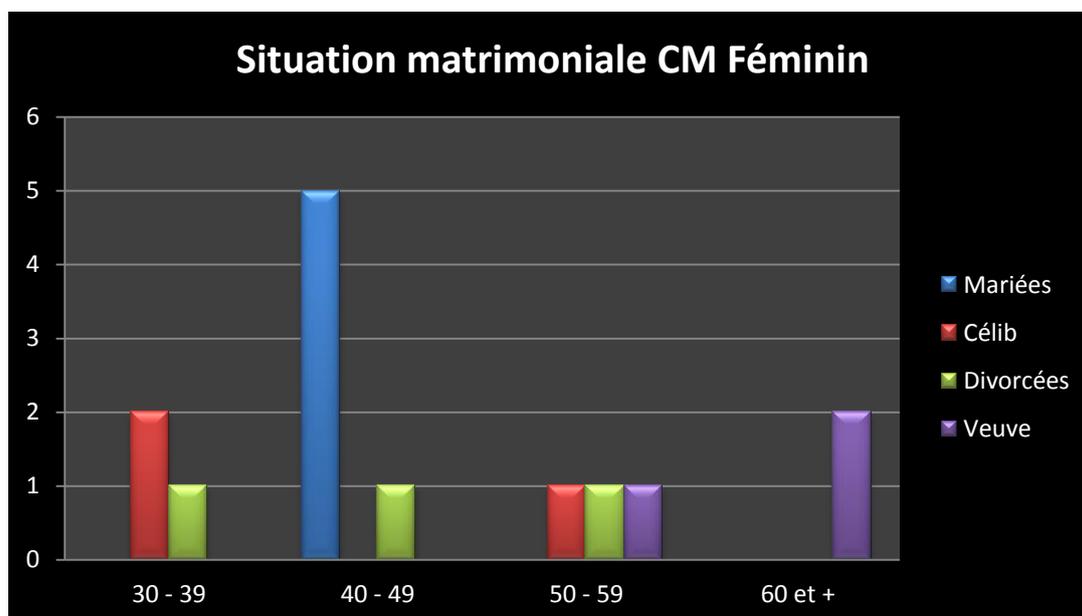
CM Tranche d'âge	Masculin				Féminin				Total
	Mariés	Célib	Divorcés	Veuf	Mariées	Célib	Divorcées	Veuve	
30 – 39	11	5	1	-	-	2	1	-	20
40 – 49	22	2	2	-	5	-	1	-	32
50 – 59	35	-	1	-	-	1	1	1	38
60 et +	6	-	-	2	-	-	-	2	10
Total	74	7	4	2	6	3	3	3	100

Source : notre enquête 2010

Graphe n° 1a



Graphe n°1b



- *Des chefs de ménage relativement jeunes :*

Les tranches d'âge sont établies selon l'âge minimum des chefs de ménage présents lors de notre observation du terrain de l'enquête. Ce qui nous a dicté le choix de l'âge des chefs de ménage, à partir de 30 ans.

Pour ce cas précis, nous n'avons retrouvé, dans l'échantillon sélectionné, aucun chef de ménage ayant moins de 30 ans.

Il s'agit, en majorité de chefs de ménages de sexe masculin, ils représentent 87% des individus enquêtés, et vivent en majorité, en couples mariés (85 %).

La répartition des ménages est de plus en plus favorable à l'évolution de jeunes ménages dans le quartier. Au contraire de Hai Dhaïa, où les chefs de ménage sont beaucoup plus âgés, plus de 60 ans.

En effet 52 chefs de ménage ont moins de 50 ans et dans la tranche 50/59 ans la moitié a moins de 55 ans.

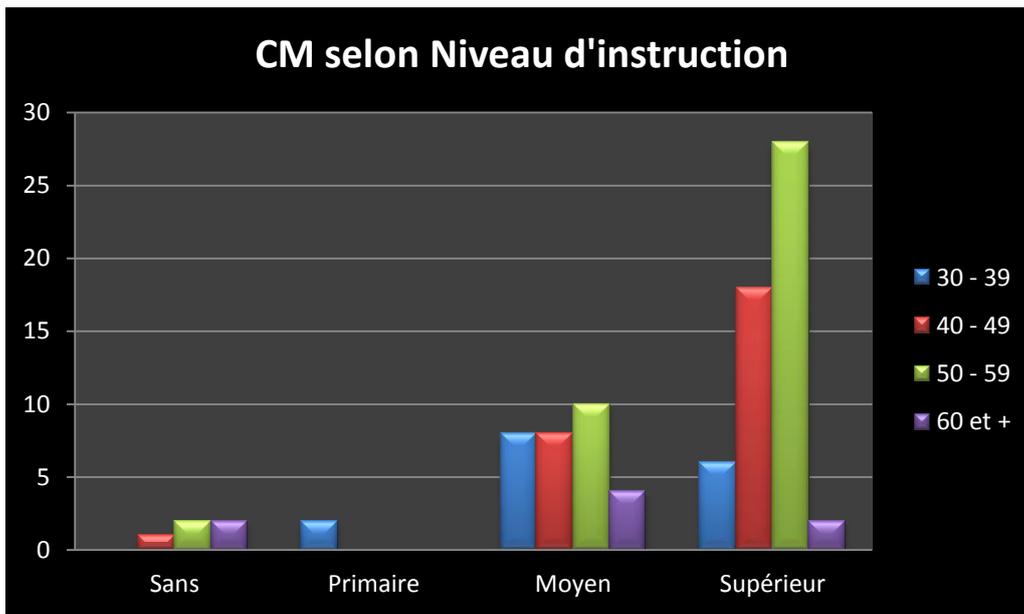
D'autre part, 13 % du total des chefs de ménage sont des femmes, en majorité seules, dont 5 sont mariées ; elles sont pourvoyeuses dans la famille. Selon leurs déclarations, leurs conjoints respectifs sont des chômeurs pour 3 cas et n'ont pas un travail stable pour les deux autres.

Tableau n°2 : Répartition des chefs de ménage selon la profession et le niveau d'instruction

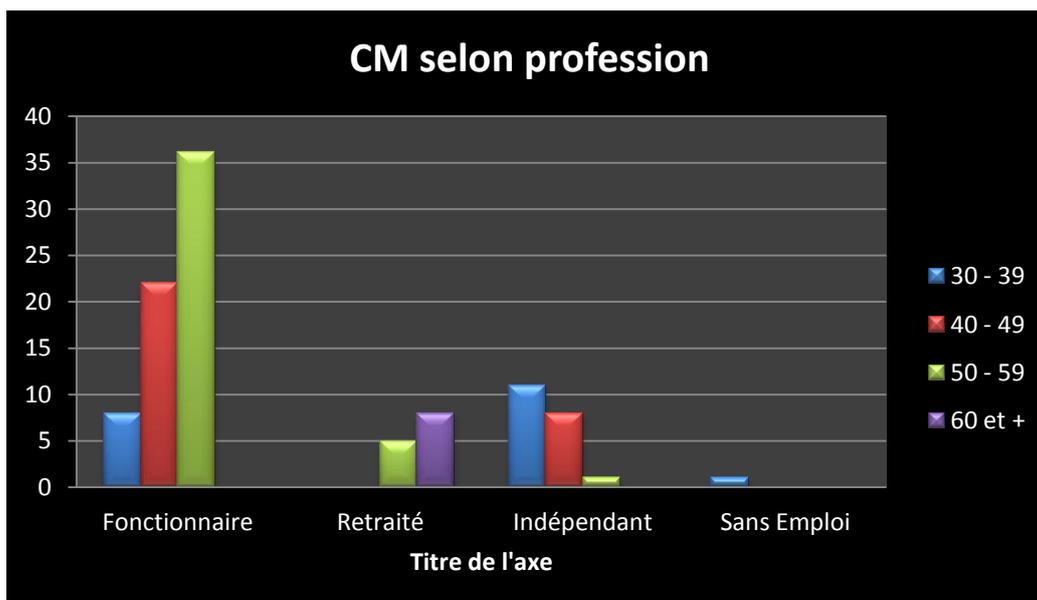
Age	Profession				Niveau d'instruction			
	Fonctionnaire	Retraité	Indép	Sans emploi	Sans	Primaire	Moy	Sup
30 – 39	8	-	11	1	-	2	8	6
40 – 49	22	-	8	-	1	-	8	18
50 – 59	36	5	1	-	2	-	10	28
60 et +		8	-	-	2	-	4	2
Total	66	14	20	1	5	2	30	54

Source : notre enquête 20

Graphe n° 2a



Graphe n°2b



- *Prédominance de la catégorie professionnelle des fonctionnaires*

Comme nous l'avons précisé, ce sont initialement des ménages constitués par des fonctionnaires de l'éducation nationale. La répartition des chefs de ménage par tranches d'âge nous a révélé un âge relativement jeune. Les actifs se retrouvent surtout dans les tranches 30-49 ans. C'est effectivement le cœur de la carrière d'un fonctionnaire, ils sont au nombre de 50 et plus de la moitié d'entre est de niveau

universitaire, l'autre moitié est de niveau secondaire. Ils sont pratiquement au $\frac{3}{4}$, des professionnels de l'enseignement, tous paliers confondus (primaire ; moyen, secondaire et supérieur). Le reste des actifs est constitué par des individus ayant plus de 50 ans et versés également dans le secteur de l'enseignement ; ils représentent 36 % du total.

A noter que parmi les chefs de ménage, 19 individus sont en dehors du secteur. Ce sont principalement des jeunes de moins de 40 ans.

Ils se déclarent, indépendants, c'est-à-dire ne travaillant pas dans le secteur public ayant des locaux commerciaux ou des petites activités.

- Quatre d'entre eux dirigent des micro-entreprises, nouvellement créées par la filière de l'agence nationale A.N.S.E.J.
- Trois se déclarent commerçants, ayant un local en RDC de l'immeuble
- Deux ont des professions libérales (cabinets d'avocat et sous-traitance en informatique)
- Deux jeunes femmes sont pourvoyeuses de toute la famille (parents et fratrie). L'une est médecin installée avec prêt A.N.S.E.J, l'autre est une commerçante (boutique centre ville).

NB. Le taux de chômage ne peut être évalué dans la mesure où la population ciblée est bien celle des habitants de la cité des enseignants, majoritairement occupée par les travailleurs de l'éducation nationale.

Le niveau scolaire des chefs de ménage est assez élevé comparativement à celui de Hai Dhaïa : 54 % ont fait des études supérieures et 30 % ont le niveau du secondaire. Très peu d'analphabètes (5%).

Tableau n° 3 : Répartition des épouses des chefs de ménages selon la profession et le niveau d'instruction

	Profession				Niveau d'instruction				
	Enseign.	Emploi adm	Fem. foyer	Retraité	Sans	Prim	Moy	Second	Sup
30 – 39	1	4	8	-	-	1	2	5	5
40 – 49	11	2	10	-	-	3	6	8	6
50 – 59	10	2	18	2	6	4	10	5	7
60 et +	-	-	4	2	2	2	1	1	-
Total	22	8	40	4	8	10	19	19	18

Source : notre enquête 2010

- *Les Epouses des chefs de ménage en majorité femmes au foyer :*

En dépit du statut des chefs de ménage et de leur niveau d'instruction, leurs épouses sont à 54 % femmes au foyer. Leur niveau scolaire est pourtant élevé par rapport à la moyenne nationale, 25 sortent des universités et 15 ont atteint le niveau de terminale et de première année des lycées. Elles sont relativement jeunes, 36 d'entre elles ont moins de 50 ans. Elles ne travaillent pourtant que dans une proportion de 30 % ; dont 22 % en qualité d'enseignantes et 8 % dans l'administration.

Tableau n° 4 : répartition des enfants scolarisés et des enfants travailleurs

Nbre Sexe	Enfants scolarisés				Enfants travailleurs		Total enfants
	Prim	Moy	Second	Sup	Tech	Adm	
Féminin	18	26	30	15	1	3	93
Masculin	18	27	30	13	11	14	113
Total	36	53	60	28	12	17	206

Source : notre enquête 2010

NB. La tranche d'âge des enfants scolarisés 6-18 ans

La tranche d'âge des enfants travailleurs 19 ans et plus

- *Moyenne d'enfants/ménage :*

La proportion moyenne d'enfants par ménage retrouvée dans les ménages enquêtés est de 4 enfants. Il s'agit d'enfants dont les proportions varient entre 10 et 20 ans, les chefs de ménage étant relativement jeunes.

Enfants scolarisés :

Sur le total des enfants recensés dans les ménages, 86% vont à l'école.

Ceci étant dû, en partie, à la jeunesse du quartier Khémisti et à la modélisation du logement, archétype importé¹⁴⁸. Il s'agit là d'une volonté politique qui a eu ses effets. L'afflux actuel de jeunes ménages pour la location et l'achat dans une moindre mesure, est significatif de la tendance à la « nucléarisation » des familles, même si nous avons retrouvé des cas de cohabitation.

¹⁴⁸ GHARBI-ABDELLILAH R., op. cit.

Le travail des enfants majeurs des ménages :

Ce sont des enfants majeurs qui, pour 25 cas sont des diplômés (cadres et techniciens) et ont un travail salarié : 40% dans le secteur public dont 80% dans l'éducation nationale. Notre enquête a montré que ce sont surtout des enfants de retraités du même secteur, sur les 10 individus, 7 sont dans ce cas. Par contre ils sont plus versés dans des postes de service et de soutien technique que dans l'enseignement.

1.2.2 Caractéristiques de l'espace résidentiel et des habitations :

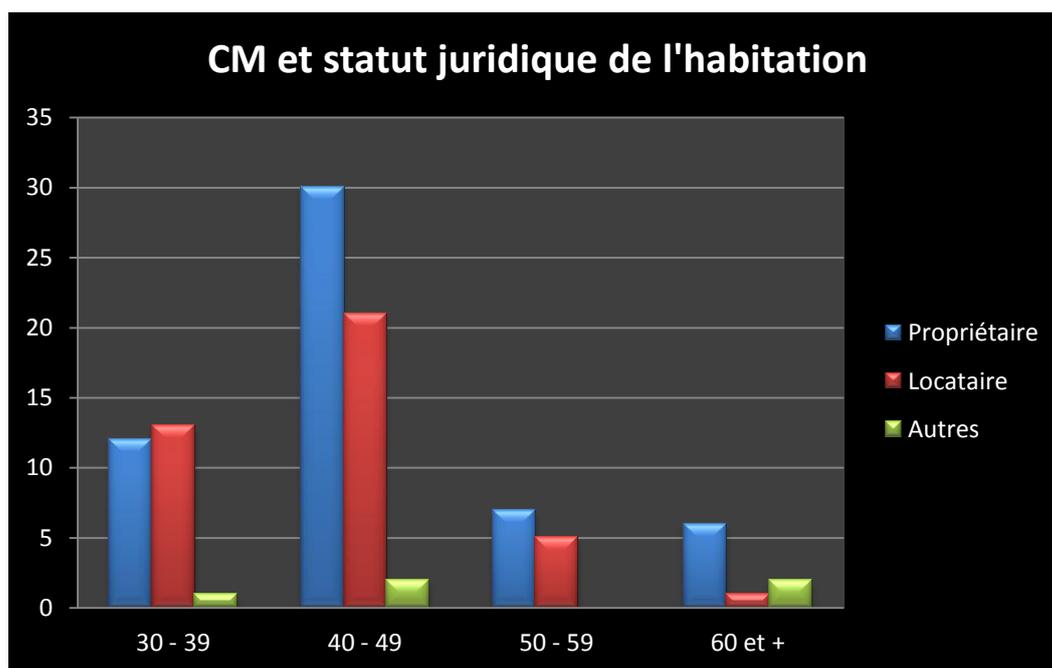
Tableau n° 5 : Chefs de ménage et statut juridique de l'habitation

Statut CM	Propriétaire	Locataire	Autres
30 – 39	12	13	1
40 – 49	30	21	2
50 – 59	7	5	-
60 et +	6	1	2
Total	55	40	5

Source : notre enquête 2010

NB. Les logements enquêtés ont tous trois pièces avec une emprise de 65 à 70 m2 chacun.

Graphe n°5



- *Les locataires, une catégorie émergente :*

40% des chefs de ménage résidents sont des locataires, dont quinze sont travailleurs et des retraités de l'Education qui n'ont pas pu acquérir leur logement dans le cadre de la location vente, directement de l'Office de promotion et de gestion immobilière, au même titre que tous leurs autres collègues interviewés.

Selon leurs déclarations, 25 chefs de ménage louent chez des particuliers. Treize (13) individus dans la tranche 30-39 ans, font partie de cette catégorie.

Ces particuliers sont souvent les anciens bénéficiaires du logement social, acquis dans le cadre de leur fonction, et qui est devenu une source de revenu après leur départ vers la maison individuelle, trajectoire résidentielle en lien avec leur mobilité sociale.

La demande de location dépasse évidemment les possibilités offertes. L'Etat ayant pratiquement arrêté les politiques du logement locatif, cela a favorisé la location chez le propriétaire. Celle-ci a pris de l'ampleur, mais elle ne répond qu'à la demande de catégories sociales solvables, à la hauteur des exigences du libre marché et sans

aucun mécanisme juridique de procédures protégeant les parties contractantes. Cela renforce la spéculation immobilière et ne protège pas le locataire.

La demande de location dépasse évidemment les possibilités offertes. L'Etat ayant pratiquement arrêté les politiques du logement locatif, cela a favorisé la location chez le propriétaire. Celle-ci a pris de l'ampleur, mais elle ne répond qu'à la demande de catégories sociales solvables, à la hauteur des exigences du libre marché et sans aucun mécanisme juridique de procédures protégeant les parties contractantes. Cela renforce la spéculation immobilière et ne protège pas le locataire.

- *La cohabitation :*

Facteur de stimulation du marché de la location, la cohabitation est également un élément signifiant des mutations et des dynamiques de mobilité des jeunes ménages vivant en cohabitation dans la maison parentale (5 cas parmi les chefs de ménage enquêtés). D'autre part, dans 11% des ménages nous avons retrouvé en moyenne une (1) tierce personne, souvent un parent seul (mère de l'époux principalement).

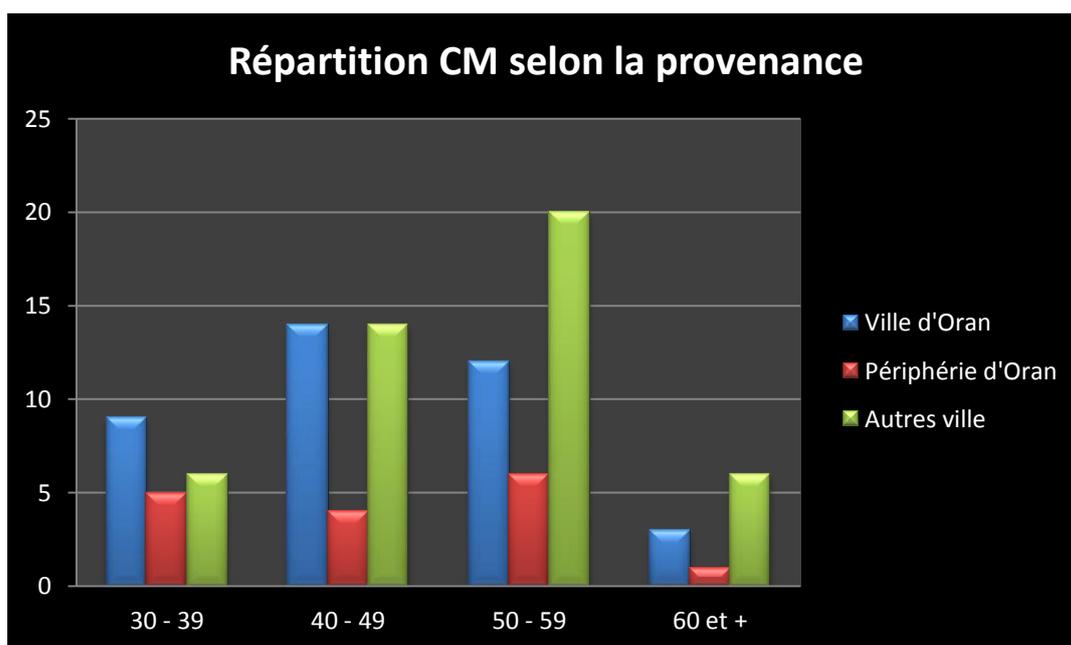
1.2.3. Chefs de ménage et mobilité résidentielle :

Tableau n°6 : Répartition des chefs de ménage selon la provenance

Age \ Prov	Ville d'Oran	Périphérie d'Oran	Autre villes
30 – 39	9	5	6
40 – 49	14	4	14
50 – 59	12	6	20
60 et +	3	1	6
Total	38	16	46

Source : notre enquête 2010

Graphe n°6



Une provenance géographique équilibrée entre la ville d'Oran et d'autres villes :

- 46% des chefs de ménage proviennent d'autres villes
- 38 % des autres quartiers de la ville, en particulier : le centre ville, Gambetta, St Eugène et Eckmühl.

Cette situation est liée à la destination première de la cité, la politique du logement de fonction avait pour objectif premier de rapprocher le travailleur du lieu de son travail (politiques sociales de la période 1970/1980).

Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, vingt ans (20ans) après l'installation des premiers habitants, la mobilité sociale, les spécificités de la zone Oran Est, zone d'extension par excellence et l'implantation des plus grands projets d'habitat et d'infrastructures (voir chapitre 2, p. 114).

La cité des enseignants reçoit de plus en plus d'habitants jeunes appartenant à d'autres branches d'activités et qui viennent pour d'autres motifs que la fonction professionnelle.

Ces motifs sont par ordre de priorité :

- 1- L'exiguïté des anciennes résidences
- 2- La cohabitation dans la maison des parents
- 3- Le mariage ou le divorce
- 4- L'accès à la propriété privée

III.1.3. Les habitants de la cité des enseignants et leurs rapports aux espaces communs :

Dans notre mémoire de Magistère (2001), nous avons analysé les logiques des institutions de décision et des concepteurs des plans urbains dont a été l'objet la ville d'Oran, ceci nous a permis de vérifier une de nos hypothèses, celle des oppositions entre le plan et l'espace réellement construit, expliquant le rejet par les habitants de la ville conçue, espaces urbains privés et publics, et leur manière de produire la ville selon leurs propres représentations.

Notre analyse sociologique des projets urbains dans la ville d'Oran, a montré comment les logiques institutionnelles et techniques se heurtent à celles des habitants qui rejettent la ville conçue et de leur côté, produisent un espace résidentiel selon leurs propres représentations et leurs désirs.

Dans ce cas de figure, il est indéniable que la ville est le fait de tous ses usagers.

En continuité de ce travail, nous avons voulu examiner de plus près la question de la propriété des espaces communs, pour aborder, non pas l'usage seulement mais la question de la gestion de ces espaces et leur entretien, en leur qualité d'espaces partagés.

1.3.1. La copropriété et la gestion des parties communes : contradiction entre la loi et son application :

La loi portant cession des biens de l'Etat, a complètement transformé le statut de ces « cités » initialement attribuées dans le cadre d'une politique publique de logement social locatif, et qui ont fait l'objet de privatisation au profit de leurs occupants.

Nous retrouvons ainsi deux statuts d'habitants propriétaires/locataires ; ces derniers sont des locataires de l'organisme public propriétaire et ceux qui louent chez le privé (voir plus haut p. 120).

Cela exige de l'OPGI (office public de gestion de l'immobilier), un traitement différent dans sa gestion, et la mise en place de mesures adéquates : un loyer et des charges locatives pour les locataires, contenus dans le décret n°89-98 du 20 juin 1989. Ce décret prévoit également que l'organisme bailleur soit administrateur de l'immeuble, et l'obligation pour les propriétaires de se constituer en assemblée dotée de la personnalité civile ayant pour attribution la conservation de l'immeuble et la gestion des parties communes.

Les décisions de l'assemblée sont prises par voie de suffrage et leur exécution confiée à l'administrateur de l'immeuble, placé sous son contrôle.

Le rôle de l'administrateur¹⁴⁹ est d'assurer l'exécution des dispositions de copropriété et des délibérations de l'assemblée. Il est rétribué à l'aide des charges incombant à tous les occupants (locataires et propriétaires). D'autre part, le décret relatif à la

¹⁴⁹ - Article 38 du décret 83-666 relatif à la copropriété

copropriété¹⁵⁰, prévoit des prélèvements par l'OPGI, pour l'entretien des parties communes, mais uniquement pour les habitants locataires.

Cette situation est paradoxale pour les habitants d'un même immeuble, avec des statuts distincts, régis par des dispositions différentes et qui vont nécessairement avoir un rapport en conséquence avec l'OPGI, organisme bailleur pour les uns et vendeur pour les autres.

Alors que le locataire est théoriquement dispensé de la gestion de l'immeuble qui est confiée à l'organisme bailleur (moyennant charges), il est attendu du copropriétaire une aptitude à l'organisation et un niveau de responsabilité, en fait, des compétences réelles de citoyen. Dans la réalité, l'OPGI se limite à prélever un montant forfaitaire sur le loyer, selon des procédures anciennes antérieures à la loi de cession des biens de l'Etat, et les habitants en adoptant une attitude attentiste, reprochent à l'OPGI son incapacité à gérer et à entretenir les parties communes.

L'exemple des caves est éloquent. Au cours de notre enquête, les habitants ont exprimé un sentiment d'impuissance pour l'entretien de ces espaces. Conçu comme complément à l'espace domestique, la cave est perçue comme un espace contraignant, source de conflits et de nuisances. Un habitant de rez-de-chaussée a même interdit l'usage de la cave de son immeuble à tous les voisins ; en verrouillant la porte afin que personne n'y accède.

Ceci est révélateur d'une inadéquation entre un droit et des usages.

Pour 80 % des habitants, la cave devrait être gérée par la commune alors qu'en réalité, cette dernière n'est pas concernée par cet espace. Une confusion des rôles, apparaît dans le discours des chefs de ménages enquêtés, la commune étant assimilée exclusivement à une institution de l'Etat. Les élus de l'Assemblée sont absents selon eux.

¹⁵⁰ - Décret 83-666 du 12 /11/ 1983 fixant les règles relatives à la copropriété et à la gestion des parties communes des immeubles collectifs, complété et modifié par le décret exécutif 94-59 du 7/3 1994 sur les espaces d'intérêt général à usage commun situés sur la totalité du sol sur lequel est édifié l'immobilier et ceux réservés à l'usage des habitants d'un même immeuble

Par ailleurs, le rôle de l'OPGI est loin d'être neutre. En effet, une pratique assez particulière de cet organisme consiste à permettre à quelques-uns de ses employés d'habiter avec leurs familles illégalement les locaux destinés aux commerces et ce, dès la livraison des premiers immeubles de la cité.

Ces familles ne se considèrent pas comme démunies (ne le cachent pas lors de nos entretiens) et estiment qu'il est de leur droit de bénéficier au moins une fois d'un logement social. Dans les faits, le local-habitation n'est pas occupé en permanence, et la stratégie de ses occupants est de l'acquérir à prix bas pour le retransformer en commerce ou le revendre au prix du marché induisant une plus-value considérable.

Le représentant de la commune, interrogé à ce sujet, déclare que le maire n'a aucun pouvoir, c'est le Wali qui tranche dans ce cas de figure.

1.3.2. La logique revendicative du droit à la ville :

Les habitants tout en constatant la défaillance de l'OPGI dans le suivi des travaux de construction et l'entretien des espaces produits soulignent la pauvreté dans la réalisation, matériaux et béton ayant des imperfections. Ils ont même déploré la mauvaise implantation des bâtiments.

Ceux-ci ont été construits à un niveau plus bas que la chaussée, les accès aux immeubles en pente ne manquent de provoquer des inondations continues lors de la saison des pluies.

Tout cela a engendré un effort, une mobilisation et des actes individuels et collectifs des habitants de la cité.

Ils ont été amenés non seulement à rendre habitable leur espace privé, mais également à en assurer les accès et branchements divers : « *Nous avons été contraints, dès notre arrivée, de prendre en charge tous les travaux de finition jusqu'aux branchements, assainissement, eau potable, gaz et électricité* », dit l'un des habitants du bloc 4 .

Cette prise en charge se fait sur la base de collecte de financements privés pour la réalisation de travaux d'intérêts communs.

Prépondérance d'actes privés et d'une organisation par immeubles :

La composante socioprofessionnelle dominante de la cité (voir tableau n°2 p131)

Et la présence d'un profil nouveau, celui de jeunes CM, qui représentent 20% du total des enquêtés, et versés dans des fonctions libérales, est significative de changement. Ces CM installés en location participent à un phénomène nouveau dans la ville. Il s'étend et se multiplie dans cette zone d'extension du phénomène urbain, là où le patrimoine immobilier est en train de croître et où tous les efforts publics et privés se localisent.

Le comité de quartier :

La composante majoritaire d'enseignants avait permis une relative organisation, par l'élection d'un comité, dès l'occupation de la cité (fin des années 1980). Mais ce dernier, renouvelé plusieurs fois, est confronté à une situation éprouvante : la faible solvabilité des copropriétaires et le refus des locataires de s'impliquer (vu leur statut) ainsi que le désengagement de l'OPGI et l'absence d'interlocuteurs au niveau local. Les services techniques de l'APC se déclarent souvent non concernés, car la loi prévoit une prise en charge commune copropriétaires/OPGI).

Des mesures sont prises localement, par l'organisation sporadique de volontariat pour l'entretien de toute la cité.

Par contre, les habitants devant l'absence de l'OPGI s'organisent par immeuble et prennent en charge l'entretien quotidien des cages d'escalier selon des formules particulières : recours au personnel de l'OPGI déjà affecté dans la cité, travailleuses informelles ou aux habitantes de la cité. Le comité, pourtant reconnu par l'APC, reste tributaire des moyens des habitants, de leur adhésion aux actions qu'il mène (volontariat pour l'entretien des parties communes, plantation d'arbres, curage des caves souvent inondées).

1.3.3. Les cages d'escalier : un espace commun particulier

Les escaliers sont perçus par les habitants comme un prolongement à l'habitation, un espace commun qui permet la transition de l'espace domestique à la rue. Ce lieu privilégié est constitué par le palier et la cage d'escalier. Tous les habitants interrogés estiment que les personnes étrangères n'ont pas à s'y incruster. Ils souhaitent que l'OPGI ne se mêle plus de l'entretien et de la gestion de ces espaces. Ils se disent conscients que l'Etat (entendu commune et OPGI) ne peut répondre à tout et sont prêts à s'organiser sans l'OPGI, à condition d'un financement de sa part.

Les deux institutions interpellées ici, l'APC et l'OPGI, selon le discours des habitants se dérobent, faute de moyens financiers et des obligations contenues dans la loi (en particulier, celles liées au statut des copropriétaires).

Les habitants attendent de l'Etat pourvoyeur, une assistance qu'ils considèrent obligatoire et déplorent l'absence de mécanismes et d'espaces de négociation entre les pouvoirs publics et la société.

III.2 HAI DHAYA : HABITANTS ET PROCESSUS D'URBANISATION

III.2.1. Hai Dhaya, des origines à nos jours :

Ce quartier appelé « cité musulmane de petit lac » durant la période coloniale, doit son apparition à la politique du regroupement et du recasement, orientée par des impératifs politiques, administratifs et d'aménagement, garants de la maîtrise des territoires et des populations « autochtones » dans une phase de bouleversements et de radicalisation du mouvement national algérien de revendication pour l'autonomie ou l'indépendance.

Cette stratégie de l'administration coloniale s'est soldée par une série de plans d'aménagement (voir chapitre sur la planification postindépendance).

La politique du regroupement urbain, pratiquée par le pouvoir français, dès l'occupation, a commencé, à l'origine, par une opération de rapprochement des tribus ralliées à l'armée française, contre l'émir Abdelkader ; Le général Bugeaud a ainsi ordonné en 1837 la construction de « villages arabes » fortifiés près d'Oran.

Ce qui va inspirer la politique de construction de villages indigènes avec la création du premier du genre à Oran en 1845, Médina Jadida (Saddek Benkadda 1998)¹⁵¹. Cette première étape a été suivie plus tard par celle des cantonnements des populations indigènes en milieu urbain (R. Lespes 1938)¹⁵².

Une autre forme de regroupements plus récente que les précédentes, liée particulièrement à l'exode rural massif de la première moitié du 20^{ème} siècle, a créé plusieurs bidonvilles à Oran (ceux de Victor Hugo et El Hamri particulièrement) et d'autres quartiers à Oran.

¹⁵¹ BENKADDA Saddek, *La création de médina Jdida, Oran (1845) : un exemple de la politique coloniale de regroupement urbain*, op cit.

¹⁵² LESPES René, *Oran, étude de géographie et d'histoire urbaine*, op cit

Ces bidonvilles ont proliféré particulièrement dans la partie Nord et Sud de la ville, comme le précise M.K. Rouina : « En 1954, les bidonvilles d'Oran s'étendent sur 390 hectares, soit 40% du territoire de la ville. 92,8 % de ces bidonvilles abritaient une population musulmane. Ils regroupaient 8858 baraques et gourbis et une population totale de 34700, dont 23900 individus, étaient représentés par cette population, soit 70 % du total. Les 30% restants étaient des européens espagnols et des israélites, principalement.¹⁵³

Pour le quartier Hai Dhaya, selon des résultats de recherches de S. Benkadda, il est en partie, issu de la politique dite de « regroupement »¹⁵⁴. Précédemment appelé « Petit lac », en raison de la proximité d'un lac¹⁵⁵, sur des terres salines appelées « sebkha »¹⁵⁶, situées dans la partie sud de la ville d'Oran.

En 1954, dans le cadre d'une opération de recasement, la cité du Petit Lac a été inaugurée. On y a regroupé et recasé des populations locales des zones montagneuses et des douars. Pour ce cas précis, il s'agissait de familles déplacées, des monts des Béni Chougrane, des régions de deux villes principalement, Relizane et Mascara. Ensuite, dans le cadre du plan de Constantine (1958/1959), par une opération de relogement social, des habitants des bidonvilles, qui avaient proliféré à la périphérie d'Oran, en particulier ceux des anciens faubourgs d'Oran, El Hamri et Victor Hugo.

C'est donc une population déracinée et démunie qui s'installe, aux portes de la ville¹⁵⁷.

Le recensement de 1959 de la ville d'Oran dénombre 16000 habitants musulmans à Petit Lac et aucun individu européen.

¹⁵³ ROUINA M.K., *Géographie humaine d'une ville à la veille de la guerre de libération : Le cas d'Oran*, in LALAOUI Ahmed s/d, *Oran au pluriel* op cit. p. 93 et 94

¹⁵⁴ CORNATON Michel, 1998, *Les camps de regroupements de la guerre d'Algérie*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1998, 304 p.

¹⁵⁵ « Dhaya » est la traduction arabe du mot lac

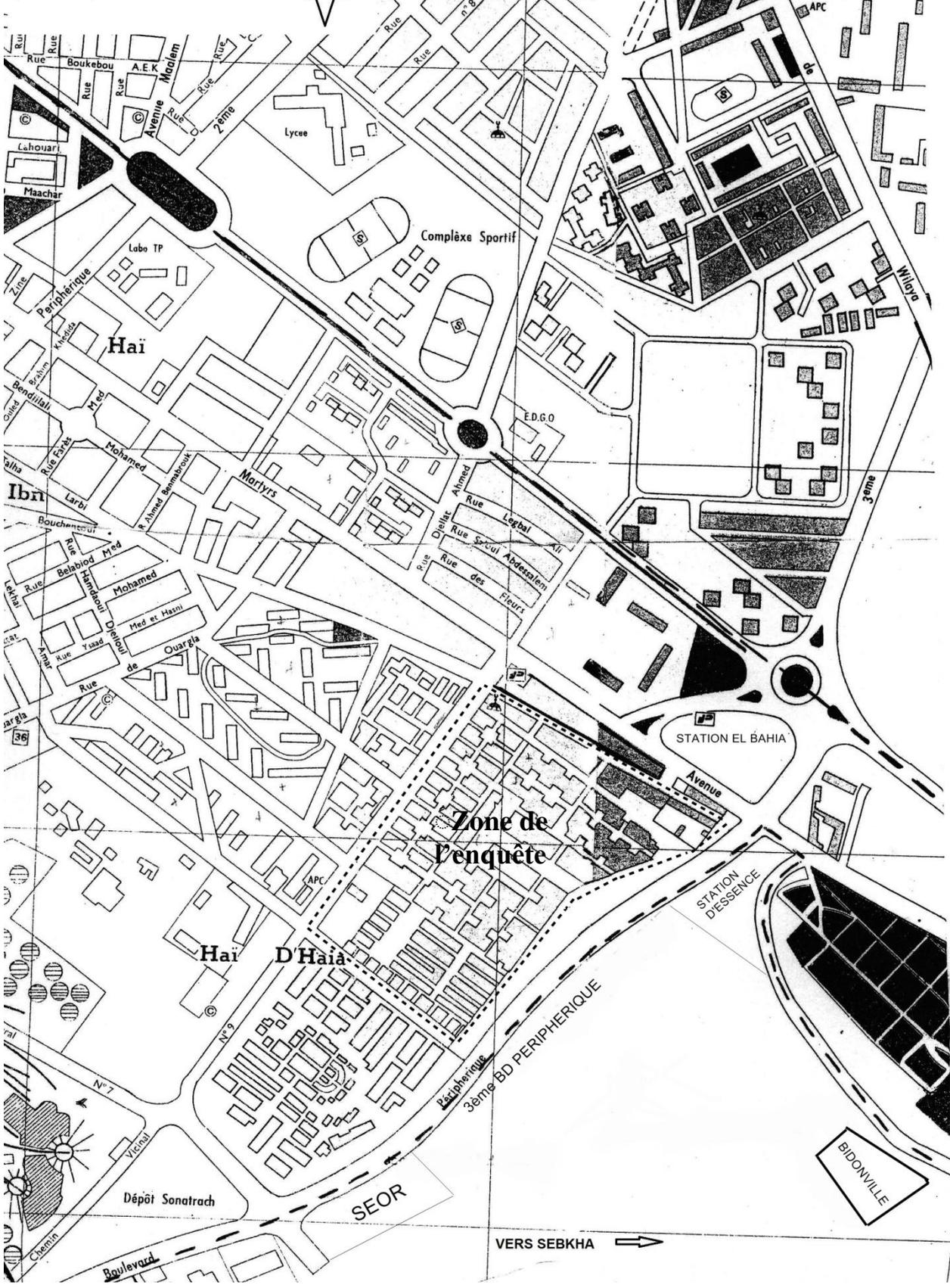
¹⁵⁶ Sebkha : nom donné au lac salé longeant la partie sud ouest de la plaine oranaise

¹⁵⁷ BOURDIEU Pierre, SAYAD Abdelmalek, 1964, *Le déracinement*, Paris: Ed. De minuit

Depuis, ces habitants ont développé un sentiment mitigé d'exclusion et d'appartenance à l'espace urbain oranais, sentiment, particulièrement fort eu égard aux représentations qu'ils ont de la ville et de la marginalité urbaine dans laquelle est confinée leur quartier, mis à l'écart par rapport aux interventions des institutions en matière d'aménagement urbain et d'infrastructures de base.

PLAN HAI DHAYA

-  LOGEMENTS
-  EQUIPEMENTS



III.2.2. Morphologie sociale du quartier :

2.2.1. Le peuplement du quartier :

Il s'agit à l'origine d'une population déplacée d'une région agricole, les chefs de famille interviewés lors de notre enquête, ont tous déclarés avoir été fils de petits propriétaires terriens ou de paysans pauvres, amenés par la force des circonstances, vers un espace ville, qui leur était étranger.

La ville pour eux signifiait le colon persécuteur, l'habitation fermée et exigüe, la concentration, le travail en usine et le statut de salariés hostile à leur qualité de ruraux déracinés. P. Bourdieu le décrit comme suit : « Rapprochement de groupes autrefois séparés dans l'espace, accroissement de la taille de l'unité sociale, organisation nouvelle de l'habitat et du réseau de déplacements, tels sont les traits les plus constants du bouleversement qui affecte le substrat morphologique des groupes »¹⁵⁸

L'arrivée progressive de nouveaux migrants a vu son paroxysme devant l'évolution de la guerre et le renforcement de la guérilla urbaine.

Le quartier a vécu une longue période de resserrement et de regroupement des familles surtout devant les attentats de l'organisation armée secrète (OAS), où selon les entretiens avec des personnes témoins de cette épisode et vivant encore là, des frontières ont été érigées entre les quartiers musulmans et ceux où vivait les populations européennes.

Un grand nombre de manœuvres et d'ouvriers des usines de la zone industrielle de St Hubert, de la brasserie de Delmonte, étaient transportés en convois de l'usine au quartier du Petit lac, celui-ci était fermé à partir de 18 H. Cela empêchait tout contact avec les habitants des différents quartiers avec lesquels ils avaient des liens (familiaux et autres).

Les familles Algériennes étaient dispersées principalement au-delà de la couronne que formait la rue de Mostaganem, à la limite sud du centre-ville (Bastie et

¹⁵⁸ BOURDIEU Pierre, SAYAD Abdelmalek, Le déracinement op cit.118

Delmonte), à l'ouest (Médina Jdida, Sananes et plus loin Ras El Ain), au sud et sud-ouest (El Hamri, Médioni, et plus loin Petit Lac) et une infime partie de cette population à l'Est de la ville, Gambetta qui était réputé pour le brassage de sa population ouvrière principalement espagnole et italienne et des ouvriers algériens.

Mais ce que l'on remarque, suite aux lectures des travaux de Saddek Benkadda, et ceux de René Lespes¹⁵⁹, c'est que les quartiers, les plus peuplés d'Algériens étaient ceux du sud de la ville, zone où l'exode était le plus marqué, en particulier pendant la période de la lutte armée.

Il va sans dire que le quartier de Sid El Houari, pourtant situé au Nord et proche du port abritait lui aussi, des populations musulmanes, principalement des dockers résidant dans l'ilot appelé « la marine », fortement délabré aujourd'hui.

2.2.2. Hai Dhaya, en dehors des nouvelles politiques urbaines :

Comme nous l'avons décrit au chapitre précédent, la libéralisation du marché du foncier a, elle aussi, au même titre que les précédentes politiques du foncier et du logement, creusé les inégalités entre les différentes parties de la ville, désormais organisés en secteurs urbains.

Les habitants de Hai Dhaya sont encore une fois restés en dehors des opérations et des mesures d'aménagement et de renouvellement urbains.

Néanmoins, nos enquêtes ont dénombré quelques nouveaux programmes, au-delà de 1990.

Ce sont 374 habitations, dont 225 maisons individuelles, 132 logements collectifs et 17 villas. Cet ensemble représente 15,50 % du total des habitations du quartier.

Ces réalisations sont issues d'un programme de coopérative immobilière au profit de l'entreprise portuaire d'Oran avec une centaine de lots de terrain à bâtir et de deux programmes de politique sociale avec une aide de l'Etat :

- 1- Des habitations en auto-constructions, attribuées avec fondations, plate-forme et des matériaux de construction

¹⁵⁹ LESPES René, op cit. p.19

2- Des logements socio participatifs avec apport financier public

Les villas, constituent en fait une coopérative immobilière au profit de travailleurs du secteur public productif (TPL, ex. société nationale de sidérurgie).

2.2.3. Activités et Ambiances quotidiennes à Hai Dhaya :

Ce quartier nous a particulièrement motivés par son caractère "populaire", son attractivité quotidienne par des habitants riverains et autres et l'effervescence ambiante dans laquelle évoluent ses habitants et ses usagers dans une temporalité spécifique. Le type d'activités sociales et économiques qu'il abrite attire également l'attention: un marché de fruits et légumes avec ses étals légaux et illégaux (à même le sol), ouvert tard dans la soirée, et en particulier une brocante quotidienne (produits de récupération électroménagers divers, meubles et autres).

La brocante fait la particularité du quartier, d'autant qu'elle représente l'activité d'origine des premiers habitants, avec le dépôt de ferraille, sources de revenu des familles déportées, dans ce centre de regroupement des années 1950.

Hai Dhaya est une partie de la ville d'Oran qui, même si elle a été mise à l'écart par les politiques urbaines post indépendance, n'en n'a pas moins manifesté son appartenance à l'espace urbain oranais.

Les stratégies de survie à l'œuvre depuis la création de ce quartier (la ferraille et la brocante) ont suscité le développement d'un savoir faire économique et social qui permet à ses acteurs qui n'ont, pourtant, pas choisi de vivre dans ce quartier, de s'intégrer à la vie et à l'activité urbaine, à travers leurs usages et leurs pratiques spatiales.

Nos enquêtes révèlent, à partir du discours des habitants et de leurs comportements quotidiens, deux indicateurs porteurs de signifiants :

Un ancrage, un territoire de référence (houmti) du quartier et une revendication du droit au reste de la ville, plus précisément au centre ville.

III.2.3. La morphologie urbaine de Hai Dhaya :

Pour mieux comprendre, cette relation des habitants aux espaces publics urbains, précisément celle des jeunes, il est utile de revenir à l'histoire « urbaine » du quartier.

Comme précisé, il s'agit d'une cité de recasement qui a regroupé la population autochtone sur un site salin (sebkha), à proximité de la décharge publique de la ville et d'un dépôt de casse appelé la ferraille (déchets des usines, carcasses de voiture..).

L'évaporation du lac voisin engendre des nuisances (odeurs, humidité et nuages de gaz). Construite par la municipalité de la ville d'Oran, cette cité était constituée de minuscules parcelles (40 à 60 m²) sur lesquelles ont été érigées des petites maisons de 1 à 2 pièces sans aucune commodité sanitaire et où on a entassées des familles nombreuses, le taux d'occupation par logement, a toujours été supérieur à la moyenne, il atteint 8 pers/logt. (5 en 2008).

L'entassement, l'inconfort et le sous équipement ont toujours caractérisé ce quartier.

La promiscuité des constructions empêche l'intimité familiale ; la trame urbaine extérieure est exiguë, petites ruelles qui se croisent pour déboucher sur des impasses formées par deux éléments structurant l'espace urbain qu'on considère comme un espace semi privé dans leur configuration et leur usage : le « Haouch » et les Khouchas ».(photographie en annexe p. 291).

2.3.1. L'Espace urbain public et l'infrastructure du quartier :

La période coloniale : l'infrastructure se résumait à la présence d'une grande place, autour de laquelle, ont été implantées des baraques en bois, qui faisaient office de boutiques. Toutes les issues déversent sur cette place ; elle sépare le quartier en deux parties, la partie haute, au-delà du grand boulevard, à la limite de la ville européenne et la partie basse proche de la sebkha et de la décharge publique. Cet espace, érigé au milieu du quartier, rappelle l'espace Souk où tout s'achète et se négocie et où s'organisaient la « Halqa ».hebdomadaire, sorte de divertissement et

d'échanges culturels, de savoirs de tout genre (médecine traditionnelle, poésie, chants, danse et contes populaires..).

En matière d'espaces collectifs, il existait, deux hammams et une maison faisant office de mosquée, dans la partie nord du quartier.

Dans la partie sud du quartier, était implanté un grand marché aux puces appelé « la ferraille », destiné à toute la région, il occupait une emprise aussi grande que la surface habitée et puisait sa main d'œuvre localement. Cette dernière s'est spécialisée, par nécessité, elle a donné un statut au quartier, celui de marché des produits d'occasion de tout genre, allant de la pièce détachée aux appareils électroménagers ; marché fréquenté essentiellement par les populations pauvres de la ville et de sa périphérie.

Deux cafés maures ont constitué pendant longtemps l'espace de loisir des hommes. Aujourd'hui, les jeunes ont droit à un espace, salon de café plus moderne, situé sur la rive nord du quartier, entièrement consacré à eux, particulièrement pour les matches de football et les «grands débats » politiques et autres.

Un phénomène particulier a attiré notre attention, c'est la particularité dans la fréquentation et l'utilisation de deux cafés du quartier. Celui de la partie la plus ancienne, le café maure, appelé « le café de Yakho ». Le second café, plus récent est plutôt fréquenté par les habitants de la partie nord, la plus récente et la mieux urbanisée.

2.3.2. Hai Dhaya aujourd'hui :

Aujourd'hui, c'est grâce à l'auto-construction et à la solidarité familiale¹⁶⁰, que le quartier connaît une embellie relative par l'agrandissement et la densification en hauteur des habitations, l'introduction des sanitaires et des réseaux de gaz et d'assainissement et surtout le traitement des façades.

¹⁶⁰ MEHDI Larbi. Thèse de doctorat : *Solidarité et société, une approche analytique des formes de solidarité dans le quartier populaire Eddaya Oran* 2008. 210 p.

L'importance de ces transformations/ reconstructions est relatée dans la partie que nous intitule : L'infrastructure s'est également renforcée, grâce à la politique étatique d'équipement par :

- La suppression des baraques et l'installation, à leur place d'un marché couvert
- Le siège de la mairie
- Une polyclinique et une crèche municipale
- Réalisation de six nouvelles écoles (il n'en existait que deux dans un état de délabrement), un CEM et un lycée.
- Construction d'une voie rapide, dans la partie sud du quartier. Elle a permis d'isoler la sebkha et ses nuisances. Cette voie fait office de voie de contournement périphérique, bien que dangereuse pour les piétons, elle a valorisé l'espace, en le ceinturant sur sa partie sud, dans laquelle ont été également implantés des espaces de jeux récréatifs, en particulier pour les enfants.
- Déplacement de la « Ferraille » dans une commune à la périphérie de la ville (El Kerma à 8 km, sur le site de Nedjma dite Chteibo), ce qui a posé des problèmes d'éloignement aux nombreux brocanteurs de la cité.
- De nouvelles constructions ont été réalisées sur le site, ce sont des habitations individuelles, destinées à des employés de la mairie et au relogement de familles de sinistrés, ils provenaient tous d'autres quartiers de la ville. Des postulants, parmi les plus anciens résidents dans le quartier, n'ont pas réussi à obtenir un lot de terrain dans ce lotissement.

III.2.4 Composition sociodémographique de la population de l'enquête :

Notre enquête a porté sur toute la partie sud-est du quartier, elle regroupe les plus anciennes habitations et a abrité les premiers habitants du quartier, dont une grande partie est encore là (voir partie sur l'échantillonnage).

Notre échantillon de 240 ménages/ 240 habitations a en définitif concerné une population totale enquêtée de 1440 habitants de Hai Dhaya, la population totale du quartier étant de 16 000 habitants au recensement de 2008.

2.4.1. Caractéristiques du chef de ménage et du ménage

4.1.1. Le chef de ménage

Tableau n° 7 : situation matrimoniale :

	Père	Mère	Autre	Situation matrimoniale								Niveau d'Instruction									
				Mar.		Céli.		Div.		Veuf.		Sans.		Prim.		Moy.		Sec.		Sup.	
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
20-39	20	3	3	17	1	6	1	-	1	-	-	-	-	7	1	2	-	13	2	1	-
40-59	78	19	-	77	4	-	1	1	3	-	11	10	9	40	8	1	-	17	1	10	1
60 et +	84	33	-	80	-	1	1	1	-	1	32	48	30	25	2	4	-	6	1	1	-
Total	182	55	3	174	5	7	3	2	4	1	43	58	39	72	11	7	-	36	4	12	1

Source notre enquête : 2010

- *Un âge avancé des chefs de ménage :*

Dans les 240 ménages, 77% sont des hommes et 23% des femmes, tous des pères et des mères de famille, à l'exception de 3 chefs de ménage pourvoyeurs de familles composées de la mère seule et de la fratrie. Dans cette répartition l'âge avancé des chefs de ménage est remarquable, 46% des hommes et 60% des femmes, soit 49 % du total qui ont 60 et plus. Ce qui n'est pas le cas de la cité des enseignants.

-Situation matrimoniale :

La majorité des chefs de famille est en couple marié (75 %), l'on remarque la présence de plusieurs C.M divorcés ou veufs (21%); cela est dû, selon nos observations au facteur âge que nous avons décrit supra (2 CM ont 88 et 89 ans) et à la présence de 13 femmes seules, dont la moitié divorcées vivant en cohabitation dans la maison familiale, ayant été congédiées de son domicile conjugal.

-Niveau d'instruction : en deçà du seuil de tolérance

Le taux d'analphabétisme est significatif, il touche 40% des chefs de ménage, 10% ont un niveau secondaire et 5% seulement ont atteint le supérieur.

Tableau n°8 chef de ménage et emploi

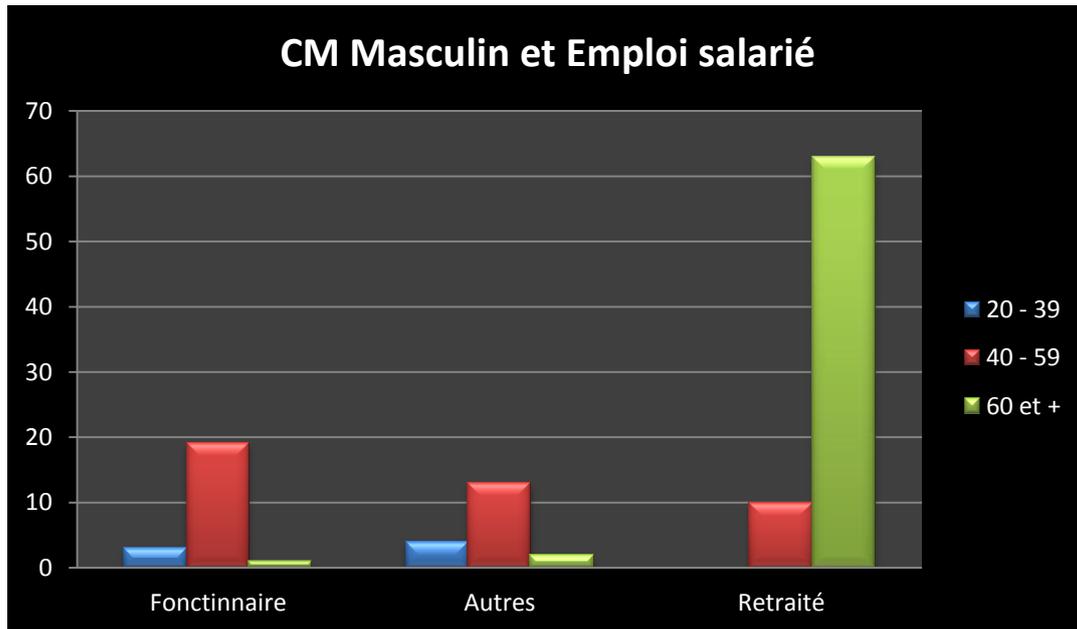
	Emploi Salarie						Emploi.Non Salarie.				Sans Emploi		
	Fonct.		Autr.		Retr		Commer..		Indépen.		Fem.f oy.	Chom.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
20 – 39	3	-	4	-	-	1	2	-	13	2	-	1	-
40 – 59	19	3	13	2	10	2	1	-	21	1	8	12	3
60 et +	1	-	2	1	63	19	3	-	2	-	6	9	7
Total	23	3	19	3	73	22	6	-	36	3	14	22	10

Source notre enquête : 2010

- Une proportion importante de retraités :

En effet, 31% des CM sont des retraités vivant d'une pension et devant subvenir aux besoins de leur famille, la part des femmes l'est aussi : sur les 55 femmes, 38 sont des pensionnées.

Graphe n°8



- *Une population active occupée de moindre importance*

La part des personnes occupées est identique à celle des pensionnés 30%.

Le taux de chômage important accompagne cet état de non activité salariée prononcé dans le quartier. Cela explique le recours au travail informel, surtout si l'on s'en tient à la moyenne des personnes ayant un travail dans chaque ménage : 11% des CM déclarent n'avoir aucun emploi dans le ménage.

35% dispose d'un emploi par ménage et seuls 50% ont deux personnes qui travaillent.

Il s'agit de tout type d'emploi salarié et non salarié. L'emploi salarié représente 52% des emplois réels et l'emploi non salarié le reste.

Or, sur une population en âge actif responsable d'un ménage, seule la moitié est en emploi effectif.

Le taux de chômage important, 20%, accompagne cet état de non activité salariée prononcé dans le quartier. Cela explique le recours au travail informel, surtout si l'on s'en tient à la moyenne des personnes qui se déclarent en chômage, et qui sont pourtant pourvoyeurs au sein du ménage.

2.4.2. Le ménage :

Tableau n°9 Caractéristiques du conjoint du chef de ménage

Conjoint CM	Niv.Inst					Salarie			Non salarie		Sans mploi		
	sans	Prim.	Moy.	Sec.	Sup.	Fonct.	Autr.	Retr.	Comm.	Dép.	Fem. foy.	Chom.	Trav. Dom.
20-39	4	6	1	9	-	-	-	-	1	-	18	1	-
40-59	21	38	4	20	1	3	3	4	-	4	69	4	-
60 et +	60	22	1	2	-	-	2	4	1	1	75	-	1
Total	85	66	6	31	1	3	5	8	2	5	162	5	1

Source : notre enquête 2010

NB. Une situation similaire à celle des conjoints :

Âge avancé (45%), analphabétisme (50%) et inactivité 90 %

Tableau n°10 : Répartition des enfants des chefs de ménage selon l'âge

	0 – 5 ans			6 – 18 ans			19 ans et +			Total		Total Général
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	
20 – 39 ans	10	5	15	7	16	23	21	9	30	38	30	68
40 – 59 ans	16	12	28	92	119	211	88	56	144	196	187	383
60 ans et +	2	5	7	26	28	54	273	183	456	301	216	517
Total	28	22	50	125	163	288	382	248	630	535	433	968

Source : notre enquête 2010

L'âge avancé des chefs de ménage est de toute évidence la raison pour laquelle, nous retrouvons une grande part de leurs dans la tranche 19 et +, soit 65 %

D'autre part, la présence de ces enfants adultes dans les ménages est un indicateur de cohabitation considérable.

Nous n'avons pas évalué le nombre d'enfants mariés, toujours présents dans les ménages enquêtés. Cette indication fera l'objet d'un autre travail qui va suivre.

Tableau n° 11 : Taille des ménages

CM Nbre Personne	20 – 39 ans			40 – 59 ans			60 ans et +			Total	
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	Mén.	Pop.
2 per	3	1	4	2	2	4	-	4	4	12	24
3 per	3	1	4	4	-	4	2	8	10	18	44
4 per	3	1	4	8	1	9	6	5	11	24	96
5 per	2	-	2	17	6	23	8	6	14	39	195
6 per	5	-	5	16	4	20	15	4	19	44	264
7 per	4	-	4	11	2	13	26	1	27	44	308
8 per	3	-	3	9	3	12	16	2	18	33	264
9 per	-	-	-	8	1	9	3	2	5	14	126
10 per	-	-	-	2	-	2	4	1	5	7	70
11 per	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	22
12 per	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	24
Total	23	3	26	77	19	96	84	33	117	239	1438

Source : notre enquête 2010

a- Une taille des ménages relativement élevée

L'on constate que 42% des ménages enquêtés vivent à 7 personnes et plus dans le ménage. La moyenne du nombre d'enfants par ménage est de 5 enfants/ménage.

Un déséquilibre se retrouve entre les CM jeunes (20-39 ans) et les CM plus âgés. Chez les premiers le nombre de personnes composant le ménage n'excède pas 7 individus, pour les 60 et plus il atteint les 10 personnes par ménage.

A noter que 57 tierces personnes vivent dans les ménages enquêtés, on les retrouve particulièrement chez les CM de 60 ans et plus (20%)

Tableau n°12 : Nombre de Travailleurs par Ménage

CM Nbre Personne	20 – 39 ans			40 – 59 ans			60 ans et +			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
1	16	2	18	39	6	45	15	7	22	70	15	85
2	3	-	3	11	6	17	16	5	21	30	11	41
3	-	-	-	6	-	6	8	1	9	14	1	15
4	-	-	-	1	-	1	2	1	3	3	1	4
Plus de 4	1	-	1	-	1	-	6	1	-	7	2	9
Pas de réponse	2	-	2	13	3	16	29	9	38	44	12	56
Aucune	-	1	1	5	3	8	8	9	17	13	13	26

Source : notre enquête 2010

N.B Des déclarations qui restent en deçà de la réalité :

Cette rubrique se caractérise par un nombre important de non réponses : 23% des enquêtés. Une infime partie déclare plus de 2 personnes travailleuses dans le ménage (voir plus haut rubrique emploi).

Tableau n°13 : Nombre d'Enfants scolarisés 6 – 18 ans par ménage

Enfants CM	1 enfant			2 enfants			3 enfants			4 enfants			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
20 – 39 ans	5	9	14	-	2	2	-	-	-	-	-	-	5	11	16
40 – 59 ans	20	17	37	18	18	36	6	18	24	4	-	4	48	53	101
60 ans et +	9	8	17	2	2	4	3	-	3	-	-	-	14	10	24
Total	34	34	68	20	22	42	9	18	27	4	-	4	67	74	141

Source notre enquête 2010

a- Un taux de scolarisation en deçà de la moyenne nationale :

Le taux de scolarisation global pour les 6-18 ans est de 50%, 45% de filles et 53% de garçons. La moyenne nationale étant de 80%, tous cycles confondus) et 98% pour les enfants de 6-14 ans.

b- Un effectif important d'enfants travailleurs :

Le total du nombre d'enfants recensés dans les ménages enquêtés est de 968 individus dont 630 ont plus de 19 ans, ils représentent 65% du nombre total des enfants. Parmi eux, 217 occupent un emploi, soit 22% du nombre total des enfants.

A noter qu'il nous a été difficile d'aboutir à des réponses, seuls 96 CM sur les 240 ont répondu par l'affirmative à la question de savoir si leurs enfants travaillent.

2.4.2. Caractéristiques de l'espace résidentiel et des habitations :

- Ancienneté résidentielle :

Tableau n°14 : Ancienneté dans l'habitation et résidence antérieure des chefs de ménage

CM	Ancienneté dans l'habitation					Résidence antérieure			
	1950-62	1962-75	1975-90	1990-00	2000-nos jours	Le Quartier	autre quartier	autre ville	autre
20 – 39	7	7	2	4	5	7	11	6	1
40 – 59	54	17	11	11	5	20	51	26	-
60 et +	66	34	7	5	2	27	50	40	-
Total	127	58	20	20	12	54	112	70	1

Source notre enquête 2010

- Une ancienneté résidentielle dans le même quartier remarquable :

Pour la date d'installation dans le quartier, notre choix a été fait en fonction de l'histoire du quartier, en sa qualité de centre de recasement des années 1950.

Pour cette période spécifique, le quartier représentait un cantonnement pour les populations musulmanes (voir p. 146).

Nous constatons que 53% des habitants sont très anciens, arrivés durant la période coloniale ou pratiquement nés dans le quartier. Il s'agit de 50% des CM de 60 ans et plus. Ils sont arrivés eux ou leurs familles, entre 1950 et 1962. 24% sont arrivés entre 1962 et 1975 et 5% seulement après l'an 2000.

Le repeuplement du quartier s'est effectué en particulier entre 1980 et 1990 ; par le mariage des enfants surtout.

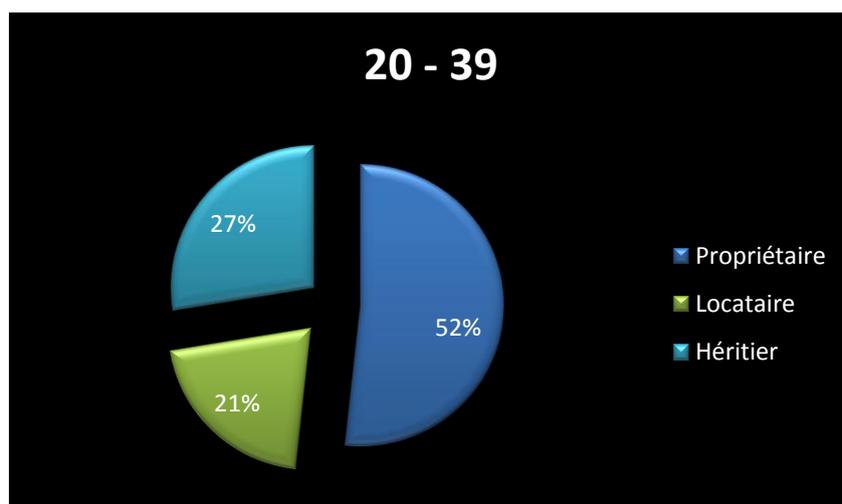
A partir de 1990, par contre, à l'instar de tous les quartiers urbains et là où il existe un patrimoine à revendre, en dépit de son état, beaucoup d'anciens ont quitté ainsi le quartier. L'exiguïté des constructions et la pauvreté, les poussent à choisir le départ vers la périphérie dans les grands ensembles ou dans les « douars », là où leurs moyens le leur permettent.

Tableau n°15 : chef de ménage et statut juridique de l'habitation

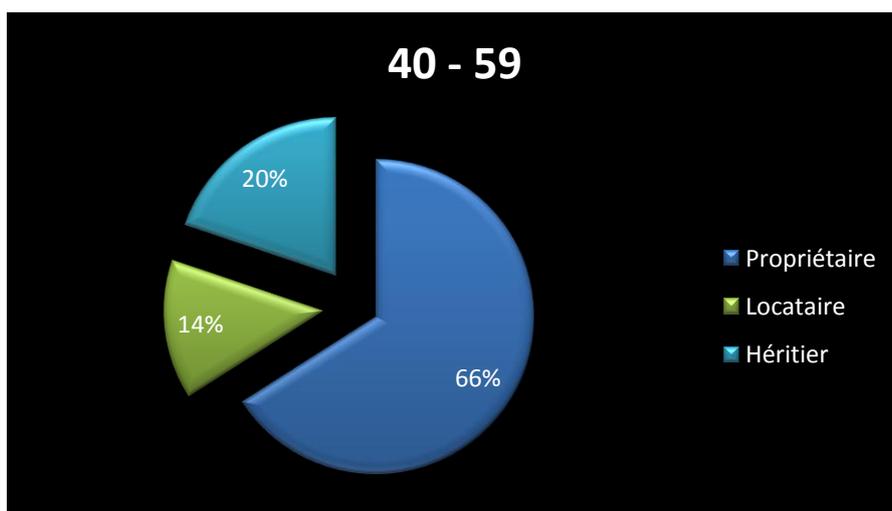
	Propriétaire		Locataire		Héritier	
	M	F	M	F	M	F
20 – 39	14	1	3	3	6	2
40 – 59	48	12	12	1	18	
60 et +	70	29	8	3	6	1
Total	132	42	23	7	30	9

Source : notre enquête 2010

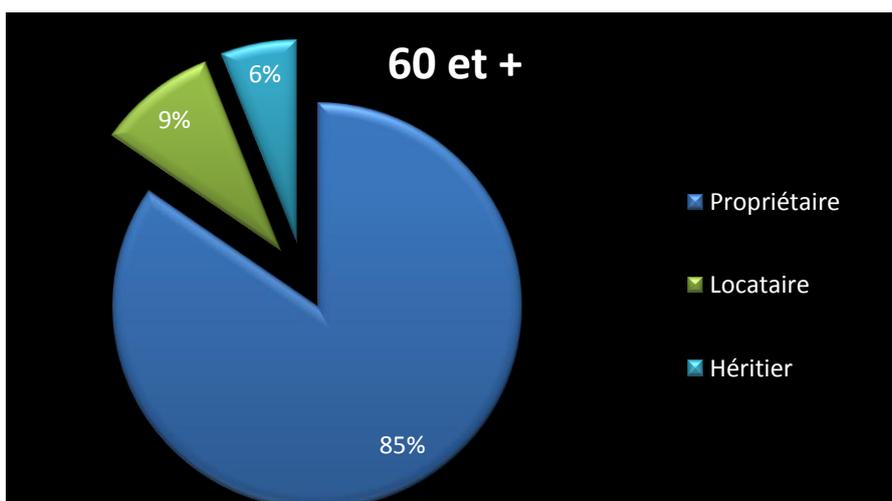
Graphe n°15a



Graphe n°15b



Graphe n°15c



- *Prépondérance du statut de propriétaire privé :*

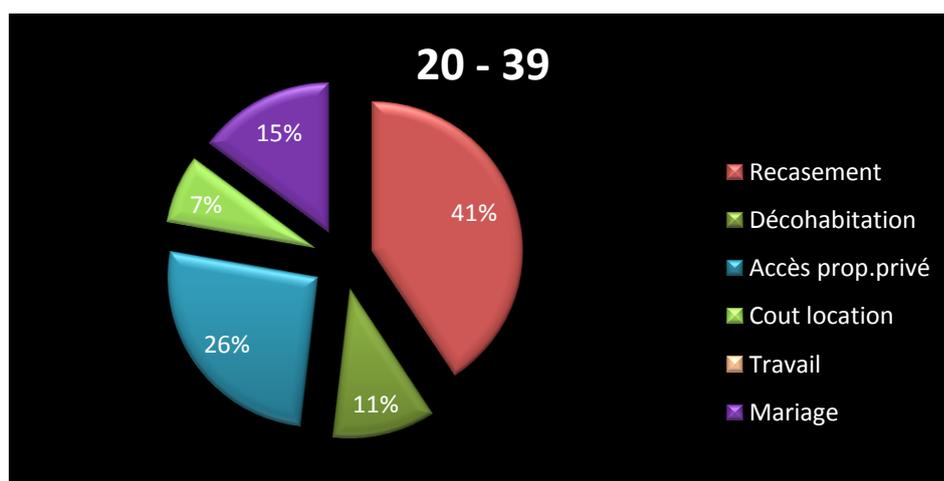
En effet, 72% des CM sont propriétaires de leur habitation, 16,50 % des héritiers et 12,50% des locataires. Là nous remarquons la différence avec le quartier précédent.

Tableau n°16 : motif de la résidence dans le quartier

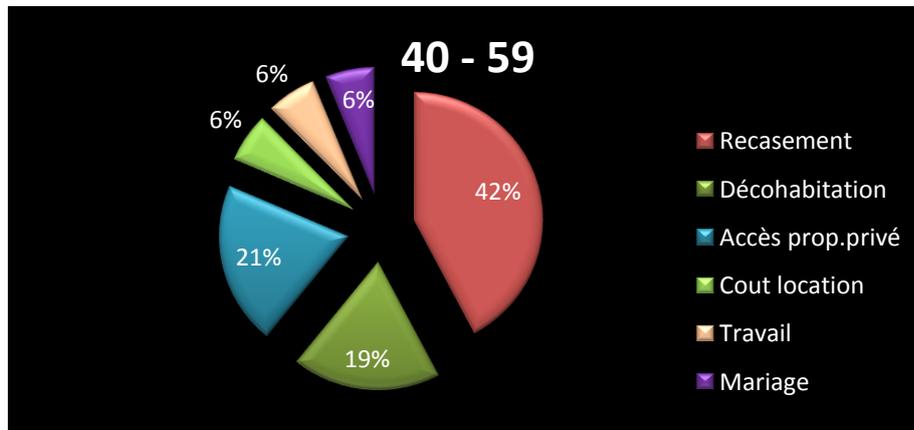
	Recasement		Décohabitation		Accès prop.privé		Côt location		Travail		Mariage	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
20 – 39	11	-	2	1	6	1	1	1	-	-	3	1
40 – 59	36	5	15	3	13	7	3	3	7	1	3	3
60 et +	33	14	12	5	21	9	2	2	13	2	3	3
Total	80	19	29	9	40	17	6	6	20	3	9	7

Source : notre enquête 2010

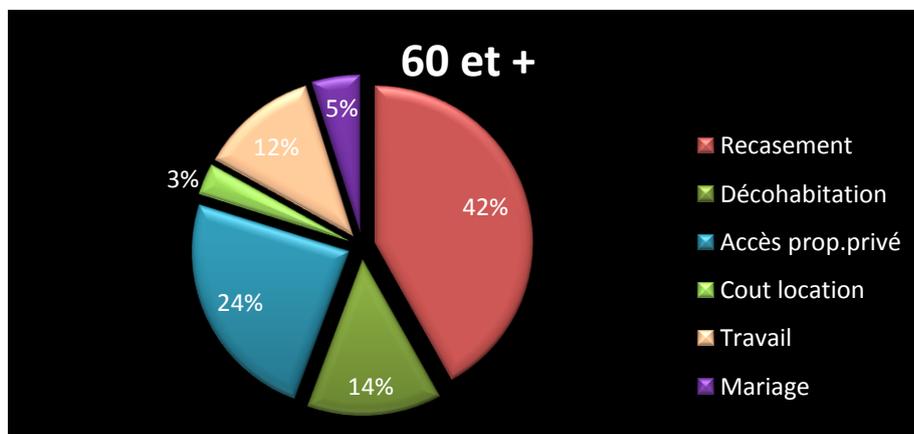
Graphe n°16a



Graphe n°16b



Graphe n°16c



- *Les conditions et les raisons de l'installation dans le quartier : deux variables indissolubles :*

Plus de 40% des ménages enquêtés sont installés suite à la politique coloniale du regroupement et du recasement, ils n'ont pas choisi. Par contre, d'autres, 24%, dans la perspective d'accéder à la propriété de leur maison sont là, principalement depuis 1962, l'immobilier du centre -ville étant trop couteux eux. Parmi ces CM, toute proportion gardée, sept (7) ont moins de 40 ans et une vingtaine moins de 60 ans.

Il reste qu'une remarque, souvent revenue dans les déclarations des enquêtés, celle d'un retournement de situation en cours :

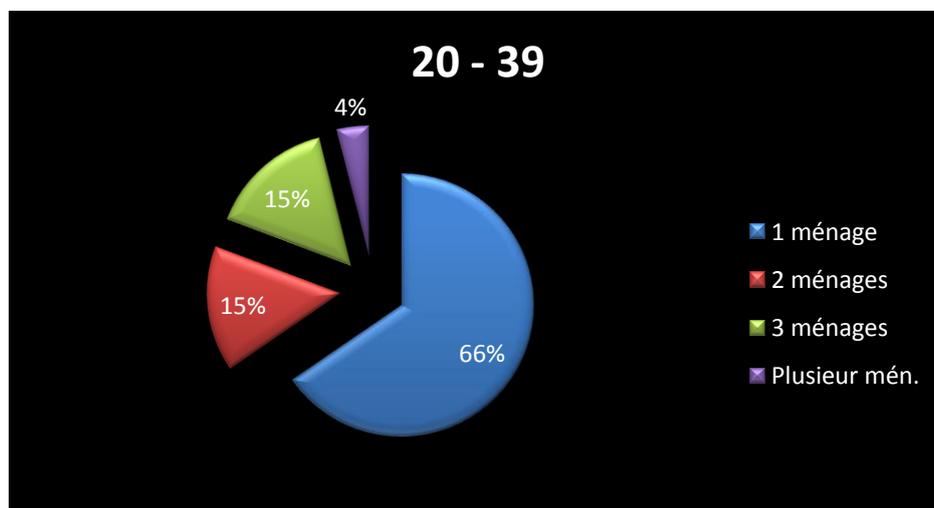
Le quartier est de plus en plus courtisé pour ses locaux commerciaux et son immobilier. Cela est en lien avec sa localisation par rapport au centre de la ville intra muros et au réseau routier qui s'est développé autour, les 3^{ème} et 4^{ème} boulevards périphériques.

Tableau n°17 : ménages et cohabitation

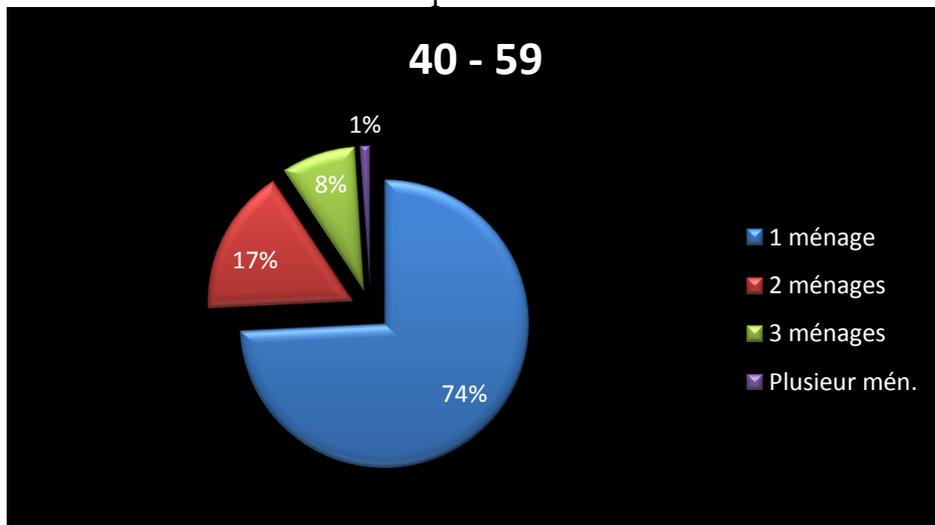
	1 ménage			2 ménages			3 ménages			Plusieurs men.		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
20 – 39	14	3	17	4	-	4	4	-	4	1	-	1
40 – 59	56	16	72	14	2	16	7	1	8	1	-	1
60 et +	65	30	95	10	2	12	6	2	8	2	-	2
Total	135	49	184	28	4	32	17	3	20	4	-	4

Source : notre enquête 2010

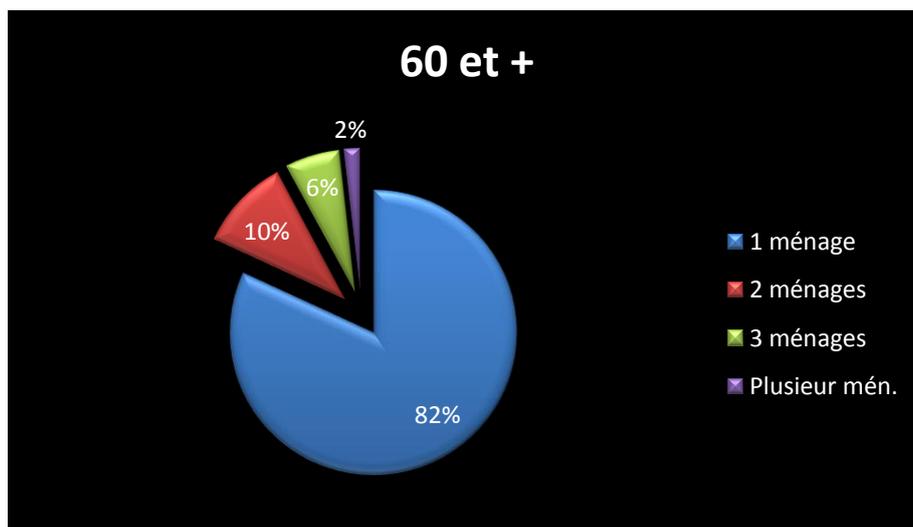
Graphe n°17a



Graphe n°17b



Graphe n°17c



- *Indice de cohabitation élevé :*

Les données de l'enquête nous donnent des indicateurs significatifs de la situation de cohabitation des ménages et de l'âge au mariage retardé

Nous remarquons que l'indice de cohabitation est relativement important, 25% des ménages, dont 50 % le sont avec un autre ménage.

La cohabitation de plusieurs héritiers :

Il s'agit souvent, 80% des ménages concernés, de membres d'une même famille, héritiers résidant dans la maison parentale. C'est un cas de figure souvent retrouvé : ex. le cas du ménage n°88 qui cohabite avec deux autres ménages composés par la fratrie, ils se répartissent comme suit :

N° 88 : un couple avec 4 enfants

N° 89 : un couple avec 3 enfants

N° 90: le fils aîné de la famille avec la mère de la famille et deux sœurs célibataires.

Chaque ménage dispose d'une pièce, le séjour est commun, ainsi que la cuisine et les sanitaires.

D'autre part, nous avons observé que l'âge avancé des chefs de ménage, ne reflète pas une tendance au vieillissement de la population du quartier, mais il est lié à la cohabitation des parents et des enfants adultes mariés.

C'est souvent le père qui est le pourvoyeur et dans beaucoup de cas, il s'agit de retraités (voir tableau n°12)

Pour les chefs de ménages ayant 55 -59 ans, nous avons recensé 13 cas, où plus deux enfants mariés sont sous le toit des parents et 37 autres où il s'agit d'un seul enfant, le plus souvent de sexe masculin.

Tableau n°18 : Taille des habitations

CM	Superficie/habitation			Nbre pièces/ménage					
	32	48	60	1p	2p	3p	4p	5p	+ 5p
20 – 39	4	14	7	5	11	6	2	2	-
40 – 59	17	65	12	15	36	24	12	8	2
60 et +	16	78	16	8	36	37	22	7	7
Total	37	157	35	28	83	67	36	17	9

Source : notre enquête 2010

Des habitations exigües et des tailles de ménages dépassant la moyenne nationale : pour la taille des ménages voir p. 151.

La majorité des habitations (67 %) a une emprise de 48 m².

Dont : . 35% sont constitués de 2 pièces

. 20% de 3 pièces

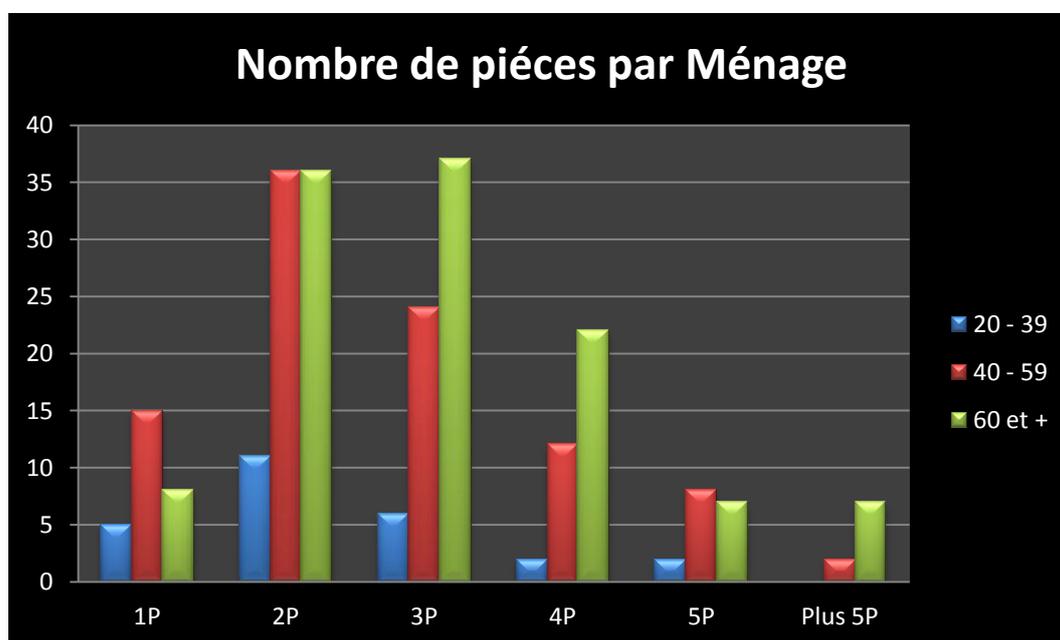
. 30% de 4 pièces

Le reste des habitations se partage entre les extrêmes :

- 28 habitations (10,83 %) avec 1 pièce seulement

- 26 habitations (10,80 %) avec 5 pièces et plus.

Graphe n°18



Il s'agit là de quelques indications sur la situation sociale des familles enquêtées, qui montrent la précarité dans laquelle vit une grande partie de la population du quartier.

L'analyse socio démographique, laisse apparaître que la moyenne d'âge des chefs de ménages est assez élevée, ce qui laisse supposer que les jeunes se mettent assez tard en ménages (retard de l'âge du mariage ou dépendance au ménage parentale voir p. 158). Dans ces deux cas de figure, le problème du logement des jeunes et la pauvreté des familles, sont les raisons les plus invoquées : « La cohabitation de plusieurs frères mariés dans la maison parentale est une pratique obligatoire, ils se marient dès qu'ils ont un travail stable. Par contre, le maigre salaire, la pénurie de logement et les ressources de leurs parents insuffisantes pour couvrir les charges des autres frères et sœurs, ne permettent pas aux jeunes mariés de se séparer de leur famille, après leur mariage ». ¹⁶¹

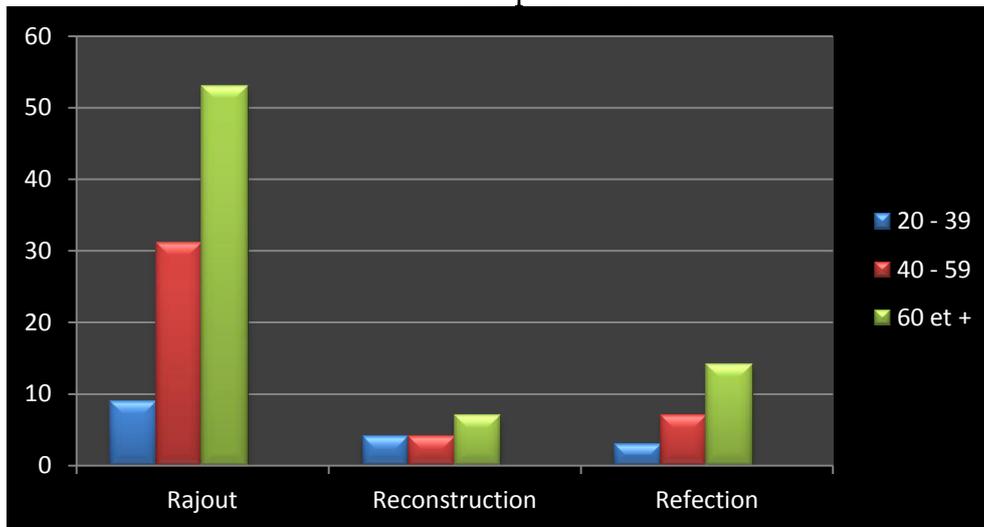
Tableau n°19 : Ménage et types de modifications

TypeModif C.M	cuisine	Rajout						Reconst ruction	Refec tion	Local
		S.B	1 Ch	Plus.Ch	Séjour	1 ^{er} étage	2eme étage			
20 – 39	3	1	2	-	-	6		4	3	1
40 – 59	9	2	3	3	-	19	4	4	7	-
60 et +	6	3	8	7	1	31	3	7	14	-
Total	18	6	13	10	1	56	7	15	24	1

Source : notre enquête 2010

¹⁶¹ Mehdi Larbi, thèse de doctorat, op cit.

Graphe n°19



-Une prépondérance de l'acte de modifier l'habitation :

Elle se traduit essentiellement par la transformation des espaces résidentiels.

Nous avons relevé, selon les déclarations des enquêtés et de visu, lors de nos passages, une généralisation de l'acte de modification, 60% des habitations ont subi des transformations. Celles-ci vont de la plus simple réfection à la reconstruction totale (11%). 17% ravalement, revêtement des sols.

Dans la majorité de ces cas, c'est le rajout d'un étage qui est le plus fréquent (40%).

Paradoxalement, la salle de bain inexistante lors de la conception de ces habitations (voir passage sur l'histoire et les conditions de la création du recasement du « petit lac » p.146, 147)), n'a pas la priorité dans les réaménagements.

Selon les réponses des concernés, il s'agit plutôt de gagner de l'espace vital et non d'arriver au niveau de confort indispensable à toute habitation urbaine moderne. Cela est dans beaucoup de cas impossible.

C'est pourquoi, toutes ces modifications, à l'exception des reconstructions, sont plutôt dictées par la nécessité, que par une mobilité sociale.

Les principales raisons des modifications, invoquées sont :

- 1- L'exigüité des habitations : 45% des cas
- 2- La Cohabitation : 12%
- 3- Le mariage d'un, ou de plusieurs enfants : 10%

Par contre 28% des CM interviewés déclarent ne pas pouvoir modifier pour deux raisons occurrentes :

- 1- Le manque de moyens financiers
- 2- Parce qu'ils ne sont pas propriétaires

III.2.5. Habitants : pratiques et usages des espaces publics du quartier :

La ville, dans les représentations collectives de nos enquêtés est ainsi un droit et les espaces du quartier sont partie prenante de cette ville.

2.5.1. Usages et fréquentation des espaces urbains publics dans le quartier :

Le quartier exerce une attractivité quotidienne particulière, au sein de la ville. Des habitants des quartiers riverains et d'autres lieux, y font leurs achats ; Nous avons remarqué l'effervescence ambiante dans laquelle évoluent ses habitants et ses usagers dans une temporalité spécifique.

Le type d'activités sociales et économiques qu'il abrite attire également l'attention: un marché de fruits et légumes avec ses étals "légaux" et "illégaux" (à même le sol), ouvert tard dans la soirée, et une « brocante » quotidienne (produits de récupération électroménagers divers, meubles et autres). Cette activité de brocante fait la particularité du quartier, d'autant qu'elle représente l'activité d'origine des premiers habitants. Avec le dépôt de ferraille, elles ont été les principales sources de revenu des familles déportées, dès les années 1950.

1. Les modes d'usage des chefs de ménage :

En référence aux données figurant dans les tableaux n°20 et n°21 joints en annexe, nous présentons dans cette partie les modes d'usages des habitants, chefs de ménage et autres membres du ménage.

Les différents espaces urbains publics représentés comme tels par les habitants sont en fait ceux de la vie quotidienne, de la proximité. La rue, le haouch et qui est particulier à ce quartier.

Le Haouch,: Selon le discours des CM, il est réservé aux seuls voisins les plus proches, ceux de la rue. 70 % des individus de notre population enquêtée, se sont exprimés sur cette question. Ils ne font pas de séparation entre l'espace domestique privé (la maison) et l'espace extérieur (la rue sous ses formes locales). Nul n'est étranger dans cet espace, tout le monde se connaît.

Viennent ensuite la place publique, « **placetta** » dans le jargon local, la mosquée, le hammam et le marché.

Le hammam : Plus de la moitié de notre échantillon se représente le hammam comme un espace public, précisément les femmes.

Celles ci sont dans une problématique de la rencontre telle que développée par les travaux des sociologues TRAKI Zannad ¹⁶² et ceux de BEKKAR Rabea ¹⁶³, sur le hammam en tant qu'espace de sociabilité.

Mais pour ce cas précis, l'usage du hammam relève également de la nécessité, 43 % des habitations n'ont pas de salle de bain.

Pour les chefs de ménage, pères de famille, leurs lieux privilégiés, sont selon la fréquence quotidienne : La mosquée à 33% et le café à 22%.

Viennent ensuite la rue 12%, la place publique 8 % et enfin le marché 15%.

¹⁶² TRAKI Zannad, *Le rôle et les fonctions du hammam dans la vie sociale*, in : *Essai d'analyse socio-morphologique : Etude de cas, la relation entre les pratiques corporelles féminines et l'espace urbain de Tunis*, p.66-70, Ed. Cérès Productions, Collection Horizon Maghrébin, 1985, Tunis

¹⁶³ BEKKAR Rabea, *Territoires des femmes à Tlemcen*, in *Espaces publics et paroles publiques au Maghreb et au Machrek*, Ed. CNRS, 1997, Paris, pp. 126-129

Concernant les femmes chefs de famille, leurs usages sont autant tournés vers la mosquée, mais c'est plutôt hebdomadaire que quotidien 20% pour la prière du vendredi et 15% tous les jours. Elles vont par contre beaucoup plus au marché, quotidiennement 25%.

2. Jeunes et usages des lieux selon les déclarations des chefs de ménage :

A la question de savoir où vont leurs enfants et quels espaces ils fréquentent une quarantaine de pères et une vingtaine de mères ont répondu qu'il n'existe aucun Espace spécifique aux jeunes, que ce soit pour la détente, le loisir ou la rencontre.

C'est donc un pourcentage de 22% des chefs de ménage, qui a répondu par la négative.

-Les jeunes fréquentent les mêmes lieux de proximité que les chefs de ménage :

146 individus hommes et femmes, soit 60% de l'échantillon ont désigné les espaces qu'ils fréquentent eux-mêmes, ceux de la proximité et qui ne sont spécifiques à aucune catégorie.

Par contre, les différences se retrouvent dans les manières de les vivre et le temps de leurs usages.

-Les fréquences et les priorités selon les chefs de ménage sont comme suit :

- 4- La rue et le haouch : 47 réponses, avec occurrence tous les jours et souvent
- 5- La mosquée : 105 réponses, avec occurrence tous les jours 66% et de façon hebdomadaire 40%.
- 6- Le café: 83 réponses, avec des occurrences variant entre : tous les jours 40% souvent 25%

Les jeunes et le marché :

50 individus jeunes sont déclarés par leurs parents fidèles à l'espace du marché, notamment dans les tranches des CM de 40-59 ans et de 60 ans et plus.

Nos observations durant l'enquête ménage, nos entretiens avec les jeunes nous ont permis de comprendre une sorte de rituel qui existe chez des habitants du petit lac, principalement des jeunes, c'est le tour quotidien que tout un chacun s'oblige à faire dans la place du marché, cherchant la moindre occasion de vente et de revente.

Il s'agit principalement de jeunes versés dans la brocante ou vendeurs au marché des fruits et légumes. Nous verrons plus loin les raisons de ce rituel.

Le terrain de football :

Concernant le terrain de football, appelé « le stade », le sens commun voudrait que la majorité des enfants des ménages enquêtés y aillent régulièrement. Or, ce n'est pas le cas.

L'occurrence de sa fréquentation quotidienne est très faible, selon nos interviewés : 6 y vont souvent, 2 tous les jours et 3 ont répondu de façon hebdomadaire.

Fréquentation d'espaces publics en dehors du quartier :

27 ont désigné le centre ville pour leurs enfants

10 les espaces de loisirs dans la ville (en particulier le parc d'attraction)

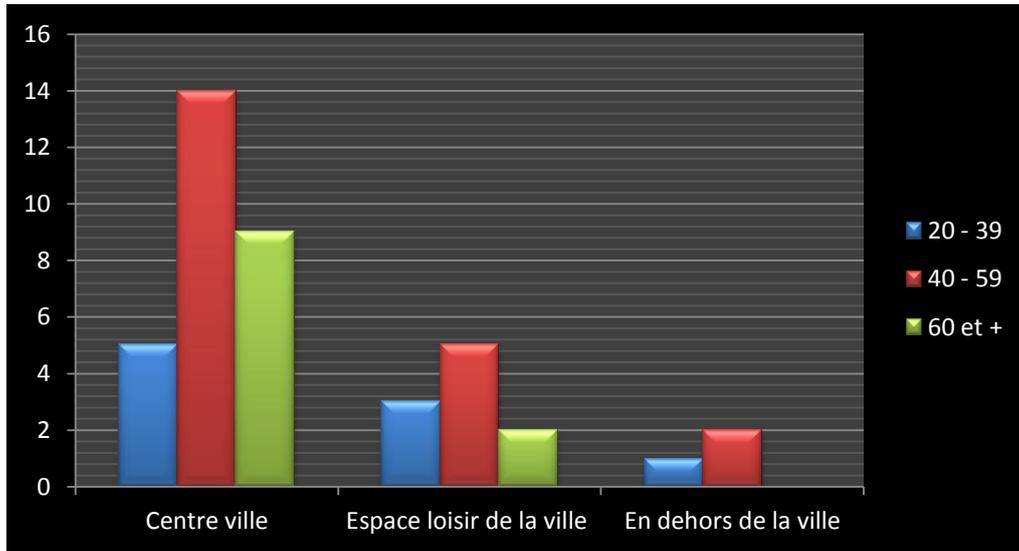
03 les espaces de loisirs en dehors de la ville (plage, forêt...).

Tableau n°22 : Chefs de ménage et usage d'espaces publics hors du quartier

	Centre ville		Espace loisir de la ville		En dehors de la ville		Jours	Svt
	M	F	M	F	M	F		
20 – 39	2	3	3	-	1	-	1	
40 – 59	8	5	4	-	1	1	-	2
60 et +	6	3	1	1	-	-	-	2
Total	16	11	8	1	2	1	1	4

Source : notre enquête 2010

Graphe n°22



Les réponses des chefs de ménage, quant à leurs fréquentations d'autres espaces que ceux du quartier, restent en deçà de l'usage des espaces à l'intérieur du quartier. C'est dire la dimension de l'ancrage au quartier.

Mais c'est également, et cela est souvent ressorti dans le discours de certains d'entre eux, l'enfermement subi en raison de leur pauvreté.

Le point de chute est principalement le centre ville, 24% des hommes et 32% des femmes y vont de façon hebdomadaire pour un autre motif que le travail.

2.5.2. Habitants et relations de voisinage :

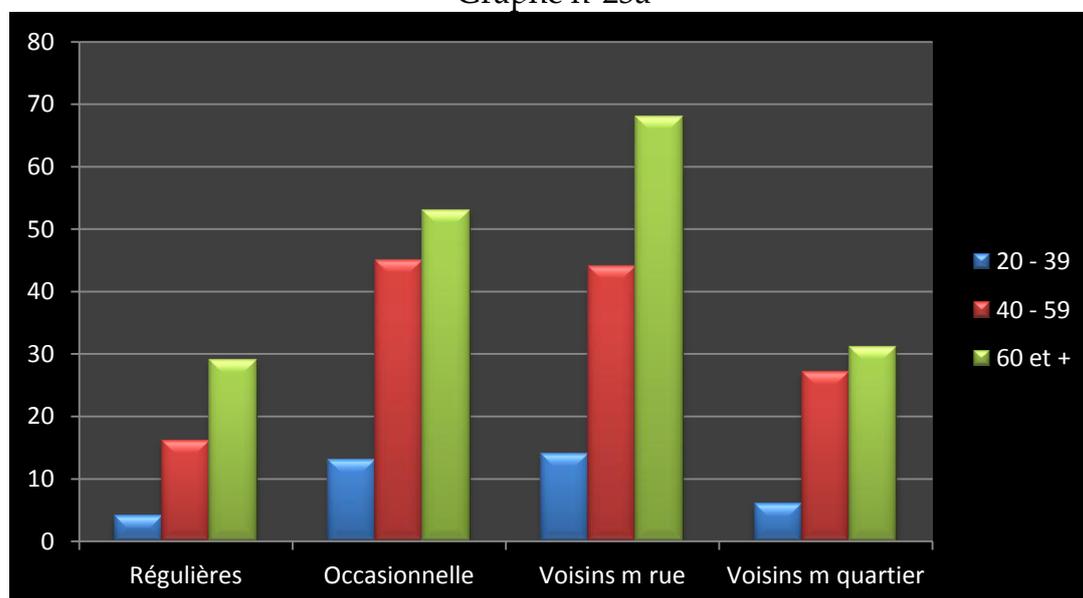
1. Voisinage et formes d'échanges :

Tableau n°23 : formes d'échanges

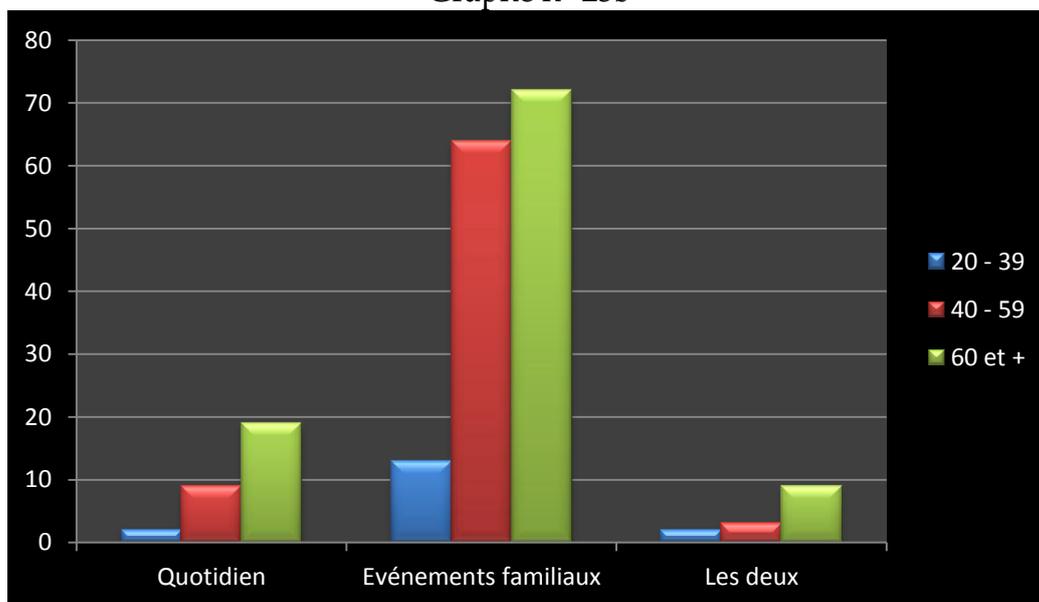
	Entraides						Visites							
	Quotidienne		Événements familiaux		Les deux		régulières		occasionnelle		Voisins m rue		Voisins m quartiers	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
20 – 39	2	-	12	1	2	-	4	-	12	1	13	1	5	1
40 – 59	8	1	52	12	3	-	10	6	41	4	36	8	21	6
60 et +	15	4	50	22	5	4	21	8	37	16	47	21	21	10
Total	25	5	114	35	10	4	37	14	90	21	96	30	47	16

Source : notre enquête 2010

Graphe n°23a



Graphe n° 23b



A la question de savoir si les CM et leurs familles ont des relations de voisinage, 40 individus dont 9 femmes et 31 hommes ont déclaré ne pas en avoir.

Les raisons invoquées sont liés à des conflits de proximité et de promiscuité, les habitations sont non seulement exigües mais de surcroit, elles sont trop rapprochées, rappelons qu'il s'agit d'une typologie de recasement (voir passage sur la description du bâti p...143).

Sept (7) autres individus se sont abstenus de répondre.

Les autres privilégient les relations de solidarité 62%, les visites occasionnelles 46% et plus fréquentes avec les voisins de la même rue 52%.

Par contre, les liens sont très intenses au cours des événements familiaux (mariages, maladies, décès...). Dans ces cas, la solidarité des voisins prend des proportions spécifiques, elle va au-delà des dons d'argent, les maisons des voisins s'ouvrent à tout le monde, tout ce qu'il possède est affecté à l'évènement. Les mots qui reviennent souvent sont : « Wakt El Chedda lazem alina newkaf ».

Ces formes de solidarité que décrivent les habitants de Hai Dhaya. Solidarités familiales basées sur l'entraide dans le travail et le partage de ses fruits et la prise en charge collective des évènements familiaux et de la communauté de voisins, semblent contredire les travaux des sociologues de l'école de Chicago (R.E.Park 1926) pour lesquels, les relations en ville sont superficielles et secondaires : « Parallèlement à la croissance des villes, les relations indirectes, « secondaires », se sont substitués aux relations de face à face, « primaires », dans les rapports entre individus au sein de la communauté¹⁶⁴ ».

Ces réponses rejoignent plutôt les conclusions de J.Keller pour qui, les relations de voisinage chez les anciens ne sont pas celles qui existent de nos jours, elles sont, simplement différentes.

Ceux parmi les chefs de ménage enquêtés qui privilégient les relations basées sur la solidarité, précisent que la nature de ces liens a changé : « elles ne sont plus comme celles de nos aînés », moins régulières, elles deviennent de plus en plus occasionnelles et sélectives ».

Elles sont ainsi, faites de distance et de proximité.

¹⁶⁴ PARK Robert Ezra, *la ville, Relations secondaires et contrôle social*, in Y. Grafmeyer et I. Joseph : *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, pp. 106-107, Ed. Aubier-Montaigne, 1990

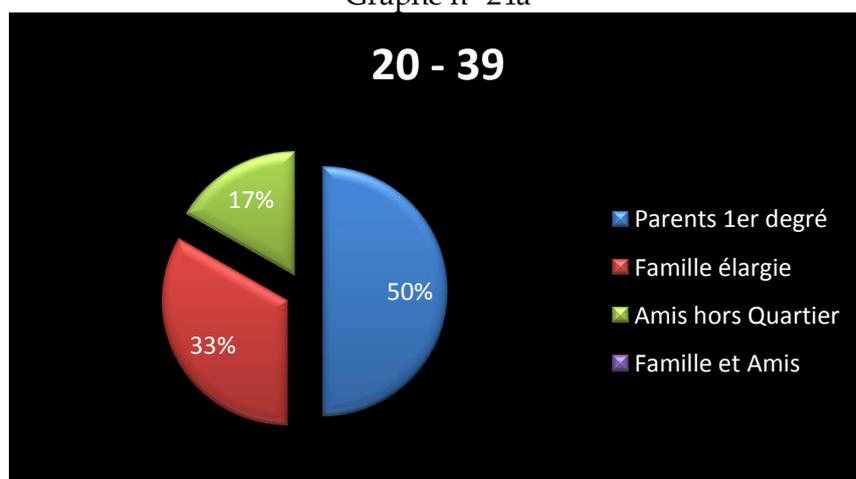
2. Les liens en dehors du quartier :

Tableau n°24 : liens en dehors du quartier

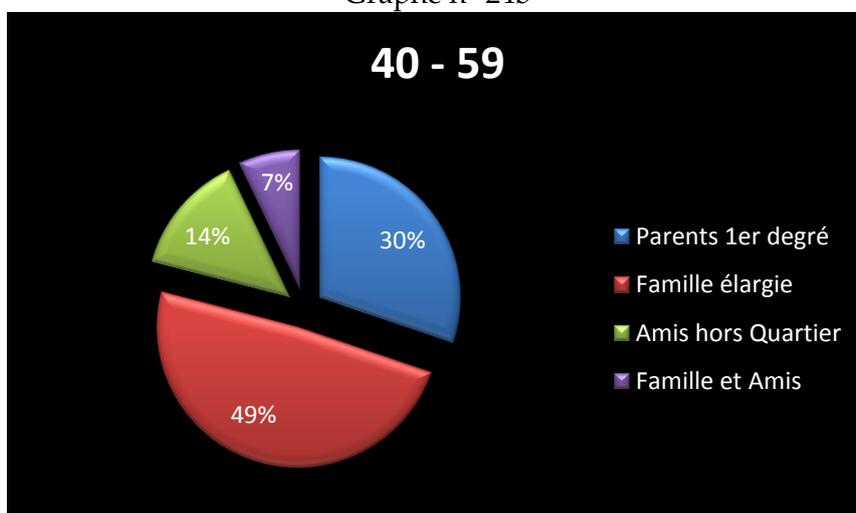
	Parents 1 ^{er} degré		Famille élargie en gle		Amis hors quartier		Famille et amis	
	M	F	M	F	M	F	M	F
20 – 39	6	-	4	-	1	1	-	-
40 – 59	12	1	13	8	5	1	3	-
60 et +	5	3	28	11	1	-	1	-
Total	23	4	45	19	7	2	4	-

Source : notre enquête 2010

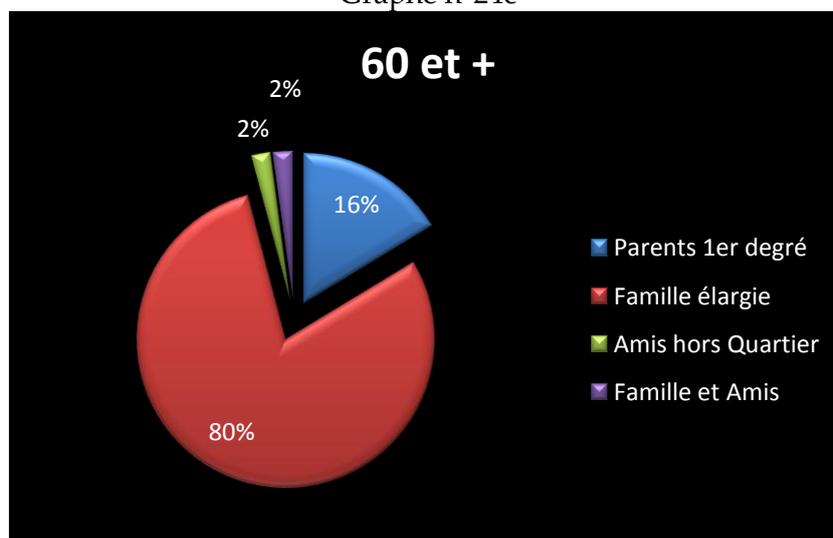
Graphe n° 24a



Graphe n° 24b



Graphe n°24c



Nous remarquons que le lien familial perdure, 39% de notre échantillon déclare le privilégier en tant que lien social prioritaire. Autant avec les proches de la famille élargie qu'avec les parents les plus proches. Pour cette dernière forme, nous la retrouvons principalement chez les plus jeunes CM, les moins de 60 ans.

2.5.3. Habitants et modes d'implication/mobilisation dans le quartier :

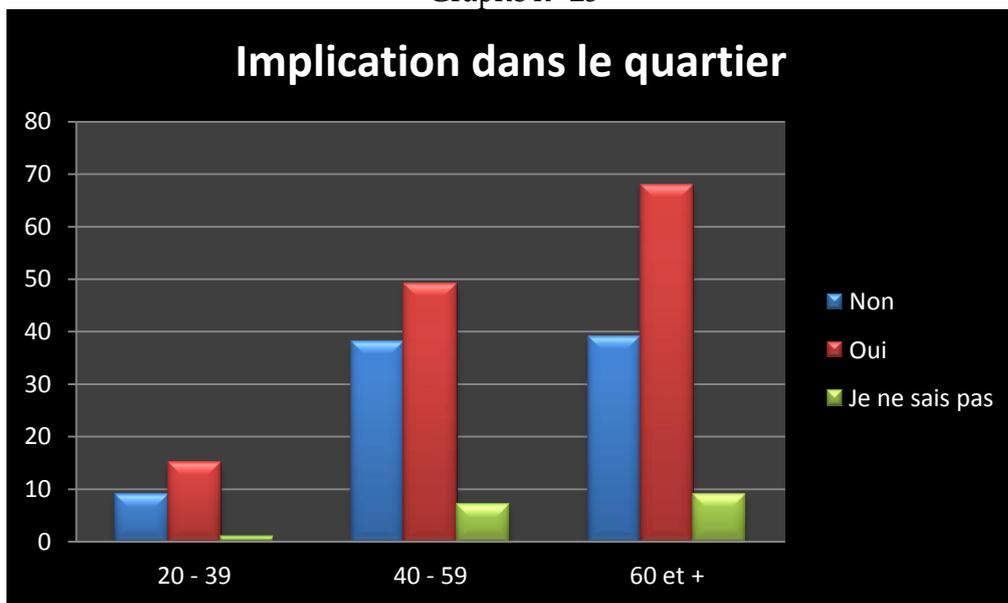
1 Les modes d'implication :

Tableau n° 25 : chefs de ménage et implication dans le quartier

CM	Non		Oui		Je ne sais pas	
	M	F	M	F	M	F
20 – 39	8	1	13	2	1	-
40 – 59	33	5	39	10	4	3
60 et +	36	3	43	25	4	5
Total	77	9	95	37	9	8

Source : notre enquête 2010

Graphe n° 25



Cette question et les réponses et attitudes qu'elle a suscitées nous ont interpellées.

Une attitude mitigée a été manifestée par les interviewés. Une partie, 55%, se sentait concernée et répondait avec une passion, parfois même violente.

Une autre partie, 36%, était complètement désintéressée, se disant vouloir partir ailleurs. Ils formulent ce désintéressement comme suit : « Le petit lac n'est plus ce qu'il était, on ne peut plus y être tranquille ».

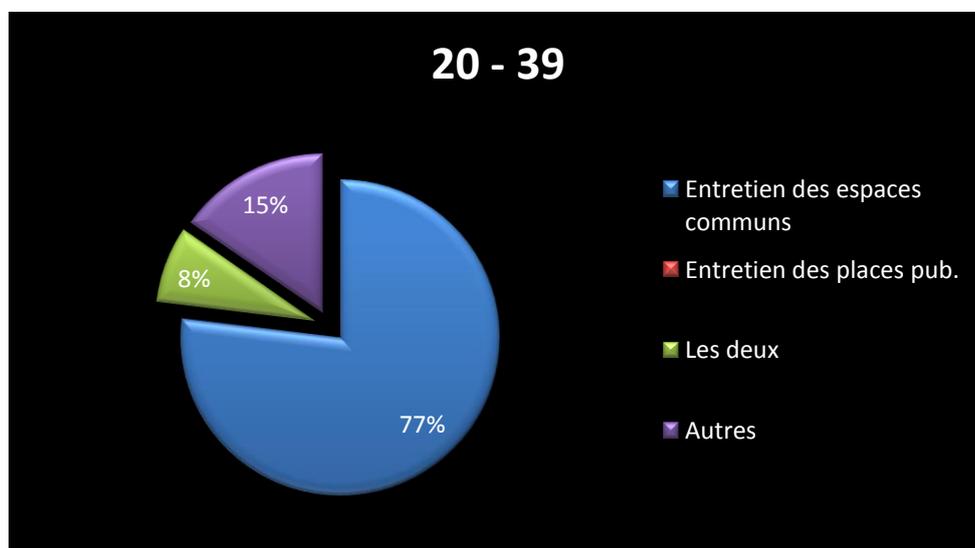
Là, il s'agissait pour nous d'éviter l'empathie, ou du moins la maîtriser et veiller à dépassionner l'entretien. C'est ici que l'index est pointé sur les institutions, la municipalité en l'occurrence.

Tableau n° 26 : Formes d'implication des habitants dans le quartier

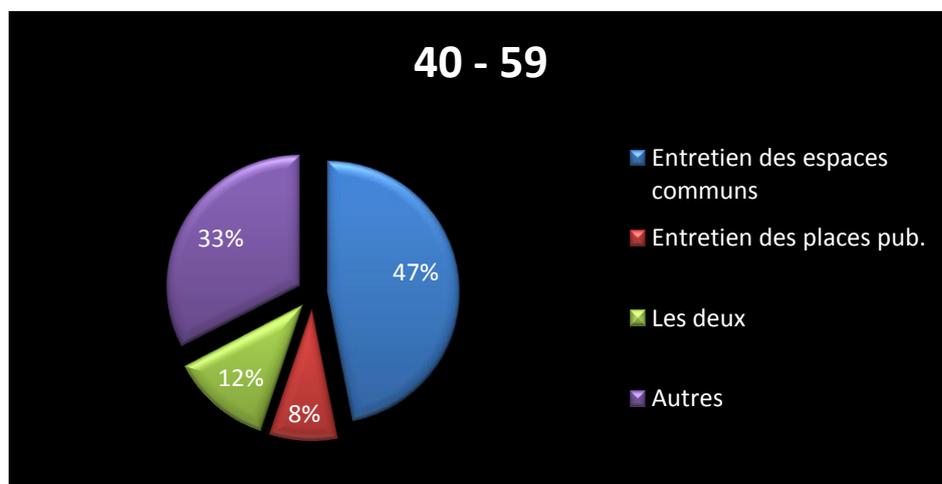
	Entretien des espaces commun		Entretien des places pub.		Les deux		Autres	
	M	F	M	F	M	F	M	F
20 – 39	10	-	-	-	1	-	1	1
40 – 59	18	5	2	2	6	-	12	4
60 et +	31	13	4	2	2	-	4	6
Total	59	18	6	2	9	2	17	11

Source : notre enquête 2010

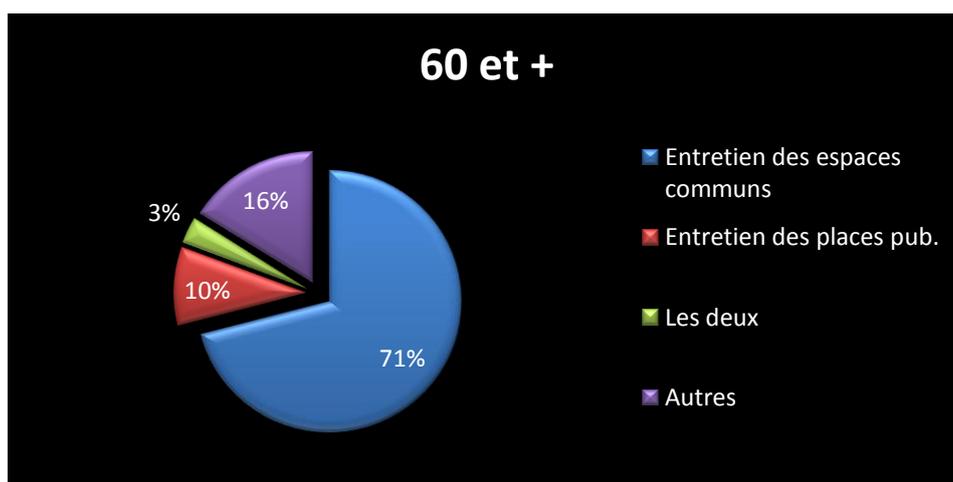
Graphe n°26a



Graphe n° 26b



Graphe n° 26c



Nous remarquons finalement que seules, 38 % des personnes interviewées, ont réellement répondu quant à leur éventuelle implication dans tout ce qui est relatif à l'entretien dans le quartier.

Les autres, notamment les plus âgés, ont précisé que ce sont plutôt les jeunes, leurs enfants, qui s'y impliquent.

Il reste que, 22% des chefs de ménage participent aux différentes actions collectives ; ce qui est significatif d'une implication importante.

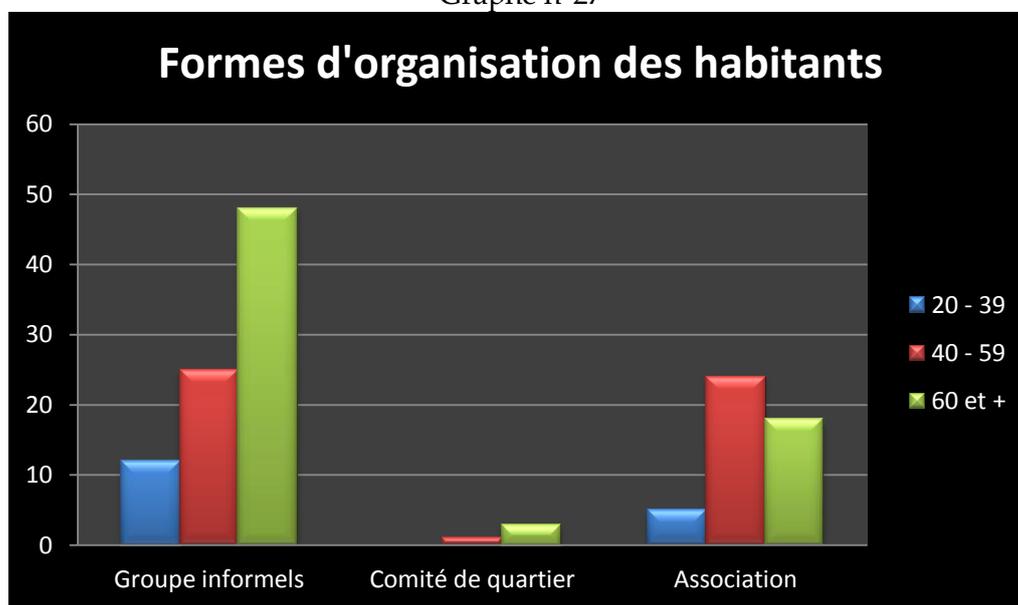
3.2 Les formes d'organisation dans le quartier :

Tableau n°27 : Formes d'organisation des habitants

Formes CM	Groupe informels		Comité de quartier		association	
	M	F	M	F	M	F
20 – 39	12	-	-	-	3	2
40 – 59	21	4	1	-	18	6
60 et +	32	16	3	-	10	8
Total	65	20	4	-	31	16

Source : notre enquête 2010

Graphe n°27



Les formes d'organisation qui sont revenues dans les réponses de façon occurrente sont :

En tout premier lieu l'organisation des habitants en groupe informels, tantôt dans l'espace d'une rue, tantôt dans tout le quartier et ce, pour entretenir les espaces extérieurs.

Les comités de quartier sont sporadiques, dépendants de conjonctures.

Par contre, deux types d'associations sont souvent revenues dans les réponses :

1-Caritatives et à caractère religieux, qui se forment autour de la mosquée: telle l'association « Essalem » qui est souvent revenue dans les déclarations.

Selon les chefs de ménage enquêtés, elle mène une activité soutenue, en particulier en direction des femmes et des enfants : aides matérielles, organisations d'activités de loisirs, de tournoi sportif, d'activités culturelles à l'occasion des fêtes religieuses, de célébrations de mariages collectifs.

La catégorie des enquêtées qui a le plus évoqué cette association, ce sont les femmes.

2-L'association « Les amis de l'environnement », pour la protection de l'environnement, composée en dehors de la mosquée, et qui intervient sur la question de l'équipement et de l'entretien de l'habitat dans le quartier.

Toutes les deux ont leurs sièges dans le quartier.

L'adhésion :

A la question de savoir si nos locuteurs adhèrent à ces organisations,

57% de l'échantillon a répondu dont 22% , sont des adhérents et 3 % des animateurs, structurés avec des responsabilités.

Notre enquête nous a permis de rencontrer des militants des associations. Le travail qu'il mène en direction des habitants et pour le quartier révèle la présence d'une civilité et d'un comportement émergent, avec ses formes spécifiques et ses efforts d'adaptation au contexte.

Nous avons retrouvé des chefs de ménage militants actifs d'associations de quartier. Ce sont les ménages : n°89, n°88, n° 83.

Ils sont tous relativement jeunes (40 ans, 42 ans et 38 ans), et sont des bénévoles adhérents dans ces associations.

- Le premier chef de ménage est président de l'association Essalem. Il est marié avec deux enfants et vit en cohabitation avec sa mère et sa sœur célibataire. L'habitation, propriété de sa mère, est une des maisons situées sur le boulevard central, elle est plus vaste que les autres et est en R+2 ;
- Le second est membre de l'association : « Les amis de l'environnement », c'est un CM qui est administrateur dans le collège du quartier, son épouse est enseignante. Ils ont trois enfants, dans la tranche 6/19 ans, tous trois scolarisés. Ce CM a hérité la maison familiale à laquelle il a rajouté un étage, avec 3 pièces, deux chambres pour les enfants et celle des parents.
- Le troisième est membre actif de l'association Essalem, il s'agit de celui qui assure le secrétariat et s'occupe de la trésorerie. Son ménage est composé de trois personnes, son épouse secrétaire administrative et un petit enfant. qui L'épouse s'implique dans une association dérivée de l'association de son époux et qui est baptisée « La mère ».

SYNTHESE :

La signification symbolique du quartier acquise

La qualité de contact et des échanges qui ont lieu dans les espaces urbains collectifs permet de penser à une vie de quartier, sachant que celui-ci n'existe que par ses lieux de rencontre, comme le précise J.Y. Hautier¹⁶⁵. Ainsi la fréquentation quotidienne et habituelle des espaces publics développe des rituels. La population, habitants et usagers, a élaboré au cours du temps (le quartier a 60 ans), des formes d'occupation et d'appropriation spécifiques. .

C'est à ce titre, qu'il nous semble que les habitants de Hai Dhaya sont porteurs d'une micro culture enrichie par une expérience de la ville, car elle est en même temps due à l'ancienneté des lieux et aux rapports qu'ils entretiennent avec le reste de la ville.

Cette expérience urbaine s'apparente à une urbanité réelle, car c'est une expérience partagée et inventée par ceux là même qui la vivent. Elle fabrique des situations qui font se croiser, lieux et liens sociaux.

Le quartier, objet socio-spatial, acquiert ainsi sa signification symbolique. Les populations nouent avec le quartier des liens émotionnels et de nature identitaire. C'est ce qui se reflète quand chefs de ménage et jeunes brocanteurs, déclarent, dans leur majorité, que la solidarité est le pilier du voisinage.

Ils marquent ce territoire de relégation, d'enfermement, d'exclusion, que les géographes qualifient de fragment social, économique et politique en s'y impliquant de différentes manières comme nous l'avons décrit à propos de la question des actions collectives à Hai Dhaya.

Le quartier ne peut donc être limité, dans le cas des espaces et des populations investis par notre enquête, à un territoire totalement objectivé. Il ne s'agit pas d'un bloc, d'un territoire unique, mais de micro espaces avec des différences internes.

¹⁶⁵ AUTHIER Jean Yves, op. cit.

Ces limites sont relatives au vécu urbain. A. L. Humain le décrit ainsi : "Le quartier ne correspond pas à un territoire fini, mais à un territoire dans lequel coexistent des points forts autour desquels se constituent des espaces délimités et entre lesquels se découvrent des interstices »¹⁶⁶.

Comme nous l'avons précisé, un désir fort est remarquable dans une grande proportion des habitants enquêtés. Ils souhaitent que la ville et particulièrement leur quartier, soit requalifié, selon les « normes urbaines » des quartiers modernes. Là nous remarquons l'envergure des représentations des enquêtés à propos de ces normes ; ils les alignent évidemment dans leur discours à : « ce qui se fait là bas ». Ce discours reste plus ciblé sur la faiblesse des institutions de l'Etat que sur le rôle de la société moderne à travers l'acte citoyen.

Cela montre que les habitants enquêtés, aspirent à une vie plus décente, où les espaces sont idéalement aménagés, la cité verte et propre de « là bas » comme l'ont exprimé en particulier les chefs de famille femmes.

Souvent souligné, ce cas de figure, nous le retrouvons beaucoup plus à « la cité des enseignants », où le discours des enquêtés est très lié à cet « idéal type urbain » fait d'espaces de loisirs et de détente : espaces verts aménagés, salles de spectacles aires de jeux et terrains de tous les types de sport et : « *pas seulement des terrains vagues clôturés et flanqués d'un filet.* » nous dit également le locuteur J.3', à propos de l'unique terrain de football de Hai Dhaya.

D'autres locuteurs de la « cité des enseignants » où, le terrain conçu à cet effet n'a jamais été équipé, ont le même discours, il s'agit de J.2, J.6., J.4 et 1.9

Ces demandes, renvoient en fait, au rôle des pouvoirs publics, perçus comme absents par les habitants.

¹⁶⁶ HUMAIN Anne Lise, 2009, Le quartier, un lieu investi, in Authier Jean Yves, op. cit. 54

Persistance du quartier comme unité sociologique observable :

A ce propos, tant pour un quartier dans la ville intra muros « Hai Dhaya » que pour un quartier de la proche périphérie, le quartier, unité sociologique observable, est toujours là, présent dans la ville d'Oran.

Néanmoins pour le cas de Hai Dhaya, cette unité sociologique est une formation socio-urbaine, dont les particularités sont plus difficiles à définir que pour d'autres quartiers d'Oran.

Ainsi, Saint Hubert ou Maraval, les Palmiers ou maintenant la Lofa, sont des espaces où la composition socio-spatiale est celle des catégories privilégiées, en raison de leur localisation géographique, mais aussi et surtout du type d'habitat ; Ce dernier est principalement pavillonnaire, à l'origine, réceptacle de la bourgeoisie citadine commerçante et des anciens commis de l'Etat, appelée bourgeoisie administrative, composée par de hauts fonctionnaires issus des classes moyennes (Jean Yves Toussaint 1993).¹⁶⁷

Mais ce qui est remarquable, c'est que les habitants de ce quartier ont une ancienneté dans la ville. Leurs trajectoires socio-urbaines, leurs expériences dans la ville leur permettent de revêtir l'étoffe d'une population urbaine "qualifiée", parce que se voulant habitante " légitime" de la ville d'Oran et "pouvant reproduire" la vie de quartier.

Le quartier reste un lieu de ressourcement et de régénération nécessaire à l'individu, afin de : « lui permettre d'affronter la ville dans ce qu'elle représente toujours, peu ou prou, d'étrange ou d'exotique. »¹⁶⁸

Pour le centre de recasement qu'a été Hai Dhaya à l'origine, et qu'il continue d'être dans sa partie sud, la plus ancienne, les formes d'organisation quotidiennes rencontrées, les solidarités et les temporalités partagées entre les catégories sociales, sont suffisantes pour définir les habitants "d'acteurs ordinaires".

¹⁶⁷ TOUSSAINT J.Y. 1993, Un fragment de la crise algérienne, op cit.

¹⁶⁸ SEMMOUD Nora, op. cit. p.23

Quant au contenu des revendications d'espaces publics, il est souvent question, de donner la priorité à l'aménagement de la voirie, les réseaux divers et le transport public. Les habitants veulent contribuer ainsi, au façonnement des paysages urbains. Ils le font en s'investissant matériellement, comme cela ressort dans notre enquête avec les chefs de ménage. Cet investissement, réalisé par les habitants sur leur environnement est chargé de sens. Il reflète un désir de ville.

Une demande de plus de ville et une recherche de mise à niveau :

Des actions de volontariat sont organisées par les habitants qui recherchent la mise à niveau de leur quartier par rapport au reste de la ville, notamment dans Oran intra-muros. Les chefs de ménage enquêtés disent vouloir mettre leur quartier au diapason du reste de la ville. La recherche de requalification de leurs espaces de vie, leur permettrait, tout en gardant leurs liens familiaux, d'amitié et d'interconnaissance, de En voulant remodeler les espaces résidentiels et les renouveler, en s'appropriant des espaces urbains, en occupant dans l'informalité les espaces urbains publics, les habitants de Hai Dhaya, développent des sociabilités nouvelles dans le quartier, en sa qualité de lieu de flux quotidiens de personnes et de marchandises. Ils ne le font pas dans le centre ville. Car pour eux, leur quartier est ou devrait être partie prenante de et dans la ville.

C'est là toute la question de l'accessibilité sociale des lieux que nous développons en chapitre trois et quatre.

Les mobilisations retrouvées :

Les mobilisations au sein des deux quartiers sont, souvent revendicatives de plus de ville. Les habitants estiment, comme relevant de leur droit à la ville, toute possibilité de captation des ressources de l'Etat ; tel est le cas des copropriétaires de la cité des enseignants et des chefs de ménage de Hai Dhaya qui se disent prioritaires pour

l'obtention de lots de terrain à bâtir dans les lotissements limitrophes, desquels ils disent avoir été pratiquement tous exclus.

Il est sans doute encore vrai que ces aspects de droit à la ville sont toujours liés à la revendication d'une forme d'équité et de justice dans l'accès, fondée sur l'idée «d'un rattrapage » par rapport aux conditions des autres.

A titre d'exemple en termes de logements, avoir accès, comme les autres l'ont eu, au « butin de guerre » (M. Safar Zittoun, 1996).

F.N. Bouchanine montre que cette forme de légitimité est le résultat des politiques volontaristes des pouvoirs publics : « Le modernisme et le volontarisme, cartes jouées dans les pays du Maghreb de manière forte et affichée, érigés même au rang de politique de recouvrement de la dignité nationale après les indépendances, et dans l'optique « mise à niveau » aujourd'hui, représentent ainsi la face publique et officielle qui indique la hauteur de la barre »¹⁶⁹.

Les pouvoirs publics ont ainsi fourni une double légitimation à ceux qui n'ont pas eu accès aux bienfaits de la modernité. D'une part par la promesse faite et, d'autre part, par le manque d'équité en comparaison à ceux, pour qui cette promesse s'est vraiment réalisée ; souvent en raison de leur proximité avec les structures de pouvoir ».

Le contenu des revendications concernant les espaces urbains publics, dans les quartiers de notre enquête reflète cette question.

Dans le cas de Hai Dhaya, la priorité est donnée à l'aménagement de la voirie, les réseaux divers et le transport public. Les habitants veulent contribuer ainsi, au façonnement des paysages urbains.

Pour ceux de Hai Khémisti, c'est toute la question des espaces communs, et la confusion dans laquelle se retrouvent les habitants des immeubles collectifs par rapport à la gestion et à l'entretien de ces espaces

¹⁶⁹ NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, *Les espaces publics des villes maghrébines : enjeu et partie prenante de l'urbanisation*, in « *l'urbain dans le monde musulman de Méditerranée* », pp. 22-23

Un processus de fabrication et de remodelage des espaces urbains :

L'observation des actions entreprises, laisse apparaître des processus de fabrication d'un espace urbain, par les habitants des deux quartiers, avec ses structures matérielle, organisationnelle et relationnelle. C'est là, toute la dimension de l'habiter collectif que décrit H. Lefebvre.

Lors de la passation de nos questionnaires, durant nos visites dans les quartiers et pendant les entretiens, nous avons remarqué que l'implication des habitants est essentiellement informelle.

Les habitants de la cité des enseignants, participent à des opérations de remodelage en fabriquant des espaces urbains de proximité, en se livrant à leurs modifications et même leurs empiètements (voir photographie P.287). A noter que des campagnes de volontariat pour le reboisement et l'entretien des espaces extérieurs de la cité sont organisées, souvent dans l'informel.

Nous avons relevé un fait récent, c'est le soin et l'effort que prennent aujourd'hui ces habitants afin de disposer de places de parking suffisantes dans la cité ; ils n'hésitent pas pour cela à utiliser les placettes, et les allées autour des blocs (voir photographie p.285).

Un autre type d'aménagement, qui a été le bien venu dans la cité des enseignants, c'est l'aménagement d'aires de jeux équipés qui sont préservés et sauvegardés par les résidents eux-mêmes (voir photographie en annexe, p. 285).

L'implication est également juvénile. A Hai Dhaya, des actions de volontariat, sont souvent organisées par des groupes informels de jeunes habitants qui recherchent la mise à niveau de leur quartier par rapport au reste de la ville, notamment dans Oran intra-muros.

Les habitants en tant qu'acteurs ordinaires, reformulent les espaces urbains par des transformations-recompositions de leurs espaces de vie par l'élévation des constructions. Cette action est également imposée par le phénomène de cohabitation

selon notre enquête ménage 25 % des familles sont composées de deux ménages et plus, dont la moitié de trois ménages.

Les habitants ont longtemps entretenu l'espoir d'un relogement, grâce aux politiques diverses du logement social. Nous avons souvent entendu des locuteurs nous dire: "Nous sommes des habitants anciens de la ville d'Oran, nous ne voulons plus de cette relégation que nous avons hérité du passé colonial, notre quartier est depuis trop longtemps stigmatisé, nous aussi nous avons droit aux programmes que réalise l'Etat."

Aujourd'hui, les habitants de Hai Dhaya, au fait des enjeux, se résignent à organiser des collectes et demander des moyens matériels pour l'embellissement et les travaux d'entretien d'utilité publique, des divers réseaux (voirie, assainissement...), qu'ils réalisent eux-mêmes.

Cela leur permettrait, tout en gardant leurs liens familiaux, d'amitié et d'interconnaissance, de rester dans « ce milieu interne fait de personnes et de choses » (Durkheim 1895)¹⁷⁰, cette unité relative qu'Henri Lefebvre décrit comme "produit d'une histoire accumulée où s'imbriquent des sédimentations durables"¹⁷¹.

En effet, l'histoire et la réalité sociologique du quartier, objet de notre enquête, sont révélatrices d'un ancrage au territoire, relativement fort.

Une persistance de valeurs anciennes et une coexistence :

A travers leurs usages, les habitants expriment la relation et l'interaction avec les espaces tant matériels que symboliques, telle la recherche de coexistence avec les autres, que nous avons retrouvés dans les deux quartiers.

Ces représentations définissent des comportements collectifs et des pratiques locales. Ceci est différent du contexte de l'expérience sociale en Europe, où individus et groupes sociaux ont produit des pratiques et comportements nouveaux, de façon

¹⁷⁰ DURKHEIM Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, 23^{ème} Ed. Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », Paris, 1987

¹⁷¹ LEFEBVRE Henri, *quartier et vie de quartier*, in : Cahiers de l'IAURP, vol. 7, « Le quartier et la ville », mars 1967, Paris, p. 9-12

consciente, objective dans la ville de la bourgeoisie industrielle. Là les pratiques restent mêlées

Le contact de la paysannerie avec le nouvel environnement urbain, lui a permis, au fur et mesure d'acquérir une expérience en s'adaptant petit à petit à cet espace, à opérer une rupture avec son mode de vie antérieur et à forger un comportement et une culture nouvelle. Ce qui a permis l'émergence de nouveaux rapports sociaux. Les individus délimitant eux-mêmes leurs liens et leurs relations sociales sur la base de cette expérience nouvelle.

L'espace urbain oranais, conçu initialement par la culture post industrielle et industrielle capitaliste bourgeoise, et selon des principes et des méthodes fonctionnalistes, que ce soit pour Hai Dhaya ou Hai Khémisti, abrite et reçoit une population issue du « déracinement ».

Dans Hai Dhaya, précisément, nous avons constaté que les habitants maintiennent des liens traditionnels. Des rites coutumiers participent encore au socle à partir duquel se définit le lien social.

A l'inverse de l'espace européen, la ville en Algérie, n'a pas reçu une population autonomisée, mais une population qui va se trouver confrontée à des espaces urbains avec lesquels elle va composer par des remodelages et des contournements ; Elle va adopter :

- Des stratégies d'adaptation et de conformation aux espaces, sans abandonner les rituels traditionnels. Le sacrifice de « El Etba », par exemple est pratiqué à Hai Dhaya de façon systématique, après toute transformation/ reconstruction de l'habitation.

- Des stratégies de contournement de la précarité et de la pauvreté :

Le fait que les enfants demeurent dans la maison parentale, est une forme de solidarité, qui contrecarre la politique volontariste de l'Etat. La cohabitation est ainsi une manière de parer à une précarité plus grande.

Cette attitude, en contradiction avec leur vécu, est retrouvée aussi dans des familles aisées. Elle reflète plutôt une pratique héritée.

Cela explique pourquoi on assiste, malgré tout, à une mobilité sociale que contient le quartier et qui s'exprime par des transformations parfois spectaculaires des habitations. (Photographies en annexe p. n°289).

Un deuxième exemple illustre ces stratégies, la densification en hauteur pour créer, le commerce en rez-de-chaussée destiné aux enfants « chômeurs » à Hai Dhaya, ou le détournement des garages de leur fonction initiale dans la cité des enseignants (photographie en annexe p. 286, p. 292).

Ces pratiques spatiales retrouvées aussi bien dans un quartier ancien que dans des espaces urbains plus récents à Oran, illustrent bien, comment la société pallie aux tâches dévolues à l'Etat ; Institution moderne, fondée sur les principes de l'autonomie sociale et économique de l'individu.

Dans ce cas, constate L. Mehdi : « l'enfant resté sous la responsabilité des parents, souvent le père, va développer les mêmes pratiques que ce dernier, le père a réussi là où l'Etat a échoué ». ¹⁷²

Concernant les espaces vécus et pratiqués par les habitants du quartier, il semblerait que ce qu'ils indiquent par la rue « El zenka » ou « Barra », ce sont tous les espaces en dehors de la maison, et qui sont pour eux, en même temps, des espaces de passage et de vie collective. Les lieux des échanges au quotidien et de l'implication dans le quartier pour toute action d'intérêt général. C'est en fait un double usage : de passage et d'appropriation collective. Néanmoins ces espaces sont mixtes pour la nécessité, mais ils restent exclusivement masculins pour le loisir et la détente.

Selon les chefs de ménages l'espace urbain public du quartier n'est pas uniquement un espace de déploiement de réseaux sociaux primaires.

¹⁷² Mehdi Larbi, thèse de doctorat, 2009, solidarité et société, analyse des formes de solidarité dans un quartier populaire de la ville d'Oran

Il permet également, et de plus en plus, des rencontres et des possibilités d'élargir ces réseaux à travers le flux d'individus et de groupes liés spécialement au travail informel.

Un aspect convergent dans le discours et les représentations des espaces urbains publics nous paraît une piste à observer. Il s'agit du caractère relativement ouvert de ces espaces ; De plus dans la rue, le marché, l'avenue centrale, nous retrouvons une diversité, un côtoiement des différentes catégories sexuelles et dans une moindre mesure générationnelles. Ces catégories font des arrangements tacites dans la temporalité des usages, notre enquête l'a bien montré. Le constat est que le quartier tend à perdre son caractère plus ou moins privé, celui de la houma, pour s'ouvrir à tous, y compris à l'étranger, à condition que ce dernier pratique les lieux pour des usages temporaires et d'échanges.

Le marché de Hai Dhaya, selon les données de l'enquête, revêt les caractéristiques de l'espace de l'altérité par excellence dans un quartier qui paraît fermé sur lui-même à prime abord. Hors il reçoit quotidiennement des usagers de toute la ville pratiquement (photographie en annexe p. 290).

CHAPITRE IV
LES JEUNES ET LA VILLE

CHAPITRE IV

LES JEUNES ET LA VILLE

IV.1 LA CITE DES ENSEIGNANTS, LES JEUNES A L'EPREUVE DU QUARTIER :

IV.1.1. Les Jeunes de la cité catégories multiples :

Les résultats de notre enquête auprès des jeunes habitants de la cité des enseignants montrent qu'il s'agit de jeunes qui s'investissent surtout dans le petit commerce.

Ce sont dix (10) jeunes habitants ayant entre 20 et 35 ans, tous nés dans la cité, à l'exception de deux d'entre eux (J3 et J8).

Cette population est relativement lettrée, 80 % sont d'anciens lycéens (voir profil A en annexe p. 274).

Le quartier, relativement nouveau issu des politiques post indépendance, et compris dans un des plus grands ensembles urbains d'Oran, a été doté d'un type architectural de logement moderne et d'espaces urbains publics d'accompagnement et de proximité répondant à des normes de péri-centralité. C'est ce qui est désigné dans le vocabulaire technique par la grille ou nomenclature des équipements urbains.

1.1.1 Activités et temporalités dans les espaces du quartier :

Le quartier représente pour les locuteurs, un espace de vie où la temporalité est partagée entre la vie dans la famille, l'espace domestique et l'espace de ressources matérielles.

La configuration de la ville moderne, industrielle, où l'individu vit une séparation nette et distanciée entre les espaces, n'est pas de mise dans le cas des jeunes interviewés dans la cité.

Les deux espaces sont matériellement réunis, en particulier pour les jeunes qui n'ont pas d'activités dans la cité.

Ils déclarent que durant leur moment de détente, ils préfèrent s'éloigner du quartier. Ce dernier n'a pas de centralité symbolique réelle, même physique ; il est étouffé entre deux éléments architecturaux contraignants, le bâtiment « la piazza » et les immeubles implantés dans son prolongement. Il faut préciser que le plan d'occupation du sol, POS n°52, prévu par le plan d'aménagement urbain d'Oran de 1998 (voir p.113-114), n'a pas prévu ces implantations de grande envergure, il était question d'espaces verts et d'un traitement plutôt aéré et complètement contraire à cette réalité imposée et subie par les habitants.

La logique du plan était plutôt de réaliser des espaces au profit de la collectivité : espace vert et infrastructure sanitaire.

Cela pousse les habitants à aller plus loin. C'est, en partie en raison de cet urbanisme de contrainte, que nos jeunes locuteurs consomment leurs loisirs dans le centre ville et dans des espaces en dehors du quartier.

C'est là, toute l'ampleur de la revendication d'un espace urbain répondant aux normes et exigences d'une jeunesse ; désormais liée non seulement à la centralité urbaine mais au reste du monde Anne Roulleau-Berger.

C'est aussi toute la dimension du lien avec la centralité symbolique, espace de la rencontre, de l'altérité, de la diversité et du loisir.

1.1.2 Stratégies juvéniles et contournement des espaces publics :

Dans ces zones d'habitat urbaines nouvelles (ZHUN), des catégories de jeunes occupent et s'approprient des espaces, par le contournement et le détournement d'espaces en rez-de-chaussée.

Ils créent des ressources et des activités d'animation urbaine du quartier par le commerce et d'autres fonctions inventées par eux.

Ils s'adonnent pour certains, au travail informel et s'investissent surtout dans le commerce de détail.

Pour les plus diplômés d'entre eux, ils tentent d'intégrer le circuit des politiques d'emploi des jeunes.

Cette catégorie habitant les nouveaux quartiers continue à se redéployer ailleurs, dans l'ancien lieu de résidence ou au centre ville. Pour la plupart, ils restent attachés au centre ville pour les loisirs, la détente et les rencontres de pairs. Ils rompent l'isolement et gardent le lien avec le reste de la ville.

Leur discours reflète un détachement de l'espace du quartier, ils reprochent aux institutions d'avoir créé des cités dénudées de tout espace de rencontre et de détente, situation tout à fait classique, pour les grands ensembles de la ville.

Le locuteur J2: *« A part le bas de notre immeuble, je ne trouve pas où aller après le travail, c'est pour cela que j'ai choisi de fermer tard la boutique, cela me permet d'y recevoir mes copains, dans la soirée ».*

J8: *« Je me souviens que quand j'étais adolescent, je jouais tout près, dans un grand terrain qui a été bâti maintenant, alors que selon mes parents. Ces terrains étaient destinés à des équipements et espaces verts»* (ménage n° 82, Couple d'enseignants retraités).

Face à cela, ils adoptent des stratégies et des actions de contournement des manques visibles à l'œil nu.

Ils créent d'autres espaces que ceux prévus par le modèle conçu. Ce sont des activités et des rencontres dans les espaces interstitiels (entre deux immeubles) et de plus en plus à proximité des devantures des locaux commerciaux.

La violence symbolique qu'exercent les espaces conçus dans le cadre des projets réalisés par l'Etat dans le cadre des politiques d'habitat social, prend, dans le cas précis des espaces urbains publics produits dans la cité, toute sa signification.

Que ce soit l'aire de jeux pour enfants, l'espace vert ou encore le terrain de sport et même le centre de santé, tous n'ont jamais vu le jour. Les terrains qui leur étaient destinés, après avoir été longtemps désaffectés (15 années), sont tous occupés par de nouveaux immeubles d'habitation.

Ce qui est paradoxale, c'est, que les cours comme le montre le photographies (p. 285, 286,288), autour desquelles se distribuent les ensembles d'immeubles, malgré leur aménagement par les riverains sont proscrites pour les jeunes, selon nos locuteurs ; et ce, en raison de la « Horma », nous disent-ils.

Les habitants rencontrés dans ces espaces, sont principalement des personnes âgées (hommes et femmes), dans la matinée et des pères de familles, enfants et petits enfants, en fin de journée.

Ces placettes ont un vis-à-vis avec les fenêtres et les balcons des cuisines et on ne saurait tolérer que des jeunes se trouvent là au quotidien. De toute façon nous disent les locuteurs J1, J2 et J6 : *« je préfère m'éloigner de ces cours, car les parents nous localisent plus facilement et je n'y suis pas à l'aise avec les copains qui habitent plus loin ».*

1.1.3 L'emploi et l'activité des jeunes : entre la légalité et l'informel :

Des espaces aménagés au niveau des rez-de-chaussée, et qui sont d'anciens garages individuels, sont affectés à différents types d'usages dont le plus courant est le petit commerce de détail.

Cinq d'entre eux, sont occupés par les locuteurs (J2, J3, J5, J8 et J9).

Ces locaux commerciaux sont des propriétés familiales, les trois autres sont des locations chez des propriétaires voisins.

Les locuteurs J 2, J3, J5 et J 9, qui tiennent des commerces d'alimentation générale, un salon de coiffure et une petite papeterie, vente de journaux, de fournitures scolaires et le système de recharge des puces de téléphonie mobile; Une activité qui, même si elle se réalise dans un espace privé est informelle, car ce dernier locuteur déclare ne pas détenir un registre de commerce.

Ces quatre cas sont relativement privilégiés par rapport aux autres, car ils ne sont pas astreints à un loyer, ni menacés par une expulsion. Il s'agit pour J3 d'une entraide familiale, les parents de ce dernier ayant préféré transformer leur garage en espace commercial avec un registre de commerce à son profit pour lui permettre de s'insérer

dans une activité économique et lui éviter le chômage après son échec à l'école, il s'agit du ménage n°11, couple d'enseignants.

La locutrice J5: en dépit de son diplôme d'études supérieures tient un salon de coiffure dans l'espace garage, situé au bas de l'immeuble et appartenant à son père. Elle a bénéficié, après avoir été contrainte à une formation de coiffeuse, d'un prêt bancaire dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

Par contre les trois autres (J6, J7, J8), sont soumis à un loyer et aux aléas de leur augmentation inopportune, selon leurs déclarations. Nous remarquons que J8, est relativement plus âgé que tous les autres ; il n'est pas diplômé, ni propriétaire, il est plutôt gérant d'un cybercafé, depuis 10 ans et selon ses déclarations, il continue à vivre chez sa mère (chef du ménage n°81), avec son épouse et ses deux enfants.

En comparaison avec le vécu des jeunes de Hai Dhaya dont nous verrons plus loin les caractéristiques, il reste que ces catégories malgré les différences de niveau de ressources, de catégories sociales, de niveau scolaire et d'instruction, partagent une même préoccupation celle de s'en sortir par leurs propres moyens, ils développent des compétences et des stratégies de placement dans le circuit de l'activité économique pour les uns et de survie pour les autres.

Le locuteur J9, s'est associé à un voisin plus âgé, propriétaire du local, pour créer un commerce de fruits et légumes, indispensable à la cité, vu l'éloignement du marché. Selon les déclarations de notre locuteur, il s'agit d'un cas typique de domination forcée par le statut de son associé, propriétaire des lieux, voisin des parents et de surcroît beaucoup plus âgé. Cette domination légitime vaut à notre locuteur le statut d'employé plutôt que de patron. C'est lui qui fait le vendeur, le porteur et l'entretien de l'espace. La caisse est tenue par le plus vieux.

Le cas de la locutrice J10, n'est pas unique. Il s'agit d'une forme d'activité informelle qui s'est développée en réponse au chômage des diplômés. N'ayant pas pu accéder à

un emploi, selon ses qualifications (licence de biologie) ; y compris par l'insertion dans le programme destiné aux diplômés qu'elle dit : « *caractérisé par le clientélisme et le passe droit* ».

Elle assure des cours de soutien aux élèves des classes d'examen du moyen et du secondaire. Ces matières étant les plus demandées elle reconnaît en tirer des gains appréciables. Elle déclare souhaiter s'agrandir, elle dispose de la pièce séjour dans la maison familiale, qu'elle est obligée de transformer tous les après midi, jusque tard dans la soirée, surtout à l'approche des examens.

Ces choix dictés par une situation qui s'est au fur et à mesure généralisée, sont contraignantes. Notre locutrice, fille aînée du ménage n°69 composé du chef de ménage, enseignant, de son épouse retraitée du même secteur et de 4 enfants, tous majeurs, a précisé : « *Je sais que je dérange toute la famille en occupant la pièce centrale de la maison, mes parents ont été obligés de transformer leur chambre en séjour, et nous avons cédé notre chambre moi et ma sœur à nos deux frères plus jeunes, qui sont encore scolarisés. Le séjour est mon espace de vie et de travail* ».

En définitif, en dépit de leur apparence fructueuse et stable, les emplois de jeunes locuteurs de la cité des enseignants sont des emplois précaires. Ils sont redevables à la famille, aux espaces garages dont la fonctionnalité et l'usage sont souvent en deçà des exigences de l'activité : parfois trop exigus, ou mal éclairés, ou simplement avec des loyers trop chers et selon des contrats aléatoires, et la menace de l'expulsion, Le locuteur J6 déclare avoir changé trois fois de local dans le quartier.

La composante relativement importante de catégories de cadres moyens, pour les chefs de ménage et d'une génération de jeunes instruits (voir tableau n°2, p.131), ne semblent pas être des critères suffisants pour donner à la cité plus de possibilités en terme urbanistiques et ne la pourvoit pas d'espaces urbains publics à même de répondre à la demande de sa population juvénile. Les jeunes locuteurs se disent

cloîtrés dans la cité, pourtant implantée dans une zone dite du nouvel Oran. Des investissements en matière d'habitat et d'équipements y ont été consentis, sans répondre aux impératifs de l'urbanisation réelle, d'une ville vécue par une société qui fabrique ses espaces urbains, avec leurs différents segments : social, productif de survie et de création. Elle contourne ce qui lui est proposé dans la contrainte, d'un urbanisme de l'urgence et une société civile restée à l'état embryonnaire.

IV.2 Les jeunes à Hai Dhaya : visibilité et pratiques spatiales

Nous avons remarqué que les jeunes habitants de ce quartier, étaient visibles dans les espaces extérieurs aux habitations, des seuils de celles-ci jusqu'aux marchés, à la place centrale, ainsi que, pratiquement dans toutes les rues.

Chaque fois que nous investissions les lieux ; ils étaient là, nous interpellant sur l'objet de nos passages dans le quartier.

Cette visibilité apparente, dans l'espace urbain "public", dans ces lieux communément appelés "espaces collectifs", rues, place publique ou marché, trottoir, café de quartier, tout espace résidentiel, en dehors de l'espace domestique privé, et qui est souvent « envahi » par différentes catégories d'âge de la population, nous avons tenté d'en définir les contours spécifiques à nos espaces de recherche.

Cela a été particulièrement fort dans ce quartier dit « populaire ». Ancienne « cité musulmane du petit lac ».

Dans l'imaginaire collectif, ce quartier présente une image complexe. Il est stigmatisé, territoire de relégation, d'enfermement, d'exclusion, que les géographes qualifient de fragment social, politique et économique. Ce quartier vu d'en bas y compris par les professionnels et les politiques, il est utile de lui porter un regard renouvelé sur les pratiques de ses habitants.

IV.2.1 Le travail informel dans l'espace urbain public :

Notre investigation du terrain avec les jeunes est partie d'un postulat constaté dans leur discours, celui d'une attitude de réaction par rapport à leur fragilité sociale, chômage, échec scolaire, précarité de l'habitat, et leur exclusion de la ville et des avantages qu'offre le centre ville. Ces jeunes citadins semblent désarmés par rapport aux lois de l'urbain, (rationalité, présence d'institutions pérennes, de catégories sociales en soubassement, comme en Occident l'Etat et la bourgeoisie).

- La volonté de sortir de la relégation :

On la retrouve, particulièrement chez nos jeunes locuteurs, qui exercent un travail informel spécifique, hérité des aînés et développé sous de nouvelles formes. Des moyens plus sophistiqués, souvent avec la solidarité familiale, même si cela reste une activité, moins valorisante que d'autres.

L'intérêt pour cette population, est d'être reconnue active et pourvoyeuse matériellement dans la famille et le quartier.

Il est clair que ces jeunes déplorent leur exclusion de tous les dispositifs d'insertion de l'emploi mis en œuvre et donc de leur droit au travail salarié.

Cette réaction se résume à la recherche d'une reconnaissance individuelle par le gain d'argent, ils veulent : « *rapporter de l'argent à la maison et participer au budget familial* ».

D'une reconnaissance collective, par la revalorisation de l'espace urbain public : bénévolat pour l'entretien et le nettoyage des rues, réfection des canalisations collectives et dans beaucoup de cas, entraide pour des travaux d'intérieur.

A ce propos, nous avons retrouvé une forme de rapport d'obéissance, d'autorité des aînés, respectée par la majorité des jeunes rencontrés.

Ces adultes, sont les parents, grands parents ou des voisins, membres « influants dans la rue ou le quartier ». Ils impliquent souvent les jeunes dans des actions de solidarité et d'aide au voisinage et à l'ensemble du quartier ; c'est là une forme de lien communautaire qui dépasse la parenté et se déroule dans l'espace public.

2.1.1 Les types d'activité des jeunes dans l'espace urbain:

Deux types d'activité des jeunes en particulier, caractérisent le quartier, la première commune à tous les quartiers populaires, le commerce ambulant (charrettes et étals) dans l'espace public autour du marché, pour la vente de produits de consommation divers.

La seconde, l'activité de la brocante, patrimoine spécifique au quartier encore très présente, elle est héritée du passé (pères et grands pères ont exercé cette activité), mais reste paradoxalement valorisante. Autant elle a stigmatisé les aînés, autant aujourd'hui, elle particularise l'occupation économique des jeunes du quartier qui ont su utiliser un savoir faire.

Le quartier regroupe une cinquantaine de locaux de vente de tous types de produits, très souvent de petite taille (une moyenne de 10 m²).

Concernant le nombre de personnes exerçant dans le réseau de la brocante et de la récupération, nos entretiens avec les chefs de ménage et notre exploration avec les informateurs privilégiés, dans la rue et le marché, nous permettent d'avancer le chiffre de 100 personnes, tous âges confondus, habitants de Hai Dhaya.

Il est vrai que notre problématique n'est pas celle du travail informel proprement dite. Mais, après nos investigations, la particularité de ce travail dans l'espace urbain public, sa visibilité et son impact sur l'espace du quartier nous ont paru significatives de sa contribution à la reconfiguration des espaces urbains. Le travail informel, vu et analysé sous cet angle est un espace partagé entre des habitants. Il permet à des individus jeunes de constituer une communauté, celle d'une pratique de l'espace urbain, où se conjuguent l'expérience de l'exercice d'un travail rémunérateur et l'expérience de la ville.

C'est donc à une fabrication d'espaces urbains où s'imbriquent le quartier et la ville, la rencontre du territoire du quotidien et celui du travail, que nous convoque cette partie de notre travail.

2.1.2 - Le Profil des jeunes du réseau de la brocante :

Nous avons pu retrouver une vingtaine d'individus jeunes complètement versés dans le réseau de la brocante. Cette population issue de notre enquête ménage et de notre observation du quartier, est représentative des différents profils de jeunes dans ce réseau, et qui sont des habitants de Hai Dhaya.

Ils ont déclaré exercer ce travail au quotidien avec une organisation qui s'adapte aux exigences du marché et se modernise, nous en avons sélectionné une dizaine pour les commodités et les moyens de l'entretien.

Ce qui nous a amené à mener notre enquête avec les membres d'un seul groupe du réseau de la brocante ; celui-ci étant beaucoup plus important.

IV.2.2. Le réseau de la brocante et l'Organisation du travail :

La répartition des tâches quotidiennes : La « khourda » dans le jargon local

Une organisation du métier se fait par une répartition des tâches, rappelant l'organisation à la chaîne dans l'entreprise économique moderne. Ces tâches sont liées aux moyens financiers et matériels de chaque individu de la chaîne.

Le travail s'organise essentiellement autour de deux tâches principales : la collecte des produits et la revente.

2.2.1 La collecte de la marchandise :

Tous les matins, les collecteurs partent à la recherche de la marchandise, ils sillonnent la ville et sa région, ils vont partout, dans les décharges publiques, les décharges sauvages et chez les particuliers. Ils invitent les vendeurs potentiels, par leurs appels à la criée, les oranais sont habitués à cela, comme à celui des vendeurs d'eau douce.

Cette forme d'appropriation temporelle est propre aux collecteurs ; Elle s'intensifie la veille et le matin du week-end, elle est plus diffuse la semaine.

Ces jeunes « brocanteurs » se dispersent dans les quartiers selon leur connaissance des lieux et un rituel, J.2' : « *Moi je préfère les quartiers ouest d'Oran, j'y connais*

beaucoup de familles, mes deux tantes habitent à la cité Petit, elles m'ont introduit.... De plus mon grand père y est connu, c'était un brocanteur lui aussi ». Le locuteur J.1', est plus tourné vers les espaces en continuité avec petit lac dans la direction Est : Dar El Beida, Les Castors, Gambetta et Seddikia.

Les moyens de transport dont ils disposent sont un facteur de distribution et de degré d'éloignement des espaces de collecte. Ceux qui sont dotés de véhicules motorisés, se dirigent essentiellement vers les lieux éloignés, et maintenant plus loin encore, d'autres villages et villes. A titre d'exemple, le patron J8, a affirmé avoir longtemps travaillé dans les anciennes villégiatures coloniales des régions des deux villes, d'Ain Témouchent et de Mostaganem. Il a pu récupérer, à plusieurs reprises du mobilier domestique et des éléments de décor d'intérieur et d'extérieur datant de cette période là.

Un autre moyen de transport est spécifique, adapté à l'activité, il a été inventé par les aînés, c'est une sorte de grosse brouette en bois, Barouetta, (mot venant de brouette) ou carrossa (de carrosse). Les appellations ici, ont une connotation espagnole, le quartier a abrité des ouvriers d'origine espagnole, il est également limitrophe d'un ancien quartier espagnol (Bastié).

La fabrication de la brouette est locale (par des artisans du quartier). Aujourd'hui, ce moyen tend à disparaître, il est remplacé par des charrettes ou des véhicules, souvent assez vieux.

- **Les collecteurs-revendeurs** : les individus enquêtés sont : Youcef J.1', Rachid J.2', Karim J.5', Sofiane J.6' et Nouredine J.7'. (Voir profil B en annexe p. 271) ; Tous, déscolarisés assez tôt (cycle primaire et moyen au maximum) et se spécialisant dans la collecte principalement. Ils ont entre 19 et 26 ans et exercent principalement en tant que collecteurs.

Mais ils récupèrent également des produits qui sont généralement refusés par le patron, et les revendent en dehors du groupe.

- Pour le premier locuteur J.1' : il travaille en solitaire et avec des moyens rudimentaires, simple sac à dos et « caba », il se déplace à pied.

Il se limite en fait, à récupérer les produits qu'on lui donne, il n'achète rien.

Cela l'oblige à organiser son travail en deux périodes dans la journée :

- Le matin jusqu'à 12/13 heures : où il fait du porte à porte et affronte les humeurs des maîtresses de maison qui voudraient lui donner de vieilles choses (chaussures, vaisselle, ou tout autre objet domestique).

- L'après midi Il revient au souk en début d'après midi, juste après la prière d'El Asr, pour écouler sa marchandise. Collecteur autonome, se limite aux produits facilement transportables (voir profil) et revend lui-même, sur la place du marché. C'est en fait le cas de figure basique qui se limite à un travail de survie. Il ne dépend du réseau que dans le cas où ses produits sont repris par les patrons.

C'est en fait une occupation de survie réelle : il précise qu'il préfère travailler seul et ne veut pas intégrer le réseau de façon directe, même s'il y participe en ramenant régulièrement des produits et en s'installant toujours à la même place, à proximité du local d'Abdelkader.

Sélectionné d'un ménage composé de 8 personnes, 6 enfants ayant tous plus de 19 ans, avec un 2^{ème} ménage en cohabitation dans une maison de 60 m² et dans un 2 pièces/cuisine. Le père, CM retraité de Sonatrach et la mère au foyer. Youcef est le plus jeune des 4 garçons et le cadet de ses deux sœurs (20 et 22 ans)

Ce locuteur est assez particulier, il a fait le choix, selon lui d'opérer seul ; Il dit ne pas vouloir travailler sous la pression d'un patron « *Ceux qui ont les moyens, nous font travailler toute la journée, nous devons collecter et ensuite revendre* ».

Le patron ne se limite pas à vendre la marchandise dans sa boutique, il nous oblige à la revendre sur les étals de la place....Il y'a aussi les collaborateurs des patrons qui

nous surveillent durant la vente. A la fin de la journée nous lui remettons tout le gain ».

La description de sa journée de travail et de sa nature montre que le souci premier de J.1' est de ne pas dépendre, pour ses propres besoins de son père, retraité et pourvoyeur principal du ménage, mais également il essaie, comme il le dit, d'aider la famille : *« ma modeste contribution se limite à ramener un peu de nourriture à la maison, en fin de journée. Quand je fais une bonne recette (500 DA) j'achète même des fruits et des desserts, sinon (100 à 150 DA), je me contente de quelques légumes. »*.

Le locuteur J.2' : Lui aussi travaille seul, mais il dispose du moyen classique, la brouette héritée de son père.

Collecteur-revendeur, il travaille exclusivement avec Abdelkader, et se réserve des objets qu'il estime pouvoir revendre seul et en dehors du réseau.

D'une famille de 6 personnes, dont 4 enfants, Rachid vit en cohabitation avec un deuxième ménage issu de la parenté oncle paternel. Notre locuteur partage une chambre avec ses deux frères plus jeunes que lui. Ils sont tous les deux sans travail. Le père est retraité de la commune, la mère sans travail.

Les locuteurs J5' et J6', sont deux frères, issus d'un ménage de 6 personnes dont les deux plus jeunes sont encore scolarisés. L'habitation de 48 m² et de 3 pièces est un héritage. Les deux jeunes locuteurs partagent la même chambre avec le frère cadet. Ce dernier est toujours scolarisé (étudiant universitaire). La mère travaille en tant qu'aide soignante au CHU, le père est lui aussi versé dans la brocante en tant que chauffeur chez les patrons et aide avec son fils aîné pour la revente, le soir.

Le locuteur J7' est issu d'un ménage de 5 personnes, de parents divorcés, dont le CM est la mère enseignante. La fratrie est composée de l'intéressé et de 3 filles, dont deux scolarisées âgées de 8 et 11 ans. L'habitation de 48 m² est composée d'une pièce

cuisine en rez-de chaussée et de deux pièces au 1^{er} étage occupé par le père qui vit est en 2^{ème} ménage. La maison est un héritage des grands parents paternels.

Ce jeune locuteur a quelque peu innové en la matière, il cible pour la collecte, les hôtels du centre ville, et les immeubles situés dans les quartiers riches. Au cours de l'entretien, il a insisté sur le fait qu'il travaille pour aider sa mère à l'achat d'une maison. Il est en formation professionnelle se projette dans un avenir différent et loin de Hai Dhaya.

2.2.2 Les pourvoyeurs :

C'est le cas de Abdelkader (J.8'), Habib (J.9') et Kada (J.10') ; tous les trois mariés, avec quatre enfants pour le premier et deux pour le troisième. Ce sont les plus âgés et les plus nantis (40, 38 et 41 ans).

Ils ont une expérience dans la brocante, Abdelkader déclare : « *je suis dans cette activité depuis mon enfance, on allait, après l'école buissonnière, ramasser tout objet qui pouvait nous rapporter un peu d'argent et on le revendait directement sur la place de la brocante* ».

Le pourvoyeur Kada, descend d'une famille de brocanteurs : « *J'ai grandi dedans, mon père et mon grand père étaient brocanteurs, ils faisaient de la brocante de luxe (objets anciens).* »

Traditionnellement les patrons dotent leurs collecteurs du moyen qui était le plus usité, la charrette (coût 10 à 15000 DA) et d'un « salaire » de 200 à 250 DA/jour.

Aujourd'hui, de plus en plus la charrette est remplacée par des véhicules appropriés, qu'ils mettent à la disposition de la collecte.

Ce sont souvent de vieux modèles de voitures de transport de marchandises, des utilitaires, que l'on voit de plus en plus renouvelés et remplacés par de nouveaux modèles.

Les déclarations des jeunes sont unanimes pour dire que toute cette activité dépend de la confiance tacite qui existe entre eux.

Ce locuteur qui pourvoit la majorité des collecteurs du réseau, est issu d'une famille de 8 personnes dont seuls le père, la mère et les trois plus jeunes frères vivent encore dans le ménage parental. Ce locuteur vit en ménage dans un logement LSP, à l'Est de la ville. Son travail l'oblige à demeurer à Hai Dhaya, la journée. Il garde des liens avec ses parents ; il vit en fait dans deux ménages différents, celui de son père où il participe à son pourvoi et celui qu'il forme avec sa femme et ses deux enfants et dont il est le CM. Il a procédé à l'amélioration de l'habitation familiale de 48 m² et deux pièces, en rajoutant un étage avec deux autres pièces, une cuisine et des sanitaires.

Le 3^{ème} pourvoyeur Habib : Lui par contre c'est un CM. dont le ménage est composé de son épouse enseignante au collège et doctorante à l'université d'Oran, un enfant encore nourrisson, sa mère et la fratrie dont il est l'aîné de deux sœurs et un frère qu'il emploie dans son local de stockage.

Ce locuteur a lui aussi procédé à des extensions de l'habitation en y rajoutant une maison mitoyenne qu'il racheté aux voisins. Il en a transformé le rez-de -chaussée en local de stockage des produits de la revente ; Il possède un véhicule de collecte.

- *Les patrons :*

Dans ce groupe, c'est Abdelkader le patron, qui détenant le plus de moyens et employant le plus de personnes.

Natif du quartier, issu d'un ménage de 10 personnes, il est l'aîné d'une fratrie de 6 enfants dont 2 seulement vivent dans ce ménage. Les autres membres du ménage sont le père retraité de la commune, la mère femme au foyer, la femme également femme au foyer et 4 enfants, tous mineurs, ayant entre 14 et 2 ans. Abdelkader est la figure même de la réussite dans le quartier.

Ce locuteur a procédé à la démolition de deux maisons mitoyennes, celle des parents et une deuxième mitoyenne qu'il a lui même racheté. Il a ainsi procédé à une reconstruction totale de la maison, qui demeure la propriété du père. Il a créé un

commerce en rez-de –chaussée pour son père, retraité de la commune. Tout en étant pourvoyeur principal, c'est son père qui demeure le CM.

Il possède deux véhicules de collecte, un local de vente dans le quartier sur la place de la brocante et un local de stockage dans un quartier mitoyen. Il emploie trois personnes, un vendeur (Abdullah), un rabatteur-vendeur (Mohamed) et deux collecteurs exclusifs (Sofiane et Karim), et un chauffeur employé la demi- journée et selon la demande.

Nos entretiens répétés avec lui, ont montré qu'il ne travaille pas seul (associé à d'autres réseaux) et n'exerce pas une seule activité.

Dans le quartier, son associé c'est Habib, qui lui aussi possède un véhicule et le met à la disposition de la collecte.

Une relation de dépendance dans la direction des tâches du réseau semble lier les deux partenaires. Dans leur discours et leurs comportements vis-à-vis à des autres membres du groupe, ils donnent tous les deux des directives ; mais Abdelkader détient un statut supérieur dans la hiérarchie du groupe. Toute décision prise passe par son consentement.

Il est souvent sollicité ; durant nos entretiens avec lui, nous avons dû interrompre plusieurs fois, pour qu'il puisse répondre à une urgence, une demande, un avis pour la négociation, l'estimation et le prix d'un produit.

2.2.3 Les revendeurs :

Il s'agit de l'étape la plus importante du cycle, la revente qui se fait dans le quartier, dans les locaux cités, entourant le marché et appartenant souvent à des habitants du quartier.

Dans le réseau existe une répartition des tâches et des rôles. Mais souvent, les membres font du cumul. Il est pratiquement impossible de se limiter à la collecte ou à la vente ; la nature du travail et son déroulement exigent ce cumul de sorte que l'activité de la majorité des membres concernés, se partage entre la collecte et la revente.

Dans notre population cible, nous retrouvons deux cas de figures :

1- J.4' : Abdullah : 28 ans, né à Hai Dhaya, vendeur dans le local d'Abdelkader. Il s'occupe de la vente des produits qu'il a collecté lui-même et de ceux que rapporte le propriétaire du local. il déclare gagner 200 à 500 DA / jour.

Il se livre également à des petites affaires de courtier concernant précisément les véhicules de collecte et fait de l'achat et la vente son travail de prédilection ; Il participe au budget familial quant il fait de grosses affaires : 5000 à 10 000 DA à l'occasion.

Ce locuteur vit dans le ménage parental, composé de 7 personnes, le père retraité communal, la mère femme au foyer, 3 frères dont 2 déclarés chômeurs, le 3^{ème} tient une épicerie au rez-de-chaussée et une sœur sans emploi. Ils sont tous dans la tranche des plus de 19 ans et déscolarisés. Ils vivent en cohabitation avec le ménage du frère aîné.

A cet effet, la maison a été améliorée avec rajout de deux étages avec 4 pièces. Cela a permis à Abdullah de disposer, depuis un an seulement d'une chambre de 6 m² au niveau de la terrasse.

Dans son discours, Abdullah a insisté sur le désœuvrement de beaucoup du quartier : « *Je vis entre le local et la maison* ».

2- J.3'. Mohamed : revendeur- rabatteur, son travail consiste à orienter et ramener revendeurs et acheteurs vers les points de vente. Il travaille également en simultané avec le patron Abdelkader lui aussi.

Issu d'un ménage de 6 personnes, il est le cadet de 5 enfants dont l'aîné marié vit en dehors de la maison parentale. Le profil de ce locuteur est particulier. Mohamed s'est retrouvé pourvoyeur responsable de la famille, car le père qui était un commerçant aisé a fait faillite ; Bien que le métier de la brocante était celui de son grand père, notre locuteur n'en connaissait rien auparavant, il travaillait dans les commerce du père ; il a du s'y mettre depuis 3 ans seulement. Il a

commencé par travailler dans le local du grand père, que la famille a fini par louer, car Mohamed n'avait plus les moyens de travailler seul.

Sa trajectoire atypique est comme suit : avec son niveau de 3^{ème} année moyenne, il a suivi des cours par correspondance pour obtenir le niveau du secondaire (classe de terminale technique), il a ensuite fait une formation de technicien en électricité depuis huit ans et qui, précise t il ne lui a jamais servi.

Nous l'avons observé pendant qu'il travaille. C'est en fait une sorte de démarcheur dans la brocante, il achète et vend la marchandise sur place. Il travaille également avec Abdullah et propose des produits à Abdelkader.

- Le partenariat avec d'autres réseaux :

A ce niveau, interviennent la question des moyens matériels, véhicule, espace de stockage et de vente et surtout l'expérience et l'ancienneté dans le réseau.

Le partenariat avec d'autres personnes ; d'autres circuits, notamment celui retrouvés pour deux cas de notre population d'enquête et qui consiste en l'écoulement des produits d'importation invendus.

Cette dimension des capacités matérielles et d'influence de membres du réseau à se déployer comme des « maitres » du métier, des patrons, à l'exemple de J.8. Celui-ci ne se limite pas aux produits de récupération mais également à ces invendus et même aux produits des ventes aux enchères.

C'est là toute la dimension de la face cachée du métier qui, si l'on approfondit la recherche plus tard, va sans doute nous amener vers d'autres réseaux, d'autres activités, telle celle que l'on devine déjà (le recel).

-Une activité plus lucrative s'installe par :

L'ouverture de nouveaux points de vente sur les grandes artères du quartier, La nouvelle clientèle, provient particulièrement de la périphérie, ce sont des revendeurs pour les nouveaux quartiers pauvres d'Oran.

Elle attire aujourd'hui, d'autres jeunes plus nantis ou provenant d'autres quartiers qui investissent un capital financier ou matériel (local) et bénéficient du savoir faire des jeunes du quartier.

2.2.4 La temporalité dans le travail du groupe :

Le travail est organisé selon une temporalité spécifique, la collecte se fait la matinée. Les jeunes retournent au quartier pour la livraison de la marchandise aux « patrons ». Ils rentrent dans leur famille, comme tout travailleur, et après quelques heures de repos, pour beaucoup d'entre eux, ils réinvestissent l'espace urbain public à un horaire précis, après la prière d'El Asr, et les heures de travail officielles.

A partir de 17 heures, les jeunes envahissent ainsi, les artères principales du quartier et le marché, ils installent des étals de fortune à même le sol et s'adonnent à leur activité privilégiée, la revente de produits de récupération, d'appareils électroménagers, de plomberie, de meubles et de vêtement qu'ils ont collecté pour eux-mêmes ou qu'ils ont racheté, à leur tour.

Devant l'absence de perspectives d'ouverture vers la ville et ses opportunités limitées, les jeunes se replient dans leur quartier, par la revalorisation des activités des anciens, porteuses d'un savoir faire exclusif et reconnu. Cela est aussi un moyen de réaliser un investissement au sein de leur quartier. Certes ce n'est qu'une économie de survie, surtout pour les collecteurs, mais elle est importante à leurs yeux, au plan matériel et symbolique ; le contenu et la valeur que détiennent les objets ramenés d'autres espaces urbains que le leur, d'autres quartiers et d'autres groupes sociaux parfois, ce sont des produits chargés de sens et d'histoire.

Cette organisation semble nous informer sur des compétences collectives urbaines cachées. Sur le sentiment de responsabilité que nourrissent beaucoup de jeunes, sur la quête de la reconnaissance, qu'ils ne peuvent avoir, parce qu'ils ne répondent pas aux normes sociétales (éjectés de l'école et de toutes les institutions).

IV.3 : Les jeunes, temporalité et espaces urbains publics :

- *La fin de journée et la rencontre avec les autres :*

Notre observation directe nous a permis de constater que l'espace urbain public est pratiquement cédé aux jeunes, en fin de journée.

Cette temporalité spécifique, est également liée à leur type d'occupation. Dans la mesure où ce sont des travailleurs dans l'informel spécialisés dans la revente de produits d'occasion.

Ils sortent du quartier durant toute la journée et reviennent, pour investir la rue et la place du marché, soit pour continuer leur vente ou pour exercer une autre occupation, ou simplement pour se retrouver entre eux dans les différents espaces, selon les affinités des groupes et les liens de voisinage de proximité ou du quartier.

Cette organisation laisse apparaître un processus de construction d'une identité collective.

A partir de ce que nous avons observé dans la rue, et à la lecture des réponses à nos questions, à propos de leurs manières d'être et de faire dans ces espaces extérieurs, les jeunes sortent pour rencontrer les autres, pour aller aux nouvelles, mais selon des préférences par rapport à des espaces et des groupes distincts.

Toutes les réponses des jeunes locuteurs, quant à l'existence d'espaces de rencontre et de détente, dans le quartier, ont désigné les mêmes espaces prédominants à travers les usages spatiaux temporels que ceux désignés par les chefs de ménage : la rue, la place centrale, le haouch, le café, le boulevard central et, la mosquée.

3.1 Espaces publics utilisés et taux de fréquentation :

3.1.1 Les espaces publics utilisés :

- Le haouch, la khoucha et la place

Le discours de nos locuteurs, nous permet de distinguer deux types d'espaces publics. Ceux communs à tous les habitants et même aux étrangers au quartier, ce sont la grande place de la « brocante » et le marché. D'autres espaces sont plutôt

semi-privés (voir photographie p.291). Il s'agit de l'espace additionnel qui s'étend autour des constructions et dans les impasses, appelées « Khouchas » et les petites placettes autour desquelles se distribuent les habitations (photos en annexe p. 288). Ces dernières sont des portions de rue, représentées à l'image du "Haouch"¹⁷³ .

Ce sont des cours communes où l'étranger est vite repéré. Zones de "Horma", leur emboîtement réserve le quartier aux familiers (Kaddour Zoulai 1990)¹⁷⁴.

Les représentations et les usages dont usent les jeunes dans ces espaces, s'apparentent à ce que rapporte le philosophe Thierry Paquot sur l'espace public, dans le monde arabe. Citant André Raymond, il précise : « Les espaces publics sont..... en « creux » des propriétés privées. Le mot « finâ » qui signifie cour, « espace », « extension » désigne chez les juristes l'espace additionnel qui s'étend autour des constructions et dans les impasses, et qui est considéré par eux et par les habitants comme espace semi-privé, possédé collectivement »¹⁷⁵. Il va sans dire que les travaux de T. Paquot concernent plutôt la médina qu'une ville comme Oran.

Or, dans cette cité « musulmane », le plan type, bien que rudimentaire exprime une volonté du concepteur à regrouper les habitations autour des cours « haouch » (voir plus haut) et à les séparer par les Khouchas, devenues des interstices, théâtre d'usages juvéniles de tout genre, ou tout simplement de loisir et de rencontre.

Ces « haouch » recueillent également et spécialement la matinée et entre la prière d'El Asr et celle d'El Maghreb, des hommes âgés devant les seuils des maisons.

La temporalité dans l'usage de cet espace est organisée socialement entre toutes les catégories sociales.

Cette organisation laisse apparaître un processus de construction d'identités collectives qui puisent à la fois dans le communautaire et le sociétal et qui permettent de penser que des mutations sont en cours.

¹⁷³ Haouch: appellation donnée à la maison collective où cohabitent plusieurs familles dans des logements organisés autour d'une cour intérieure, à la manière du patio andalou.

¹⁷⁴ ZOULAI Kaddour, 1990, *Des voiles et des serrures. De la fermeture en islam*, Paris : Ed. L'Harmattan,

¹⁷⁵ PAQUOT Thierry, *L'espace public*, op cit. p.60

3.1.2 Les taux de fréquentation des espaces publics :

Ce sont les occurrences dans le degré de fréquentation des espaces énoncés et la priorité donnée à chaque espace par les jeunes locuteurs :

- *La rue :*

Les locuteurs J.1', J.2', J.6' et J.7', soit la moitié des jeunes, privilégient la rue. Nous avons décrit plus haut la particularité morphologique de la rue, dans ce quartier. Des ruelles qui séparent les habitations, avec des petits espaces interstitiels, les « Khouchas » où se retrouvent les jeunes qui ont un lien de parenté, ou des relations basées sur le travail informel ou simplement les voisins habitant la même rue. Le voisinage immédiat.

- *La mosquée :*

La fréquentation de la mosquée dans la temporalité reste intrinsèquement liée aux heures de prière, selon les déclarations des locuteurs, au même titre que les parents (les chefs de ménage); par contre, nos questions relatives à l'implication des habitants dans le quartier, ont abouti pour la majorité des individus enquêtés à désigner des associations caritatives et l'organisation d'activités de loisirs, pédagogiques (alphabétisation), en direction des jeunes, des femmes et des enfants .

J. 3', J.6' et J.2', disent qu'ils retrouvent souvent leurs amis du quartier à la mosquée, après les heures de prière. Ils y apprennent le coran et participent également aux actions caritatives et d'animation organisées par d'autres habitants.

Cette pratique quotidienne de la mosquée, à partir de nos entretiens avec les populations cibles, révèle deux dimensions. Elle est d'abord et de façon majoritaire liée au rituel religieux de la prière du vendredi.

Elle est ensuite liée à la recomposition des espaces d'expression et de mobilisation.

Dans la ville algérienne, après l'indépendance, et au même titre que d'autres pays du Maghreb, un des moyens de reconquête de la ville par les Etats et les sociétés indépendants a été comme le décrit R. Cattedra, l'édification de la mosquée en tant

que lieu urbain structurant : « En fait, à partir des années 1970, la construction ou l'affectation de dizaines de mosquées dans la plupart des quartiers, soit de la part de l'Etat, soit de la part de donateurs, ne fait que structurer de nouveaux lieux urbains en fonction d'une référence sociale à l'islam qui est devenue dominante ».¹⁷⁶

Edifice public, la mosquée est aussi un élément de l'espace urbain, ayant plusieurs dimensions, sociales, symboliques, culturelles : « c'est un dispositif spatial qui déploie des logiques combinées »¹⁷⁷.

La mosquée a, fur et à mesure, revêtu deux caractères : communautaire et public. Au plan urbanistique, c'est un espace libre d'accès avec un mode d'occupation urbaine, centralisé et structurant tous les espaces autour de lui.

L'accessibilité y est facilitée et le dimensionnement et la volumétrie sont importants. C'est le cas des mosquées de nos deux quartiers (photos en annexe p.288 et 290).

- Le café :

L'espace de loisir le plus populaire dans toutes les sociétés contemporaines, mais qui prend des formes et abrite des usages divers, selon les cultures, les zones géographiques et les localisations dans la ville, les quartiers.

Six individus du groupe des collecteurs et revendeurs, à l'exception de J.10, préfèrent retrouver les autres au café pour le confort qu'on y retrouve. Surtout dans le nouvel espace, dans la partie haute (au nord) du quartier (voir plan p.149).

Les patrons fréquentent plutôt celui de la place de la brocante.

C'est en définitif, selon nos observations, le lieu quotidien de tractations des affaires et de rencontre des clients. C'est aussi, là où se retrouvent les maîtres et patrons du

¹⁷⁶ CATTEDRA Raffaele, op cit, p. 555

¹⁷⁷ LEBRIKI Zoubir, « L'organisation de l'espace de la ville arabe la grande mosquée : union de la désunion », 2001, in Lugares, d'un continent l'autre... Perception et production des espaces publics OSTROWETSKY Sylvia, s/d, Ed. L'harmattan, Paris, p.160.

réseau pour mieux asseoir leur influence et pour se livrer aux négociations du marché entre eux.

D'autre part, un phénomène particulier a attiré notre attention, les jeunes sont supporters de deux équipes internationales de football, les uns supportent le Barça, les autres le Real Madrid, les premiers sont ceux qui habitent la partie sud du quartier (la plus ancienne), le deuxième groupe est représenté essentiellement par des jeunes qui résident dans la partie mitoyenne au centre-ville sur le boulevard (le Barça étant une équipe populaire, le Real Madrid apparenté au royaume espagnol).

-Le terrain de football :

Pour tous nos locuteurs, le terrain de football représente un espace de rencontre. Nous remarquons ici, que les représentations des jeunes locuteurs, ne se limitent pas au terrain de football aménagé, mais à la pratique du sport en lui-même y compris sur un des espaces non aménagés et sur sa symbolique. Il permet davantage de rencontre et de débats entre eux que les autres spécialités sportives. Dans un quartier de ce type, ce sport populaire ne saurait perdre sa place.

Jusqu'en 2005 le quartier ne disposait que d'un terrain nu, situé dans la partie sud ouest du quartier. Il s'agit de l'ancien emplacement de la « ferraille », que les jeunes transforment, souvent en fin de journée et le week-end en terrain de football.

Aujourd'hui, ils disposent également d'un terrain relativement aménagé et clôturé, en bordure du périphérique, implanté suite à une opération d'embellissement récente, stimulée par les habitants, à la veille des élections de 2008.

3.2 Les autres lieux de sociabilité urbaine :

Nos questions ont concerné les lieux de sociabilité, de rencontre et d'échanges qui peuvent exister matériellement et symboliquement dans le quartier et le cas échéant ailleurs, d'autres lieux, d'autres quartiers.

Seuls deux locuteurs, J.1' ET J.9' ont déclaré, n'avoir aucun lien, en dehors du travail, dans le quartier. Leurs espaces de rencontre et de loisir sont ailleurs, en priorité le

centre ville. Ils sont complètement tournés vers le centre ville. Le premier, ayant un véhicule dit aimer bouger le soir, et préfère les sorties hebdomadaires en famille. Il précise également : « Je préfère le centre ville, j'y rencontre des amis de mon ancien travail.

Il déclare avoir été mieux nanti en qualité d'agent agréé de vente et de distribution de produits laitiers et précise qu'il ne pensait jamais retourner à Petit lac.

C'est un parcours qui paraît atypique, mais au cours de notre enquête ménage nous avons retrouvé beaucoup de jeunes ménages qui, sont revenus après leur mariage pour habiter la maison des parents propriétaires ou héritiers, pour deux raisons principales : se loger et, ou créer un fond de commerce.

Le locuteur J.3' n'est pas un natif du quartier, sa famille est arrivée (2002) suite à l'héritage de la maison des grands parents. Lui par contre, reste encore lié aux anciens voisins d'un vieil immeuble du quartier St. Pierre, dans le centre ville. Il dit ne pas pouvoir s'habituer à la : « *mentalité des gens d'ici* ».

D'autres espaces notés par ce dernier et d'autres locuteurs (J.5, J.9), sont surtout les cybercafés du centre, en raison de leur variété, leur confort et surtout la qualité de la prestation, qui fait souvent défaut, dans le quartier.

Les autres locuteurs, déclarent qu'ils passent plus de temps dans le quartier qu'ailleurs, où qu'ils ne sortent que très rarement du quartier.

Dans ce cas, il faut avouer que nous avons eu des difficultés à identifier de façon précise, vers quels endroits ils se dirigent, quand ils quittent les lieux.

Dans le quartier, les jeunes circulent sans difficultés, surtout que cela ne demande pas de dépenses, selon eux. Le locuteur J.4' a retracé de façon précise l'itinéraire habituel de la majorité des enquêtés : « Toute la journée, je suis entre le local de vente et la maison. Juste après la prière d'El Icha, je me dirige vers le haouch où je rencontre mes amis et souvent au café de Yakhou (celui des supporters du Barça). »

Le locuteur J.1' a précisé que même bouger dans le quartier nécessite certains moyens : « Je ne peux pas aller souvent au café, car il faut bien payer aux autres de temps en temps, et je ne peux le faire ».

Selon ses réponses et les différentes rencontres avec lui, ce locuteur est ce que nous pouvons appeler « un solitaire malgré lui », il a des préférences à l'isolement. Rompant avec une vie sociale habituelle, il explique cela par sa pauvreté. Notre investigation par rapport à la famille, nous a permis de constater qu'il est le cadet de la fratrie ; trois frères plus âgés et deux sœurs plus jeunes. Ces dernières sont scolarisées et promettent une réussite dans les études.

Les jeunes locuteurs : une sociabilité localisée :

A la question de savoir, avec qui nos locuteurs passent le plus de temps, dans quels endroits, dans ou en dehors du quartier, les réponses des jeunes ont été significatives d'une sociabilité plutôt localisée, ancrée au quartier.

A ce titre, comme pour les chefs de ménage, c'est la même représentation de la rue, le seuil, le haouch.

Il s'agit en fait, de tous les espaces extérieurs à la maison, mais les plus proches. Ceux mêlant l'interconnaissance, la solidarité et le conflit dans le partage. Ce sont les lieux du voisinage proche. Selon leurs dires :

- J.4', J.2' passent plus de temps avec des voisins de la même rue (le haouch)
- J.6', J.7' et J.5', avec des jeunes du quartier, loin de la rue, sur le boulevard principal, loin de la maison, dans l'espace que les jeunes qualifient de plus neutre et plus tourné vers « les autres ». Nous avons décrit, au chapitre III, la localisation de cet axe principal du quartier. Il donne accès à toutes les parties de Hai Dhaya d'où que l'on vienne, du centre ville ou des autres quartiers ; c'est l'axe le plus animé.
- J.3', J.9' plutôt avec des anciens voisins du quartier qui sont partis ailleurs.

3.3 Le quartier, espace de sociabilités nouvelles:

La lecture urbanistique des espaces extérieurs nous permet de constater son dénuement, absence de mobilier urbain, parfois même, pas d'éclairage.

Paradoxalement, c'est en se réappropriant cet espace urbain « public », que les jeunes habitants, y construisent des liens, par le partage. Il est parfois le lieu d'offre de travail et des affaires. C'est un espace vide, remplis par eux, leur présence lui donne sens et vie. : « *C'est quand je suis dehors, avec mes amis, que je me sens en confiance, protégé. En même temps, je m'informe de tout ce qui se passe dans le quartier et ailleurs à Oran.* »

Quand ils se retrouvent en fin de journée, les jeunes enquêtés disent « Nous nous regroupons pour échanger des informations sur les opportunités de travail ». Il semble qu'une forme plus élaborée d'identités collectives se forge parmi ces jeunes. Elles supposent l'existence de collectifs multiples auxquels les individus adhèrent et qui leur fournissent des ressources d'identification. C'est l'émergence d'une identité personnelle¹⁷⁸ qui conditionne ces formes d'adhésion à des groupes divers. Dans notre cas, ce sont d'une part, la famille, les voisins de la même rue et ceux du quartier « les groupes primordiaux, immuables ou simplement vitaux pour l'existence individuelle...Qui peuvent être pour soi aussi bien que pour autrui »¹⁷⁹.

D'autre part, les groupes de jeunes brocanteurs, ceux des jeunes petits commerçants, les supporters des équipes de football, les groupes de volontaires pour les travaux d'entretien du quartier constituent des formes plus récentes, et que nous pouvons qualifier « d'appartenances multiples...sociétaires »¹⁸⁰

Les jeunes locuteurs, avec leurs ressources et selon leurs espaces temps expriment cette forme d'identité individuelle, en relation avec leur vécu et non selon leur appartenance à une catégorie « d'être social » (E. Durkheim).¹⁸¹

¹⁷⁸ DUBAR Claude, La crise des identités, L'interprétation d'une mutation, Ed. PUF, Paris 2000,

¹⁷⁹ DUBAR Claude, op cit. p. 5

¹⁸⁰ Ibid. p 5

¹⁸¹ DURKHEIM Emile, « Education et sociologie », Paris Ed.PUF, Quadrige, réédition 2006

3.3.1 Le quartier, espace de loisirs et d'échanges codifiés :

Le quartier est également l'espace des loisirs, de la détente : J. 3' « *Chez moi, je ne peux pas m'amuser, je sors pour rire, plaisanter jouer avec mes copains.* »

L'échange est codifié, les jeunes ont leur propre langage et un humour spécifique qui leur permet de s'identifier. Ils remplissent la rue, ils ont leur manière de l'occuper, ils sont seuls, entre eux.

Cette sociabilité particulière développée par les jeunes, donne sens à l'espace public. Ce dernier en est dénué lorsqu'ils s'en éloignent. La rue est définie à travers eux. En cas d'absence de l'un d'eux, l'inquiétude s'empare des autres, ils se questionnent sur les raisons de cette absence : « A t-il réussi à trouver un travail, à quitter le quartier...? »

Ils ont besoin de se voir, se rencontrer pour se rassurer les uns les autres. Ils sont dans une relation d'interdépendance. Ils ne souhaitent pas être séparés, car ils ont une histoire sociale commune et partagée.

Ils ont construit un espace identitaire fait par et dans l'espace urbain public. C'est cela, qui disent t'il, leur permet de supporter leur fragilité sociale.

Leur identité à partir du groupe d'appartenance, est assumée par eux mêmes.

Ils marquent ce territoire de relégation, d'enfermement, d'exclusion.

Ce qui pose problème, c'est le regard que perpétuent, les institutions, les professionnels et les concepteurs de la ville, sur ce quartier et l'absence d'une organisation "citoyenne".

Comme nous l'avons précisé, Hai Dhaya, demeure un quartier avec les stigmates de l'histoire. Cet héritage se reflète dans sa morphologie spatiale, mais aussi dans les images qu'en ont les oranais de façon générale.

Images qui perpétuent la relégation et poussent souvent les jeunes à demeurer sur la défensive et, se positionner par la négative vis-à-vis des institutions de l'Etat et de tout ce qui est public.

3.3.2 Organisations civiles et implication des jeunes :

Les formations associatives qui prennent forme, le sont de façon sporadique, elles sont certes à l'initiative des habitants et se forment dès que la nécessité s'impose: densification et embellissement des habitations. Travaux d'utilité publique, à l'exemple de la réfection des égouts et le ravalement des chaussées. Bien que ces travaux ne soient pas de leur ressort, ils s'y impliquent de différentes manières: actions collectives auprès des institutions locales, opérations de collecte d'argent, offre de leur force de travail, concernant les jeunes "chômeurs" en particulier.

Il faut préciser que, dans beaucoup de cas, nos locuteurs recherchent la reconnaissance de leur qualité « d'acteurs urbains », en s'impliquant dans le fait urbain, en participant aux actions possibles, même si elles sont minimes, au regard des processus cumulatifs vécus dans le quartier: pauvreté, chômage, échec scolaire....

Dans ce contexte social, il nous semble que :

Les pratiques individuelles et collectives des jeunes ne relèvent pas seulement d'un besoin économique, elles sont également révélatrices d'un besoin de se valoriser par leur implication dans ce qui s'y produit (événements familiaux, travaux d'entretien du quartier, de la rue, protection des filles du voisinage...). Et, ce parce qu'ils ne sont pas encore perçus, ni par les institutions, ni par la société elle-même comme habitants "actifs", porteurs de changement.

3.3.3 Ancrage, logique d'appartenance au quartier et mobilité :

La littérature sur la question montre que les points de vue, divergent quant aux rapports au quartier, tantôt vu comme une ressource , un ancrage cumulatif d'une multitude d'usages qui font la différence entre la vie urbaine ancienne et celle contemporaine de la mobilité quotidienne des habitants, mobilité qui leur permet tout en restant liés et ancrés dans leur quartier à établir des liens avec la polarité diversifiée de la métropole.

D'autre part, une autre littérature présente le quartier comme l'espace privilégié par les marginaux ou les personnes n'ayant pas les moyens de vivre une mobilité réelle, exigée par la vie urbaine actuelle et seraient donc obligées de rester enfermées dans les limites du quartier, ce que J.Y. Authier qualifie "d'un enfermement territorial et social"¹⁸², subi ou choisi.

Nous avons retrouvé à Hai Dhaya les deux types de situation. D'une part, des habitants très sédentaires, y compris des catégories de jeunes chômeurs ou des adolescents en échec scolaire, qui n'ont aucune occupation et ne peuvent pas vivre une mobilité, à l'exception de déplacements occasionnels vers le centre ville et ce, faute de moyens financiers.

Néanmoins, 75 %, des individus de sexe masculin interrogés, déclarent vivre une mobilité quotidienne en relation avec leur activité, en particulier ceux qui exercent le métier de brocanteur.

1. Mobilité liée au travail informel

Ces jeunes du réseau de la brocante ont un apprentissage quotidien de la ville particulier. Ils sortent du quartier, pour une mobilité temporelle, pour exercer le travail de "récupération" et de toute sa chaîne.

D'autres individus que nous avons observé lors de la pré- l'enquête, ont d'autres formes de travail (gardiennage de parking, maçonnerie..).

Mais l'activité la plus intense, à l'intérieur du quartier se déroule dans la place du marché. Véritable poumon de Hai Dhaya, c'est là où se déroulent les rites les plus adaptés à l'activité commerciale et où se disputent les meilleures places des étals de la marchandise. Ici règnent d'autres lois, celles de la concurrence pour la meilleure place possible pour les présentoirs de fortune de leurs produits, le réseau fonctionne à travers le capital social et les rapports de force entre les groupes et des individus

¹⁸² AUTHIER Jean Yves, s/d, 2009, Le quartier, enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales, Paris: Ed. La Découverte, p.132.

incontournables, qui sont soit les plus anciens dans le quartier, soit les plus âgés, ou encore ceux qui ont acquis de la crédibilité dans le réseau.

Tractations, négociations et conflits pour la meilleure place et la plus grosse vente ont lieu au quotidien.

2. Indicateurs d'ancrage au quartier

A ce propos, autant pour nous qui avons investi un quartier dans la ville intra muros et un quartier de la proche périphérie, que pour les chercheurs qui s'intéressent aux nouvelles urbanités, le quartier existe toujours dans le contexte de la ville maghrébine¹⁸³. Mais ses significations et les formes de territorialisation qu'il traduit, ont changé. Il demeure en tant que lieu d'ancrage et de proximité.

Tel est le cas d'un jeune vendeur de fruits et légumes que nous avons retrouvé à Hai Dhaya, qui habite en périphérie depuis son mariage, mais dont les liens du quotidien demeurent ceux de son quartier d'origine.

Dans la logique de P.H. Chombart De Lauwe, nous remarquons combien à Hai Dhaya, les pratiques sociales des habitants observés, leurs sociabilités dénotent d'une vie de quartier. L'observation des comportements et des usages quotidiens des jeunes habitants; nous a permis de relever, en plus de tout ce que nous avons développé, des indicateurs d'ancrage et d'appartenance au quartier, comme l'ont exprimé plusieurs enquêtés : *" ici, nous avons des souvenirs, des liens et des solidarités que l'on ne pourrait établir ailleurs, avec les habitants des quartiers "riches", ni avec ceux du centre ville."*

Par contre, leur savoir faire (savoir urbain par excellence), qui est un métier produit par cet espace urbain initial qu'a été le recasement de Petit lac, les habitants de « Dhaya » l'ont transmis, à ceux d'un "douar" de la périphérie Sud-Est oranaise, Nejma.

¹⁸³ Nous faisons ici, référence aux travaux du groupe d'études sur le monde arabe et le Maghreb, EMAM, université de Tours, dirigé par le géographe Pierre Signoles

- *Une expérience partagée :*

Nejma est communément appelée Chteibo. Cette appellation vient de *chtab* ou *chatb*, qui veut dire branche d'arbre. C'est là qu'a été transférée la «ferraille», anciennement implantée à Hai Dhaya.

Ce quartier (Nejma) a été requalifié par un énorme programme de logements sociaux, 5000 lots de 120 m² chacun (1995).

Cette opération de "lotissement social" était la première du genre dans la périphérie oranaise. Depuis, les échanges entre les deux entités ne cessent d'évoluer ; surtout que bon nombre de familles de Dhaya, faute d'accéder au bénéfice d'un logement "urbain", dans la ville intra-muros, ont pu acquérir un lot et habitent actuellement cette agglomération. Cette nouvelle agglomération hérite, à son tour, d'habitants anciens de la ville et des relations s'établissent, grâce aux liens familiaux, et d'anciens voisinage, échanges de visites et de convivialité que l'on peut qualifier de traditionnels, mais en même des liens d'un nouveau genre, ceux créés par le besoin économique de s'inscrire dans le métier et dans les canaux du travail informel sous ses différentes formes, en l'occurrence la plus en vue au niveau de ces deux parties de la ville, la brocante et le travail de récupération.

Les expériences des uns servant aux autres pour établir des ponts entre la ville intra-muros et la périphérie.

SYNTHESE :

L'espace urbain public et les pratiques en cours :

Dans notre cas, l'espace public fait encore l'objet d'une construction sociale, il est en cours de production, Isaac Joseph écrivait en 1984: " Lieu de réglages et d'ajustements incessants de la distance et de la proximité, de la présence et de l'absence à autrui, de l'interaction sociale concertée, l'espace public interroge le processus même de production de la vie sociale."¹⁸⁴

La dimension de l'espace, à la fois matérielle et symbolique créée et inventée par les jeunes habitants, en particulier dans leurs manières d'être et de faire dans les espaces de leur quartier et de la ville est une expression de compétences sociales et urbaines élaborées.

Dans ce cas, nous revenons à ce propos, plutôt à considérer l'espace public, comme un espace semi-privé (T.Paquot, 2009).

Aujourd'hui, les populations juvéniles interviewées et rencontrées dans ces « zones de horma », y rajoutent d'autres formes, celles de leurs modes de vie et de travail spécifiques.

Des formes de territorialisation, que pratiquent les jeunes de Hai Dhaïa dans les espaces interstitiels « les khouchas» que nous avons décrits dans le Chapitre IV, permettent de constater une articulation inédite entre les propriétés physiques d'un espace, et la manière dont usent les jeunes habitants pour adapter cet espace à leurs modes de vie et comment, celui-ci répond à leurs besoins.

C'est effectivement, une forme de construction identitaire, mêlant liens traditionnels et liens nouveaux, comme nous l'avons précisé en page 205.

L'espace urbain public : un refuge pour les jeunes habitants :

L'observation de leurs comportements et de leurs usages des lieux publics, au quotidien, laisse apparaître des indicateurs d'ancrage et d'appartenance à ces

¹⁸⁴ ISAAC Joseph, 1984, *Le passant considérable*. Essai sur la disparition de l'espace public, Paris : librairie des méridiens, .P.51.

espaces, comme l'ont exprimé plusieurs enquêtés : " *ici, nous avons des souvenirs, des liens et des solidarités que l'on ne pourrait établir ailleurs.*"

Le centre de la ville, est un espace de référence pour eux, mais ils se déploient également hors des limites de la ville, la périphérie qui leur a donné des chances de se redéployer.

Les échanges avec le quartier périphérique de Nedjma, précisément entre brocanteurs, ont concouru à sa requalification. Le mouvement de mobilité des populations en quête de logements est également un facteur encourageant le transfert des expériences des habitants des anciens quartiers vers les nouveaux.

Le locuteur, J10', vivant en couple marié, a réussi à dé-cohabiter, et à s'installer dans cette nouvelle périphérie (Chteibo). Mais il continue à travailler en même temps à Hai Dhaya, tout en revendant également à Chteibo, en dehors du réseau.

Des liens sociaux nouveaux

Des liens d'un nouveau genre se créent, engendrés par le besoin économique, immédiatement inscrit dans le travail informel sous ses différentes formes. La plus en vue au niveau de ces deux parties de la ville, la « brocante » étant devenue un moyen de survie pour les jeunes de la périphérie. Les échanges avec ces quartiers de la périphérie, plus récents, ont concouru à leur requalification, surtout que bon nombre d'habitants de Hai Dhaya, faute d'accéder au bénéfice d'un logement "urbain", dans la ville intra-muros, ont pu acquérir des terrains, à bon marché, et se sont déplacées ainsi plus loin encore de la ville.

Parmi eux, de jeunes couples, à l'exemple du pourvoyeur (J.8') qui a réussi à dé-cohabiter, mais qui continue à vivre des ressources locales (la brocante et la vente dans le marché de Hai Dhaya).

Ces manières de faire, les met en contact permanent avec deux espaces différents, mais complémentaires, le quartier d'origine et le quartier périphérique.

Cette situation d'ambivalence, est bien celle du citadin, en quête d'identité urbaine. Dans une ville, où le lien social est entremêlé d'ancien et de nouveau, ils donnent un sens, par leurs pratiques, à cet espace urbain, qui est le leur. Ils tendent à s'exprimer trop souvent avec des mots d'exclusion comme l'a exprimé le locuteur J8' : « *puisque nous sommes relégués, nous créons nos propres espaces de solidarité, nous nous sentons plus proches des oranais de la périphérie que ceux du centre ville* »

En même temps, en voulant intégrer leur quartier à la ville ; ils expriment une demande, au même titre que leurs aînés de plus de ville, en proposant concrètement des types d'aménagements nouveaux et se disant prêts à y participer bénévolement. D'autre part, ils ont montré une gêne, car contraints et encore fragilisés par leur situation matérielle. Notre enquête s'est heurté au faible niveau scolaire des enquêtés de Hai Dhaya et à celui plutôt moyen de ceux Hai Khémisti (voir profil A et B en annexe, pp. 274/275). Alors que la taille moyenne des ménages est de 7 personnes/ménage, la moitié d'entre eux ont 1 à 2 personnes qui travaillent seulement, et ce sont les plus âgés (voir tableau n° 12).

Un espace urbain public pauvre :

La lecture urbanistique des espaces extérieurs nous a permis de constater son dénuement, absence de mobilier urbain, parfois même, pas d'éclairage. C'est un espace qui paraît vide. Ce vide matériel est symboliquement rempli par eux, leur présence lui donne sens et vie, le Locuteur J.14 l'exprime ainsi : « C'est quand je suis dehors, avec mes amis, que je me sens en confiance, protégé. En même temps, je m'informe de tout ce qui se passe dans le quartier et ailleurs à Oran. »

M. Larbi, décrit cette forme d'appropriation par les jeunes de l'espace public comme suit : « Quand ils s'éloignent de ces espaces, ces derniers perdent leur sens, la rue est définie à travers eux. En cas d'absence de l'un d'eux, l'inquiétude s'empare des

autres, ils se questionnent sur les raisons de cette absence : a-t-il réussi à trouver un travail, à quitter le quartier ? »¹⁸⁵

Ils ont besoin de se voir, se rencontrer pour se rassurer les uns les autres, ils sont dans une relation de complémentarité. Ils ne souhaitent pas être séparés, car ils ont une histoire sociale commune et partagée. Ils ont construit un espace identitaire fait par et dans l'espace urbain « public » qui leur permet de supporter leur fragilité sociale ; cette identité à partir du groupe d'appartenance assumée par les jeunes, est à la fois pour soi aussi bien que pour autrui. Elle reste influencée par le lien communautaire.

Dans tous les cas, l'espace urbain « public » devient le refuge des jeunes habitants, ils y construisent des liens, par le partage, lieu d'offre de travail et des affaires « nous nous regroupons pour échanger des informations sur les opportunités de travail ». Il semble donc qu'une forme plus élaborée d'identités collectives se forge parmi ces jeunes, et que C. Dubar définit comme sociétaires, car elles supposent l'existence de collectifs multiples, variables auxquels les individus adhèrent et qui leur fournissent des ressources d'identification qu'ils gèrent de manière diverses.

C'est l'émergence d'une identité personnelle qui conditionne ces formes d'adhésion à des groupes divers (familles, groupes de jeunes brocanteurs, voisins de la même rue et du quartier, supporters des équipes de foot...).

Il est également celui de l'identification au groupe et de la détente : « Chez moi, je ne peux pas m'amuser, je sors pour rire, plaisanter jouer avec mes copains. »

L'échange est codifié, les jeunes ont leur propre langage et un humour spécifique qui leur permet de s'identifier. Ils remplissent la rue, ils ont leur manière de l'occuper, ils sont seuls, entre eux.

¹⁸⁵ Mehdi Larbi, thèse de doctorat, Solidarité et société, analyse des formes de solidarité dans le quartier populaire Eddaya Oran, 2008, p 180.

Jeunes et centralité symbolique :

Le centre de la ville, est un espace de référence pour eux, un repère dans la ville. Les capacités que déploient ces jeunes pour se redéployer dans leur quartier, ils les puisent également dans le contact avec les autres. C'est cela qui leur permet de vivre cette double appartenance, en tant que « groupes primaires et en tant que « groupes secondaires ». Ils sont membres du réseau des brocanteurs et des voisins de la même rue, du même quartier.

Isaac Joseph, en référence à G. Simmel, souligne ces capacités des habitants de la ville à redéployer leurs liens : « Ce que nous avons appris de Simmel, c'est que le lien social a une extraordinaire capacité à se déployer. Dans le vocabulaire de la sociologie américaine, c'est ce qui marque le passage des « groupes primaires aux groupes secondaires », c'est-à-dire la perte de la sociabilité d'interconnaissance, le glissement de la communauté aux réseaux ».¹⁸⁶

A ce propos, nous avons remarqué dans le discours des jeunes, qu'ils se déploient également hors des limites de la ville, la périphérie qui leur a donné des chances de se redéployer.

Pour les locuteurs de la cité des enseignants, nous avons vu, selon leurs réponses, qu'ils ont plus d'opportunité pour les petits boulots et les loisirs dans le centre ville qu'au sein de leur quartier.

Cela intensifie le réseau social. L'expérience, les savoirs, les compétences qui se forment ainsi au fur et à mesure des déplacements dans l'espace et dans le temps de ces jeunes habitants, vont concourir à étendre l'urbanité.

Mais également plus que cela, que le centre ville, avec ses espaces publics, donne la possibilité à certaines pratiques que les jeunes ne peuvent avoir dans la proximité du quartier. Des comportements différents de ceux de l'espace résidentiel sont toujours possibles dans ces espaces.

¹⁸⁶ ISAAC Joseph, la ville sans qualité, 1998, La Tour d'Algues, Ed. De L'aube, p.60

Même si les jeunes locuteurs de Hai Dhaya continuent à se retrouver dans les « khouchas », les « haouch » et ceux de Hai Khémisti, sur les allées et trottoirs du boulevard central de la cité, il n'en demeure pas moins qu'ils disent avoir besoin de s'éloigner de ces espaces semi privés, où un proche, un parent peut se trouver à tout moment, même si, comme le montre l'enquête, il y'a un consensus sur le partage des espaces dans la temporalité et selon les différences générationnelles. Le contrôle social qu'exerce le modèle traditionnel est encore présent chez les groupes enquêtés, et les relations toujours basées sur le respect et parfois la crainte.

Les jeunes disent aussi, ne pas pouvoir avoir accès à des divertissements dans leurs quartiers. En particulier ceux « non permis » qu'il ne serait pas décent de consommer dans la proximité familiale ou de voisinage.

Les travaux regroupés par J.L. Arnaud¹⁸⁷, abordant les espaces publics centraux et le rapport entre les sociétés et les espaces urbains, montrent à quel point, pour les jeunes maghrébins l'espace urbain public est une ressource, « un recours face aux rythmes différents dans les changements sociaux qui affectent la société ».¹⁸⁸

Cela fait dire à F.N.Bouchanine « L'espace public offrirait une possibilité de contournement de certaines normes tout en préservant la permanence de l'espace privé et de son environnement comme lieu où domine le qu'en dira-t-on, où les changements et négociations sont certes à l'ordre du jour, mais sur un rythme plus lent et où les critères d'évaluation restent largement imprégnés par le corpus traditionnel »¹⁸⁹. Quant nous avons questionné les jeunes sur leurs loisirs, leurs rencontres, ils n'ont parlé de leur relation aux filles du quartier qu'en terme de contrôle et de sauvegarde de la dignité des jeunes habitantes, du moins ,pour les plus proches d'entre elles. De même, qu'ils ont abordé leurs manières de consommer le centre ville timidement, sans dire les choses, ils y font allusion.

¹⁸⁷ ARNAUD Jean Luc, s/d, *L'urbain dans le monde musulman de Méditerranée*, 2005, Ed. IRMC Maisonneuve et Larose

¹⁸⁸ ARNAUD J.Luc, op cit p.47

¹⁸⁹ NAVEZ BOUCHANINE F. , in ARNAUD J.Luc, s/d, op cit p.57

Par contre, à côté de cette tendance à vouloir s'éloigner du centre pour le loisir et la détente, nos entretiens ont révélé une autre ouverture que les espaces centraux publics de la ville proposent, c'est le fait que ces jeunes ont la latitude de se comporter en tant qu'individualité intrinsèque.

A l'opposé des espaces du quartier, où les comportements sont soumis à des codes liés à la proximité des groupes primaires, au voisinage, très ancien pour le cas de Hai Dhaya et où cette individualité est plutôt collective.

Cela s'explique par les catégories avec lesquelles nous avons mené nos enquêtes. D'abord parce que nous avons travaillé avec une population déterminée et spécifique de par son travail, la brocante. Ensuite parce que, les résultats de notre enquête ménage ont abouti à un profil socioéconomique et résidentiel caractérisé par des revenus faibles et un espace bâti relativement précaire et en pleine requalification urbaine.

Selon les déclarations des chefs de ménage 40% d'entre eux ont pour seule ressource de revenus une pension de retraite et 13% sont des chômeurs.

D'autre part, l'image reflétée, de l'extérieur par Hai Dhaya, est celle d'un « microcosme » fermé sur lui-même et encore stigmatisé par rapport au centre ville. Certains de nos locuteurs, nous l'avons montré en pages 212, 216 et 223, concernant les jeunes J1' et J4', ne peuvent pas accéder aux espaces urbains publics centraux pour les loisirs. Ils se limitent à leur quartier. Ils n'ont comme horizon que le café du coin et la rue où parfois le boulevard central. Ce dernier est devenu un espace de transition entre la ville et le quartier, une solution pour échapper au contrôle parental, mais pas celui du voisinage nous a précisé le locuteur J4'. C'est là, un facteur d'isolement qui les empêche de créer des relations et d'expérimenter la ville. Toutefois, les deux quartiers disposent d'une ressource, celle d'un espace privé et public de proximité qui garde bien, ses qualités précieuses de fondement de l'affectif,

de l'échange et des solidarités sociales face à l'étrangeté de la ville (F.Navez Bouchanine 1996).

En définitif, il serait utile pour nous de poser les jalons d'une future recherche sur les consensus entre les générations et les obstacles à lever dans l'espace résidentiel face aux changements sociaux.

CONCLUSION

CONCLUSION

Les habitants des deux quartiers, à travers leur capacité d'accommoder entre l'ancien et le nouveau, relations familiales et voisinage, et de s'organiser, même de façon urgente ou sporadique sur des questions d'entretien et de gestion des espaces publics, expriment et intègrent une expérience d'urbanité

Le quartier Dhaya, à travers toutes les pratiques habitantes décrites et qui sont celles de la vie quotidienne, et le travail du réseau de la brocante; ne peut être considéré que comme partie intégrée et intégratrice à la ville et à la vie urbaine.

Les liens sociaux se refondent sur de nouvelles exigences, de nouveaux comportements, qu'introduisent les catégories jeunes en particulier. Introduction de liens dans des réseaux de métiers (les brocanteurs), groupes informels de solidarité dans le quartier, de supporters d'équipes de football ou de commerce de détail.

Leur quête de ressources, par la recherche de placement dans les mécanismes formels institutionnels (politiques de l'emploi des jeunes), en est également une seconde forme.

Leur recours à l'activité des anciens sous des formes plus modernes, même si elles restent encore "précaires", en est également un indice.

Par ailleurs, des catégories plurielles de jeunes, ont été retrouvées dans les lieux de nos enquêtes. Cela n'est pas signe de différences profondes, mais plutôt de pluralité de situations, selon les espaces et les expériences de la ville. Leur rapport et leurs liens au quartier sont restés tributaires de l'expérience et de la trajectoire familiale. Ces différences, constatées, nous les retrouvons entre des catégories de jeunes de Hai Dhaya et celles de Hai Khémisti, mais aussi entre les jeunes du même quartier.

Ces premières observations nous permettent également d'affirmer que les jeunes des quartiers en question sont présents dans l'espace urbain public, même si leurs activités restent limitées, et leur rôles pas suffisamment diversifiés.

Si l'on s'en tient aux modèles urbains, tels que définis par la sociologie moderne, à priori, ces jeunes ne semblent pas avoir l'étoffe de citoyens actifs, diversité des rôles et des statuts.

Leur référent premier demeure, le modèle familial, car ils cherchent d'abord à s'en sortir individuellement. Cela confirme que ces jeunes sont encore fragilisés par leur situation matérielle et l'absence de modèles et de structures qui accompagne cette catégorie sociale dans sa quête d'un espace urbain public répondant à ses attentes.

En même temps, ils développent de nouvelles formes de liens avec la ville, en voulant y intégrer leurs espaces (leur quartier), par la demande d'aménagements nouveaux et leur participation à ceux-ci.

Leur organisation en réseaux dans le travail, leurs sociabilités dans le quartier et leur mobilité dans la ville et sa périphérie, dénotent de leurs capacités à contourner la précarité et ne pas se confiner dans les marges.

L'observation de leurs comportements et de leurs usages des lieux, au quotidien, entre la nécessité économique, la création de ressources et leur discours sur la nature des liens qu'ils ont créé avec les espaces du quartier révèlent leur être « urbain ».

Le transfert de leurs compétences et l'élargissement de leurs périmètres de travail en sont des signes révélateurs. Des jeunes sont partis du quartier et résident dans cette périphérie qui se construit à partir du centre, et du quartier d'origine. Ce dernier demeure un lieu de ressources sociales et matérielles.

Des liens d'un nouveau genre se créent, engendrés par le besoin économique, immédiatement inscrit dans le travail informel sous ses différentes formes.

La question du partage des savoirs urbains entre la ville et la périphérie prend toute sa signification dans le cas de nos deux quartiers.

A travers cette économie de « survie », pratiquée, en particulier par les jeunes et devenue une stratégie par rapport à l'absence institutionnelle, les habitants font de leur savoir une clé pour occuper la ville.

D'autres quartiers où s'est désormais installée cette forme de travail, tel Nedjma (Chteibo), en sont les témoins. C'est également, le cas du bidonville qui évolue au sud de Hai Dhaya, au-delà du 3^{ème} Boulevard périphérique sur le lieu dit « sebkha », dont on a retrouvé des pères de famille et des jeunes dans le marché de brocante de Hai Dhaya. Ils s'initient au métier et Participent à la vente sur le marché.

Le quartier permettant la vente du tout venant et à même le sol, il est plus facile pour un débutant de l'intégrer, à condition de respecter la hiérarchie et l'organisation des réseaux.

La bénédiction des « maitres des lieux » est primordiale. Nos locuteurs, J.3' et J.4' ont précisé : « Nous sommes fiers, car notre savoir nourrit déjà beaucoup de familles de ce douar et permet à ces nouveaux venus de se déployer dans notre quartier. »

Cette expression de fierté se devine par le fait que ce sont eux qui accueillent ces migrants. C'est eux qui se solidarisent avec eux en les présentent aux patrons pour les faire travailler. Ce sont eux qui les acceptent également dans leur marché, en leur cédant une place pour les étals.

Il est évident que cela ne se fait pas dans une ambiance « bon enfant ». C'est évidemment dans des rapports de compromis,, de consensus, parfois même d'affaires , moyennant argent, que cela se fait.

Il s'agit là, de rapports de pouvoir légitime, par le fait d'être du quartier, d'être né là, depuis au moins deux générations. Les jeunes enquêtés se représentent ces territoires et toutes les activités qui s'y mènent, dans cette logique.

C'est ainsi une sorte d'intégration progressive, de passage d'un espace « illégitime» « illégal » à une activité « informelle » que s'opère l'intégration au quartier, à la façon américaine, du ghetto à la ville.

Pour Hai Khémisti, la prépondérance des habitants venant du centre ville d'Oran ou d'autres villes a permis le truchement d'expériences différentes.

Entre ceux se réclamant H'dar (plus anciens citadins que les autres) et ceux venus des petites villes et villages de la région. Cela fait dire à une vingtaine de chefs de

ménage enquêtés ne pas se sentir appartenir à la cité. Ils résistent à la proximité qui n'a pas abouti à des relations de voisinage réelles. Cette cité accueille de plus en plus des transitaires, candidats à une mobilité sociale. La recherche de l'entre soi, commence à s'accroître dans la cité. La clôture est devenue une demande habitante, avec la réaffectation des catégories sociales et l'arrivée croissante de jeunes couples issus de couches favorisées qui achètent ou louent essentiellement. Ce comportement, constaté dans plusieurs cas, opère sans doute de la recherche d'une cohésion et de l'entre soi.

Aujourd'hui (2010), la majorité des jeunes que nous avons rencontrés, sont nés ici et c'est une nouvelle expérience qui a commencé pour eux. Leur discours en dit long sur leur attachement au centre ville et à d'autres quartiers mitoyens, plus équipés et avec des centralités diversifiés ; tel le cas de Hai Seddikia, souvent évoqué par nos locuteurs.

D'autre part, autant pour les chefs de ménage que pour les jeunes, un fait incontestable s'impose. Leurs actes ordinaires, autour de l'appropriation des espaces dans le quartier et leurs activités informelles, sont l'expression de leurs capacités à produire de l'urbain, en dehors des institutions et selon des moyens « possibles ».

Ces stratégies individuelles et collectives, sont des indicateurs d'urbanité, émanant de catégories qui ont intégré l'être urbain, car en mesure de se placer dans la ville et ses multiples interstices.

Dans ces espaces urbains, espaces d'expression des compétences, l'on serait tenté de référer à la notion du sujet libertaire pour désigner l'acteur/sujet qu'est l'habitant de la ville en Algérie. Notion empruntée à A. Touraine (1984), elle définit le sujet, avant tout, par sa créativité et son désir de liberté.

Dans sa manière de faire la ville, de fabriquer ses espaces, l'habitant acteur tend à autogérer le quotidien urbain. Il semble, dans notre cas, s'inscrire dans une double posture, une revendication de droits du sujet (plus d'Etat) et en même temps des actions quotidiennes pour produire la ville.

Cette capacité d'autoproduction, de micro-actions dans le quartier, les espaces du travail et d'auto-transformation de la société opère de changements par le bas.

Le conflit entre la société et les institutions concernant la ville, fait que les acteurs sociaux réagissent par l'invention de situations propres donnant naissance à une dynamique productrice de modèles et une transformation des normes de la vie sociale, en pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES THEORIQUES

1. ALTHABE Gérard., SELIM Monique s/d, *Urbanisation et enjeux quotidiens*, Paris : Ed. Anthropos, 1985, 330 p.
2. AMIOT Michel, *Contre l'Etat, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Paris : Ed. EHESS, 1986, 304 p.
3. ARIES Philippe, *l'enfant et la vie familiale, sous l'ancien Régime*, Paris : Ed. du Seuil, 1975
4. ARNAUD Jean-Luc s/d, *L'Urbain dans le monde musulman de Méditerranée*, Paris : Ed. IRMC Maisonneuve et Laroze, 2005, 220 p.
5. ASCHER François, *Les nouveaux compromis urbains : lexique de la ville plurielle*, La Tour d'Algues, Paris : Ed. de l'AUBE, 2008
6. AUGUSTIN Jean-Pierre, *Espaces urbains et pratiques sociales*, Bordeaux : Ed. Presses universitaires de Bordeaux, 1987
7. AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN PACE France s/d, *Le quartier : Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : Ed. La Découverte, 2009, 287 p.
8. BADUEL Pierre Robert, s/d, *La ville et l'urbain dans le monde arabe et en Europe. Acteurs, Organisations et Territoires*, IRMC, Paris : Ed. Maisonneuve et Larose, 2009, 235 p.
9. BAILLY Antoine, *La perception de l'espace urbain : Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Paris : Ed. CRU (centre de recherche urbaine), 1977, 105 p.
10. BALANDIER Georges, *Sens et Puissance*, Paris : Ed. Presses Universitaires de France, collection quadrige, 1971, 333 p.
11. BAJOIT Guy, DIGUEFFE Françoise, *Jeunesse et société, la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, Belgique : Ed. De Boeck Université, 2000, 165 p.

12. BAJOIT Guy, *Socio-analyse des raisons d'agir, de l'individu sujet à l'acteur social : un passage difficile. Etude sur la liberté du sujet et de l'acteur*, Québec : Ed. Presses universitaires Laval, 2010
13. BAREL Yves, *La société du vide*, Paris : Ed. Du Seuil, 1984, 267 p.
14. BASSAND Michel, AUGER Marc, *Les Hommes, leurs espaces et leurs aspirations*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1994, 479 p.
15. BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent, JOYE Dominique, *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne : Ed. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, 411 p.
16. BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, *Vivre et créer l'espace public*, Lausanne : Ed. Presses polyvalentes Romandes, 2001, 223 p.
17. BASSAND Michel, *Cités, villes, métropoles, le changement irréversible de la ville*, Lausanne : Ed. Presses polyvalentes Romandes, 2008, 234 p.
18. BAUDRILLARD Jean, PERROT Michel s/d, *Citoyenneté et urbanité : premiers entretiens de la ville*, Paris : Ed. Esprit, 1991, 175 p.
19. BAUDRY Patrick, PAQUOT Thierry s/d, *L'urbain et ses imaginaires*, Bordeaux : Ed. Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2003, 121 p.
20. BEKKAR Rabea, DAVID Jean Claude, *Espaces publics et paroles publiques au Maghreb et au Machrek* Paris : Ed. CNRS, 1997, pp. 126-129
21. BENATIA Farouk, *L'appropriation de l'espace à Alger*, Alger: Ed. SNED, 1980, 187 p.
22. BERTHELOT Jean-Marie, *L'intelligence du social*, Paris : Ed. Presses universitaires de France, 1990, 249 p.
23. BERTRAND Jean Michel, *Pratiques de la ville*, Paris : Ed. Masson, 1978, 210 p.
24. BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DUBOULET Agnès, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe : penser, faire et transformer la ville*, Paris : Ed. Karthala, 2000, 408 p.
25. BERQUE Jacques, « Médinas, Villeneuve et bidonvilles », in *Maghreb, histoire et sociétés*, 1979, Alger Duclot : Ed. SNED, pp.118-161

26. BESNARD Philippe, BORLANDI Massimo, VOGT Paul, *Division du Travail et lien social : Durkheim un siècle après*, Paris : Ed. Presses Universitaires de France, 1993, 329 p.
27. BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris : Ed. de Minuit, 1980, 480 p.
28. BOURDIEU Pierre, SAYAD Abdelmalek, *Le déracinement : la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris : Ed. De Minuit, 1964, 224 p.
29. BOURDIEU Pierre, *Une introduction*, Paris : Ed. La Découverte, collection AGORA Pierre Mounier, 2001, 282 p.
30. BOURDIN Alain, HIRSCHORN Monique s/d, *Figures de la ville : autour de Max Weber*, Paris : Ed. Aubier, 1985, pp. 46-71
31. BOUVIER Pierre, *Le Lien social*, Paris : Ed. Gallimard, 2005, pp.17-72 et 131-241
32. BRAUDEL Fernand, *Les structures du quotidien, Le possible et l'impossible*, in *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XVème-XVIIIème siècle)*, 3 vol., Tome 1, Paris : Ed. Armand Colin, 1967, 543 p.
33. CARLIER Omar, *Espaces maghrébins, la force du local, hommage à Jacques Berque*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1995, 271 p
34. CASTELLS Manuel, *La question urbaine*, Paris : Ed. Maspero, 1972 (2ème édition 1975), 455 p.
35. CASTEL Robert, *La montée des incertitudes*, Paris : Ed. du Seuil, 2009, 462 p.
36. CASTEL Robert, REIFFERS Jean-Louis, *Nous avons quelque chose à vous dire, paroles des jeunes de quartiers*, Paris : Ed. L'Harmattan, 2010, 148 p.
37. CATTEDRA Raffaella, *De la symbolique monumentale à l'invention d'un espace public* in DEBOULET Agnès et BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe*, Paris: Ed. Karthala, 2000, p.73-93
38. CEFAL Daniel, ISAAC Joseph, *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La tour d'Algues, Paris : Ed. De l'Aube, 2002
39. CELLIER Hervé, ROUAG-DJENIDI Abla s/d, *Jeunesse, ville et marginalité*, Algérie-France, Paris : Ed. L'Harmattan, 2008, 293 p.

40. CLAVEL Maité, « *La ville en scènes* », in OSTROWETSKY Sylvia s/d, *Sociologues en ville n°2*, Paris : Ed. L'Harmattan, 2000
41. CLAVEL Maité, *Perception et production des espaces publics*, in OSTROWETSKY Sylvia s/d : *Lugares, d'un continent à un autre*, université de Picardie, université de São Paulo, Paris : Ed. L'Harmattan, 2001, pp.86-157
42. CHOAY Françoise, « L'Evolution de l'espace » in *Espacements*, Milan : Ed. Skyra, 2004, 139 p.
43. CHOMBART DE LAUWE Paul Henri, *Famille et habitation*, Paris : Ed. CNRS, 1959, 364 p.
44. CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henri, *Transformations sociales et dynamique culturelle*, Paris : Ed. CNRS, 1981, 298 p.
45. CHOMBART DE LAUWE Paul Henri, *La Fin des villes : mythe ou réalité*, Paris : Ed. Calman Levy, 1982, 249 p.
46. CORNATON Michel, *Les camps de regroupements de la guerre d'Algérie*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1998, 304 p.
47. DAMON Julien, *Questions sociales et questions urbaines*, Paris: Ed.PUF, 2010, 384 p.
48. DANTIER Bernard, *Sciences sociales et temps : Fernand Braudel et la longue durée*, Paris : Ed. Flammarion, 1985, pp. 44-61
49. DEBOULET Agnès, VILLANOVA Roselyne s/d, *Belleville : un quartier populaire entre mythe et réalité*, Paris : Ed. Créaphis, 2010, Paris, 198 p.
50. DELUZ-LABRUYERE Joëlle, « *Les grands ensembles ou l'impuissance de l'utopie, L'exemple d'Alger* » in F. Dufaux, A. Foucaud s/d, *Le monde des grands ensembles*, Ed. Créaphis p.183-191, 1980
51. DESIGAUX Jacques, SEFFAHI Mohamed s/d, *La ville à l'épreuve des quartiers*, Paris : Ed. Ecole nationale de la santé publique, 1996, 123 p.
52. DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, Les arts de faire*, Paris : Ed. Gallimard, 1990, Paris, 448 p.

53. DONZELOT Jacques, MEVEL Catherine, WYVEKEN Anne, s/d, *Faire société, la politique de la ville aux Etats Unis et en France*, Paris Ed. du seuil, 2003, 362 p.
54. DORRIER-APPRILL Elisabeth, *Vocabulaire de la ville, notions et références*, Paris : Ed. Du Temps, 2001, 192 p.
55. DRISS Nassima, *La ville mouvementée : espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*, Paris : Ed. L'harmattan, 2002,
56. DUBAR Claude, *La crise des identités, L'interprétation d'une mutation*, Paris : Ed. Presses universitaires de France, 2000, Collection Le Lien, 4^{ème} édition 2010, 239p.
57. DUBET François, *La galère : jeunes en survie*, Paris : Ed. Fayard, 1987, réédité en 1992, 503 p.
58. DELUZ-LABRUYERE Joëlle, *Le Monde des Grands Ensembles*, in DUFAUX Frédéric, FOURCAUT Annie s/d, Paris : Ed. CREAPHIS, 1980
59. ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris : Ed. FAYARD, 1971, Paris, 301 p.
60. ESCALIER Robert, ETIENNE Robert, MASSON André, ADAM André, SARI Djillali, *Villes et sociétés au Maghreb : Etudes sur l'urbanisation*, Paris : Ed. CNRS, 232 p.
61. FAURE Sylvia, *Ethnographie d'un quartier populaire urbain*, Lyon publication du GRS (groupe de recherche sur la socialisation), 2004, 102 p.
62. FIJALKOW Yankel, *Sociologie de la ville*, Paris : Ed. Nathan, 2004, Paris, 127 p.
63. FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris : Ed. Gallimard, 2008, 275 p.
64. FOUREST Alain, *Chronique de la ville ordinaire*, Paris : Ed. De l'Aube, 1995, Paris, 186 p.
65. GHIGLIONE Rodolphe, *Les enquêtes sociologiques*, Paris : 2^{ème} Ed. Colin, 1996, Paris, 301 p.
66. GIDDENS Anthony, *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, traduit par AUDET Michel, Paris : Ed. PUF, 1987, Paris, 474 p.
67. GUENOLA Capron, HASCHAR-NOE Nadine s/d, *L'espace urbain public : de l'objet au processus de construction*, Toulouse : Ed. Presses universitaires du Mirail, 2007, 273 p.
68. GODARD Francis, *La ville en mouvement*, Paris : Ed. Gallimard, 2001, 128 p.

69. GRAFMEYER Yves, SEGAUD Monique s/d, *Logement, quartier, sociabilité : l'état des savoirs*, Paris : Ed. La Découverte, 1998, Paris, 347 p.
70. GRAFMEYER, Yves, JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Aubier Montaigne, 3^{ème} Ed.1990, Paris, 370 p.
71. HABERMAS, Jürgen, *L'Espace Public*, traduction de Marc B. De LAUNEY, Paris : Ed. Payot, 1988, Paris, 322 p.
72. HADJIEDJ Ali, CHALINE Claude, MAURY Jocelyne s/d, *Alger : Les nouveaux défis de l'urbanisation*, Ed. L'harmattan, 2003, Paris 298 p.
73. HALBWACKS Maurice, *Les expropriations et le prix des terrains à bâtir à Paris (1860-1900)*, Paris Ed. Cornely
74. HALBWACKS Maurice, *Morphologie sociale*, , Paris : Ed. Armand Colin, 1970, 190 p.
75. HAMIONT Bernard, MOREL Alain s/d, *La société des voisins, partager un habitat Collectif*, Paris : Ed. Maison des sciences de l'Homme, 2005, Paris
76. HAUMONT Nicole s/d, *L'Urbain dans tous ses états, Faire vivre et dire la ville*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1998, 396 p.
77. HAUMOND Nicole, AUTHIER Jean-Yves, *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1996, p. 219
78. HAUMONT Nicole, *La copropriété*, Paris : Ed. Centre de recherche d'urbanisme, 1971, 209 p.
79. HANNERTZ Ulf, *Exploring the city, 1980, New York*, Columbia University Press, traduit par Isaac Joseph, *Explorer la Ville*, Paris : Ed. de Minuit, collection : le sens commun, 1983, 432 p.
80. HANNERTZ Ulf, *Cultural Complexity, Studies in the social organization*, Stockholm Presses Universitaires de Stockholm, 1992, 358 p.
81. ICHEBOUDENE Larbi s/d, *La ville dans tous ses états*, Alger Ed. Casbah, 2012, 134 p.

82. ICHEBOUDENE Larbi, *Alger, histoire d'une capitale*, Alger Ed. Casbah, 2008
83. ISAAC Joseph, *Le passant considérable, essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris : Ed. Librairie des Méridiens, 1984, 146 p.
84. ISAAC Joseph, JEANNOT Gilles s/d, *Métiers du public. Les compétences de l'agent et l'espace de l'utilisateur*, Paris : Ed. du CNRS, 1995, p. 348
85. ISAAC Joseph, *La ville sans qualité*, La Tour d'Algues, Paris : Ed. de L'Aube, 1998, 209 p.
86. JAVEAU Claude, *L'enquête par questionnaire*, Bruxelles : Ed. Université de Bruxelles, 1990, 138 p.
87. KAJ Noschis, *La signification affective du quartier*, Paris : Ed. Librairie des Méridiens, collection Sociologies au quotidien, 1998, 170 p.
88. KOKOREFF Michel, *La force des quartiers : de la délinquance à l'engagement politique*, Paris : Ed. Payot, 2003, 349 p.
89. LALAOUI Ahmed s/d, *Oran au pluriel Tome 1*, Ed. EL- Rachad, Novembre 2006, 304 p.
90. LALAOUI Ahmed, DELEND Aissa, *Population urbaine et environnement en Algérie* Oran : LDCEP, EL-Rachad, 2007, 154 p.
91. LEDRUT Raymond, *Sociologie urbaine*, Paris: Ed. PUF, coll. Le sociologue 1973, 231 p.
92. LEFEBVRE Henri, *La révolution urbaine*, Paris : Ed Gallimard, 1970
93. LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris : 3^{ème} Ed. Economica, collection Anthropologie, 2009,135 p.
94. LEFEBVRE Henri, *Espace et Politique*, Paris : Anthropos, réédition 2001, collection Ethnosociologie, 174 p.
95. LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos, réédition 2000, p. 480
96. LEFEBVRE Henri, *Du rural à l'urbain*, Paris : Anthropos, réédition 2001, 324 p.
97. LE PETIT Bernard, TOPALOV Christian, *La ville des sciences sociales*, Paris : Ed. Belin, 2001, 410 p.

98. LE PETIT Bernard, PUMAIN Denise s/d, *Temporalités urbaines*, « *Le temps des villes*, pp.5-10 », Paris : Ed. Anthropos, 1993, 316 p.
99. LEMENOREL Alain s/d *La Rue, lieu de sociabilité ? Rue, ville et sociabilité à l'époque contemporaine : histoire et prospective*, publication de l'université de Rouen n°214, 1998, pp.425-442
100. LESPES René, *Oran, Etude de géographie et d'histoire urbaine*, Paris : Ed. Carbonnel, 1938, 509 p.
101. MERLIN Pierre, *Méthodes quantitatives et espace urbain*, Paris : Ed. Masson et Cie, 190 p.
102. MORIN Edgar, *L'Esprit du temps*, tome 2, Paris : Ed. Grasset, 1983, 268 p.
103. MORCH Sven, *Une théorie de la jeunesse*, in : FOURNIER Bernard et HUDON Raymond s/d, *Jeunesses et politique*, T1 et T2, Paris Ed. L'Harmattan, 1993,454p.
104. MOREL-BROCHET Annabelle, ORTAR Nathalie s/d, *La Fabrique des modes d'habiter : Hommes, lieux et milieux de vie*, Paris : Ed. l'Harmattan, 2012, 313 p.
105. MOUNIER Pierre, « Pierre BOURDIEU, Une introduction », Paris : Ed. La Découverte, collection AGORA, 2001, 282 p.
106. MUCCHIELLI Alex s/d, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences sociales et humaines*, Paris : Ed. Armand Colin, 1996, 280 p.
107. NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, « *Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale*, pp. 109-118, in DORIER-APPRILL (dir.) : *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris : Ed. Du Temps, 2001, 191p.
108. NEGOT Oscar, *L'espace public oppositionnel*, traduit de l'allemand par Alex NEUMAN, Paris : Ed. Payot, 2007, 240 p.
109. OSTROWETSKY Sylvia s/d, PINCON Michel et PINSON-CHARLOT Monique, *L'espace urbain comme expression symbolique de l'espace social* pp. 155-160, in *Sociologues en ville*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1996, 278p.
110. OSTROWETSKY Sylvia s/d, BOUDON Pierre, PASQUIER Eric, PETITEAU Jean-Yves, *Processus du sens, Sociologues en ville n° 2*, Paris : Ed. L'harmattan, 2000, CEFRESS, 258 p.

111. PAUGAM Serge, *L'exclusion : L'état des savoirs*, Paris : Ed. La Découverte, 1996, 583 p.
112. PAUGAM Serge, *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris Ed. PUF, collection Le Lien social, 2007, 980 p.
113. PAUGAM Serge, *Le Lien Social*, Paris : Ed. PUF, collection Que sais- je, 2009, 128 p.
114. PAQUOT Thierry, *Homo-Urbanus, Essai sur l'urbanisation du monde et des mœurs*, France : Ed. Du Félin, 1990, 180 p.
115. PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, BODY GENDROT Sophie, *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris : Ed. La Découverte, 2000, 442 p.
116. PAQUOT Thierry s/d, *Le quotidien urbain : essais sur le temps des villes*, Paris : Ed. La Découverte, 2001, 192 p.
117. PAQUOT Thierry, PUMAIN Denise, *Dictionnaire : la ville et l'urbain*, Paris : Ed. Economica, 2006, collection Villes, 320 p.
118. PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, YOUNES Chris s/d, *Habiter, le propre de l'humain*, Paris : Ed. La Découverte, 2007, 390 p.
119. PAQUOT Thierry, *Le monde comme ville : Les Territoires de L'homo urbanus*, in Julien Damon s/d, *Vivre en ville : Une enquête de l'observatoire des modes de vie urbain*, Paris : Ed. VEOLIA, 2008/2009, pp. 79-118
120. PAQUOT Thierry, MARTIN Corinne, *Conversations sur la ville et l'urbain*, Paris : Ed. Gallimard Infolio, 2008, 985 p.
121. PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris : Ed. La Découverte, 2009, 125 p.
122. PETONNET Colette, *Espaces habités, ethnologie des banlieues*, Paris : Ed. Galilée, 1982, 174 p.
123. PINSON Michel et PINSON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Paris : Ed. du Seuil, 1989, 254 p.
124. PINSON-CHARLOT Monique, PINSON Michel, *Les ghettos du gotha : comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris : Ed. Le Seuil, 2007, 288 p.

125. PUGEAUT-CICCHELLI Catherine, CICCHELLI Vincenzo, RAGI Tariq s/d, « *Appréhender la jeunesse : Du problème social à la question sociologique* », in *Ce que nous savons des jeunes*, Paris : Ed. PUF, 2004, pp.10-26
126. QUERRIEN Anne, *Espaces publics en ville*, Paris : Ed. ministère de l'équipement, du transport et du logement, 1993, 239 p.
127. QUERRIEN Anne, *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, Paris : Ed. De l'Aube, 1997, 349 p.
128. RAYMOND Henri, *Paroles d'un sociologue, vers une histoire architecturale de la société*, Paris : Ed. L'harmattan, 2006, 271 p.
129. RAYMOND André, *Les grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris Ed. Sindbad, 1999, 389 p.
130. REMY Jean et VOYE Liliane, *La Ville et l'urbanisation : modalités d'analyses sociologiques*, Louvain La Neuve : Ed. Cabay, 1982, 252 p.
131. REMY Jean et VOYE Liliane, *La Ville vers une nouvelle définition?* Paris : Ed. L'harmattan, 1992, 174 p.
132. ROUINA Mohamed Kamel, *Géographie humaine d'une ville à la veille de la guerre de libération : le cas d'Oran*, in LALAOUI Ahmed s/d : *Oran au pluriel tome 1*, Ed. El Rachad 2006, pp. 79-161
133. ROULLEAU-BERGER Laurence, *La ville intervalle, Jeunes entre centre et banlieue*, 1993, Collection Réponses Sociologiques, Ed. Méridiens Klincksieck, pp. 10-130
134. ROULLEAU-BERGER Laurence, *La rue miroir des peurs et des solidarités*, Paris : Ed. Presses universitaires de France, collection « sociologie d'aujourd'hui », 2004, 128 p.
135. ROULLEAU-BERGER Laurence, *Le travail en fiche : les mondes de la petite production urbaine*, Paris : Ed. L'aube, *La tour d'Algues*, 1999, 245p.
136. SAFAR ZITOUN Madani, HAFFIANE Abderrahim, *L'entre deux dans les opérations de relogement en Algérie : L'émergence d'un tiers acteur urbain*, in NAVEZ BOUCHANINE Françoise s/d, 2008, pp. 92-125
137. SALVADOR Juan, *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, Paris : Ed. PUF, 1995, Collection Le Sociologue, 286 p.

138. SANSOT Philippe, *La poétique de la ville*, Paris : Ed. Armand Colin, 2004, 640p.
139. SAUVAGE André, *Les habitants : de nouveaux acteurs sociaux*, Paris : Ed. L'harmattan, 1992, 200 p.
140. SCHRECKER Cherry, *La Communauté : Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris : Ed. Sociologie de la connaissance, Collection Logiques Sociales, 2006, pp. 15-49
141. SEGAUD Marion, BONVALET Catherine, BRUN Jacques, *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris : Ed. La Découverte, 1998, 411 p.
142. SENNET Richard, *La ville à vue d'œil : urbanisme et société*, Ed. Plon, 1992, Paris, p. 314
143. SIGNOLES Pierre, EL KADI G. SIDI BOUMEDIENNE Rachid s/d, *L'Urbain dans le monde arabe. Politique, instruments et acteurs*, Paris Ed. du CNRS, 1999, p. 374
144. SIMMEL Georg, *Philosophie de la modernité : la femme, la ville, l'individualisme*, traduit de l'allemand par Jean Louis Vieillard Baron, Paris : Ed. Payot, 1989
145. SIMMEL Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, traduit par Françoise FERLAN, Paris Ed. L'Herne, 2007, 59 p.
146. STEBE Jean Marc, Hervé Marchal s/d, *Traité sur la ville*, Paris : Ed. PUF, 2009 816 p.
147. SUE Roger, *Renouer le lien social*, Paris : Ed. Odile Jacob, 1999, 256 p.
148. TISSOT Sylvie, *L'Etat et les quartiers, genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris : Ed. Du Seuil, collection « Liber » 2007, pp. 51-105
149. TIZON Philippe, *Qu'est ce que le territoire ? in DI MEO Guy (dir), Les territoires du quotidien*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1999, pp. 17-32
150. TONNIÈS Ferdinand, *Communauté et société, catégories de la sociologie pure*, nouvelle traduction et présentation de S. Mesure et N. Bond, Paris Ed. PUF, collection Le lien social, 2010, 336 p.
151. TOPALOV Christian s/d, *Les divisions de la ville*, Paris : Ed. de la MSH, 2002, UNESCO, 480 p.
152. TOURAINE Alain, *le retour de l'acteur social*, Paris : Ed. Fayard, 1984, 341p.

153. TRAKI-BOUCHRARA Zannad, *Essai d'analyse socio-morphologique : Etude de cas, la relation entre les pratiques corporelles féminines et l'espace urbain de Tunis*, 1985, Ed. Cérès Productions, Collection Horizon Maghrébin, Tunis
154. TRAKI-BOUCHRARA Zannad, *La ville mémoire, contribution à une sociologie du vécu*, Paris : Ed. Méridiens, 1994, collection Sociologies au quotidien, p. 149
155. VERPRAET Gilles, *La socialisation urbaine, transitions sociales et transactions culturelles dans la cité périphérique*, Paris : Ed. L'harmattan, 1995, p. 260
156. WACQUANT Loïc, *Ghetto, banlieues, Etat*, Paris : Ed. La Découverte, 2006 p. 331
157. ZENOU Yves, *Les inégalités dans la ville, ville et économie*, 2004, Paris : La Documentation Française
158. ZOULAI Kaddour., *Des voiles et des serrures*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1990

THESES :

- 1-CATTEDRA Raffaella, 2001, « La mosquée et la cité. La reconversion symbolique du projet urbain à Casablanca (Maroc) », thèse de nouveau régime en géographie, université de Tours, 604 p.
- 2- TOUSSAINT Jean-Yves, « Un fragment de la crise algérienne », 1993, thèse de doctorat, IPRAUS CNRS/ laboratoire de l'université de Nanterre, Paris X et de l'Ecole d'architecture de Paris Belleville p. 640
- 3- MOUSSAOUI Abderrahmane, 2006, « Espace et Société : entre sacré et violence », Rapport de synthèse HDR, Université de Provence- Aix- marseille1
- 4- HAJIJ El Djouneid, 2002, « Rurbanification et Appropriation de l'Espace, le cas de la ville d'Oran », thèse de doctorat, université d'Oran
- 5- MEHDI Larbi, 2008, « Solidarité et société, analyse des formes de solidarité dans le quartier populaire Eddaya Oran », thèse de doctorat, université d'Oran

6- BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, « Quartier et sociétés urbaines. Le cas du faubourg sud de la médina de Tunis », 1994, thèse de doctorat, université François-Rabelais, Tours p. 652

7- GIRARD Youssef, «Jeunesse et politique en Algérie (1943-1954) », mémoire de maîtrise d'histoire

REVUES

- 1- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise «L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no. mans land ? La pratique urbaine au Maroc », in Espaces et sociétés n° 62,63, 1991 pp. 135-159.
- 2- COSTES Laurence « Le droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ? » in Espaces et sociétés n°140-141, 1-2 / 2010
- 3- SEMPRINI Alain, «Espaces privés, espaces publics : privé et public comme catégories pratiques », Espaces et sociétés n°73, 1993 pp.137-138
- 4- GARNIER Jean Pierre, « La vision urbaine d'Henri Lefebvre : des prévisions aux révisions, » in Espaces et sociétés, Actualités d'Henri Lefebvre, n°76, pp.123-145, 1994
- 5- Espaces et sociétés n°108-109, Espaces modes d'emploi, Ed. L'harmattan, Paris Février 2002
 - Jean Yves AUTHIER : « Les politiques publiques et la construction sociale du quartier » pp. 13-43
 - DANSEREAU Francine et GERMAIN Annick : « Fin ou renaissance des quartiers ? Les significations des territoires de proximité dans une ville pluriethnique » pp. 11-26
 - BACQUE Marie-Hélène et SINTOMER Yves : « Peut-on encore parler de quartiers populaires » pp. 13-43
- 6- BOISSONNADE Jérôme, « Une urbanité de confrontation », regroupements de jeunes et gestionnaires de l'espace urbain, Espaces et sociétés n° 126 : pp.35-52, mars 2006
- 7- FOURNET-GHERIN Catherine « Vivre le quartier à Tananarive. De la remise en cause d'un mythe urbain universel » in Espaces et sociétés n° 126/ mars 2006, pp. 69-86

- 8- AZAIB Christian, STECK Jean-Fabien, Les territoires de l'informel : L'idée de la débrouillardise des jeunes, in *Espaces et sociétés* n°143, 4/2010 :
- 9- SAUVADET Thomas et BACQUE Marie-Hélène « Editorial » Les pratiques populaires de l'espace, *Espaces et sociétés* n° 144-145/ janvier 2011 : pp. 7-13,
- 10- BENDJELLID Abed, « Anthropologie d'un nouvel espace habité : enjeux fonciers et spatialités des classes moyennes à Oran et sa banlieue », *Insaniyat* n° 2 : pp. 5-26, Automne 1997
- 11- MADANI Mohamed, « L'habiter : contrainte ou liberté ? Une recherche sur la maison individuelle oranaise », in *Insaniyat* n°2 : p. 125-129, Automne 1997
- 12- LAKJAA Abdelkader, « La ville, creuset d'une culture nouvelle, in *Insaniyat* n° 5, pp. 39-59, Mai- Août 1998
- 13- TOUSSAINT Jean-Yves « La ville n'est plus ce qu'elle aurait dû être », in *Insaniyat* n° 5 pp. 7-22, Mai- Août 1998
- 14- BENKADA Saddek « La création de Médina Jdida, Oran(1845): Un exemple de la politique coloniale de regroupement urbain », in *Insaniyat* n°5pp.103-111mai-août 1998
- 15- GHARBI-ABDELLILAH Radiya, « Processus d'urbanisation à Oran, Discours et logiques des acteurs », in *Insaniyat* n° 17-18 pp.231-240, Mai-Décembre 2002
- 16- BEKKOUCHE Ammara, « Images d'Oran », in *Insaniyat* n° 23-24 pp. 79-90, Janvier-juin 2004
- 17- BENDJELLID Abed, « Oran, face aux actions d'aménagement urbain d'Alger : similitudes, modulations et effets de l'image de la capitale sur les pouvoirs locaux » in, *Insaniyat* n° 23-24 ;, pp. 91-110, Janvier-juin 2004
- 18- TOPALOV Christian, « La ville, catégorie de l'action » in, *L'Année sociologique* 2008/ 1 vol. 58,
- 19- AUTHIER Jean-Yves « Les citadins et leur quartier » in *L'Année sociologique* 2008/1 vol.58 pp. 21-45
- 20- COQUERY Michel, 1965, « Quartiers périphériques et mutations urbaines » : *le cas d'Oran*, *Revue méditerranéenne*, N°4 Tome 6

- 21- CHOMBOREDON Jean- Claude, LEMAIRE Madeleine, 1970 « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », Revue méditerranéenne, N°4 Tome 6, Ed. CNRS
- 22- Ethnologie française, « Catégories dans la ville », Janvier-mars 2005
- 23- MENDRAS Henri « sociologie et épistémologie », revue française de sociologie, 1983, vol. 24-1, pp. 137-140
- 24- TIEVANT Sophie, Les Etudes de « Communauté » et la Ville : héritage et problèmes, Sociologie du Travail numéro 2-1983
- 25- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, « Citadinité et urbanité, le cas des villes marocaines »1997, Fascicules de recherche URBAMA, n°29, Tours p.103
- 26- SEMMOUD Nora, 2009, « Nouvelles significations du quartier, nouvelles formes d'urbanité : La périphérie sud-est d'Alger, Les Cahiers d'EMAM, n°18, pp. 45-54, Tours
- 27- CARLIER Omar, 1991 Socialisation et Sociabilité, les liens du politique en Algérie, revue URASC, Oran
- 28- CATTEDRA Raffaella, 2002 « Les métamorphoses de la ville, urbanités, territorialités et espaces publics au Maroc », Géo carrefour, revue de géographie n°3 numéro spécial sur l'espace public au Moyen Orient et dans le monde, Lyon
- 29- NACIRI Mohamed, 1985, « Espaces urbains et société islamique », Hérodote n°16 pp.127-137
- 30- RAYMOND André, 1989 « Espaces publics et espaces privés dans les villes arabes traditionnelles », Monde arabe-Maghreb-Machrek, n°123
- 31- Maghreb-Machrek, numéro spécial monde arabe, Villes, pouvoirs et sociétés, 1^{er} trimestre 1994, La documentation française
- 32- MORIN Richard, ROQUEFORT Michel, « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective », Lien social et Politiques -Riac, 39, printemps 1998 p. 103-114
- 33- PAUGAM Serge, septembre 2007 « Le lien social, ciment du vivre ensemble », in Alternatives économiques n° 261 pp. 18-25
- 34- RAYMOND Henri, « Urbain, convivialité, cultures », Les Annales de la recherche urbaine, n°37, 1998, pp. 3-8

- 35- ROCHE Agnès, « Les jeunesses au prisme de la sociologie. Etat des lieux », in Cahiers du centre d'histoire « Espaces et cultures », Université Blaise Pascal/ Clermont-Ferrand II, n° 24/1^{er} semestre 2007, pp. 9-22
- 36- ROULLEAU-BERGER Anne, « La production d'espaces intermédiaires », Hermès, « Economie solidaire et démocratie », n°36, juillet 2003
- 37- TOURETTE Florence, « Jeunesse et politique de la ville : quels jeunes pour quelle politique » ? in Cahiers du centre d'histoire « Espaces et cultures », université Blaise Pascal/ Clermont-Ferrand II, n° 24/1^{er} semestre 2007, pp. 59-72

ACTES DE SEMINAIRES, COLLOQUES ET JOURNEES D'ETUDES :

- 1- ICHEBOUDENE Larbi, « De la Houma à l'espace Cité, une évolution historique de l'espace social algérien », colloque international : Alger, Lumières sur la ville, Alger EPAU, 2002
- 2- GHARBI- ABDELLILAH Radiya, MOUAZIZ-BOUCHENTOUF Najet, « Irrégularité foncière et Copropriété : Les habitants à l'épreuve de la Gouvernance, le cas d'Oran, Journées d'études « Vivre la ville en périphérie », Pôle de la recherche urbaine en Algérie IREMAM-CREAD, MMSH Aix- En- Provence, Juin 2010
- 3- GHARBI- ABDELLILAH Radiya, « Les jeunes dans la ville : Temporalité, Regroupements, Echanges et Cultures Publiques, cas du quartier Hai Dhaya, ville d'Oran », journée d'étude : Complexité culturelle et cultures publiques, Pôle de la recherche urbaine IREMAM Université d'Aix Marseille, Mars 2011
- 4- HANNERTZ ULF, Proposition de revisiter la notion de complexité culturelle, à partir de son ouvrage intitulé : « La Complexité Culturelle, 1992 », journée d'étude : Complexité culturelle et cultures publiques, Pôle de la recherche urbaine IREMAM Université d'Aix Marseille, Mars 2011
- 5- PASSERON Jean Claude, GRIGNON Claude, « Sur les Cultures Populaires », Séminaire de l'EHESS, 1985
- 6- PAQUOT Thierry, BAUDRY Patrick « L'urbain et ses imaginaires », Congrès de Bordeaux Pessac 2001, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine
- 7- GUILLAUME Pierre s/d, Les Solidarités : Le Lien social dans tous ses états, Colloque de Bordeaux 16-17 juin 2000, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine

- 8- Université des Sciences et des Technologies d'Oran « Problématique de l'Urbanisation de la ville d'Oran » in Actes des journées d'Etudes, 27-28 Janvier 2004, Oran
- 9- Wilaya d'Oran, « Le Grand Projet Urbain pour Oran », in Actes Journée d'Etude, Oran, 21 mars 2000

PLANS D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME

- 1- Plan d'Aménagement et d'Urbanisme du Groupement d'Oran, PDAU : Bureau d'études urbaines SAIDA (URSA), 1998
- 2- Plan d'occupation du sol, POS n°52 : URBOR, Oran 2000
- 3- Plan de maîtrise de l'agglomération oranaise, Bureau d'études urbaines
(URBOR), Oran 1989
- 4- Schéma régional d'aménagement du territoire ,SRAT, Agence nationale d'aménagement du territoire (ANAT), Oran, 1994
- 5- BAROU Jacques, Les Réseaux de Solidarité existant au niveau du quartier, rapport de recherche, 1985, Plan urbain, France

LEGISLATION URBAINE

- 1- Ordonnance n°74/26 du 20/02/1974, portant constitution des réserves foncières communale et constitution du domaine public.
- 2- Loi 90/11 du 1^{er} décembre 1990, portant plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et plan d'occupation du sol.
- 3- Loi 86/04 du 17/10/1986, portant création des agences foncières locales : les A.F.L
- 4- Décret portant autonomie des A.F.L, 1991: les agences locales de gestion et de régulation foncières : A.L.G.R.F.
- 5- Loi d'orientation foncière 90/25 du 18 novembre 1990, portant libéralisation du foncier
- 6- Décret n°91/148 du 21/05/1991, portant création des agences d'amélioration et de développement du logement social (A.A.D.L)
- 7- Loi du 11 février 2000, portant orientation foncière

- 8- Loi n°06.06 du 20/02/2006, portant orientation de la ville : le schéma de cohérence urbaine
- 9- Loi du 25Août 2008, portant préservation des terres agricoles

WEBOGRAPHIE

1. BODY GENDROT Sophie, « Au hasard de l'espace public », avril 2010, <http://www.La vie des idées. Fr>
2. BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, 2007 « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du monde arabe, essai de clarification, http://citeres.univ-tours.fr/p_emam.
3. BOUAOUINA Noria, « Alger à travers sa Houma : Formation et déformation des espaces identitaires communautaires de quartiers », in <http://www.espritcritique.fr/publication/1001/esp>.
4. COSTES Laurence, « Henri Lefebvre, Le droit à la ville, vers la sociologie de l'urbain », 2010, http://www.jy_martin.fr
5. HESS Remi, « Henri Lefebvre et la pensée du possible », http://www.recherche.me/fichiers/henri-lefebvre_pdf_488148.html, 2010
6. MADANI Mohamed, 25 ans de sociologie urbaine en Algérie, actes colloque 2002, sachs.archives-ouverts.fr
7. REMY Jean, s/d Notes de lecture : «Georg Simmel, Ville et modernité », Ed. L'Harmattan, collection Villes et entreprises, 176 p. mai 1995, www.Michelmarie.en/ville-modernite.html
8. RHEAUME Jacques, discussion de l'ouvrage de BAJOIT Guy, « De l'individu sujet à l'acteur social »: un passage difficile, 2010, Presses universitaires Laval, Québec, <http://Sociologies.revues.org/index3227.html>

ABREVIATIONS

A.D.L : Agence de développement locale

A.F.L : Agence foncière locale

A.P.C : Assemblée populaire communale

ANAT : Agence nationale d'aménagement du territoire

C.M : Chef de ménage

L.S.P : Logement socio-participatif

O.N.S : office national des statistiques

O.P.G.I : Office de gestion et de promotion immobilière

P.D.A.U : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

P.O.S : Plan d'occupation du sol

U.R.B.O.R : Bureau d'études urbaines d'ORAN

U.R.S.A : Bureau d'études urbaines de SAIDA

Z.H.U.N : Zone d'habitat urbain nouvelle

ANNEXES

Profil A : Jeunes locuteurs de la cité des enseignants

jeune	Taille ménage	Sexe	Position fratrie	Age	Profess. CM	Niveau d'instr	Situ. Matri.	Emploi	Lieu de l'emploi
1	4	M	aîné	25	enseignant	Second	Célib	BTP Pré-emp	Bir el djir
2	5	M	benjamin	20	retraité	Moyen	Célib	Petit com.	La cité
3	5	M	Aîné	27	Retraité enseign.	Second	Célib	Petit Com.	Centre ville
4	4	F	Cadette	20	Prof. libérale	Second	Célib	Aide compta pré-emp	Bir el djir
5	6	F	cadette	25	enseignant	Sup	Célib	Salon coiffure Ansej	La cité
6	5	M	cadet	22	retraité	Second	Célib	Petit Com.	La cité
7	5	M	benjamin	20	Admin.	moyen	Célib	Vendeur	La cité
8	5	M	aîné	35	Retraité	Second	marié	Com. Cyber	La cité
9	4	M	aîné	20	Prof. libérale	Second	Célib	Com. associé	La cité
10	4	F	aînée	26	enseignant	Sup	Célib	Cours soutien domicile	La cité

Source : notre enquête 2010

Profil B : Jeunes locuteurs Hai Dhaya

jeune	Taille mén.	Sexe	Position fratrie	Age	Profess. CM	Niveau d'instr	Situ. Matri.	Emploi	Lieu de l'emploi
1'	8	M	benjamin	26	retraité	Prim.	Célib.	collect. Vente	Dhaya
2'	6	M	Cadet	28	Retraité	moyen	Célib.	collect. Vente	Dhaya
3'	6	M	Cadet	25	Retraité	Second .	Marié	démar cheur	Dhaya
4'	7	M	Cadet	36	sans	Sans	Célib.	vendeu r	Dhaya
5'	6	M	Cadet	22	chauffeur	Prim.	Célib.	collect. vente	Dhaya
6'	6	M	Aîné	24	chauffeur	Moyen	Célib.	collect. vente	Dhaya
7'	5	M	Aîné	19	enseignante	Moyen	Célib.	collecte	Oran
8'	10	M	Aîné	40	sans	Prim.	Marié	patron	Dhaya
9'	6	M	Aîné	38	décédé	Moyen	Marié	pourv oyeur	Dhaya
10'	8	M	cadet	41	sans	Prim.	Marié	pourvo yeur	Dhaya

Source : notre enquête 2010

Intitulé : Ville, acteurs sociaux et rapports à l'espace urbain

Questionnaire adressé au chef de ménage

Monsieur, Madame

Dans le cadre d'une recherche scientifique à l'université d'Oran, sur l'urbanisation de la ville et le vécu des habitants dans le quartier, nous vous sollicitons pour que vous nous accordiez un entretien. Nous vous assurons de la confidentialité des informations que vous donnerez et du caractère purement scientifique de ce travail.

Questionnaire N°

Adresse : Rue :

Habitation/logement n°.....

I - Situation sociodémographique :

I-1 Caractéristiques du chef de ménage: s'agit-il: du père de la mère Autre

1.1 Age :

1.2 Sexe :

1.3 Niveau d'instruction : Sans primaire moyen secondaire
universitaire

1.4 Emploi :

1.4.1 Etes-vous salarié(e) Oui Non

Si oui, précisez

1 Fonctionnaire

2 Autre

3 Retraité

Si non, précisez

4 Commerçant

7 Femme au foyer

5 Vendeur

8 Chômeur

6 Profession libérale
Indépendant

I.2- Le conjoint :

2.1 Age :.....

2.2 Niveau d'instruction: Sans primaire secondaire universitaire

2-3 Emploi :

2-3-1 Votre conjoint est-il salarié ? Oui Non

Si oui, précisez

1 Fonctionnaire

2 Autre

3 Retraité

Si non, Non salarié

4 Commerçant

5 Vendeur

6 Profession libérale
Indépendant

7 Femme au foyer

8 Chômeur

I-3 Le ménage :

3-1 Combien de personnes travaillent dans le ménage : Masculin Féminin

De quels emplois s'agit'

il ?

3.2 Nombre enfants/ménage :

3.2.1 Avez-vous des enfants ?

Si oui, précisez leur sexe et leur âge :

Masculin 0 – 6 ans 7 – 18 ans 19 ans et +

Féminin 0 – 6 ans 7 – 18 ans 19 ans et +

Si oui, vos enfants travaillent-ils oui non

Si oui, lequel(s).....

Si oui, Laquelle(s).....

II- Situation résidentielle :

II- 1- Résidence:

1.1 Origine géographique du chef de ménage :

1.2 Ancienne résidence :

Le quartier

Un autre quartier

Une autre ville

Autre

1.4 Ancienneté dans le quartier : Année :

1.5 Pourquoi êtes vous venu habiter dans ce quartier ?.....

.....

II- 2 L'Habitation :

2-1 Statut juridique: propriété privée location autre

2. 2 Type : collectif individuel Haouch

Surface:

2.3 Nombre de pièces:

2.4 Equipements domestiques : gaz naturel électricité

Cuisine S.B W.C

2.5 Mobilier: TV parabole machine à laver tél. Clim.

2.6 Avez-vous modifié votre habitation ? Oui Non

Si oui

2.6.1 Quelles sont les modifications :

.....

2.6.2 Pourquoi ces modifications :

.....

III- L'espace urbain public :

III.1 Quelles sont les espaces collectifs du

quartier :.....

.....

1.2 Y a-t-il des espaces spécifiques ?

Aux femmes aux hommes aux jeunes

1.3 Utilisez-vous ces espaces ? Oui Non

1.3.1 Si oui, selon quelles fréquences ?

Quotidienne hebdomadaire occasionnelle

1.3.2 Avec qui ?.....

IV- Relations de voisinage :

IV.1 Avez-vous des échanges avec vos voisins ? Oui Non

1.1 Si oui, s'agit-il de voisins de :

La même rue

Le même immeuble

Le même quartier

1.2 Si oui ; quelles sont ces formes d'échange ?

- 1 Entraide quotidienne
- 2 Solidarité évènement familial
- 3 Les deux
- 4 Rencontre espaces publics

1.3 Echangez-vous des visites avec vos voisins? Oui Non

1.4 Si oui : sont-elles

Régulières occasionnelles

Si oui, avec les voisins de

1 la même rue

2 le même immeuble

3 le quartier

V- L'organisation dans le quartier :

V.1 Les habitants s'occupent t'ils du quartier ?

Oui Non Je ne sais pas

1.1 Si oui, sous quelles formes :

1 groupe informel

Lequel(s) :.....

2 comités de quartier

Lequel(s) :.....

3 Association :

Laquelle(s) :.....

1.2 Si oui, citez les types d'activités qui sont menées :

.....
.....

1.3 Si oui, y participez-vous ? Oui Non

1.3 Si oui, Adhérez-vous à ces organisations ? Oui Non

Si oui, citez
laquelle/lesquelles :

Nous avons terminé, nous vous remercions pour votre aimable collaboration, si vous voulez
ajouter quelque chose, n'hésitez pas.

.....
.....

OBSERVATIONS

Université d'Oran Es Sénia
Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

Thèse de Doctorat Es- Sciences
En sociologie urbaine

Intitulée : Ville, acteurs sociaux et rapports à
L'espace urbain

Guide d'Entretien jeunes habitants

1- Les Ressources du jeune habitant

L'âge, la place dans la fratrie

1.1 Scolarité et niveau d'instruction :

Niveau scolaire, âge de la déscolarisation

Eventuelle formation

Le métier et son apprentissage

1.2 Activité et travail :

La nature du travail et/ou des activités

Les moyens du travail

Les horaires de travail

Eventuelles aides matérielles ; les auteurs de ces aides

L'outillage spécifique du travail et sa disponibilité

- 1.3 Les impacts du travail, ses profits, ses avantages par rapport à la situation personnelle et/ou familiale
- Les apports du revenu et son utilisation, son pourvoi principal ou secondaire, la place de l'interviewé dans les ressources
- La représentation de ce travail chez l'interviewé

2- Le rapport au quartier :

2.1 Situation résidentielle :

- Naissance ou non dans le quartier
- Ancienneté de la famille dans le quartier
- L'habitation : disponibilité d'un espace réservé au jeune dans la maison familiale, son confort
- Le partage de cet espace : ses modalités, arrangements Espace
- Le degré de satisfaction par rapport à l'habitation

2.2 L'espace urbain et les lieux publics fréquentés:

- Dans le quartier, les lieux les plus fréquentés
- La temporalité et les fréquences de l'usage de ces lieux
- Les personnes et les groupes fréquentés ou rencontrés :
- Au quotidien, à l'occasion
- Les autres lieux fréquentés en dehors du quartier
- Leurs fréquences et leur temporalité
- Les personnes et les groupes fréquentés

3- La vie sociale dans le quartier :

3.1 Les relations de voisinage :

- Les relations avec les voisins, au quotidien, à l'occasion
- Avec ceux de la même rue, du même quartier

En cas d'évènements familiaux dans le quartier ou la rue, la forme de solidarité à laquelle adhère l'interviewé et/ ou participe

Que pensez-vous des relations avec les voisins, sont elles importantes, nécessaires ?

3.2 L'implication/mobilisation dans le quartier :

- La Participation aux travaux d'entretien du quartier, nécessité et importance pour l'interviewé

Le type de participation, sa régularité

La connaissance des organisations associatives et autres,

l'information de l'interviewé à propos de leurs activités

L'adhésion aux formations et /ou association, le niveau et la qualité de cette adhésion.

HAÏ KHEMISTI: cité des enseignants



Entrée de la cité





Entrée d'Immeuble



Mur d'isolement de la cité





Locaux des jeunes enquêtes







occupation de terrains de la cité
promotion immobiliere privée

HAÏ DHAYA

Entrée du Quartier



La Grande Mosquée



Boulevard





Une Rue de Hai Dhaya



Le Marché



Le Haouch



Les Khouchas





Densification 1



Densification 2

Densification 3



Maison témoin



Ancienne mosquée







Locaux de la Brocante





La Place



Ancienne f eraille



Espaces Loisirs





Les villas



Résumé

Cette recherche s'inscrit dans le champ de la socio-anthropologie urbaine, elle aborde la problématique du rapport des habitants, acteurs sociaux, à la ville et aux espaces urbains.

Les formes d'expression de l'urbanité, les nouvelles sociabilités à l'œuvre dans les quartiers anciens et nouveaux de la ville d'Oran sont le produit de pratiques sociales multiples, d'habitants et de jeunes habitants en quête de plus de ville déployant des compétences et des manières d'être et de faire dans les espaces urbains publics de leurs quartiers.

Mots clefs:

Ville; Quartier; Urbanité; Espace Urbain Public; Jeunesse; Acteur Social; Lien Social; Compétences Urbaines; Savoirs Urbains; Oran.